OTTAWA----- 98, RUE GEORGES Téléphone: Rid. 514
HULL-------- 4, RUE LANGEVIN Téléphone: Sher. 3925

LE DROIT

SEUL QUOTIDIEN FRANÇAIS D'OTTAWA ET DE HULL

DEMAIN
DOUX—PLUIE
MAXIMUM HIER 46
MINIMUM (NUIT) 42
A 8 H. CE MATIN 32

17e Année No 44 — OTTAWA SAMEDI 22 FEVRIER 1930 — Le numéro 2 sous

TEXTE DE L'ENCYCLIQUE SUR L'EDUCATION CHRETIENNE

L'IMPORTANCE SUPREME DE L'EDUCATION CHRETIENNE POUR LA COMMUNAUTE HUMAINE

Texte de l'Encyclique sur l'éducation chrétienne de la jeunesse — A qui appartient l'éducation, en général et en particulier: A l'Eglise, à la famille, à l'Etat. Fin et forme de l'éducation chrétienne.

CONCLUSION

Sa Sainteté le Pape Pie XI a publié récemment une importante encyclique sur l'éducation chrétienne de la jeunesse. Nous en donnons ici le texte complet, reproduit de la Croix de Paris, qui en a fait la traduction de l'Italien.

PIE XI PAPE

Aux patriarches primats, archevêques, évêques et autres Ordinaires en paix et communion avec le Siège apostolique et à tous les fidèles de l'univers catholique.

Vénérables Frères et très chers Fils, Salut et Bénédiction apostolique.

INTRODUCTION

Représentant sur la terre du divin Maître qui, en embrassant, certes, tous les hommes, même les pécheurs et les indignes, dans l'immensité de son amour, a voulu toutefois témoigner de sa prédilection pour les enfants avec une tendresse toute particulière, et l'a exprimée d'une façon si touchante par ces paroles:

"Laissez venir à moi les petits enfants" (1) Nous avons, Nous aussi, en toute occasion, cherché à manifester la prédilection toute paternelle que Nous avons pour eux, spécialement par Nos soins assidus et par les enseignements donnés en temps opportun au sujet de l'éducation chrétienne de la jeunesse.

(a) MOTIFS DE PARLER DE L'EDUCATION CHRETIENNE

Nous faisant l'écho du divin Maître Nous avons adressé de salutaires paroles tantôt d'avertissement, tantôt d'exortation, tantôt de direction aux jeunes gens et aux éducateurs, aux pères et aux mères de famille, sur différents points de cette éducation chrétienne. Nous y avons mis cette sollicitude qui convient au Père commun de tous les fidèles, et cette insistance, en temps et hors de temps, qui est le devoir du Pasteur comme l'enseigne l'Apôtre: "Insiste en temps et hors de temps, reprends, supplie, menace avec une inaltérable patience et toujours en instruisant" (2). Insistance plus que jamais nécessaire à notre époque, où nous n'avons que trop à déplorer une absence si complète de principes clairs et sains, même sur les problèmes les plus fondamentaux.

Mais précisément ces conditions générales de notre temps, la discussion actuelle en sens divers des problèmes scolaires et pédagogiques dans les différents pays, le désir que, par suite, Nous ont manifesté avec une filiale confiance beaucoup d'entre vous et beaucoup de vos fidèles, Vénérables Frères, enfin Notre affection si profonde, comme Nous l'avons dit, pour la jeunesse, Nous poussent à revenir plus expressément sur cette matière, non pour la traiter doctrine et pratique, dans toute son ampleur presque inépuisable, du moins pour en reprendre les premiers principes, mettre en pleine lumière les principales conclusions, et en indiquer les applications pratiques.

Que cela soit le souvenir qu'en Notre jubilé sacerdotal, avec une intention et une affection toutes spéciales. Nous dédions à la chère jeunesse et recommandons à tous ceux qui ont mission et devoir de s'occuper de son éducation.

En vérité, on n'a jamais autant que de nos jours discuté sur l'éducation: aussi, les inventeurs de nouvelles théories pédagogiques se multiplient-ils. On imagine, on propose, on discute les méthodes et des moyens propres non seulement à faciliter l'éducation, mais à créer même une éducation nouvelle d'efficacité infaillible, qui soit capable de disposer les nouvelles générations à la félicité terrestre si convoitée.

C'est un fait que les hommes, créés par Dieu, à Son image et à Sa ressemblance, ayant leur destinée en Lui, perfection infinie, et se trouvant au sein de l'abondance, grâce aux progrès matériels de maintenant, se rendent compte, aujourd'hui plus que jamais, de l'insuffisance des biens terrestres à procurer le vrai bonheur des individus et des peuples; aussi entend-ils plus vivement en eux cette aspiration vers une perfection plus élevée que le Créateur a mise au fond de leur nature raisonnable et ils veulent l'atteindre principalement par l'éducation. Mais beaucoup d'entre eux, s'appuyant, pour ainsi dire, outre mesure, sur le sens étymologique du mot, prétendent tirer cette perfection de la seule nature humaine et la réaliser avec ses seules forces. D'où il leur est aisé de se tromper, car, au lieu de diriger leurs visées vers Dieu, premier principe et fin dernière de tout l'univers, ils se replient et se reposent sur eux-mêmes, s'attachant exclusivement aux choses terrestres et éphémères. C'est pourquoi leur action se a continuelle et sans fin tant qu'ils ne tourneront pas leurs regards et leurs activités vers l'unique but de la perfection, qui est Dieu, selon la parole profonde de saint Augustin: "Vous nous avez faits pour vous, Seigneur, et notre coeur est inquiet jusqu'à ce qu'il se repose en vous" (3).

(b) ESSENCE, IMPORTANCE ET EXCELLENCE DE L'EDUATION CHRETIENNE

Il est donc de suprême importance de ne pas errer en matière d'éducation, non plus qu'au sujet de la tendance à la fin dernière, à laquelle est infiniment et nécessairemet liée toute l'oeuvre éducatrice. En fait, puisque l'éducation consiste essentiellement dans la formation de l'homme, lui enseignant ce qu'il doit être et comment il doit se comporter dans cette vie terrestre pour atteindre la fin sublime en vue de laquelle il a été créé, il est clair qu'il ne peut y avoir de véritable éducation qui ne soit tout entière dirigée vers cette fin dernière. Mais aussi, dans l'ordre présent de la Providence, c'est-à-dire depuis que Dieu s'est révélé dans son Fils unique, qui seul est "la Voie, la Vérité et la Vie", il ne peut y avoir d'éducation complète et parfaite en dehors de l'éducation chrétienne.

On voit par là l'importance suprême de l'éducation chrétienne, non seulement pour chaque individu mais aussi pour les familles et pour toute la communauté humaine, dont la perfection suit nécessairement la perfection des éléments qui la composent. Pareillement, des principes énoncés ressort clairement et avec évidence l'excellence, peut-on dire incomparable, de l'oeuvre de l'éducation chrétienne, puisqu'elle a pour but, en dernière analyse, d'assurer aux âmes de ceux qui en sont l'objet la possession de Dieu, le Souverain Bien, et à la communauté humaine le maximum de bien-être réalisable sur cete terre; ce qui s'accomplit de la part de l'homme de la manière la plus efficace qui soit possible, lorsqu'il coopère avec Dieu au perfectionnement des individus et de la société. L'éducation, en effet, imprime aux âmes la première, la plus puissante et la plus durable direction dans la vie, selon une sentence du Sage, bien connue: "Le jeune homme suit sa voie; et même lorsqu'il sera vieux, il ne s'en détournera pas" (4). C'est ce qui faisait dire avec raison à saint Jean-Chrysostôme: "Qu'y a-t-il de plus grand que de gouverner les âmes, et de former les jeunes gens aux bonnes moeurs?" (5)

Mais aucune parole ne nous révèle mieux la grandeur, la beauté et l'excellence surnaturelle de l'oeuvre de l'éducation chrétienne, que la sublime expression d'amour par laquelle Notre-Seigneur Jésus, s'identifiant avec les enfants, déclare: "Quiconque reçoit en mon nom un de ces petits enfants, me reçoit" (6).

Cependant, pour ne pas commettre d'erreur dans cette oeuvre de souveraine importance, et pour lui donner avec l'aide de la grâce divine la meilleure direction possible, il est nécessaire d'avoir une idée claire et exacte de l'éducation chrétienne et de ses éléments essentiels: A qui appartient-il de donner l'éducation? quel est le sujet de l'éducation? quelles conditions de milieu requiert-elle nécessairement? quelle est la fin et la forme propre de l'éducation chrétienne selon l'ordre établi par Dieu dans l'économie de Sa Providence?

A QUI APPARTIENT L'EDUCATION?

(A) EN GENERAL

L'éducation est nécessairement oeuvre de l'homme en société, non de l'homme isolé. Or, il y a trois sociétés nécessaires, établies par Dieu, à la fois distinctes et harmonieusement unies entre elles, au sein desquelles l'homme vient au monde. Deux sont d'ordre naturel: la famille et la société civile; la troisième, l'Eglise, est d'ordre surnaturel. En premier lieu, la famille, instituée immédiatement par Dieu pour sa fin propre qui est la procréation et l'éducation des enfants. Elle a pour cette raison une priorité de droits, par rapport à la société civile. Néanmoins, la famille est une société imparfaite, parce qu'elle n'a pas en elle-même tous les moyens nécessaires pour atteindre sa perfection propre, tandis que la société civile est une société parfaite, car elle a en elle tous les moyens nécessaires à sa fin propre, qui est le bien commun temporel. Elle a donc sous cet aspect, c'est-à-dire par rapport au bien commun, la prééminence sur la famille, qui trouve précisément dans la société civile la perfection temporelle qui lui convient.

La troisième société, dans laquelle l'homme, par le baptême, naît à la vie divine de la grâce, est l'Eglise, société d'ordre surnaturel et universel, société parfaite aussi, parce qu'elle a en elle tous les moyens requis pour sa fin, qui est le salut éternel des hommes. A elle donc, la suprématie dans son ordre.

En conséquence, l'éducation, qui s'adresse à l'homme tout entier, comme être social, dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce, appartient à ces trois sociétés nécessaires, dans une mesure proportionnée et correspondante, selon le plan actuel de la Providence établi par Dieu, à la coordination de leurs fins respectives.

Suite à la 5e page



Des amas de glace sur la rivière Etobicoke, Ontario, ont fait monter les eaux et inondé les deux rives. Des monceaux de glace et une quantité de neige fondue envahissent les habitations des environs et en quelques endroits atteignent les fenêtres. Peu de dommages cependant ont été causés jusqu'ici au sud de la route Toronto-Hamilton. Au nord de la route, la glace et l'eau ont submergé le camp des touristes d'Etobicoke. Des dommages pour plusieurs milliers de dollars o not été causés à deux serres situées près du camp, ayant été envahies par deux pieds d'eau. Le feu a été éteint dans les fournaises. Des mint été causés à deux serres situées près du camp, ayant été envahies camp inondé de touristes et les serres.

LEGISLATURE D'ONTARIO

DES MESURES POUR PROTÉGER LES MINEURS

Un bill vient d'être présenté à la législature d'Onario, lequel renferme plusieurs mesures très importantes pour empêcher que des accidents ne se produisent dans les mines de la province.— Chiffres intéressants sur la consommation de liqueur.

AUTRES MESURES

TORONTO, 22. (P.C.)—L'autorisation d'ordonner la construction de stations de gaz souterraines dans les mines d'Ontario sera donnée à l'inspecteur en chef du département des mines par un bill présenté à la législature d'Ontario. Le bill pourvoit aussi à la construction de stations de sauvetage à la surface, où les experts enseigneront aux mineurs les méthodes modernes de sauvetage, en cas d'incendie souterrain et les précautions spéciales à prendre dans la manipulation des explosifs.

Cette législation est la conséquence du désastre de la mine Hollinger, en 1928. A la suite d'un rapport du juge Godson, des amendements à la loi des mines ont été apportées à la dernière session, mais le bill fut retiré. L'été dernier, un autre bill fut préparé et discuté avec les experts des mines. Le but du bill est de diminuer les dangers pour les hommes employés qui travaillent à l'intérieur des mines d'Ontario.

Une des clauses du bill autorise l'inspecteur des mines à faire creuser des tunnels entre les puits adjacents des mines. Si le feu se déclare dans une mine, les hommes pourront gagner la surface au moyen du tunnel et du puits adjacent.

Les officiers du département ont déclaré hier qu'une station de sauvetage de surface a été construite à Timmins et qu'on a élaboré des plans pour en construire une autre à Sudbury. Le bureau de compensation des ouvriers fournira les fonds pour l'établissement, l'équipement et le maintien de chaque station de sauvetage, aux dépens de l'industrie minière.

En vertu d'une autre clause, aucun moteur à combustion interne ne sera mis en opération à l'intérieur des mines. On ne fera pas usage d'explosifs, à moins que sur le paquet apparaissent le nom et l'endroit du manufacturier, la force et la date de fabrication. Tous les explosifs seront déposés dans des bâtiments spéciaux, et on ne fera usage que d'instruments de bois et de cuivre pour ouvrir une caisse. Le bâtiment où on aura déposé les explosifs ne sera pas plus près qu'à deux cents pieds d'un puits de mine. Un contre-maitre de mines devra pouvoir donner des ordres de sauvetage en langue anglaise. Un propriétaire de mines devra faire construire un garde-feu à l'usage des ouvriers et on s'en servira constamment dans les endroits dangereux.

LES LIQUEURS

Durant l'année 1929, les boissons consommées dans l'Ontario ont représenté une somme de $56,436,514.81, a déclaré hier après-midi à la législature l'hon. W.-H. Price, procureur général en réponse à une question. C'est une augmentation de $8,534,396 sur l'année 1928. Du vin pour une somme de $1,168,258 a été fabriqué dans l'Ontario et vendu aux personnes d'autres provinces, et on en a vendu pour $69,721 à personnes ne demeurant pas en Canada. La commission des liqueurs a vendu des spiritueux pour $32,268,503.91, du vin pour $3,237,844.50 et de la bière pour $2,120,430.80. La bière vendue aux entrepôts de la commission s'est élevé à $14,157,865.45 et celle venant directement des brasseries à $3,575,934.15.

En réponse à une autre question, le procureur général déclare que 1,146 personnes, y compris les trois membres de la commission, étaient employés par la commission des liqueurs. Les salaires payés se sont élevés à $1,721,822.19.

ASSURANCES D'AUTOS

La somme affectée jusqu'ici par la province pour la commission royale chargée d'étudier la question des assurances d'automobiles est de $24,-70.91. On croit que la commission fera rapport pendant la présente session.

Suite à la 5e page

COMMUNISTES ARRÊTÉS À TORONTO

TORONTO, 22 (S.P.C.)—La gendarmerie a lancé un appel pour sédition hier soir en s'efforçant de disperser un groupe de communistes déterminés à faire une réunion sur la rue.

Quelque 300 communistes et spectateurs étaient là. Trois hommes et une jeune femme, soi-disant chefs des rouges, ont été arrêtés et accusés d'avoir mis obstacle à la gendarmerie et à la circulation. Ils ont tous été libérés moyennant cautionnement. Le trouble a commencé lorsque le gérant d'une salle locale a refusé de laisser les communistes tenir une réunion chez lui. La semaine dernière, les autorités du parti avaient loué la salle pour ce soir, disant que c'était dans le but d'y faire un concert.

LES MÉDECINS SERAIENT-ILS SANS TRAVAIL?

La vaccination et l'inoculation seraient en train d'enlever une partie du travail des médecins. — Les médecins de l'avenir pourraient bien employer une partie de leur temps à conserver les gens en bonne santé.

UNE OPINION

La médecine préventive présente un problème réel. Les médecins du Canada et des Etats-Unis seront-ils un jour hors d'emploi?

A une récente réunion du Conseil canadien d'Hygiène sociale la déclaration suivante fut faite par le Dr T C. Routley, secrétaire de l'Association médicale canadienne. En encourageant les examens périodiques, la vaccination et l'inoculation, la profession médicale est actuellement en voie de s'éliminer elle-même. Ce point de vue est étudié dans le dernier numéro de l'American Journal of public Health, une publication officielle d'hygiène, qui dit en résumé:

"De temps à autre on soulève la question de l'effet qu'aura le programme étendu de la médecine préventive qui se développe dans plusieurs parties du pays, sur la bourse du médecin.

"Le taux décroissant de la mortalité et de la morbidité dans toutes les parties du pays nous force à croire que cette question a plus qu'une portée académique. Les penseurs se rendent compte que la médecine n'est pas une condition plus stable que tout autre relation humaine.

"Le maquignon avisé d'autrefois a vendu ses écuries de louage et s'est acheté un garage public. Le médecin d'hier obtenait une bonne partie de ses revenus du traitement de la diphtérie et de la diarrhée infantile. Tandis que la médecine préventive a diminué à une quantité négligeable le revenu du médecin, de ces deux sources, le médecin d'aujourd'hui a une clientèle d'une qualité beaucoup plus élevée".

On est porté à croire que le médecin de l'avenir fera la plus grande partie de son argent non pas à guérir le monde, mais en le conservant en bonne santé et qu'au lieu d'obtenir des honoraires élevés de quelques patients, il obtiendra des honoraires assez modiques mais d'un plus grand nombre.

Cependant quel que soit le destin du médecin, ceux qui réfléchissent ont pleine confiance que l'homme ordinaire en profitera certainement souffrant de moins de maux et pendant moins de temps et ainsi moins de revenus. Après la conquête de la petite vérole, la diphtérie et la fièvre typhoïde étant sur le même chemin et les autres maladies étant en décroissance à mesure que les examens médicaux périodiques prennent le dessus, il semblerait que le vingtième siècle devra passer à l'histoire comme le siècle d'hygiène par excellence de tous les temps.

AMBASSADEUR QUI DONNE UN BEL EXEMPLE

M. Paul Claudel, ambassadeur de France aux Etats-Unis, assiste tous les matins à la messe. — C'est un poète, un philosophe et un homme d'Etat.

CINQ ENFANTS

WASHINGTON, 22. (P.A.) — De l'ambassade française, un peu avant huit heures, chaque matin, on voit sortir un homme à l'allure distinguée, à moustaches grises. Il descend la colline et se rend à la vaste église de pierre St-Paul, pour y assister à la messe. Les gens qui le rencontrent dans la rue reconnaissent M. Paul Claudel, ambassadeur de France aux Etats-Unis. Cette assistance à la messe chaque matin est devenue une coutume de la part de l'ambassadeur, depuis qu'il présenta ses lettres de créance au président Coolidge en 1927.

Tous les matins, peu importe l'heure à laquelle il s'est mis au lit, M. Claudel se lève à six heures et demie. Il passe une heure en exercices spirituels avant d'assister à la messe. Après cela, il retourne à l'ambassade et fait des lectures pieuses jusqu'à 9 heures.

M. Claudel est un poète, un philosophe et un homme d'Etat. Il est père de cinq enfants, mais il vous dira en souriant que sur les cinq un seul est réellement Français, les quatre autres étant nés en Chine, au Japon, en Suisse et en Allemagne respectivement.

Des allocations à 1,476,000 personnes en Grande-Bretagne

LONDRES, 22. P.C. — Il y a encore 1,476,000 personnes en Grande-Bretagne qui reçoivent des allocations du ministère des Pensions, a déclaré hier en Chambre des Communes l'hon. F. O. Roberts, le ministre. Le rapport est celui de l'année financière écoulée. Les personnes qui reçoivent des pensions sont réparties comme suit: 24,500 officiers, 1,050 gardes-malades, 477,000 hommes, 142,000 veuves, 342,000 enfants et 487,000 parents et autres dépendants. Au cours de l'année, le nombre a été réduit de 96,500, un certain nombre d'enfants ayant atteint la limite d'âge des pensions et plusieurs veuves étant mortes ou s'étant remariées.

Les dépenses du ministère durant l'année ont été de $250,000,000, soit une diminution de $15,000,000 sur l'an dernier. Trente mille bénéficiaires demeurent outre-mer.

Mgr SINNOTT A 53 ANS

WINNIPEG, 22. — S. G. Mgr A. A. Sinnott, archevêque de Winnipeg, fête aujourd'hui le 53e anniversaire de sa naissance.

LE CARINAL CHARLES PEROSI EST DÉCÉDÉ

CITE VATICANE, 22.— (P.A.) Le cardinal Charles Perosi, secrétaire de la Consistoriale, est mort aujourd'hui, à l'âge de soixante et un ans d'une infection du sang. Le nombre des cardinaux italiens est actuellement de vingt-huit et celui des étrangers de trente-trois.

Le cardinal a subi une opération. Le professeur Vastianelli, qui la pratiqua, croyait que cela apporterait une amélioration dans l'état du malade, qui eut ensuite une rechute. Il y a deux ans, le cardinal se fit amputer un pied, afin de lutter contre l'affection.

BRIAND CHEF DE LA DÉLÉGATION EN ANGLETERRE

Cette nomination est bien accueillie des délégations des autres pays.—Il est possible que le premier ministre Chautemps l'accompagne à Londres. — Il y maintiendrait la politique de Tardieu.

ALBERT SARRAUT

PORIS, 22., (P. A.)— Dans certains milieux politiques, on s'attend aujourd'hui à une mitigation de la politique française à la conférence de Londres, à la suite du changement de gouvernement. Si le premier ministre Chautemps obtient une majorité en chambre des députés mardi, quand il fera sa déclaration ministérielle, elle sera si mince, dit-on, que Chautemps devra s'en tenir strictement à la politique de la gauche ou courir le risque de défections presque certaines. D'un autre côté, la droit s'alignera presque en bloc, et, avec Tardieu en tête, le nouveau gouvernement sera peut-être renversé immédiatement.

Il est possible que Chautemps accompagne Briand et Sarraut à Londres, mardi soir. M. Sarraut assiste à la conférence de Washington, et il est un ferme défenseur des droits français. On dit que Tardieu négocie par concessions.

On prête à Chautemps l'intention de maintenir la politique de Tardieu à Londres, et il est possible qu'il puisse adopter une formule qui satisferait le groupe d'extrême gauche, ou les socialistes.

Il devra aussi s'occuper des mêmes problèmes de budget, de réductions de taxes et autres. En offrant leur appui, les socialistes ont mis comme condition que le programme du cabinet devait être satisfaisant, sans donner plus de détails.

BRIAND EN TETE

LONDRES, 22.— On a fait bon accueil hier, dans les milieux de la conférence, à la nouvelle qu'Aristide Briand serait chef de la délégation française à la conférence de Londres, à la suite du changement de gouvernement. Si le premier ministre Chautemps obtient une majorité en chambre des députés mardi, quand il fera sa déclaration ministérielle, elle sera si mince, dit-on, que Chautemps devra s'en tenir strictement à la politique de la gauche ou courir le risque de défections presque certaines. D'un autre côté, la droit s'alignera presque en bloc, et, avec Tardieu en tête, le nouveau gouvernement sera peut-être renversé immédiatement.

Il est possible que Chautemps accompagne Briand et Sarraut à Londres, mardi soir. M. Sarraut assiste à la conférence de Washington, et il est un ferme défenseur des droits français. On dit que Tardieu négocie par concessions.

On prête à Chautemps l'intention de maintenir la politique de Tardieu à Londres, et il est possible qu'il puisse adopter une formule qui satisferait le groupe d'extrême gauche, ou les socialistes.

Il devra aussi s'occuper des mêmes problèmes de budget, de réductions de taxes et autres. En offrant leur appui, les socialistes ont mis comme condition que le programme du cabinet devait être satisfaisant, sans donner plus de détails.

Solloway-Mills fermeront sous peu 5 bureaux

MONCTON, N.B., 22. P.C. — Solloway-Mills et Cie, Ltée, courtiers, qui font le commerce des mines sur une grande échelle, fermeront six succursales à la fin du mois dans les provinces maritimes et une à St-Jean, Terre-Neuve, a annoncé hier J. A. Alair, gérant du burea ude Moncton.

Les bureaux qui seront fermés sont ceux de Moncton, Fredericton, Edmonton, N.B., New Glasgow et Sydney, N.E.; Charlottetown, I.P.E., et St-Jean, Terre-Neuve.

La compagnie continuera à fonctionner à Halifax et St-Jean.

Aucun appel n'a été interjeté hier

TORONTO, Ont., 22. P.C. — Aucun appel n'a été interjeté à Osgoode Hall hier de la décision du juge McEvoy qui a rejeté avant-hier la procuration du général Victor Williams, commissaire de la gendarmerie provinciale, au nom du ministère du procureur général, ordonnant la saisie de tous les livres et documents de Solloway-Mills, Cie, Ltée. On s'attendait à ce que l'appel soit porté en première cour de division hier.

PRÉPARATIFS DU CONGRÈS DE CARTHAGE

Dans tous les pays on fait de grands préparatifs pour ce congrès eucharistique, qui se tiendra du sept au onze mai. — Le Souverain Pontife s'y intéresse beaucoup.

UN 15e CENTENAIRE

CITE VATICANE, 22. (P.A.)—On fait de grands préparatifs pour le congrès eucharistique de Carthage, Afrique, qui se tiendra du sept au onze mai. Des dizaines de mille pèlerins y prendront part. Dans chaque pays, on forme des comités nationaux, mais chacun a les yeux sur la Cité Vaticane, attendant que le Pape nomme son délégué papal. Ce sera sans doute un Français, puisque Carthage est située en territoire français. Il y a un choix à faire sur sept cardinaux.

Le Saint-Père prend un intérêt personnel à ce congrès. Il se prépare en même temps à célébrer le quinze centième anniversaire de la mort de saint Augustin, évêque d'Hippone, mort en l'an 430. Un pèlerinage sera organisé de Carthage et Tunis à Bone pour fêter cet anniversaire.

Le congrès de Carthage fait pendant aux efforts du Vatican pour rétablir Carthage dans la splendeur qu'elle occupait autrefois dans l'histoire de l'Eglise.

MORT À VERNER, ONT., DE L'ABBÉ P. M. ROUSSELLE

LE DEFUNT FUT PENDANT DIX ANS MEMBRE DU BUREAU DE COLONISATION CANADIEN DE LA REGION DE NIPISSING L'INHUMATION A LIEU A QUEBEC.

NORTH BAY, 22.— M. l'abbé P. Rousselle, qui était depuis dix ans membre du bureau de colonisation du Canada dans la région de Nipissing, est décédé jeudi après-midi à Verner à l'âge de 58 ans. Ordonné prêtre en 1902 il fit du ministère à Sellwood, Fargo, Dakota-nord, dans les diocèses de London et Sault Ste-Marie, à Coniston, Osseo, Elk Lake et Temagami. Il était bien connu comme organisateur des pèlerinages à Ste-Anne-de-Beaupré.

Le corps a été transporté jeudi soir dans l'église de Verner et une messe de requiem a été chantée hier matin. A quatre heures hier après midi ont eu lieu les funérailles, présidées par Mgr J. A. Lécuyer, de Sturgeon Falls. Le corps a été expédié hier soir à Québec, pour y être inhumé. L'abbé R. Racette, curé de Verner accompagne les restes mortels.

Parmi les prêtres présents aux funérailles, on remarquait: MM. les abbés L. P. Therriault, Cache Bay; L. Bourassa, Lavigne; J. H. Bruneault, A. Baker, Warren; S. Charpentier, St-Charles.

FEU A. LAROCQUE

Spécial au "Droit"

ALFRED, Ont., 22.— M. Adélard Larocque, époux de Délisca Léger est décédé à 3 h. 30 ce matin après une longue maladie. Il était âgé de 51 ans.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 10 heures en l'église d'Alfred.

A la famille en deuil le "Droit" présente sa sincère sympathie.

Funérailles de la Rvde S. St-Basile

Le service funèbre de la R. S. St-Basile, des Soeurs Grises de la Croix, décédée le 20 février à la maison-mère de sa communauté à Ottawa, a eu lieu ce matin à 6 h. 15, dans la chapelle de la maison-mère, rue Water.

M. l'abbé Paul Caron, vicaire à Embrun et neveu de la religieuse défunte a officié, assisté des RR. PP. Nilles, O.M.I., et Beaupré, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. Assistait au choeur M. l'abé D. Trudeau.

Tout le personnel de la maison-mère était présent, on remarquait en plus parmi les parents de la défunte MM. Honoré Charlebois, de Hull, frère; ses neveux, le Dr Albert Charlebois, Wilfrid Charlebois, d'Ottawa, Ephrem Charlebois de Montebello ses nièces, Mlles Albina Aubry, RR. SS. Grises Marie-André, St-Vincent-Ferrier, Mme Basile Charlebois.

L'inhumation se fera cet après-midi, au cimetière Notre-Dame. Le convoi funèbre partira de l'angle des rues Sussex et Water à 2 heures

La Librairie du "Droit"

AUX INSTITUTEURS ET AUX INSTITUTRICES.

TOUTEY et F. FICHAUX: Cours méthodique de dictées. (Cours élémentaire et cours moyen.)

Celui qui enseigne sait de quelle importance est la dictée. La langue maternelle, comme les autres langues, s'apprend par imitation surtout. C'est l'oeuvre de la2dictée. Beaucoup de nos enfants, qui viennent de milieux moins instruits, ont toute la misère du monde à s'exprimer. Comment les y habituer? Par la dictée. La dictée meuble l'esprit de l'enfant de mots nouveaux, de phrases correctes et d'idées justes. A cette fin, la dictée l'emporte sur la lecture, parce qu'elle laisse des traces moins fugitives dans l'esprit des élèves. Les textes de ces livres ont été choisis avec le plus grand soin. C'est un magnifique instrument de travail que tout instituteur ou toute institutrice devrait avoir sur sa table.

Le cours élémentaire: au comptoir, 65 sous; par la poste, 70 sous.

Le cours moyen: au comptoir, 75 sous; par la poste, 82 sous.

* * *

L'AUXILIAIRE DU CATECHISME. Une des difficultés de l'enseignement du catéchisme, c'est le vocabulaire. Il y a des mots abstraits que l'on ne peut pas ne pas employer. Comment les faire comprendre aux enfants? Ce livre, relié en toile, sera fort utile.

Au comptoir, 75 sous; par la poste 80 sous.

* * *

CATECHISME DE LA DOCTRINE CHRETIENNE.

Ce livre a été publié par ordre de S.-S. le Pape Pie X. C'est le texte du catéchisme préparé pour le diocèse de Rome, sous forme de courtes questions et de réponses brèves.

Au comptoir, 10 sous; par poste, 15 sous.

* * *

CATECHISME EN HISTOIRE. ..

Ce livre s'adresse spécialement aux enfants. C'est un utile complément du catéchisme régulier. Entre les mains d'un catéchiste intelligent, il deviendra pour les classes de catéchisme, une source d'intérêt.

Au comptoir, 35 sous; par poste, 40 sous.

* * *

L'ABBE GRANDCLAUDE: Catéchisme sur l'infaillibilité.

Au comptoir, 15 sous; par la poste, 18 sous.

P. BOUMARD: Formation de l'enfant par le catéchisme. 2 volumes.

Ces livres s'adressent à tous ceux qui travaillent à la formation religieuse de l'enfant. Dans le premier volume, une mère chrétienne trouvera des avis et des instructions pour former ses tout-petits; ceux qui ont à enseigner cette matière apprendront ce que c'est que l'oeuvre du catéchisme: le petit catéchisme, le catéchisme de communion solennelle et le catéchisme de persévérance. Le second volume comprend des tableaux synoptiques ou des plans d'instructions pour chacun de ces catéchismes.

Au comptoir, les 2 volumes, $1.25; par la poste, $1.35.

L'ABBE J. MOTTE: Le Trésor des catéchistes volontaires. 3 volumes.

Pour rendre son enseignement intéressant, le catéchiste a besoin d'histoires. Quel temps ne faut-il pas pour recueillir ces histoires? Si vous aviez des volumes qui vous présenteraient le travail tout fait, vous en seriez fort aises. Eh bien, voici les trois volumes de l'abbé Motte. Ce sont des recueils de traits se rapportant à tous les chapitres du catéchisme avec table analytique et table alphabétique des noms propres. Le premier volume se rapporte au symbole, c'est-à-dire à la partie dogmatique; le second se rapporte aux commandements c'est-à-dire à la morale; le troisième se rapporte à la prière et aux sacrements, c'est-à-dire aux moyens de sanctification.

Au comptoir, les 3 volumes, $1.20; par poste, $1.35.

R. P. ED. LASFARGUES: Explication littérale et sommaire du catéchisme de Québec, Montréal et Ottawa.

Au comptoir, 35 sous; par la poste, 39 sous.

L'ABBE P. POEY: Explication littérale et pratique du catéchisme catholique. 3 volumes.

Livres à l'usage des catéchistes. Ils traitent des devoirs, des vérités et des moyens de salut.

Au comptoir, les 3 volumes, $1.05; par la poste, $1.20.

L'ABBE P. POEY: Précis d'instruction religieuse.

Résumé de l'histoire sainte, de la vie de N.-S. et de l'histoire de l'Eglise à l'usage des catéchistes ecclésiastiques et laïques.

Au comptoir, 35 sous; par poste, 40 sous.

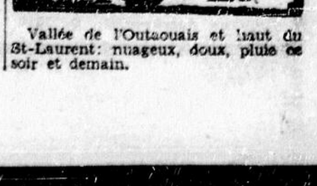
CHANOINE N. DELSOR: Recueil d'exemples.

Volume de plus de 500 pages, fourmillant d'histoires, pouvant servir à illustrer le catéchisme ou à nourrir sa prédication.

Au comptoir, $1.25; par la poste, $1.45.

ADRESSE POSTALE: La Librairie du "Droit", case postale 554, Ottawa, Ontario.

ADRESSE LOCALE: No 370 rue Dalhousie, Ottawa. Tel. Rideau 516.



Vallée de l'Outaouais et haut du St-Laurent: nuageux, doux, pluie ce soir et demain.

Carnet Mondain

Près de douze cents personnes assistaient hier soir à la réception officielle de Leurs Excellences le Gouverneur Général et la Vicomtesse Willingdon au Sénat. Leurs Excellences précédées d'une garde d'honneur firent leur entrée au Sénat à neuf heures et se dirigèrent lentement vers le trône où elles prirent place. Son Excellence Lady Willingdon était vêtue d'une robe de drap argent et or cloutée de brillants, avec traine de cour de lamé argent, doublée de velours jaune pâle, que portaient deux jeunes pages, Andrew McNaughton, fils du major-général et de madame A. G. L. McMaughton et Michael MacBrien, fils du major-général et de madame J. H. MacBrien. Son Excellence avait aussi une parure de diamants et ses décorations de Dame de l'Empire Britannique et de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Ses cheveux étaient ornés d'une tiare de diamants. La présentation des invités fut faite par M. E. C. Mieville, secrétaire de Son Excellence, le gouverneur général.

Mme Humphry Snow: robe de satin rose cendrée, de ligne allongée.

Mme E. C. Mieville: robe de satin et de chiffon blanc, traine de tissu argent.

Mme H. Willis O'Connor: robe de satin bleu azur, drapée avec traine.

Mlle Helen MacKenzie, nièce du lieutenant gouverneur de la Colombie Anglaise: robe de chiffon blanc et de tissu argent.

Mme Ernest Lapointe: modèle français vert brindille, dont la traîne était doublée de georgette de même ton.

Mme Charles Stewart: robe de velours améthyste, rehaussée de pierres du Rhin et perles argent; traine de drap argent.

Mme W. R. Motherwell: modèle Paton de laine transparent or, cerise et rose, traine de chiffon cerise et de tissu or.

Mme J. H. King: robe de georgette bleu français, brodée de perles et de séquins, traine de cour, éventail d'autruche bleu.

Mme Lucien Cannon: robe de chiffon blanc à traine de lamé argent.

Mme P. J. Veniot: robe française en satin noir avec traine de cour, collier de perles et diamants.

Mme T. A. Crerar: robe de velours transparent vert olive avec traine de drap argent.

Mme Peter Heenan: robe de crêpe orchidée avec traine de cour de drap argent éventail d'autruche de même ton.

Mme Hewitt Bostock: robe de velours et brocart châtaigne avec traine.

Mme Rodolphe Lemieux: robe de velours panne orchidée, rehaussée de brillants avec traine de cour, doublée de drap argent.

Mme Thibaudeau Rinfret: modèle Gardenia de Callot, en crêpe satin pensée avec traine de lamé argent et pensée.

Mme Georges Gonthier: robe de chiffon corail avec traine brodée de brillants.

Mme E. R. E. Chevrier: robe de georgette american beauty de ligne inégale, garniture de strass.

Parmi l'assistance on remarquait: L'hon. W. L. Mackenzie King, le Haut-Commissaire de la Grande Bretagne et lady Clarke, l'hon. Jean Knight, l'hon. sénateur R. Dandurand, l'hon. M. et Mme Jules Tessier, l'hon. M. et Mme C. J. Doherty et Mlle E. Doherty, de Montréal, M. Georges Gonthier et Mlle Gonthier, Mlle F. Surveyer, de Montréal, M. et Mme E. J. Lemaire, M. et Mme Arthur Beauchesne, l'hon. Dr et Mme H. S. Béland, M. et Mme Louis Côté, M. et Mme Jules Castonguay, M. et Mme T. D. Richard, M. Jean Richard, Mlle M. Maloney, M. et Mme J.-E. Tremblay, M. et Mme H.-E. Lavigueur, M. et Mme H. Deslauriers, Mlle Deslauriers, M. et Mme L.-P. Cliche, Mlles Brûlé, M. et Mme Gerald Bate, M. et Mme Pierre F. Casgrain, l'hon. juge et Mme L.-A. Cannon, l'hon. juge Thibaudeau-Rinfret, Mlle L. Rinfret, M. et Mme Alexis Demers, l'hon. juge Demers et Mlle J. Demers, l'hon. et Mme R. J. Manion, M. Ligori Lacombe, Mme Euclide Léger, Mme J. Fortier, de Ste-Scholastique, le major et Mme Oscar Boulanger, Mme Jos. Byrne, de Québec, M. et Mme F. W. Perras, M. et Mme Armand Grenier, Mlle M. Grenier, Mlle P. Brassrad, de Montréal, M. et Mme Philippe Picard, M. et Mme A. J. Major, Mlle M. Archambault, Mlle L. Olivier, Mlle M. Bourque, Mlle Annette Lapointe, Son Honneur le maire Plant et Mme F. Plant, l'hon. sénateur C. Wilson et M. Norman Wilson, Sir George et lady Perley, Mlle Elisabeth Roy, de Paris, Mlle Odette Lapointe, l'hon. et Mme H. H. Horsey, Mlle Horsey, M. et Mme G. J. Desbarats, M. et Mme Marc Lavoie, le major et Mme B. Grouard, Mlle Désirée Girouard, M. et Mme G. Brault, M. et Mme M. Olivier, le major et Mme L. Normandin, M. J. F. Fafard, Mme E. Fafard Gourdeau, de Québec, M. et Mme E. L. Beaubien, Mme E. B. Devlin, Mlle Mary Devlin, débutante, M. et Mme C. A. Séguin, l'hon. juge et Mme Arthur Trahan, de Nicolet, M. et Mme J. R. Lafond, Mlles Lafond, M. M.-J. Maloney, Mlles Maloney, M. et Mme Thomas Vien, M. et Mme Chs Plaxton, M. et Mme Robert Blais, le Dr A.-L. Richard, Mlle J. de Montigny, M. et Mme Lionel de Bellefeuille, Mlles Sénécal, M. et Mme Gordon Edwards, M. et Mme Eusèbe Roberge, Mlle M. Roberge, M. et Mme W. A. Riddell, Mlle Alice Nolin, de Montréal, Mlle Camille Bernard, de Montréal, le colonel et Mme J. T. E. Gagnon, l'hon. M. et Mme Robert Forke, Mlle Marjorie Forke, l'hon. juge et Mme Lamont, Mlle Lamont, l'hon. M. et Mme Hugh Guthrie, Mlle Helen Guthrie, M. E. O. Bertrand, Mlle Jeanne Bertrand, M. et Mme C. H. Carbonneau, Mme Charles-Antoine Caron, de l'Islet, Qué., Mlle T. Délisle, M. et Mme J. T. Bell, M. Paul Ouimet, Mlle Ouimet, Mlle M. Prendergast, M. et Mme E. Dexter, l'hon. sénateur et Mlle Belcourt, l'hon. juge et Mme H. A. Fortier, Mme Madge MacBeth, M. et Mme Clément Robitaille, de Montréal, M. P. A. Séguin, Mlles Rolande et Jeannette Séguin, Mlle Gertrude Ethier, M. J.-E.-A. Dubuc et Mlles Dubuc, Mlle Isabel Armstrong, Mlle Jeanne Lefebvre, Mlle M. R. Paquette, de Montréal, M. J. A. Bradette, M. et Mme John Lynch, Mlle A. Lefebvre, M. et Mme T. S. Thomas, Mlle E. Guérin, Mme F. Brisson, Mlle M.-L. Dumont.

• • •

Son Excellence le gouverneur-général assistait hier au déjeuner donné par M. E. C. Mieville au Château-Laurier en l'honneur des Aides-de-Camp honoraires du gouverneur-général.

• • •

Madame Humphry Snow a reçu à déjeûner hier à Rideau Cottage en l'honneur de lady Willingdon.

• • •

Le majo ret madame J. D. Lavergne annoncent les fiançailles de leur fille Anne-Marie, à M. Aimé Poitras, fils de M. J. Poitras décédé et de madame Poitras.

• • •

Mademoiselle Germaine Roquet recevait ces jours derniers à un bridge de quatre tables, en l'honneur de mademoiselle Gertrude Baulne, de Montréal.

• • •

Madame D. Danis et mademoiselle Primeau, de Cornwall, ont passé quelques jours chez M. et madame R. Matte, de Rockcliffe Way, Lindenlea.

• • •

La réception annuelle de l'Union Nationale Fançaise d'Ottawa, sous le patronage de Son Excellence M. Jean Knight, ministre de France, aura lieu mardi sior le 25 février au Château-Laurier.

• • •

Mme Hector Charette, de Rockcliffe, recevait ces jours derniers à un diner de dix couverts. La table était ornée de fleurs printanières et de fantaisies de la Saint-Valentin.

• • •

Madame L.-P. Desrosiers recevait hier à l'heure du thé. Les salons et la table de thé étaient ornés de jonquilles et de tulipes. Madame Noël Chassé et mademoiselle Jeanne Turcot ont servi le thé, aidées de mesdemoiselles Marie et Esther Dubuc, Gabrielle Sénécal et Paulette Fortier.

• • •

M. et Mme C.-A. Séguin sont partis pour St-Jérôme où ils assisteront aux funérailles, de Mme Bruno Nantel, mère de Mme Séguin.

• • •

Avis.—Toutes nouvelles concernant le Carnet Mondain, pourront se communiquer par téléphone, le soir de 7 à 8 heures, à R. 2154 ou par écrit à Case Postale, 554, Le Droit, Ottawa, Ont.

EUCHRE ORGANISÉ PAR LES LIBÉRAUX

L'exécutif des Libéraux Associés s'est réuni hier soir. Le docteur R. H. Parents présidait. Il a été décidé d'organiser une partie de cartes pour le vendredi, 28 février aux quartiers généraux des libéraux, au numéro 337 rue Wellington. Plusieurs orateurs de marque ont promis d'adresser la parole à cette occasion.

L'organisation de cet événement a été confié à MM. D. Epstein, T. O'Neill, G. Saunders, N. G. Gray, E. P. McGrath, J. A. McDonald, W. H. McGillivray, W. H. McCarthy, E. J. Gorman, et F. W. Moeser.

Rhumes de Poitrine Cèdent devant ce traitement



Frictionnez Vicks; mettez-en sur la langue, laissez fondre lentement.

VICKS VAPORUB

Pour Tout Refroidissement

Le plus grand obstacle à la beauté

LES POILS SUPERFLUS

TOUTES les femmes tiennent à paraître belles. Et vous, aimables lectrices, êtes-vous satisfaites de votre apparence? Avez-vous une peau blanche, lisse et satinée ou une peau enlaidie par d'affreux poils superflus? Les hommes n'aiment pas que le sexe faible soit velu. Les cosmétiques dispendieux ne font que dissimuler le mal temporairement, et les poils reviennent plus denses que jamais.



Institut Dermique

Chambres 201-202, Edifice Holbrook.

104, rue Sparks—Tél: Q. 7814

Jolie Brochure Gratis

Nom.....

Adresse.....

Mme Z. LANTHIER RENVERSÉE PAR UN AUTO HIER SOIR

ELLE SE FAIT FRACTURER UN POIGNET ET SUBIT D'AUTRES BLESSURES PENIBLES. L'ACCIDENT EST SURVENU SUR L'AVENUE LAURIER.

Mme Zéphirine Lanthier, 598 avenue King Edward, a été péniblement blessée par un automobile sur l'avenue Laurier hier soir. Elle a été renversée sur le pavé et réduite à l'état de demi-conscience. Elle a été transportée d'urgence à l'hôpital Civique par les ambulanciers Gauthier. Elle reçut une fracture du poignet gauche et plusieurs autres contusions.

L'automobile était conduit par Frank Mackey, 73 avenue Renfrew. En voulant éviter Mme Lanthier, le chauffeur frappa aussi Frank McGinley, domicilié à l'Union Mission. McGinley s'en tira sans blessure.

L'ACCIDENT

Suivant le rapport fait à la police, Mackey conduisait son auto vers l'ouest sur l'avenue Laurier. A un endroit sombre, près de l'intersection de l'avenue King Edward, il vit une femme traverser la rue à quelques pieds en avant de son automobile. Il lui sembla qu'elle allait arrêter et retourner sur ses pas. Elle continua cependant sa route. Il donna un tour de volant et alla virer sur le trottoir. Une garde-boue de la machine renversa toutefois Mme Lanthier et la blessa péniblement.

Mme Lanthier a été conduite aux bureaux du docteur Robert Law où elle reçut les premiers soins, et ensuite à l'hôpital municipal par les ambulanciers Gauthier.

Mme Lanthier ne portait sur elle aucune marque d'identification, et ce n'est qu'à l'hôpital qu'on put découvrir son nom et son adresse. La police et la famille Lanthier ont été avertis.

Les autorités de l'hôpital nous apprennent ce matin que l'état de la blessée s'est beaucoup amélioré aujourd'hui.

TRIBUNE LIBRE

Sous cette rubrique, nous ne publions que les lettres qui nous parviennent porteuses d'une véritable signature et de l'adresse du correspondant. Nous laissons à nos correspondants la responsabilité de leurs écrits.

SUGGESTIONS CONCERNANT OTTAWA-EST
(Maintenant Riverdale)

Ottawa, 21 février, 1930.

Au Rédacteur,
Monsieur,

"Après des années de pourparlers, de requêtes et de publicité favorable de la part des trois journaux locaux, le quartier Capital a été finalement divisé en deux sections par les autorités de l'hôtel de ville, et, plus tard, le gouvernement ontarien a sanctionné la division.

"De nouvelles limites ont été tracées et acceptées par tous les intéressés. Le côté ouest du canal Rideau a gardé son vieux nom de "quartier Capital"; le côté est, joint à Ottawa-sud, a reçu le nom de "Riverdale" qui lui sied bien à cause de sa position géographique. Mais, peut-on se demander, quel est la cause du délai que l'on apporte à faire les changements nécessaires à l'hôtel de ville, au bureau de poste, sur les tramways, etc. En un mot, pourquoi ne pas se hâter de changer le nom d'Ottawa-est, étant donné que la plus grande partie de la population ignore le fait qu'Ottawa-est n'est plus un faubourg, mais qu'il a été annexé à la ville il y a environ trente ans.

"Les vieux résidants affirment que depuis vingt ans cette partie de la ville a été injustement traitée (ceci, heureusement, exonère de blâme l'administration actuelle à l'hôtel de ville); ses habitants de bon tempérament se sont humblement soumis aux adversités, aux dépotoirs, aux fumées, aux amas de sable, aux mauvaises rues, au manque de protection de la gendarmerie et des pompiers, toutes causes qui naturellement ont porté les débiteurs sur hypothèque à engager leur argent ailleurs. Ceci a eu pour effet de paralyser tout genre d'initiative depuis vingt ans. Mais, quelle transformation s'est produite depuis quelques années! De toutes les nuisances et inconvénients mentionnés plus haut, aucun ne subsiste, et Riverdale, en général est maintenant très attrayant, étant placé entre le canal Rideau et la rivière Rideau où les plus belles habitations ont été construites récemment. Le service actuel des tramways est l'un des meilleurs en ville (on atteint le bureau de poste en 10 minutes) et sera probablement étendu directement à la rue Bank sous peu.

Le ministère des Chemins de fer et Canaux est actuellement à terminer la construction d'un mur de ciment qui coûtera un quart de million de dollars sur le côté est du canal Rideau, entre les ponts de l'avenue Pretoria et de la rue Bank.

En plus du magnifique Scolasticat des Oblats qui s'élève depuis longtemps à Ottawa, il y a maintenant le beau collège des Oblats de langue anglaise sur Echo Drive, dont on commence maintenant à construire la partie centrale au coût de $350,000. Les vieilles remises à chaloupes sont à la veille de disparaître au printemps afin de faire place—le dirons-nous?—au driveway, sur Echo Drive, entre les ponts de Pretoria et de Bank. Après Rockcliffe, ce driveway, une fois terminé et enjolivé d'arbres, de fleurs, etc., devrait être l'un des plus attrayants d'Ottawa. Le site en face du terrain de l'exposition vers la rue Bank ne le cède à aucun en ville et la commission du district fédéral peut en faire un chef-d'oeuvre; ceci donnerait satisfaction à la population toute entière et aiderait également à diminuer l'intense circulation des autos de l'autre côté du canal.

"Une autre suggestion est de nommer la salle municipale actuelle, que possède la corporation, "Salle Riverdale". Celle-ci devrait être réparée et renovée à l'intérieur et l'extérieur parce qu'elle en a grandement besoin; une terrasse avec arbrisseaux, fleurs et arbres devrait orner ses entours et les femmes et hommes de Riverdale en seraient fiers et verraient à son maintien. Ses entours devraient être ceux de l'hôtel de ville en miniature.

"Ce qui précède étant écrit dans l'intérêt public, il est à espérer que vous prêterez main-forte pour que les suggestions soient exécutées en 1930.

Bien à vous,
"L'Association Municipale Canadienne-Française d'Ottawa-Est."

Un anniversaire

MONTREAL. — S. G. Mgr Georges Gauthier fêtait vendredi le septième anniversaire de sa nomination comme archevêque titulaire de Tarona et co-adjuteur "cun futurs successionne" de S. G. Mgr l'archevêque de Montréal.

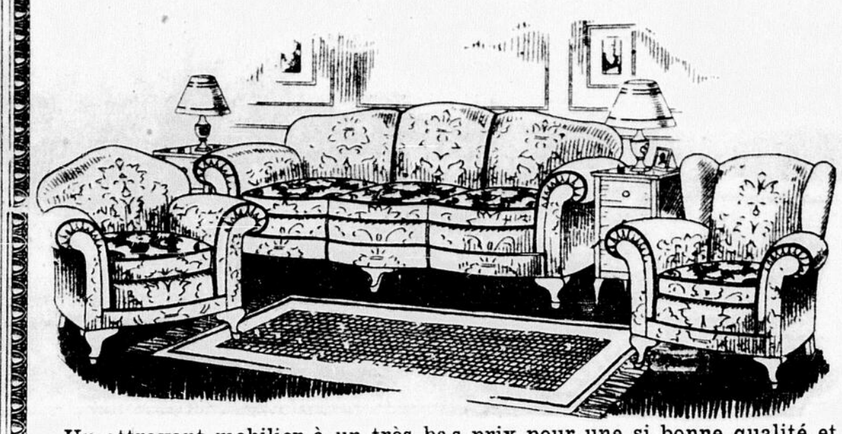
NOUVELLES du MAGASIN BRYSON-GRAHAM

Emmagasinage et Assurance Gratis de tout meuble acheté durant cette vente et pour livraison plus tard.

La Vente de Meubles

Semi-Annuelle

Continue de battre son plein avec un splendide assortiment de meubles de qualité à des prix des plus appréciables.



Un attrayant mobilier à un très bas prix pour une si bonne qualité et un modèle si fascinant

Mobilier Chesterfield de 3 morceaux à l'épreuve des mites

Un gros modèle à devant serpentant, recouvert de mohair taupe et muni de coussins réversivles à ressorts Marshall couverts en frieze. Régulier $195.00. Prix de Vente Semi-Annuelle $135.00

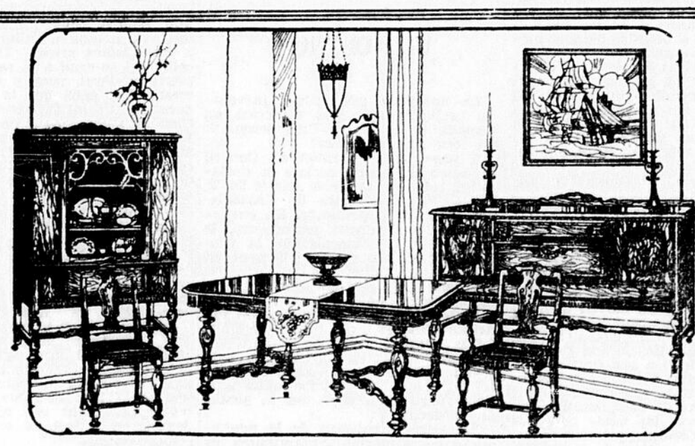


Mobilier Lit Chesterfield Kroehler

de 3 morceaux. Régulier $215.00. Pour

(Matelas compris avec cette offre spéciale) $169.50

Couvert de mohair taupe ou bleue, et muni de coussins réversibles à ressorts couverts en frieze. Un attrayant mobilier pour le vivoir. Le Chesterfield peut être transformé en lit confortable lorsque l'on a besoin d'un supplémentaire. Régulier $215. Prix de Vente Semi-Annuelle . . . . . .



Une Appréciable Aubaine en un

Mobilier de Salle à Manger de Noyer

C'est un mobilier échantillon, se composant de neuf morceaux, d'un gros buffet, d'une vitrine à vaisselle, d'une table d'extension et d'une série de chaises à dîner à sièges en véritable cuir. Régulier $215.00. Prix de Vente Semi-Annuelle $149.50



Mobiliers de Fibre de 6 morc. finis laques

Prix de Vente Semi-Annuelle, $42.50 Régulier $62.50

Mobiliers en fibre joliment construits, se composant d'une Causeuse, d'un Fauteuil, d'une Berceuse, d'un Porte-fougère, d'une Table de centre et d'une Table d'extrémité, en un attrayant fini de diverses teintes laqu-es. Les tables de centre sont de forme oblongue et les causeuses et les chaises sont bien capitonnées en un choix de couvertures en fascinantes dispositions.



Grandes Aubaines en Lits Complets de Qualité

Lit Complet de Première Qualité

Coté à un Très Bas Prix

Prix de Vente Semi-Annuelle, $33.75 Régulier $49.50.

Ce lit complet se compose d'un lit d'acier trois-quarts à panneaux, d'un matelas de feutre pur, et d'un sommier à câbles rigides avec une garantie de 25 ans. Dimensions 4 pds 6 pcs 4 pds et 3 pds 3 pouces. Une extraordinaire aubaine.

Lit Complet de Simmons

Lit tubulaire d'acier fini noyer avec piliers continus de 2 pcs, sommier à spirales trempées à l'huile et un bon matelas de coton avec bord roulé. Toutes les dimensions, 4 pds 6 pcs, 4 pds et 3 pds 3 pcs. Prix de Vente Semi-Annuelle

$13.95

Une Autre Grande Aubaine!

Lit Complet

Attrayant lit d'acier fini noyer avec piliers continus de 2 pcs et décoré avec panneau canné au centre; sommier à spirales trempées à l'huile et un matelas de coton fini avec bord roulé. Toutes les dimensions, 4 pds 6 pcs, 4 pds et 3 pds 3 pcs. Prix de Vente Semi-Annuelle,

$16.95

Profitez de notre

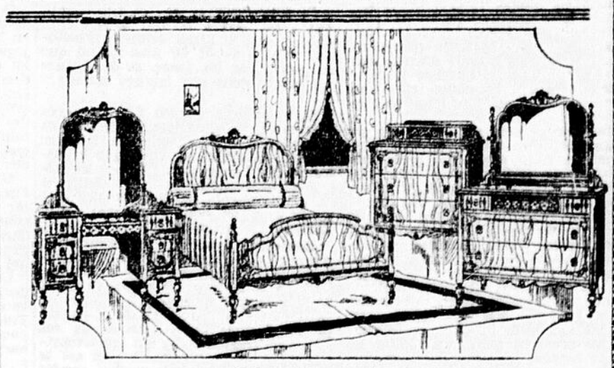
Mode du Club des Amateurs de Foyer

Si vous désirez payer suivant vos revenus.

Payer Un-Dixième Maintenant

Solde en Dix Paiements Mensuels Egaux. Pas d'Intérêt.

Tous les meubles et garnitures de maison aux montants de $25 et plus peuvent être achetés suivant ce mode.



Un attrayant

Mobilier de Chambre à Coucher

de 5 morceaux en Véritable Noyer

Se composant d'un gros bureau de toilette, d'un coffre, d'une table-coiffeuse, d'un lit et d'un banc. Bien construit et joliment fini de façon antique. Une véritable aubaine. Régulier $185. Prix de Vente Semi-Annuelle $129.50

Bureaux de Toilette Dépareillés en Véritable Noyer

Fini antique. Munis de miroirs glace anglaise de la meilleure qualité. Régulier $57.50. Prix de Vente Semi-Annuelle, $42.50



Tables Vanité et Tables-Coiffeuses Françaises Dépareillées

Toutes à de gros rabais.

Tables vanité et tables-coiffeuses françaises d'une construction solide et fascinante, divers finis de noyer. Prix de Vente Semi-Annuelle. Aux prix de $24.75 à $39.50

NOTRE SOIXANTIEME ANNEE

Bryson-Graham Limitée

Angle des rues Sparks et O'Connor.

Héritiers de la plus haute civilisation qu'ait connue l'époque moderne, fils de la nation la plus apostolique qu'ait enfantée l'Eglise, restés dignes eux-mêmes, par notre expansion religieuse, de ces filiations augustes, tout nous invite à croire qu'un dessein de Dieu nous a placés à tous les points du continent pour constituer un peu partout des foyers d'apostolat de l'humanité.

Abbé Lionel GROULX.

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.

Fondé le 27 mars 1913.

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Ltée)

SIEGE SOCIAL: 93, RUE GEORGES

Services télégraphiques:
PRESSE ASSOCIEE ET PRESSE CANADIENNE

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS:

Quotidien

Canada	$5.00	Etats-Unis	$ 7.00
Ottawa, par poste	3.00	Union Postale	10.00

Hebdomadaire

Canada	$2.00	E.-Unis et Union Postale,	$3.00

OTTAWA, LE 22 FEVRIER 1930

CALENDRIER

DIMANCHE, 23 FEVRIER 1930 — 54e jour de l'année.
Lever du soleil 6.50 — Lever de la lune 4.34
Coucher du soleil 5.39 — Coucher de la lune S.25

QUARANTE-HEURES
Maison de Refuge, l'Orignal: 22, 23 et 24 février.
FETE DU JOUR — Sexagésime.

La basilique de Gaspé

Pour commémorer le quatrième centenaire de la découverte de Jacques Cartier. — Prise de possession du pays au nom du Christ et du Roi. — A l'emplacement de la croix de Cartier s'élèvera un temple national. — Approbation du Souverain Pontife.

Le 24 juillet 1534, Jacques Cartier dressait, sur une pointe de terre devant la baie de Gaspé, une croix en bois ornée d'un écusson fleurdelisé et prenait possession du pays au nom du Christ et du roi de France. Le Nord de l'Amérique recevait ainsi, à Gaspé, au sein d'une nature splendide, le baptême catholique et français.

Cet événement dont le quatrième centenaire arrivera bientôt ne passera pas inaperçu. Il sera marqué, comme il convient, par de grandioses cérémonies dont le programme s'élaborera et qui réuniront dans une même pensée d'admiration et de reconnaissance pour le grand découvreur parti de Saint-Malo le 20 avril 1534, non seulement les catholiques de ce continent, mais toute la population du Canada et des Etats-Unis.

Afin de garder un caractère religieux à ces fêtes, S. G. Mgr Ross, évêque de Gaspé, et l'hon. M. Rodolphe Lemieux, représentant au fédéral du comité du même nom ont conçu le magnifique projet d'élever, à l'endroit même où Jacques Cartier planta sa croix, une basilique nationale dédiée au Christ-Roi.

Ce projet vient dêtre approuvé par le Souverain Pontife. En effet, Mgr Ross recevait ces jours-ci la lettre suivante du secrétaire d'Etat de la Cité Vaticane:

Segreteria di Stato
di Sua Santita.

Dal Vaticano, le 29 janvier 1930.

S. G. Mgr François-Xavier Ross.
Evêque de Gaspé.

Monseigneur,

C'est bien de coeur que la Saint-Père approuve l'idée de commémorer par l'érection d'une basilique nationale dédiée au Christ-Roi, le quatrième centenaire de la date où la croix de Notre-Seigneur, plantée par le célèbre navigateur Jacques Cartier, marqua le début du Règne de Jésus-Christ sur ce noble pays, qui devait rester fidèle à son divin Maître avec une loyauté si pleine et une fidélité si exemplaire.

Sa Sainteté ne doute pas qu'un si beau projet, tout à fait digne de la foi des catholiques canadiens, ne rencontre au milieu d'eux la plus grande sympathie et ne devienne une heureuse réalité, dans un temps relativement court, grâce à la générosité unanime de tous ceux qui ont à coeur les intérêts de la religion et la tradition glorieuse de la Foi catholique dans leur noble patrie.

En félicitant Votre Grandeur, ainsi que les membres du Comité des Fêtes centenaires, d'une initiative, qui est en même temps une belle marque de zèle apostolique et un précieux service rendu à la vie religieuse du diocèse, Sa Sainteté envoie de grand coeur la Bénédiction Apostolique à tous ceux qui aideront dans la mesure de leurs forces l'exécution du projet et forme dès maintenant le voeu que la nouvelle église soit pour tous un nouveau foyer des plus abondantes bénédictions du Ciel.

Veuillez agréer, Monseigneur, mes voeux personnels pour le plein succès de l'entreprise, ainsi que la nouvelle assurance de mes sentiments bien dévoués en Notre-Seigneur.

(Signé) P. Card. GASPARRI.

L'humble étenlard de la Rédemption taillé dans le bois de nos forêts fera donc place à une riche basilique, à l'endroit même oûl le Canada est devenu chrétien. Le souvenir de nos nobles origines sera ainsi gravé dans la pierre et le marbre d'un temple national.

On redira, au cours des mois qui suivront, les voyages aventureux de Jacques Cartier, son courage son zèle apostolique, ses mérites de marin, de géographe et d'annaliste; on chantera la mémoire de celui qui a donné à nos baies à nos caps, à nos îles et à nos rivières des noms qui leur sont restés; on ne tarira pas d'éloges sur l'inspiration géniale de ceux qui ont conçu la pieuse et magnifique idée d'ériger à Gaspé une basilique commémorative.

Pour l'instant, citons ces paroles quasi-prophétiques que prononçait Mgr Ross, en prenant possession de son diocèse: "Quatre cents ans après Cartier, trois siècles précis après les missionnaires récollets, nous venons aussi sur cette terre sanctifiée; et le jour même où l'Eglise célèbre l'Invention de la Sainte Croix, nous entrons dans notre ville épiscopale, avec la volonté de relever la croix aux lys plantée par le découvreur..." En vérité cette croix sera relevée, et plus glorieuse que jamais!

Charles GAUTIER.

SESSION FEDERALE

L'EXPORTATION DU BLÉ

Une résolution. — Son objet. — Préférence que nous devrions avoir. — Comment y arriver.

La céréale du blé a fait verser beaucoup d'encre, depuis que les cartels de l'ouest ont pris la décision de retenir dans les entrepôts canadiens la récolte de 1929, dans l'espérance de raréfier cette marchandise, de première nécessité universelle, sur les marchés mondiaux, de créer une demande plus pressante, et par ce moyen de provoquer une hausse correspondante des prix. Le succès de cette initiative reste toujours très problématique.

Au cours de la session qui vient de commencer la même céréale laisse entrevoir des débats intéressants, et fera couler des flots d'éloquence. Une résolution vient d'être inscrite au feuilleton de la Chambre par M. Ross, M.P., de Moose-Jaw, en Saskatchewan, sur la manière d'exporter notre blé, qui provoquera sans doute les déclarations intéressantes, à cause du double objet qui la distingue: l'encouragement à donner à nos ports domestiques, et le maintien de la qualité du blé canadien quand il passe par les ports américains, pour se diriger sur l'Europe et les autres parties du monde.

Voici le souhait qu'exprime cette résolution:

Que l'exportateur de blé canadien expédié par une autre voie que par les ports canadiens, dépose au Bureau des commissaires des grains 10 sous par boisseau, soit en argent comptant, soit en signant un billet, lequel montant sera déduit lorsque le blé ainsi exporté aura été inspecté, lors du chargement dans un port américain, et trouvé conforme à l'étalon d'exportation canadien et de la classe indiqué sur le certificat final.

Comme on le voit cet impôt de dix sous le boisseau, sur le blé canadien qui passe par les ports américains, n'est que conditionnel, et il ne s'applique pas quand la marchandise garde la qualité indiquée par le certificat de départ. Ce qui signifie que tout mélange de grains américains et de grains canadiens qui ferait perdre de la qualité au produit canadien paierait une amende de dix sous le boisseau.

M. Ross laisse entendre clairement par là qu'une forte somme de nos exportations de blé canadien perd, dans les ports américains, de sa valeur. Au cours de la dernière session on s'est plaint de la même chose dans le port de Montréal, et ceux qui ont suivi les séances du comité de l'Agriculture, où s'est débattue cette affaire, se souviennent des tempêtes qui y ont eu lieu.

Tout le monde admet, les importateurs des pays européens les premiers, que le blé canadien est de bien meilleure qualité que le blé de l'ouest américain. Les exportateurs des Etats-Unis ont trouvé un expédient, convenable pour eux, d'écouler leurs marchandises: en relever la qualité générale par le mélange, avec du blé de première qualité. Et c'est depuis qu'on mélange un peu trop librement le blé américain au blé canadien. Le résultat le plus néfaste, pour nous, de ce mélange, est de donner un mauvais nom au blé canadien, qu'on ne trouve que dans un alliage qui nous fait du tort.

Le but de M. Ross est donc, en premier lieu, de prévenir pareil mélange, ce qui est très bien sans doute; ou bien d'augmenter de dix sous le boisseau, sur le marché mondial, le prix du blé mélangé, ce qui lui fermerait un très grand nombre de marchés ou en diminuerait considérablement la production, parce que peu payante.

L'autre but de la résolution de M. Ross est d'encourager l'exportation de notre blé par les ports américains. Il est certain qu'aujourd'hui nous exportons, par les ports océaniques autres que domestiques, trop de millions de boisseaux de blé annuellement. Mais si cette marchandise s'en va par une route étrangère c'est qu'elle y trouve son compte. Dans cette préférence il entre toutes sortes d'éléments d'ordre économique, qui de mille manières affectent le transport.

Si des droits de dix sous le boisseau obligent nos exportateurs à préférer les ports canadiens, ce ne sera certainement pas sans sacrifices de leur part, moindres que l'impôt en perspective, mais considérables tout de même. Ce qui veut dire que, les prix sur le marché mondial demeurant les mêmes, le producteur recevra moins pour son blé.

On sait depuis longtemps que pour arriver au but désiré par M. Ross les motifs d'ordre patriotique, d'intérêt national, sont d'un secours absolument relatif, et que l'homme se dirige invariablement là où il croit voir son gain. Pour l'amener à utiliser de préférence les ports domestiques il faudrait donc avoir recours à d'autres méthodes, et trouver la formule magique qui annulera une distance considérable, économiquement parlant, et promettra des avantages matériels réels.

Autrement, point de salut.

La résolution de M. Ross ese donc admissible dans sa partie qui veut empêcher l'étranger de dénaturer le blé canadien destiné à l'exportation; elle le devient beaucoup moins comme méthode d'encouragement en faveur de nos ports domestiques, contre la concurrenee considérable que leur font les ports océaniques américains.

Charles MICHAUD.

AU JOUR LE JOUR

Une scission naturelle.

Lorsqu'on étudie l'évolution des partis politiques de la France, en constate deux choses. Depuis cinquante ans, cette évolution se fait toujours vers les idées les plus avancées. Ainsi le parti républicain se scinda d'abord en modérés et en socialistes. Plus tard, les socialistes se divisèrent pour donner naissance aux radicaux. Les radicaux, à leur tour, enfantèrent les communistes. D'autre part on remarque que, chaque fois qu'un parti politique aux idées avancées arrive au pouvoir, il évolue vers la droite, c'est-à-dire vers les idées modérées.

Ces deux caractères de l'évolution des partis politiques de France sont-ils propres à l'évolution de tout parti politique sous le régime parlementaire? Sans l'affirmer, l'histoire du parti travailliste anglais semble le confirmer.

Le parti travailliste anglais ne vient-il pas de se diviser officiellement? L'honorable M. Ramsay MacDonald a rompu pratiquement toutes relations entre le parti travailliste et le parti travailliste indépendant, en donnant sa démission comme membre de ce dernier. La raison de cette scission, c'est que le premier évolue vers les idées modérées, cependant que le second marche de plus en plus vers les idées radicales.

Dans la dernière scission du parti conservateur anglais ne remarque-t-on point le même procédé d'évolution? Le parti de Stanley Baldwin va donner naissance à un nouveau parti aux idées plus nouvelles. C'est le parti de lord Beaverbrook.

Si ces nouveaux partis, cependant, réussissent à se constituer, ils évolueront, comme celui de M. MacDonald, lorsqu'ils occuperont le pouvoir, vers des idées plus modérées.

Il semble donc prouvé par les récents événements que le double caractère de l'évolution des partis politiques de la France soit le procédé naturel de l'évolution de tout parti politique.

L'intérêt.

Pour amener Washington à protester contre la persécution religieuse de Moscou, des efforts ont été faits au Congrès et au secrétariat d'Etat.

Washington n'a encore pris aucune décision. Dans les milieux bien informés, on dit que, Washington ne fera rien pour le moment, d'abord parce qu'il n'y a pas de relations diplomatiques officielles entre les deux pays puis parce qu'aucun intérêt américain n'est directement en jeu.

Il y a quelque temps, lorsque la guerre menaçait d'éclater entre Moscou et la Chine, il n'y avait pas de relations diplomatiques officielles entre Moscou et les Etats-Unis, et cependant, Washington, sous le couvert du pacte Briand-Kellogg, ne s'était-il pas immisé dans les affaires sino-soviétiques?

Pourquoi cette différence d'attitude? Il faut naturellement conclure, d'après les raisons que l'on donne de la non-intervention des Etats-Unis dans la politique persécutrice de la religion chrétienne en Russie, que c'était l'intérêt plus que le pacte Briand-Kellog qui poussa Washington à intervenir dans le différend sino-soviétique.

A propos de la présente demande d'intervention, on a le courage de l'avouer. Lors du différend sino-soviétique, on ne montra point autant de franchise.

Un concours.

La Fédération catholique des travailleurs du Canada institue un concours scolaire, qui sera peut-être aussi intercollégial, sur le présent sujet: "L'Eglise, dans l'état actuel des choses, recommande comme moralement nécessaire la formation des syndicats catholiques." Les concurrents devront justifier cette proposition.

Ce concours est une initiative heureuse de la Fédération catholique des travailleurs du Canada. La question syndicale est, aujourd'hui, un problème de l'heure au Canada. Pour y faire pénétrer les principes chrétiens du travail et pour connaître les Syndicats catholiques qui les défendent, il faut absolument organiser une solide publicité autour du syndicalisme chrétien.

La jeunesse est le terrain par excellence où nous devons semer de saines idées sur le travail chrétien, si nous voulons, un jour, posséder de nombreuses unions ouvrières catholiques. Ce concours travaille en ce sens. En forçant notre jeunesse à s'intéresser au syndicalisme chrétien, on le lui fait mieux connaître et aimer.

Pauvre Colomb!

Devant les membres du "Million Dollar Club", de Toronto, un conférencier déclare magistralement que Christophe Colomb n'est pas le découvreur de l'Amérique. Pour lui, ce titre revient tout simplement à un bon fils de la verte Irlande.

Un Irlandais, aujourd'hui monté sur les autels de l'Eglise catholique saint Brendan aurait fait voile de l'Irlande vers l'Amérique, le 22 mars de l'année 532, avec trois vaisseaux. Il y aurait abordé et fondé une colonie. Que serait-il advenu de cet établissement? Le conférencier suppose qu'il a été détruit par les sauvages, comme une dizaine de siècle plus tard, ceux des Français parmi les Hurons.

Malgré toute la chaleur que le conférencier mit à prouver cette thèse avec force légendes et récits, le titre historique de Christophe Colomb à la découverte de l'Amérique demeurera inattaquable.

Ce pauvre Colomb trouvera donc jusque dans son tombeau, cinq siècles après sa mort, des gens qui voudraient lui voler sa gloire!

"Secs" encombrants.

Dans le palais St-James, à Londres un resturant a été aménagé pour ceux qui participent à la conférence sur la limitation des armements. Pour faire plaisir aux délégués américains, le restaurant est tenu complètement "sec".

Cette courtoisie n'eut pas l'heur de plaire à certains députés anglais. A propos d'une demande d'argent en vue de défrayer les frais de ce buffet, un député a protesté contre l'imposition de cette étiquette "sèche" aux représentants des autres nations.

Ce député n'a pas tort. Le moins que l'on puisse dire c'est que ces représentants officiels américains sont des "secs" encombrants.

Pourquoi l'ordre existe?

Le "New World", organe officiel de l'archidiocèse de Chicago, dans un article fort élogieux sur les Canadiens français, fait remarquer à ses lecteurs que, dans la province de Québec, il y a douze cents villages, où il n'y a pas un seul policier. C'est à faire rêver l'un de nos voisins. Comment l'ordre peut-il se maintenir? Le "New World" constate, l'un autre c-té, que les Canadiens de la province de Québec sont des gens très religieux. Entre ces deux faits, il n'est pas long sans voir le lieu logique: la religion est le meilleur gardien des lois divines, naturelles et humaines.

C. L'H.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

ENFIN LE PUBLIC SERA PROTEGE

Les membres de la Bourse des Mines de Toronto comme ceux de la Bourse de Montréal sont satisfaits des nouvelles lois que les législatures ont l'intention d'établir. — Ils sont désireux de coopérer avec les autorités provinciales.

Les membres de la Bourse de Toronto et de la Bourse des Mines n'ont pas hésité à endosser tous les projets de loi que se proposent d'établir les différentes législatures sur les transactions des titres mobiliers. Le public sera enfin protégé comme il y a droit. Le point fondamental des nouvelles lois portera sur la définition du mot "bucketing" et sur la défense pour tout courtier de prendre une position contraire à celle de ses clients. On s'inspirera en grande partie dans ce travail de refonte du code des règlements qui sont déjà en vigueur à la Bourse de New York.

En plus de définir le sens du mot "bucketing" et de faire de cette pratique un acte passible de condamnation, ce qui déjà sera énorme, car actuellement le "bucketing" est généralement adopté et son statut légal est très incertain, les nouvelles lois tendront à augmenter les pouvoirs des comités de régie des différentes Bourses de valeurs. Les maisons de change sont d'avis que cette dernière mesure fera beaucoup plus pour épurer le commerce de courtage que les autres tentatives législatives.

Cependant les courtiers regardent comme très embarrassante la nouvelle loi qui exigera d'indiquer sur tous leurs rapports l'heure des transactions. On croit qu'ils feront des pressions auprès des autorités dans le but de modifier ce règlement et de le remplacer par un autre qui stipulerait que toutes les transactions soient timbrées sur les parquets des Bourses. A la Bourse de Toronto cette pratique a été établie avec succès il y a quelques mois.

Les nouvelles lois contiendront aussi une clause qui défendra aux Bourses d'admettre comme membre une personne ou une maison représentant des compagnies limitées. Cette clause apportera des changements à la Bourse de Toronto où ces membres avaient été admis jusqu'ici.

Quant à la Bourse de Montréal, le comité de régie attend que l'on discute à la législature de Québec le projet de loi dont parlait le discours du trône. Ce projet sera probablement semblable à ceux que les autres provinces se proposent d'établir. Toutes les provinces sont désireuses de coopérer et d'adopter des codes similaires. Le comité de la Bourse de Montréal a manifesté au procureur de la province de Québec son intention d'assurer au public une protection adéquate; il a au cours du mois de mars dernier revisé ses règlements et il se propose de les amender encore quand la loi de Québec sera promulguée. Les membres de cette Bourse représentent des maisons d'associés et il n'y a aucun membre qui agit pour le compte de compagnies limitées.

Ces déclarations de bonne volonté sont très encourageantes. Le travail que poursuivent les législatures témoignent d'un désir sincère de protéger les spéculateurs et les placiers contre les brasseurs d'argent sans scrupule. Sans doute que les maisons de courtage se sentiront plus à l'étroit dans les cadres de la nouvelle loi. Mais nous ne croyons pas que les maisons sérieuses s'en trouveront plus mal ni surtout qu'elles perdront des clients.

Le commerce des parts remplit un rôle économique important. Par là il est nécessaire de le contrôler et de l'épurer. Les clients rassurés reviendront aux maisons qui auront passé à travers l'orage sans avarie, la réputation intacte de toutes manoeuvres répréhensibles.

Léopold RICHER.

Noces d'argent sacerdotales

ST-HYACINTHE.— Parmi les prêtres du diocèse de St-Hyacinthe qui célébreront cette année leurs noces d'argent sacerdotales, se trouve de M. l'abbé Georges-Arthur Goyette, curé de Saint-Robert, (Richelieu). M. l'abbé Robert est né à Sorel, le 12 septembre 1876. Il a fait ses études à St-Hyacinthe et au grand séminaire de Montréal. Il fut ordonné à St-Hyacinthe par Sa Grandeur Mgr Maxime decelles, le 29 juin 1905. Il fut pendant plusieurs années, avant d'être nommé à Saint-Robert, curé de Saint-Joachim-de-Shefford.

CE MINIMUM DE SALAIRE N'EST PAS EXAGÉRÉ

Dans l'échelle de salaires adoptée l'autre soir par nos édiles pour l'année courante, presque toutes les catégories d'employés ont des augmentations. On y remarque surtout que ceux de la plus basse catégorie, les journaliers, recevront 50 sous de l'heure. C'est 5 sous de plus que dans la ville de Hull, 10 sous de plus que dans celle de Montréal, et 15 sous de plus que le chiffre inséré dans le projet de loi du député Guertin destiné à établir un salaire minimum pour les hommes dans toute la province de Québec. (A noter que ce projet de loi n'est qu'un commencement).

Cela paraît être beaucoup de verser 50 sous par heure pour un homme sans métier, un simple manoeuvre. Ce n'est pourtant pas trop, eu égard au coût de l'existence.

C'est même relativement généreux, ainsi que le font voir les exemples cités. Mais comparaison faite avec les exigences de la vie, il faut en venir à la conclusion que ce n'est pas encore suffisant.

Les statistiques du département du Travail établissent qu'il faut entre $1,000 et $1,100 annuellement pour permettre à une famille moyenne (on entend par là une famille de cinq membres: les père et mère et trois enfants) pour supporter les frais du loyer, du combustible et de l'alimentation. Cela exclut un grand nombre de nécessités. On a en effet besoin de bien d'autres choses que de se loger, chauffer et nourrir.

On suppute que pour arriver à une moyenne de salaire annuel à peu près raisonnable, il faut ajouter cinquante pour cent au chiffre fixé par les statistiques fédérales, qui sont incomplètes, et l'on arrive ainsi à une somme de $1,500 à $1,600.

Or, à 50 sous de l'heure, en faisant une journée de travail de 8 ou 9 heures, selon ce qui prévaut, un journalier gagnera par année entre $1,200 et $1,350, à condition de ne pas perdre ni une journée, ni une heure par le chômage forcé, la maladie, les intempéries, les retards dans les travaux. C'est donc un déficit qu'il essuyera tous les ans. Ou bien il vivra dans des conditions qui ne seront pas entièrement convenables et lui-même et tous les siens en souffriront au point de vue de l'hygiène, de la santé, de l'éducation des enfants. Et la société aura des citoyens moins robustes et moins bien préparés à l'accomplissement de leurs devoirs individuels familiaux et civiques.

On reconnaît du reste chez les sociologues, que la moyenne de beaucoup de salaires au pays est déficitaire de ce cinquante pour cent dont il est parlé.

Il est vrai qu'on dit que nombre de gens accomplissent des besognes qui ne demandent pas beaucoup d'instruction, ni de préparation par l'apprentissage, de connaissance spéciale ou de compétence particulière.

C'est exact, mais d'un autre côté cet argument ne saurait constituer une monnaie en cours chez ceux qui vendent les nécessités de l'existence et ils ne les remettent à tous qu'au même prix, que l'on soit professionnel ou manoeuvre, riche ou peu fortuné.

C'est donc le coût de la vie qui est intéressant dans la fixation d'un salaire même minimum, et qu'il s'agisse d'un journalier ou d'un homme de métier, chacun devrait recevoir assez pour être capable de vivre convenablement, selon la formule ordinaire employée.

On peut tout de même dire que la municipalité d'Ottawa se montre plus généreuse que d'autres en versant un minimum de 50 sous de l'heure à la plus basse catégorie des travailleurs qu'elle employe. Ceux-ci lui en seront certainement reconnaissants. Et elle donne un bel exemple à plus d'une compagnie qui en est encore au 25 ou au 30 sous de l'heure pour les journaliers.

Pancartes, affiches, imprimées dans le plus bref délai.
LE DROIT.

Un délice rafraichissant dans chaque tasse de thé vert du Japon "SALADA"

"SALADA"

THÉ DU JAPON

(VERT)

'Tout frais des plantations'

F 744

MM. PROVOST & ALLARD, distributeurs pour Ottawa.

LUSKVILLE

19 février, 1930.

Depuis quelque temps notre église est dotée de deux belles statues, celle de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus, don de Mme Gagné, de Hull. L'an dernier, Mme Gagne et son fils visitèrent notre église et constatèrent qu'il n'y avait pas de statue de la jeune Sainte. Ils se rendirent auprès de notre Curé et lui offrirent d'en acheter une. Merci à la généreuse bienfaitrice.

L'autre statue est celle du Bienheureux Jean de Brébeuf.

Les travaux pour installer l'électricité dans notre église sont commencés.

De pénibles accidents sont arrivés dans notre paroisse il y a quelques jours à MM. Joseph Tremblay et Sylvestre Lebrun qui ont perdu chacun un oeil en travaillant dans le bois. M. Tremblay est à l'hôpital général d'Ottawa, et M. Lebrun à un hôpital privé. A ces deux victimes nous souhaitons une prompte guérison.

Mme Joseph Perrault a assisté au service anniversaire de sa soeur, Mme J.-B. Renaud, de East-Templeton.

Mmes Joseph et Dorcino Champoux, des Trois-Rivières, ont visité leurs parents à Masham et d'ici avant d'aller demeurer à Dalhousie, N.-B., où ils habiteront à l'avenir.

Mme Joseph Tremblay passe quelques jours à Ottawa au chevet de son mari, à l'hôpital.

Pour la GORGE
Pour les BRONCHES
pour les
VOIES RESPIRATOIRES
LES
PASTILLES VALDA
SONT SANS ÉGALES
En Vente partout
Les Exiger EN BOITES
portant le nom
VALDA
Agent Général pour le Canada:
J. Alfred OUIMET
84, St. Paul St. East MONTRÉAL.

Nous Annonçons

l'Ouverture du

SERVICE OPTIQUE

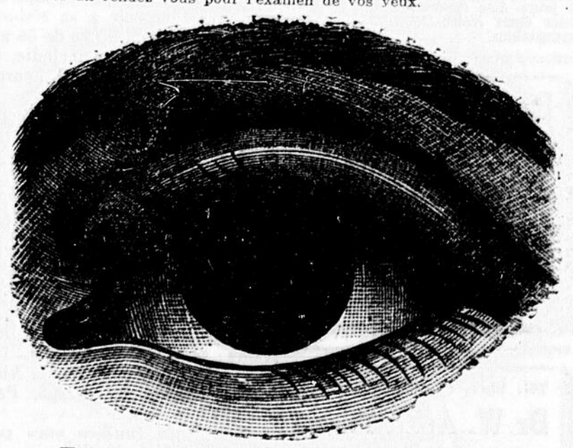
de Bryson-Graham

sous la direction de

M. FRED M. DENNENY

Lundi, le 24 Février

Les nombreuses exigences de la vie de nos jours soumettent les yeux à des efforts qui peuvent causer une vision défectueuse et donner naissance à d'autres indispositions. La chose est d'une si grande importance que tout le monde devrait s'assurer que leur vue est normale. Téléphonez à Queen 7100 maintenant et réservez un rendez-vous pour l'examen de vos yeux.



Faites examiner vos yeux durant la semaine d'ouverture—du 24 au 29 février

Offre Spéciale d'Introduction

20% d'escompte

Tout ouvrage d'optique commandé durant la semaine d'ouverture sera exécuté à un rabais de 20% sur les prix courants. Par conséquent en venant maintenant vous épargnerez grandement.

Service d'Optique au Rez-de-chaussée.

Bryson-Graham
Limitée



Fred M. Denneny, R. O.
OPTOMETRISTE

Gradué du Canadian Opthalmic Hospital, Toronto; du Montreal Optical College; et du Detroit Optical College.

Gradué du Collège d'Optométrie du Canada (qui décerne le titre d'optométriste enregistré).

M. Denneny a une grande expérience dans l'optométrisme. En 1899 il suivit un cours sous la direction du Dr Fields, de Montréal, et puis entra au service de R. Hemsley de cette ville, comme deuxième opticien. Il devint chef de ce service dans la suite et y resta un peu plus de sept ans. De là il se rendit chez Todd & Manning, Ltd., de Vancouver, C.-A., et après cinq ans à leur emploi revint dans l'est pour prendre charge du service d'optique de M. Bilsky & Son, qui faisait affaires alors sur la rue Rideau.

En ces dernières années, M. Denneny maintenant un commerce d'optique de circuit, faisait des visites périodiques à plusieurs endroits dans une vaste superficie. Conséquemment, M. Denneny est très bien connu pour ses services d'optique, services soigneux et d'experts, à Eganville, Renfrew, Arnprior, Winchester, Cornwall, Vankleek Hill, Sault Ste-Marie, Sudbury, Sturgeon Falls, North Bay, Cobalt, Haileybury, New Liskeard, Kirkland Lake, Timmins, Iroquois Falls et Cochrane.

M. Denneny sera enchanté de voir ses anciens clients et d'en connaître de nouveaux, leur assurant à tous

Une Epreuve et un Examen Corrects de Leurs Yeux
Une Exécution Correcte des Verres
Un Style Correct
Un Ajustement Correct

Notre
Mode du Club Gra-Son
de Cinq Paiements Mensuels Egaux
sans intérêt est à votre disposition pour l'achat des
Verres

Le journal quotidien spécialement dévoué aux intérêts de Hull et de la région.

LE DROIT

Le journal qui a le plus fort tirage dans Hull et la région.

HULL, SAMEDI 22 FEVRIER 1930

La division du comté de Hull, chose épineuse

LA DIVISION DU COMTÉ

Elle fait beaucoup gloser par le temps qui court. On en parle dans le bas du comté, dans le nord, partout. Et ce n'est pas la première année qu'elle fait l'objet des conversations.

C'est cette année pourtant que des démarches officielles ont été entreprises pour l'obtenir et elle paraît être unanimement voulue. Personne ne s'y est opposé jusqu'ici. Mais on ne s'entend plus du tout sur la façon de la faire, sur les limites à fixer, sur la situation qui doit en résulter.

La ville de Hull, pour sa part, à s'en rapporter à la résolution de la Chambre de Commerce, ne veut de la division que si cela n'a pas pour conséquence de diminuer son importance comme chef-lieu contenant le bureau d'enregistrement et l'administration judiciaire de tout le territoire actuel du comté. Elle ne veut pas entendre parler, en d'autres termes, de l'établissement d'un autre chef-lieu avec bureau d'enregistrement.

Cela s'inspire évidemment d'un certain égoïsme qui reste discutable.

Aussi les citoyens du nord du comté, et en général, peut-on dire, tous ceux du comté en dehors de la ville de Hull veulent d'une division qui créera un nouveau chef-lieu, avec bureau d'enregistrement. Aylmer et Maniwaki se disputent le privilège d'être choisis comme chef-lieu.

En se plaçant au simple point de vue électoral, au point de vue représentation parlementaire, on dit que Hull est un des plus grands comtés de la province, avec ses quelque six mille milles carrés de superficie et sa population qui dépasse la soixantaine de mille âmes. Des comtés beaucoup plus petits et moins populeux élisent leur député, ce qui signifierait que Hull serait entièrement justifiable d'être représenté à l'avenir par deux hommes.

Le comté de Hull est très vaste. Au point de vue contact entre député et électeurs, il n'est pas facile qu'il soit très fréquent, à cause des distances à couvrir pour visiter tous les endroits. Cela est surtout malcommode en temps d'élections.

Mais justement à cause de la distance, il se trouve que des résidants en ont une grande à parcourir pour s'amener dans le chef-lieu actuel, la ville de Hull. Ceux de Maniwaki, par exemple, ont quatre-vingts milles à faire s'ils ont besoin de venir au Palais de Justice ou au bureau d'enregistrement, cependant qu'ils ne sont qu'à une trentaine de milles de Mont-Laurier.

D'un autre côté, il serait jusqu'à un certain point pénible de faire une division qui affecterait les affaires dans la ville de Hull, quand cette ville se plaint déjà fort de ne pas être favorisée plus que de raison par le progrès.

Que feront les législateurs? En présence de la divergence d'opinion sur la forme à donner à cette division, même si tous en approuvent le principe, vont-ils refuser la requête jusqu'à ce qu'il y ait accord? Vont-ils donner une division avec ou sans chef-lieu nouveau, décider entre Aylmer et Maniwaki, s'ils créent un autre chef-lieu?

Ils tâcheront peut-être de concilier toutes choses et de faire une division qui ne sera pas seulement intéressante au point de vue électoral, mais qui accommodera aussi mieux les gens éloignés de la ville de Hull au point de vue de la faciliter de transiger les affaires.

Si cela arrive, pourquoi Hull (la ville) s'en trouverait-elle offensée outre mesure? Ses citoyens ne feraient-ils pas comme ceux du nord du comté s'ils étaient obligés de rouler des milles et des milles pour des affaires importantes? Ne réclameraient-ils pas à grands cris que la justice et l'enregistrement des actes civils se rapprochent un peu d'eux?

Henri LESSARD.

DÉMONSTRATION DES PAROISSIENS AU R. P. PHILÉMON BOURASSA, O.M.I.

APRES LA GRAND'MESSE.

C'est demain ,après la grand'messe paroissiale de 11 heures, qu'aura lieu en l'église Notre-Dame de Hull la manifestation organisée par les paroissiens en l'honneur du R. P. Bourassa, O.M.I., leur curé depuis dix ans, qui quitte maintenant la paroisse pour occuper le poste de provincial des Oblats de l'Est du Canada.

On lui présentera une adresse de regret de son départ, de reconnaissance profonde pour ses services et de voeux très sincères dans l'accomplissement de ses nouvelles et hautes fonctions de provincial. On lui fera la présentation d'une bourse comme témoignage tangible d'appréciation et de gratitude.

Il n'y aura pas de prédication à la grand'messe. Celle-ci terminée, Son Honneur le juge H. A. Fortier fera la lecture de l'adresse et Son Honneur le maire Lambert présentera la bourse contenant les souscriptions recueillies parmi les paroissiens. Le R. P. Bourassa portera ensuite la parole.

Les paroissiens sont invités à assister en grand nombre à la grand'messe et à la cérémonie d'adieu qui suivra.

Le soir, à 8.30 heures, en la salle Notre-Dame, ce sont les Dames de Ste-Anne, les Enfants de Marie et en général toutes les organisations féminines de la paroisse qui présenteront leurs hommages au R. P. Bourassa, qui répondra ensuite.

On ne connaît pas encore qui succédera comme curé à celui qui nous quitte.

Les délégués de Hull soumettront plusieurs amendements municipaux

Hull enverra à Québec, la semaine prochaine, la délégation la plus représentative depuis nombre d'années quand une vingtaine de chefs civiques, industriels et commerciaux soumettront au comité des bills privés plusieurs amendements d'une grande importance.

Au nombre des changements préconisés sera la création à Hull d'une commission de police; la publication des règlements municipaux et avis publics à l'imprimerie qui fera la meilleure soumission; l'amendement de la Commission Scolaire pour accorder son approbation à la requête de la compagnie E. B. Eddy pour une évaluation fixe durant la prochaine décade.

La délégation, qui sera présentée par M. Aimé Guertin, M.A.L. pour le comté de Hull, comprendra entre autres: S. H. le maire Théo. Lambert, le lieutenant-colonel J.-E. Gravelle, en tête des représentants de la Chambre de commerce, des officiels de la compagnie E. B. Eddy et des membres du conseil municipal et de la commission scolaire.

Pas de division sans un autre chef-lieu et bureau d'enregistrement

Il ne serait question, est-il dit que la ville de Hull reste le centre d'affaires unique des deux comtés projetés.

COMTÉ RURAL

Quelqu'un qui s'intéresse de très près à la question de la division du comté de Hull nous communique une expression d'opinion démontrant que des gens ne veulent pas entendre parler que la ville de Hull resterait l'unique centre d'affaires des deux comtés futurs. On veut bien que les villes forment à elles ur comté, mais l'autre devra en être un rural, avec son chef-lieu et son bureau d'enregistrement.

Voici du reste ce que nous a dit cet interlocuteur:

"Voici nos vues au sujet du projet de la division du comté de Hull.

Pour la division, si la limite est de Wakefield ou plutôt de Gracefield en montant; non si la ligne de démarcation est plus basse que Wakefield.

Les intérêts ne sont pas les mêmes entre le nord et le sud de la rivière Gatineau. En bas ce sont des villes et en haut ce sont des paroisses rurales. Nous avertissons les autorités que l'opposition est très forte à ce projet dans la région, si le comité songe à faire entrer Aylmer avec le nouveau comté.

"Nous préférons rester dans la situation actuelle plutôt que d'accepter un amalgame tel que celui proposé par les gens de Hull et d'Aylmer.

"Quant au projet de diviser le comté et de garder le chef-lieu et le bureau d'enrégistrement à Hull, c'est tellement absurde que cela ne vaut pas la peine d'être discuté.

"Nous tenons la question devant le public et pour cause. On craint que des intérêts personnels entrent en jeu et sacrifient la cause des gens du nord comme les journaux l'ont laissé entendre. Que le gouvernement se tienne sur ses gardes!"

D'où l'on voit que la question est épineuse et doit rendre perplexes les personnes chargées de concilier les choses et de prendre une décision.

Nouvelles de Cornwall

Par C.-E. BELANGER.

ROYAUTE DE LA MERE. — BANQUET DES JEUNES CONSERVATEURS. — VIE SPORTIVE. — DIVERS.

Royauté de la mère

Chaque siècle a ses problèmes particuliers et chaque individu ses ambitions! Notre époque a à résoudre le problème du féminisme, que pose une fièvre d'émancipation féminine.

Omettons de citer les faits eux-mêmes et les preuves, pour nous borner à montrer aux mères de chez nous si l'émancipation féminine, telle qu'on la comprend aujourd'hui, est un progrès ou une perte, et conclure, avec elles, des devoirs qui s'imposent.

Ceci revient à dire: "L'épouse, la mère à son foyer, est-elle plus puissante pour mener le monde que l'est la femme dans les charges publiques, même les plus hautes"?

Notre parole, prouvant à nos mères canadiennes-françaises de Cornwall, l'influence immense, souveraine de leur travail de l'éducation de leurs enfants, n'aurait peut-être pas assez de poids, d'autorité. Taisons-nous, et laissons à Sa Sainteté le Pape Léon XIII le soin de convaincre les mères qu'elles sont à leur foyer, les reines toutes puissantes des états et du monde entier: "La famille est le berceau de la société civile, et c'est en grande partie dans l'enceinte du foyer domestique que se prépare la destinée des pays. Aussi bien, ceux qui veulent en finir avec les institutions chrétiennes s'efforcent-ils de s'attaquer aux racines mêmes de la famille et de la corrompre prématurément dans ses plus tendres rejetons."

Qu'est-ce à dire: c'est que, si l'on veut faire ou refaire l'âme d'un peuple, ce n'est pas sur les hommes d'âge mûr qu'il faut travailler surtout: il faut aller droit à l'enfant: la mère, toujours la première et souvent la seule, peut y aller, s'emparer de l'intelligence, du coeur, de la volonté de l'enfant, tout orienter vers le bien, et se condamner à un travail d'apparence obscure et de peu de portée, mais en réalité essentiel et tout puissant.

C'est toujours l'abnégation cachée sous le geste du semeur qui jette le grain en terre, avec la perspective de ne pas voir peut-être une moisson qui sera pourtant belle.

Et c'est dans cette humble mais noble tâche de l'éducation familiale que la mère se montre la reine du monde: elle sera toujours plus obéie des citoyens, ses fils, lorsqu'elle se penchera sur leur berceau pour leur faire bégayer le nom de Dieu, ou les agenouiller à ses pieds pour leur apprendre le signe de la croix ou les rudiments du catéchisme, que lorsqu'elle leur édictera des ordres ou signera des bills, au sein du conseil de la nation. L'Ecriture Sainte propose, entre autres, deux exemples à l'imitation des mères: la "Femme forte", type de la parfaite épouse et ménagère, et l'humble Vierge Marie, consacrant sa vie à l'éducation d'un Fils plus saint qu'elle-même.

C'est assez dire, et aucune décison ou promotion des puissances de la terre ne pourra prendre en défaut la parole de Dieu. Que reste-t-il à conclure de tout ceci? C'est que les mères doivent se rendre compte de la beauté de leur rôle et travailler de tout coeur pour donner à l'Etat et à l'Eglise les citoyens chrétiens que tous réclament d'elles et que personnes autre qu'elles ne peut fournir.

Un double travail s'impose, chez nous, aux mères canadiennes-françaises: **former le coeur et la langue de leurs enfants:** entre leurs mains est l'avenir des nôtres.

VIE POLITIQUE

Le club des jeunes conservateurs

Le club des jeunes conservateurs de Cornwall s'assembla hier soir à l'hôtel Cornwallis, pour son premier banquet officiel sous la présidence du Dr J.-A. Phillips. Plusieurs personnages et orateurs de marque relevèrent encore le cachet de l'assemblée.

Le premier de ces orateurs, M. J.-F. Strickland, député provincial de Peterborough, présenté par M. R.-E. Snetsinger, parla de la nécessité de préparer continuellement les élections, et souligna les rumeurs d'élections fédérales prochaines. Il souligna le bon travail de l'Association des jeunes conservateurs et termina en félicitant Cornwall des changements complets et du grand essor vers le progrès, effectué depuis une quinzaine d'années.

M. le docteur Poisson, député au provincial, pour North Essex, qui présenta, dans un discours prononcé en français M. Ovila Larin, parla, partie en français, partie en anglais, de l'esprit du fair play britannique qui se manifeste à Cornwall, dans la vie commune et la bonne entente des citoyens de diverses races, de diverses langues, de diverses religions.

Cette coopération, cette largeur d'esprit remontant au cabinet Cartier-McDonald, a eu depuis ses fruits heureux.

M. le docteur Poisson prétendit que notre gouvernement fédéral actuel travaillait à la désagrégation de l'Empire, en favorisant trop l'importation américaine.

Il termina en rendant hommage au premier ministre provincial ontarien, l'hon. T.-H. Ferguson et en montrant l'avenir de notre pays dans la coopération et la bonne entente entre les deux grandes races qui le composent.

M. McNaughton, présenta le révérend Dr Martin, député de Brandford. Ce dernier parla du bel avenir du Canada, de ses richesses naturelles, de son développement. Repassant tous les champs d'activité du gouvernement provincial ontarien, le Révérend Martin rendit un hommage à M. Ferguson, premier ministre conservateur d'Ontario, auquel revient le mérite du progrès immense effectué chez nous depuis une vingtaine d'années.

Quelques autres orateurs furent invités à prendre la parole. Les discours furent suivis du banquet qu'agrémenta l'orchestre Lyle Waite.

VIE SPORTIVE

Dans une lutte des plus chaudes et intéressantes, le Canadien, de Cornwall, rencontra hier les gars du Chesterville, à l'aréna Victoria.

Si les lutteurs promettaient d'être vaillants (et ils le furent en effet) le champ de bataille était déplorable: le doux temps des jours derniers n'avait pas épargné la glace de l'aréna qui, en certains endroits, était recouverte de flaques d'eau. Supérieurs à la mauvaise fortune, nos preux n'en engagèrent pas moins une lutte diligente.

2 à 2: Ce résultat est bref sur le papier, mais bien des constatations s'y cachent. Car si les chiffres sont égaux, les spectateurs savent bien que les valeurs qu'ils représentent ne sont pas égales.

Nous en avons la preuve dans ces lancers à distance qui caractérisèrent hier soir le Chesterville, au cours de presque toute la partie. Etait-ce la crainte de laisser leur but ou incapacité d'approcher de plus près celui des preux Canadiens? Les deux, peut-être. D'ailleurs, faut-il les blâmer de cette tactique, puisqu'elle leur valut le dernier point qui les sauva de la défaite!

La première période, assez active donna un point a chacun des clubs; la seconde, peut-être plus calme, resta blanche pour tous. La troisième, s'engageant avec un à un, promettait d'être chaude: et elle le fut. Vers le milieu un point habile de McAteer sembla faire incliner définitivement la victoire du côté du Canadien, et jeta vraisemblablement le désarroi chez les Chesterville: presque toute la troisième période vit une chaude lutte près du but des Chesterville, et ces derniers, prenant la simple tactique de la défensive, ne fournissaient pas à longue portée, saluée ironiquement des "hous" de la foule. La lutte se poursuivait, chaude, active, un peu désordonnée. Il ne restait plus que quelques secondes et la victoire semblait assurée aux Canadiens.

Soudain, Lapierre, du Chesterville, lança du centre: la rondelle toucha la glace à quelques pieds en avant du but, glissa, en tournoyant et, trompant l'active vigilence et l'habileté incontestable de Kunh, entra en touple dans le but.

Quatre ou cinq secondes après, la cloche annonçait la fin: 2 à 2.

Si les points sont égaux, la victoire a montré sa préférence aux Canadiens: donnons, et tous le reconnaîtront, le bénéfice de deux points habiles et savants à McAteer; et à Lapierre, du Chesterville, le mérite d'un point savant mais d'un second tout simplement chanceux. Voilà pourquoi il faut reconnaître que si le Chesterville n'a pas perdu, les Canadiens ont montré une force supérieure. Leroux, du Canadien, s'est signalé par son excellent travail, avec son ami McAteer. Lapierre, du Chesterville, est aussi à mentionner.

Nous devons signaler la parfaite courtoisie des joueurs des deux clubs. Il y eut bien quelques crochets, mais l'exception confirme la règle. Nous sommes sûrs à l'avance que les deux clubs, à leur prochaine rencontre, manifesterons la même urbanité.

Alignements.

CANADIENS — Kunh, Quennevillc, Laroche, L. Leroux, E. Leroux, McAteer, Ménard, Dolbec et Samson.

CHESTERVILLE — Fyke, Lapierre, Hilmer, Sorrell, Tellessie, Lynch, A. Clairmont, W. Clairmont, A. Tate.

Arbitre: Fred Bartlett.

Sommaire:

Première période: Canadiens, 1; Chesterville, 1.

Deuxième période: 0-0.

Troisième période: 1-1.

Punitions: Chesterville, 2; Canadiens, 1.

Les autres gars de Cornwall, les Colts battirent hier soir, à Shawville, Québec, le Coulonge, par 4 à 2.

Alignements.

LES COLTS, de Cornwall—Filion, Spence, Osler, Dextras, Contant Slaughter, McCutcheon, Whitford, Collins.

COULONGE — Chevrier, F. Davis, Jewell, E. Davis, M. T. Davis, Dempsey, Cahill, Spottswood, Larmond, Duke.

Mentionnons spécialement Constant, qui se distingua par son bon travail.

VISITEURS

MM. E. Montpetit et E. Barnes, de Massena, N.-Y., étaient de passage à oCrnwall sur fin de semaine, pour venir y chercher Mlles J. Brisebois, A. Gratton, E. Rouleau et B. Drouin. Tous furent les hôtes de Mmes Barnes et Hamelin.

—Mlle Liliane Chouinard était hier soir de retour d'une visite faite à ses parents de Montréal.

—M. Armand Martin, marchand de bois, rue Cheffield, tiendra désormais son commerce au coin de la rue Alice et de l'avenue McDougall. Téléphone No 1568-M. Avis en est donné à ses clients.

LES CONTRIBUABLES INVITÉS À L'HÔTEL DE VILLE LUNDI

De 10 à 11 heures lundi matin, il y aura à l'hôtel de ville, dans la grande salle des délibérations, une assemblée importante des contribuables de la municipalité pour leur permettre de se prononcer sur un règlement adopté récemment par le Conseil. Ce règlement est à l'effet d'annuler la commutation de taxes municipales de la Cie E. B. Eddy accordé pour dix ans en 1924 et de lui en substituer une autre de même nature et qui ira de mai cette année à mai 1940. Cela a été agréé par le Conseil pour inciter la Compagnie à réaliser son projet de construction d'usines nouvelles ou de moulins pour un montant de plus d'un million.

Le montant de la nouvelle commutation de taxes est le même dans le nouveau règlement que dans l'ancien, soit $4,000,000.

A 11 heures, si aucun des contribuables n'a exigé le vote, le greffier H. Boulay proclamera le règlement automatiquement remporté. Si au moins six contribuables demandent par écrit la votation, le greffier fixera alors les jours où elle se fera et l'assemblée sera ajournée.

Mais l'on s'attend bien à ce que tous soient unanimes à favoriser immédiatement le règlement, c'est-à-dire à ce que personne ne réclame de recourir au vote.

ENCORE UN PIED DE GLACE SUR LA RIVIÈRE

D'après M. David Séguin, de la Pointe-Gatineau, un homme fort expérimenté en la matière, la glace des rivières a encore un bon pied d'épaisseur, de sorte que malgré le doux temps qui règne depuis quelques jours le danger d'inondation inhérent à la fonte des neiges et à la crue des eaux est encore éloigné.

La débâcle ne se produira probablement qu'en avril, comme c'est l'habitude. Il est donc encore trop tôt pour s'inquiéter.

MIETTES

Le monde est plein d'esprits mitoyens à qui toute conviction vigoureuse déplait et que toute affirmation nette et tranchée de principes surprend, contredit et impatiente.

—Veuillot.

C'est surtout la faiblesse des convictions qui fait la lâcheté des conduites: car l'homme agit bien plus en vertu de ce qu'il pense que par tout autre mobile. —Guizot.

Sois bon, si tu pratiques; pratiques si tu crois; crois si tu as du bon sens. —Paiou, S.J.

ROCKLAND

19 février, 1930.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Zotique Danis, survenue à la demeure de son fils. Malade depuis peu de temps, il se préparait au grand voyage de l'Eternité, muni des sacrements des mourants. Il mourut à l'âge de quatre-vingts ans, dont quarante passés à Rockland.

Le service funèbre fut chanté par M. le curé Hudon, dans l'église de Rockland. A la fin de la messe, M. Herve Lalonde rendit avec âme "Le Crucifix" de Faure. Les porteurs étaient MM. Jules Morin, Honoré Beauline, Trefflé Larose, et Alphonse Deschamps, Simon Schryer et Josaphat Quesnel, neveux du défunt.

Il laisse pour le pleurer son fils, M. Zotique Danis, seize petits-enfants et treize arrière-petits-enfants, une belle-soeur, Mme J.-Baptiste Bélanger, de Wilcox, Sask., ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces.

Bouquets spirituels: Les familles Trefflé Larose, Simon Schryer, Zotique Danis, Josaphat Quesnel, Willie Schryer, Charles Therrien, Oscar Forget, Daniel Méthot, M. René Deschamps, Mme F. Rochon, M. Lucien St-Denis, M. Simon Séguin, Mlle Claudine Bertrand, Mlle D. Béchard et ses élèves, M. J.-R. Millette, prof. et les élèves du 3e Cours de l'Ecole St-Joseph, Mlle B. Danis et ses élèves.

Sympathies: Les RR. SS. Grises de la Croix, familles A. Pommier, A. Pilon, Alphonse Deschamps, Mathias Deschamps, André Villeneuve.

Remerciements: La famille Z. Danis remercie par l'entremise d'"Droit", tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie en ce deuil qui l'a frappée.

M. André Villeneuve, de Cornwall, M. Alphonse Deschamps et Mathias Deschamps, de Valleyfield, M. et Mme Simon Schryer, de Thurso, M. Ferdinand Charlebois, Mlles Yvette et Jeanne d'Arc Charlebois, de Hammnod, M. Simon Séguin, de Pendleton, étaient de passage à Rockland à l'occasion des funérailles de M. Z. Danis.

Rien ne peut remplacer la religion; le grand mal de notre époque est de n'en point avoir.

Pierre l'Ermite.

Ce qui est admirable, ce n'est pas que le champ des étoiles soit si vaste, c'est que l'homme l'ait mesuré.

Anatole France.

Ici et là

Le rapport annuel du chef Alphonse Tessier, du service municipal des incendies, est attendu avec intérêt par tous ceux qui ont à coeur la protection de notre population.

Toujours alerte et vigilant, M. Tessier fera plusieurs suggestions et recommandations de tout premier ordre.

Notre ville est certes privilégiée de posséder des personnels aussi efficaces tant aux incendies qu'à la Sûreté et la question d'une augmentation de salaires pour pompiers et policiers est plus que jamais justifiée.

• • •

Il est entendu, dans les cénacles de la politique que l'échevin Alphonse Moussette fera la lutte au maire Théo. Lambert, aux prochaines élections. Y aurait-il un troisième candidat à la mairie? Nous ne sommes pas astrologue. D'aucuns pronostiqueurs en doutent fort.

L'échevin Joseph Chénier croisera le fer avec M. Joseph Marcoux ,tandis que M. Richard Barrette sera candidat dans le quartier un. Chez les édiles encore, on dit que les échevins W. S. Larose et Jules Laverdure n'auront pas d'opposition.

• • •

Pour avoir du plaisir, il faudra vous rendre à l'Auditorium d'Ottawa, à 11.15 heures, ce soir, pour assister à la joute-retour entre professionnels et employés civiques.

• • •

Avez-vous vu ou connu Ernest Haley? Ce Monsieur est recherché pour toucher une belle succession. Il ne manquera pas de recevoir la visite des "reporters", aussitôt qu'il aura donné signe de vie.

• • •

A propos des puisards dont nous parlions hier sous cette rubrique et au sujet duquel nous disions qu'il était temps de les découvrir de leur glace afin que les eaux de surface s'y perdent au plus vite, il convient de faire une certaine mise au point. Il y a trois jours déjà que le département des travaux publics a commencé de les déboucher. Mais cela ne se fait pas partout. On répond d'abord aux plaintes que l'on reçoit, c'est-à-dire qu'on découvre les puisards aux endroits où c'est le plus nécessaire.

Il est encore trop tôt, nous a-t-on dit, pour procéder à la mise à découvert des puisards de toutes les rues car il va venir encore de la neige et des gelées qui vont nous surprendre tellement nous avons l'illusion facile, au point de croire que nous sommes au printemps pour de bon. Il en coûterait très cher de faire tout ce travail maintenant. On va donc au plus pressé pour le moment.

• • •

Les travaux de construction de l'égout et de l'aqueduc sur la rue Kent, entre les rues Salaberry et St-Jean-Baptiste sont commencés et occupent une quarantaine d'hommes. M. l'ingénieur Lanctôt nous informe que ça marche bien.

Cette entreprise va coûter quelque $9,000 et c'est autant d'argent utilement dépensé et qui va en même temps soulager le chômage dans la ville.

L'UNION LIBÉRALE

On nous prie de communiquer pour lundi soir à la salle Laflèche, une importante réunion de l'Union libérale du comté de Hull et d'y inviter tous les membres.

L'esprit ne peut que momentanément donner l'apparence du savoir: grattez un peu. A. Barratin.

Les lumières ne font qu'éclairer la route, mais ne donnent point aux hommes la force de la parcourir.

Benj. Constant.

Musiciens demandés

Les musiciens amateurs et experts désireux de former un Orchestre sont priés de s'adresser à M. A. Hiyendal, rue Champlain Hull.

LA VIE SYNDICALE

Cercle Benoit XV.

Assemblée demain à 1.30 heure à la Bourse du Travail. Causerie sur "Marc Sauval." Bienvenue à tous.

Le Secrétaire.

Emp. de Pulperies et Papeteries.

Assemblée régulière demain à 2.30 heures, salle des délibérations. Avis aux membres.

Le Secrétaire.

Plombiers et Poseurs d'App. de Chauffage.

L'assemblée a été tenue hier soir sous la présidence du confrère W. Morin. Il y a initiation de MM. M. Hurtibise, Dupuis, O. Hurtibise, Jos Cléroux, M. Lagacé. Six autres plombiers ont fait leur demande et seront initiés à la prochaine assemblée L'Organisateur assiste à l'assemblée Les confrères Jos et Emile Hurtibise sont délégués au Conseil Central L'échelle de salaire des compagnons est arrêtée. L'admission des apprentis est discutée et laissée à la prochaine réunion. Plusieurs importantes questions sont débattues.Rapport du dernier Conseil est présenté par le délégué Jean Guérette. Cette réunion a été des plus actives. L'ajournement se fait au 6 mars.

Le Secrétaire.

"Emile Goglu" viendrait à Hull

M. A. Arcand ("Emile Goglu") viendra tout probablement tenir une assemblée à Hull d'après ce qu'il dit dans le dernier numéro du "Goglu". Il a tenu une assemblée déjà à Montréal sera prochainement à Québec, et se propose d'aller aux Trois-Rivières, à Hull et autres endroits.

Réunion du cercle Des voyageurs

Le cercle catholique des Voyageurs de Commerce de Hull se réunit ce soir au local et à l'heure habituels. C'est la reprise de la réunion forcément omise au début de février à cause de la nuit d'adoration des Quarante-Heures. Tous les membres sont priés d'être présents.

DÉCÈS D'ENFANT

M. et Mme Ovila Huot née Lucienne Beauchamp, 169 St-Laurent, ont le regret d'avoir perdu leur enfant, Carmen, décédée jeudi à 1 mois et 8 jours. Les funérailles ont eu lieu hier dans Notre-Dame. Nos vives sympathies.

M. J. ST-LAURENT EST DÉCÉDÉ HIER

Nous apprenons avec regret la mort de M. Joseph St-Laurent survenue hier soir à sa résidence, 33 St-Henri, à l'âge de 58 ans et après une longue maladie, né à Québec, le défunt demeurait à Hull depuis 17 ans.

Outre son épouse, née Emma Nault, il laisse quatre fils, Octave, à Hull, René, à Détroit, Arsène, à Chicago, Ill., Ronald St-Laurent, à la maison; une fille, Mlle Jeanne St-Laurent, à la maison; cinq frères, MM. Nazaire, dans le New-Hampshire, Damase, à Winchendon, Mass., François à New-York, City, Achille, à Blind River, Ont., Charles St-Laurent, à Norwick, Conn; trois soeurs, Mmes B. Gagné, à New-Bedford Mass., Alexandre Lepage, à Gaspé, Paul Veilleux, à Lévis.

Le service funèbre aura probablement lieu lundi matin en l'église du T. S.-Rédempteur, et l'inhumation à Maniwaki.

Nous prions la famille de croire à nos plus sincères sympathies.

Celui-là est vraiment savant qui sait faire la volonté de Dieu et renoncer à la science.

Imitation.

LE DÉPUTÉ GUERTIN EST À SHAWVILLE

De retour de la session, en fin de semaine, le député Guertin est allé ce matin à Shawville, Pontiac, pour une réunion politique. Il était accompagné de MM. l'avocat A. Taché et Ed. Boutet. Les trois revenaient cet après-midi.

FUNÉRAILLES DE Mlle L. PREVOST

Les funérailles de cette personne décédée jeudi soir chez elle 60, rue Courcelette auront lieu lundi matin à 8 heures en l'église puis au cimetière Notre-Dame. Au moment même où nous donnions hier la nouvelle du décès, ces détails funéraires n'étaient pas encore définitivement déterminés.

Dr Ephrem Perras

B.A., L.PH., L.M.C.C.
Des Hôpitaux de Paris
Spécialité:
Radiologie du tube digestif, foie, coeur et poumons.
Consultations: 11 à 12 a.m., 2 à 4 et 7 à 8 p.m.
75, rue Champlain - Hull
Tél: Sher. 3741.

Tél: Sh. 2059—2023
Etabli en 1900
J.-Henri Bélanger
ASSURANCES
de toutes sortes
119, rue Principale - Hull

Dr J.-E. BÉLANGER

Ex-interne de l'Hôtel-Dieu de Montréal.
Médecin - Chirurgien
Heures de bureau:
1.30 à 3.00 p.m., 7 à 9.00 p.m.
74, rue Du Pont - Hull
Tél: Sher. 2870.

Heures de bureau: 1.30 à 3.30 7 à 8 le soir.
Docteur Henri Pilon
Médecin-Chirurgien
Ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal.
Spécialités:
COEUR — POUMONS
204, blvd St-Joseph - Hull
Tél: Sher. 6836

Tél: Sher. 6746.
Dr W. Arist. Parent
Chirurgien - Dentiste
Traitement de la Pyorrhée
59, rue Principale - Hull
(Au-dessus du Metrop. Store)
Près de la rue Du Pont.

LUCIEN MASSÉ
C. P. A.
Syndic
Comptable Licencié
196, rue Principale - Hull
Téléphone: Sh. 3963

Bureau: 1-3 P.M. 7-8 P.M. Tél: Sh. 5411
Dr J.-Léo. Lalonde
167, blvd St-Joseph, Hull
SPECIALITES: Chirurgie et maladies des femmes.

Tél: Queen 211

Tél: Rés. Sher. 2155
H. A. BERTHIAUME
Manufacturier de Fourrures
Satisfaction Garantie.
118½, RUE BANK • OTTAWA

ASSURANCES DE TOUS GENRES
IMMEUBLE
Service, protection, connaissances, respectabilité — le tout à votre service.
Aimé Guertin & Cie
169, rue Principale,
Tél: Sher. 6568 Hull.

Savez-vous que Nous Pouvons
rendre comme neuf votre MANTEAU, PARDESSUS. HABIT, ROBE, etc., etc., par nos procédés de NETTOYAGE, TEINTURE et PRESSAGE?
Nous allons chercher les commandes.
Service rapide. Appelez Sher. 189.
Le seul atelier de ce genre à Hull.
CLASSIC
NETTOYEUR et TEINTURIER
148, RUE WELLINGTON — — — HULL



Voulez-vous Voyager Plaisamment?
Confiez tous les arrangements de votre voyage à
AIME GUERTIN
Représentant
Bureau de Hull:
Billets et Télégraphes.
169, rue Principale Sh. 2300

Maladies de la Femme
Sur 100 femmes, il y en a 90 qui sont atteintes d'engorgements (cause de tumeurs, polypes, etc.) qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les hémorragies et les pertes presque continuelles auxquelles elles sont sujettes, les douleurs au bas-ventre et au rein.
QUE FAIRE? A toutes ces malheureuses, il faut dire et redire: Faites une cure avec le
PRINTANYL
N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que le Printanyl est fait pour toutes les maladies intérieures de la femme: Métrites, Hémorragies, Pertes blanches, Epoques irrégulières et douloureuses, accidents du Retour d'Age, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions Phlébites et Varices.
Le Printanyl se vend $1.00 le flacon.
Agent pour le Canada,
A. R. Farley, Ph. C. — Hull

Heures de bureau: 9 a.m. à 6 p.m. Téléphone: Sh. 1422 Rés. Sher. 2679 Ouvert tous les soirs, de 7 à 9 h.
Dr ALBERT LEDUC
Chirurgien - Dentiste
TRAVAUX DENTAIRES DE TOUTES SORTES.
Anesthésie au gaz pour extraction des dents.
105, rue Hôtel-de-Ville — — — Hull, P. Q.

Pour la promotion de la santé:
CHIROPRACTIQUE et NATUROPATHIE
Traitements sans drogues.
Spécialité: MALADIES CHRONIQUES
L. P. MERCIER, D.C., N.D.
Docteur en Chiropractique et Naturopathie
111, rue Principale, Hull Téléphone: Sherwood 6678

L'IMPORTANCE SUPREME DE L'EDUCATION CHRETIENNE POUR LA COMMUNAUTE HUMAINE

Suite de la première page

(B) EN PARTICULIER: A L'EGLISE

Et d'abord elle appartient d'une manière suréminente à l'Eglise à deux titres d'ordre surnaturel, que Dieu lui a conférés à elle exclusivement, et qui sont, pour ce motif, absolument supérieurs à tout autre titre d'ordre naturel.

(a) D'UNE MANIERE SUREMINENTE

Le premier titre se trouve dans la mission expresse et l'autorité suprême du Magistère que son divin Fondateur lui a données: "Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé, et voici que je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles" (7). A ce Magistère, le Christ a conféré l'infaillibilité, en même temps qu'il donnait à l'Eglise la mission d'enseigner sa doctrine. Il en résulte que celle-ci "a été établie par son divin Auteur comme la colonne et le fondement de la vérité pour enseigner à tous les hommes la foi divine, pour en conserver entier et inviolé le dépôt qui lui a été confié, pour conduire et conformer les hommes, leurs mutuelles relations et leurs actions, à l'honnêteté des moeurs et à l'intégrité de la vie selon la règle de la doctrine révélée" (8).

(B) MATERNITE SPIRITUELLE

Le second titre est la Maternité surnaturelle par laquelle l'Eglise, Epouse immaculée du Christ, engendre, nourrit et élève les âmes dans la vie divine de la grâce par ses Sacrements et son enseignement. C'est pourquoi saint Augustin affirme à bon droit que "celui-là n'aura pas Dieu pour Père qui aura refusé d'avoir l'Eglise pour mère" (9).

Cependant, pour ce qui concerne l'objet propre de sa mission éducatrice, c'est-à-dire, "la foi et la règle des moeurs. Dieu Lui-même a fait l'Eglise participante de Son divin Magistère et l'a mise, par privilège divin, à l'abri de l'erreur. Elle est donc la maîtresse suprême et très sûre des hommes, et elle a reçu un droit inviolable au libre exercice de son magistère" (10). La conséquence nécessaire en est l'indépendance de l'Eglise vis-à-vis de tout pouvoir terrestre, aussi bien dans l'origine que dans l'exercice de sa mission éducatrice, et non seulement dans ce qui concerne l'objet propre de cette mission, mais aussi dans le choix des moyens nécessaires ou convenables pour la remplir. De là à l'égard de toute autre science humaine et de tout enseignement qui, considérés en eux-mêmes, sont le patrimoine de tous, individus et sociétés, l'Eglise a le droit indépendant d'en user et surtout d'en juger, dans la mesure où ils peuvent se montrer utiles ou contraires à l'éducation chrétienne. Il en est ainsi parce qu'Eglise, en tant que société parfaite, a un droit indépendant sur les moyens propres à sa fin, et que tout enseignement, comme toute action humaine, a une relation nécessaire de dépendance vis-à-vis de la fin dernière de l'homme, et ne peut, dès lors, se soustraire aux règles de la loi divine dont l'Eglise est la gardienne, l'interprète et la maîtresse infaillible.

C'est ce que Pie X, de sainte mémoire, a clairement exprimé: "Quoi que fasse un chrétien, même dans l'ordre des choses terrestres, il ne lui est pas permis de négliger les biens surnaturels; bien plus, il doit selon les enseignements de la sagesse chrétienne, diriger toutes choses vers le Souverain Bien comme vers la fin dernière. En outre, toutes ses actions en tant que bonnes ou mauvaises moralement, c'est-à-dire, en tant que conformes ou non au droit naturel et divin, sont sujettes au jugement et à la juridiction de l'Eglise" (11).

Il vaut la peine de remarquer combien parfaitement a su comprendre et exprimer cette doctrine catholique fondamentale un laïque, écrivain admirable autant que penseur profond et consciencieux: "Quand l'Eglise dit que la morale lui appartient vraiment, par là elle n'entend pas affirmer que celle-ci est exclusivement de son domaine mais qu'elle lui revient dans sa totalité. Elle n'a jamais prétendu qu'en dehors d'elle et sans son enseignement l'homme ne puisse connaître aucune vérité morale; au contraire, elle a même réprouvé cette doctrine plus d'une fois, parce qu'elle s'est montrée sous plus d'une forme. Certes, elle dit encore, comme elle l'a dit et le dira toujours, que par l'institution qu'elle a reçue de Jésus-Christ et par le Saint-Esprit qui lui a été envoyé au nom de Jésus-Christ par le Père, elle seule possède originairement et sans vouloir la perdre, la vérité morale tout entière *(omnem veritatem)*, dans laquelle sont comprises toutes les vérités morales particulières, aussi bien celles que l'homme peut arriver à connaître par le seul moyen de la raison que celles qui font partie de la révélation ou qui peuvent s'en déduire" (12).

(c) EXTENSION DES DROITS DE L'EGLISE

C'est donc de plein droit que l'Eglise se fait la promotrice des lettres, des sciences et des arts, dans la mesure où tout cela peut être nécessaire ou profitable à l'éducation chrétienne comme à toute son oeuvre de salut des âmes, fondant même et entretenant des écoles et des institutions qui lui sont propres, en tout genre de science et à tout degré de culture (13). De plus, l'éducation physique elle-même, comme on l'appelle, ne doit pas être considérée comme étrangère à son magistère maternel, précisément parce qu'elle est un moyen qui peut servir ou nuire à l'éducation chrétienne.

Cette action de l'Eglise en tout genre de culture est un secours immense pour les familles et pour les nations, qui se perdent sans le Christ, comme le remarque justement saint Hilaire: "Qu'y a-t-il de plus périlleux pour le monde que de ne pas recevoir le Christ?" (14) Et cela ne cause aucun inconvénient à l'ordre civil, car l'Eglise, dans sa prudence maternelle, ne s'oppose pas à ce que ses écoles et ses établissements d'éducation destinés aux laïques se conforment, dans chaque nation, aux légitimes dispositions de l'autorité civile, avec laquelle elle est, de toute façon, disposée à s'entendre, afin de pourvoir, d'un commun accord, au règlement des difficultés qui peuvent surgir.

En outre, c'est un droit inaliénable de l'Eglise, et en même temps un devoir dont elle ne peut se dispenser, de veiller sur l'éducation de ses fils, les fidèles, en quelque institution que ce soit, publique ou privée, non seulement pour ce qui regarde l'enseignement religieux qu'on y donne, mais aussi pour toute autre matière ou organisation d'enseignement, dans la mesure où ils ont rapport à la religion et à la morale (15).

On devra considérer l'exercice de ce droit non pas comme une ingérence illégitime, mais comme un secours précieux de la sollicitude maternelle de l'Eglise, qui met ses fils à l'abri des graves dangers d'un empoisonnement doctrinal et moral. Et cette vigilance même de l'Eglise, qui ne peut être la cause d'aucun véritable inconvénient, ne peut pas davantage ne pas être un secours efficace pour l'ordre et le bien-être des familels et de la société civile, en tenant éloigné de la jeunesse ce poison des âmes qui, à cet âge inexpérimenté et changeant, exerce d'ordinaire plus facilement son emprise et s'étend plus rapidement dans la pratique. C'est que, sans une bonne instruction religieuse et morale, comme nous en avertit dans sa sagesse Léon XIII, "toute culture des esprits sera malsaine: les jeunes gens, n'étant pas habitués au respect de Dieu, ne pourront supporter aucune règle d'honnêteté de vie, et, accoutumés à ne jamais rien refuser à leurs convoitises, ils seront facilement amenés à bouleverser les Etats" (16).

Quant à l'extension de la mission éducatrice de l'Eglise, elle atteint toutes les nations sans exception, selon le commandement du Christ: "Enseignez toutes les nations" (17) et il n'y a pas de puissance terrestre qui puisse légitimement s'y opposer ou l'empêcher. Et, d'abord, elle s'étend à tous les fidèles, dont, comme une mère très tendre, elle prend un soin diligent. C'est pour eux que, dans tous les siècles, elle a créé et fait prospérer une multitude d'écoles et d'institutions dans toutes les branches du savoir. En effet, comme Nous l'avons dit dans une récente occasion, "jusque dans le lointain moyen âge, où étaient si nombreux — on a été jusqu'à dire trop nombreux — les monastères, les couvents, les églises, les collégiales, les Chapitres de cathédrales ou autres Chapitres, il y avait près de chacune de ces institutions un foyer scolaire, foyer d'instruction et d'éducation chrétienne. A quoi il faut ajouter toutes les Universités, Universités répandues dans tous les pays, toujours par l'initiative et sous la garde du Saint-Siège et de l'Eglise. Ce spectacle magnifique, qu'aujourd'hui nous voyons mieux, parce qu'il est plus proche de nous et plus grandiose, comme le comportent les conditions de notre siècle, fut le spectacle de tous les temps; et ceux qui étudient et confrontent entre eux les événements restent émerveillés de ce que l'Eglise a su faire dans cet ordre de choses, émerveillés de la manière dont elle a su correspondre à la mission que Dieu lui avait confiée de former les générations humaines à la vie chrétienne et obtenir tant de fruits et des résultats si magnifiques. Mais, si nous admirons que l'Eglise ait su, en tout temps, rassembler autour d'elle, par centaines, par milliers, par millions, les enfants confiés à sa mission éducatrice, nous ne devons pas être moins frappés, en réfléchissant, de ce qu'elle a su faire non seulement sur le terrain de l'éducation, mais sur celui de l'enseignement proprement dit. Car, si tant de trésors de culture, de civilisation, de littérature, ont pu être conservés, on le doit à la conduite de l'Eglise qui, même dans les temps les plus reculés et les plus barbares, a su projeter une si belle lumière sur le champ des lettres, de la philosophie, de l'art, et particulièrement de l'architecture" (18).

L'Eglise a su et pu accomplir de si grandes choses parce que sa mission éducatrice embrasse même les infidèles, tous les hommes étant appelés à entrer dans le Royaume de Dieu et à obtenir le salut éternel. De même que de nos jours, ses missions répandent par milliers les écoles dans les régions et les pays qui ne sont pas encore chrétiens, des deux rives du Gange au fleuve Jaune et aux grandes îles de l'Archipel de l'Océanie, du continent noir à la Terre de Feu et à l'Alaska glacé, ainsi dans tous les temps par ses missionnaires, l'Eglise a formé à la vie chrétienne et à la civilisation les peuples qui aujourd'hui constituent les diverses nations chrétiennes du monde civilisé.

Il est donc évident, de droit et de fait, que la mission éducatrice appartient à l'Eglise d'une manière suréminente, et que les esprits libres de préjugés ne peuvent concevoir aucun motif raisonnable d'y contredire ou d'empêcher l'Eglise d'accomplir une oeuvre dont le monde goûte aujourd'hui les fruits bienfaisants.

(d) HARMONIE DES DROITS DE L'EGLISE AVEC CEUX DE LA FAMILLE ET DE L'ETAT

Et cela d'autant plus que cette suréminence de l'Eglise, non seulement n'est pas en opposition, mais au contraire, est en parfaite harmonie avec les droits de l'Etat et avec ceux de chaque individu en tout ce qui concerne la juste liberté de la science, des méthodes scientifiques et de toute culture profane en général. C'est que, pour donner tout de suite la raison fondamentale de cette harmonie, l'ordre naturel dont relèvent les autres droits mentionnés, l'élève et le perfectionne, les deux ordres se prêtant ainsi un mutuel appui et se complétant, pour ainsi dire, dans la proportion qui convient à leur nature et à leur dignité respectives. Il doit en être ainsi puisque tous deux procèdent de Dieu, qui ne peut se contredire Lui-même: "Les oeuvres de Dieu sont parfaites, toutes ses voies sont pleines d'équité" (19).

Cela apparaîtra plus clair encore si l'on considère séparément et de plus près la mission éducatrice de la famille et celle de l'Etat.

A LA FAMILLE

En premier lieu, la mission éducatrice de la famille concorde admirablement avec celle de l'Eglise, puisque toutes deux procèdent de Dieu d'une manière toute pareille. En effet, dans l'ordre naturel, Dieu communique immédiatement à la famille la fécondité, principe de vie, donc principe du droit de former à la vie, en même temps que l'autorité, principe d'ordre.

(a) DROIT ANTERIEUR A CELUI DE L'ETAT

Le Docteur angélique dit avec son habituelle clarté de pensée et sa précision de style: "Le père selon la chair participe d'une manière particulière à la notion de principe qui dans son universalité se trouve en Dieu... Le père est principe de la génération, de l'éducation et de la discipline et de tout ce qui se rapporte au perfectionement de la vie humaine" (20).

La famille reçoit donc immédiatement du Créateur la mission et conséquemment le droit de doner l'éducation à l'enfant, droit inaliénable parce qu'inséparablement uni au strict devoir corrélatif, droit antérieur à n'importe quel droit de la société civile et de l'Etat, donc inviolable par quelque puissance terrestre que ce soit.

(b) DROIT INVIOLABLE MAIS NON ARBITRAIRE

De cette inviolabilité, le Docteur angélique donne la raison: "Le fils, en effet, est par nature quelque chose du père....; il s'ensuit que, de droit naturel, le fils, avant l'usage de la raison, est sous la garde de son père. Ce serait donc aller contre la justice naturelle si l'enfant, avant l'usage de la raison, était soustrait aux soins de ses parents ou si l'on disposait de lui en quelque façon contre leur volonté" (21). Et puisque les parents ont l'obligation de donner leurs soins à l'enfant jusqu'à ce que celui-ci soit en mesure de se suffire, il faut admettre qu'ils conservent aussi longtemps le même droit inviolable sur son éducation. "La nature, en effet, poursuit le Docteur angélique, ne vise pas seulement à la génération de l'enfant, mais aussi à son développement et à son progrès pour l'amener à l'état parfait de l'homme en tant qu'homme, c'est-à-dire à l'état de vertu" (22).

Partant, la sagesse juridique de l'Eglise s'exprime-t-elle sur ce sujet avec précision, clarté et entière plénitude de sens dans le Code du Droit canonique, canon 1 113: "Les parents ont la très grave obligation de veiller, selon tout leur pouvoir, à l'éducation tant religieuse et morale que physique et civique de leurs enfants; ils doivent aussi pourvoir à leur bien temporel" (23).

Chez l'humanité, le sens commun est tellement unanime sur ce point que tous ceux qui osent soutenir que l'enfant, avant d'appartenir à la famille, appartient à l'Etat, et que l'Etat a sur l'éducation un droit absolu, se mettent en contradiction ouverte avec lui. D'ailleurs, la raison que ceux-ci mettent en avant, a savoir que l'homme naît d'abord citoyen et pour ce motif appartient d'abord à l'Etat, est insoutenable. Ils ne réfléchissent pas, en effet, que l'homme avant d'être citoyen, doit exister, et que cette existence il ne la reçoit pas de l'Etat, mais de ses parents. Leon XIII l'a déclaré, avec quelle sagesse! "Les fils sont quelque chose du père, comme une extension de la personne paternelle; et, pour parler en toute exactitude, ils entrent dans la société civile non par eux-mêmes immédiatement, mais par l'intermédiaire de la communauté domestique dans laquelle ils sont nés" (24). Ainsi donc, dit encore Leon XIII dans la même Encyclique, "le pouvoir du père est de telle nature qu'il ne peut être ni supprimé ni absorbé par l'Etat parce qu'il a avec la vie humaine elle-même, un principe commun" (25). Il ne suit pas de là que le droit à l'éducation des enfants soit chez les parents absolu ou arbitraire, car il reste inséparablement subordonné à la fin dernière et à la loi naturelle et divine, comme le déclare Léon XIII encore dans une autre mémorable Encyclique sur "les principaux devoirs des citoyens", où il donne en résumé la Somme des droits et des devoirs des parents: "De par la nature, les parents ont le droit de former leurs enfants, mais ils ont en plus le devoir de mettre leur instruction et leur éducation en parfait accord avec la fin pour laquelle ils ont reçus par un bienfait de Dieu. Les parents doivent donc employer toutes leurs forces et une persévérante énergie à repousser tout genre d'injustice en cet ordre de chose, à faire reconnaître, d'une manière absolue, le droit qu'ils ont d'élever leurs enfants chrétiennement, comme c'est leur devoir et le droit surtout de les refuser à ces écoles dans lesquelles il y a péril qu'ils ne boivent le funeste poison de l'impiété" (26).

Qu'on le remarque bien, ce devoir qu'a la famille de donner l'éducation aux enfants comprend non seulement l'éducation religieuse et morale, mais encore l'éducation physique et civique (27) principalement en tant qu'elle peut avoir rapport avec la religion et la morale.

(c) RECONNU PAR LA JURISPRUDENCE CIVILE

Ce droit incontestable de la famille a été plusieurs fois reconnu judiciairement par des nations qui ont souci de respecter le droit naturel dans leur organisation civile. Ainsi, pour citer un exemple parmi les plus récents, la Cour suprême da la République des Etats-Unis de l'Amérique du Nord tranchait une très grave controverse en déclarant: "L'Etat n'a nullement le pouvoir général d'établir un type uniforme d'éducation pour la jeunesse, en la contraignant à recevoir l'instruction seulement dans les écoles publiques". Et elle en donne la raison de droit naturel: "L'enfant n'est pas une simple créature de l'Etat; ceux qui l'élèvent et le dirigent ont le droit et en même temps l'important devoir de le former et de le préparer à l'accomplissement de ses autres obligations" (28).

(d) PROTEGE PAR L'EGLISE

L'histoire est là pour témoigner comment, spécialement dans les temps modernes, des cas se sont présentés, et se présentent encore, de violation par l'Etat des droits que le Créateur a conférés à la famille. Mais elle montre aussi splendidement comment l'Eglise a toujours pris ces droits sous sa tutelle pour les défendre. La meilleure preuve en est la confiance spéciale des familles à l'égard des écoles de l'Eglise, comme Nous l'écrivions dans Notre récente lettre au cardinal secrétaire d'Etat: "La famille s'est vite aperçue de cet état de choses, et, depuis les premiers temps du christianisme jusqu'à nos jours, les parents, même s'ils sont peu ou point croyants, envoient et présentent par millions leurs enfants aux Instituts d'éducation fondés et dirigés par l'Eglise" (29).

C'est que l'instinct paternel, qui vient de Dieu, se tourne avec confiance vers l'Eglise, sûr d'y trouver protection pour les droits de la famille et, en un mot, cette harmonie que Dieu a voulu mettre dans l'ordre des choses... Et, en effet, bien que l'Eglise consciente, comme Elle l'est, de Sa mission divine universelle et de l'obligation qu'ont tous les hommes de pratiquer l'unique vraie religion ne se lasse pas de revendiquer pour Elle le droit et de rappeler aux parents leur devoir de faire baptiser et d'élever chrétiennement les enfants de parents catholiques, Elle reste, cependant, si jalouse de l'inviolabilité du droit naturel de la famille en matière d'éducation, qu'Elle ne consent pas, sinon sous des conditions et garanties déterminées, à baptiser les enfants d'infidèles ou à disposer de leur éducation de quelque manière que ce soit contre la volonté de leurs parents, aussi longtemps que les enfants ne peuvent se déterminer d'eux-mêmes à embrasser librement la foi. (30)

"Nous sommes donc en possession, comme Nous l'avons relevé dans Notre discours déjà cité, de deux faits d'une très haute importance: d'un côté l'Eglise qui met à la disposition des familles Son rôle de maîtresse et d'éducatrice, et de l'autre, les familles qui s'empressent d'en profiter et lui confient leurs enfants par centaines et par milliers. Ces deux faits rappellent et proclament une grande vérité, très importante dans l'ordre moral et social: ils disent que la mission éducatrice appartient avant tout, surtout, et en premier lieu, à l'Eglise et à la famille: qu'elle leur appartient de droit naturel et divin, donc, inévitablement, sans dérogation et sans remplacement possibles" (31).

(A suivre)

(1) Marc, X, 14: Sinite parvulos venire ad me.

(2) II Tim. IV, 2: Insta opportune, importune: argue, obsecra, increpa in omni patientia et doctrina.

(3) Confess., I, 1: Fecisti nos, Domine, ad Te, et inquietum est cor nostrum donec requiescat in Te.

(4) Prov., XXII, 6: Adolescens juxta viam suam etiam cum senuerit non recedet ab ea.

(5) Hom. 60, in c. XVIII Matth.: Quid majus quam animis moderari, quam adolescentulorum fingere mores?

(6) Marc. IX, 36: Quisquis unum ex huiusmodi pueris receperit in nomine meo, me recipit.

(7) Matth. XXVIII, 18-20: Data est mihi omnis potestas in coelo et in terra. Euntes ergo docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti: docentes eos servare omnia quaecumque mandavi vobis. Et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem saeculi.

(8) Pius IX, Ep. Quum non sine, 14 jul. 1864: Columna et firmamentum veritatis a Divino suo Auctore fuit constituta, ut omnes homines divinam edoceat fidem, eiusque depositum sibi traditum integrum inviolatumque custodiat, ac homines eorumque consortia et actiones ad morum honestatem vitaeque integritatem, iuxta revelatae doctrinae normam, dirigat et fingat.

(9) De Symbolo ad catech., XIII: Non habebit Deum patrem, qui Ecclesiam noluerit habere matrem.

(10) Ep. enc. Libertas, 20 jun. 1888: fide atque in institutione morum, divini magisterii Ecclesiam fecit Deus ipse participem, eamdemque divino eius beneficio falli nesciam: quare magistra mortalium est maxima ac tutissima, in eaque inest non violabile jus ad magisterii libertatem.

(11) Ep. enc. Singulari quadam, 24 sept. 1912: Quidquid homo christianus agat, etiam in ordine rerum terrenarum, non ei licet bona negligere quae sunt supra naturam, immo oportet ad summum bonum, tanquam ad ultimum finem, ex christianae sapientiae praescriptis omnia dirigat: omnes autem actiones ejus, quatenus bonae aut malae sunt in genere morum, id est cum jure naturali et divino congruunt aut discrepant, judicio et jurisdictioni Ecclesiae subsunt.

(12) A. MANZONI, Osservazioni sulla Morale Cattolica, c. III.

(13) Codex Iuris Canonici, c. 1375.

(14) Commentar in Matth. c. XVIII: Quid mundo tam periculosum quam non recepisse Christum?

(15) Cod. I. C., cc. 1381, 1382.

(16) Ep. enc. Nobilissima Gallorum Gens, 8 febr. 1884: Male sana omnis futura est animorum cultura: insueti ad verecundiam Dei adolescentes nullam ferre potedunt honeste vivendi disciplinam, suisque cupiditatibus nihil unquam negare ausi, facile ad miscendas civitates pertrahentur.

(17) Matth. XXVIII, 19: Docete omnes gentes.

(18) Discours aux élèves du collège de Mondragone, 14 mai 1929.

(19) Deut., XXXII, 4: Dei perfecta sunt opera, et omnes viae eius judicia.

(20) S. Th. II-II, q. CII, a. 1: Carnalis pater particulariter participat rationem principii quae universaliter invenitur in Deo... Pater est principium et generationis et educationis et disciplinae, et omnium quae ad perfectionem humanae vitae pertinent.

(21) S. Th. II-II, q. X, a. 12: Filius enim naturaliter est aliquid patris...; ita de jure naturali est quod filius, antequam habeat usum rationis, sit sub cura patris. Unde contra justitiam naturalem esset, si puer, antequam habeat usum rationis, a cura parentum subtrahatur, vel de eo aliquid ordinetur invitis parentibus.

(22) Suppl. S. Th. III p., q. XLI, a. 1: Non enim intendit natura solum generationem prolis, sed etiam traductionem et promotionem usque ad perfectum statum hominis in quantum homo est, qui est virtutis status.

(23) Cod. I. C., 1113: Parentes gravissima obligatione tenentur prolis educationem tum religiosam et moralem, tum physicam et civilem pro viribus curandi, et etiam temporali eorum bono providendi.

(24) Sp. Enc. Rerum novarum, 15 Mail 1891: Filii sunt aliquid patris, et velut paternae amplificatio quaedam personae, proprioque loqui si volumus, non ipsi per se, sed per communitatem domesticam, in qua generati sunt, civilem ineunt ac participant societatem.

(25) Enc. Rerum novarum, 15 Mail 1891: Patria potestas est eiusmodi, ut nec extingui, neque absorberi a republica possit, quia idem et commune habet cum ipso hominum vita principium.

(26) Ep. Enc. Sapientiae christianae, 10 Jan. 1890: Natura parentes habent ius suum instituendi, quos procrearint, hoc adiuncto officio, ut cum fine, cuius gratia sobolem Dei beneficio susceperunt, ipsa educatio conveniat et doctrina puerilis. Igitur parentibus est necessarium eniti et contendere, ut omnem in hoc genere propulsent injuriam, omninoque pervincant ut sua in potestate sit educere liberos, uti par est, more christiano, maximeque prohibere scholis iis, a quibus periculum est ne malum venenum imbibant impietatis.

(27) Cod. I. C., c. 1 113.

(28) "The Fundamental theory of liberty upon which all governments in this Union repose excludes any general power of the State to standardize its children by forcing them to accept instruction from public teachers only. The child is not the mere creature of the State; those who nurture him and direct his destiny have the right coupled with the high duty, to recognize, and prepare him for additional duties." U. S. Supreme Court Decision in the Oregon School Case, June 1, 1925.

(29) Lettre au cardinal secrétaire d'Etat, 30 mai 1929.

(30) Cod. I. C., c. 750 § 2. S. Th., II-II, q. X a. 12.

(31) Discours aux élèves du collège de Mondragone, 14 mai 1929.

HULL

UNE GRANDE FOULE AUX FUNÉRAILLES DE Mme A. DALPÉ

PLUSIEURS PERSONNES RENDENT UN DERNIER HOMMAGE A LA MEMOIRE DE CETTE MERE D'UNE NOMBREUSE FAMILLE EMPORTEE PREMATUREMENT DANS LA TOMBE.

Un grand nombre de gens ont assisté ce matin aux funérailles de Mme Alfred Dalpé, née Hélène Audette, domiciliée de son vivant au no 215 re la rue Montcalm, décédée jeudi matin à l'âge de 35 ans. Née à Chelsea, elle passa la majeure partie de sa vie dans notre ville et était mère d'une famille de onze enfants. Bien connue et estimée de tous, sa disparition cause de vifs regrets. Elle appartenait à la congrégation des Dames de Ste-Anne de St-Joseph de Hull.

Le service funèbre a été célébré à 8 heures ce matin en cette église par Mgr Chartrand, curé assisté de MM. les abbés Chevrier et Bergeron comme diacre et sous-diacre. Dans le sanctuaire il y avait le R. P. Bergevin, O.M.I., de l'Université d'Ottawa, et le R. P. L. Legris, C.E.Sp. d'Ironsides.

Le chant a été fait par la chorale paroissiale de Notre-Dame de Hull, sous la direction de M. Ph. Thibault. On a rendu la messe de requiem de Perosi. Les solistes étaient MM. M. Belleau, R. Gratton, R. Beauparlant, H. Laroche, Ald. Larose. A la fin du service les Adieux de Schubert ont été chantés par M. Sylvio St-Louis. M. H. Boulay était l'organiste.

L'inhumation a été faite au cimetière Notre-Dame de Hull.

La défunte laisse dans le deuil: son époux, M. Alfred Dalpé, gérant de la maison Bélanger et Dalpé, ainsi que onze enfants, dont six filles, Marguerite, Simonne, Jeanne, Pommella, Rita, Huguette, et cinq fils, Alfred, Jean, Maurice, Raymond et Alphonse Dalpé; sa mère, Mme Vve Jean-Baptiste Audette, qui demeurait avec elle; deux frères, MM. Victor, à St-Boniface, Man., et Amédée Audette, à Sudbury; deux soeurs, Mmes Aurèle Groulx et Emmanuel Binet, à Hull.

LE CORTEGE

Outre un grand nombre de Dames de Ste-Anne dans le cortège il y avait MM. Alfred Dalpé, époux inconsolable de la défunte; Alfred Dalpé, son fils; Amédée Audette, son frère; Aurèle Groulx, Joseph Dalpé, Emmanuel Binet, beaux-frères; Joseph Bélanger, A. Audette, Lucien Bélanger, Eugène Audette, Geo. Renaud, David Desjardins, N. Renaud, cousins; Jean-[illegible] Binet, Chs-Auguste Binet, neveux.

Il y avait encore S. H. le maire Th. Lambert, le Dr J. Isabelle, le Dr J.-R. Bélisle, Rosaire Séguin, H. Chartrand, N. Lepage, le chef de police Groulx, B. Villeneuve, L. Gaumont, L. Isabelle, Frs Gavard, Osc. Goulet, Albert Brunet, J.-B. Bessette, fils, E. Hébert, le Dr J.-E. Milard, Arthur Perrier, M. Roy, G. Roger, Eug. Nault, Oct. St-Laurent, B. Patry, F. Fortin, U. Laurin, Chs Gagnon, J.-E. Rainville, Adrien Larocque, E. St-Louis, Alp. Poitras, M.-J. Séguin, Jos. Charest, J.-E. Larocque, P. Pilon, N. Bonneville, Jos. Beaulieu, Al. McMartin, C. Laplante, Od. Lambert, J.-O. Hélie, Ed. Sauriol, Jos. Auger, E. Tardif, Z. Miron, Ls Lafrance, P. Bouchard, le policier A. Philion, A. Legris, L. Châtillon, F. Lefebvre, L. Legris, A. Racine, le lt. Alph. Charbonneau, le R. P. J.-L. Bergevin, O.M.I., F. Potvin, Ls Fortin, Lionel et Roger Boisvert, D. Mathieu, F. Poulin, A.-H. Richard, Nap. Tremblay, Ed. Gagnon, Ths Brazeau, Francis et Gérard Perron, L. Briand, Ed. Tremblay, l'échevin Ed. Laramée, Aimé Fortin, C. Chapman, J. Lacourse, Osc. Hudon, J.-J. Bourgoin, J. Maltais, D. Desjardins, O. Bourgeois, J.-A. Gratton, R. Bélanger, Gaston et Lucien Isabelle, Jos. Landry, A. Bisson, Ls Landry, H. Proulx, Jean Chartrand, A. Gareau, J.-A. Trépanier, J.-L. Chartrand, P. Sauvé, Ad. Bertrand, Alf. Whissel, Is. Bourgeois, J.-B. Parent, J.-E. Laflamme, Emile Tessier, Henri Tassé, représentant du "Droit", Léo Laroche, du "Droit", Odilon Dubois, H. Pilon, A. Gougeon, E. Richard, A. Guivremont, E. Leblanc, Art. Larouche, J.-B. Levesque, Ad. Larocque, O. Goulet, A. Brunet, J. Poulin, P. Proulx, A. Tremblay, W. Périard, N. Lepage, B. Desjardins, Chs. Lavigne, J.-J. Bourgoin, A.-N. Sincennes, Os. Hudon, bijoutier, H. Desjardins, Jos. Tremblay, Ach. Morin, A. Daignault, Emile Duquay, Emile Masson, A. Parent, D. Tardif, L. Bélanger, Alph. Poitras, Ad. Monsion, Eug. Pelletier, Art. Perrier, Vict. Levesque, B. Patry, Ed. Pelletier, J.-A. Lalonde, l'échevin Alph. Moussette, A. Rocheleau, pharmacien, Nap. Dufresne, Is. Goulet, Omer Dagenais, G. Lacourse, W. Beaudin, H. Pelletier, Ed. Lapointe, L.-H. Pelletier, G.-C. Bélair, marchand, Delphis Charron, H. Blacburn, Geo. Montfils, I. Michaud, T. Proulx, Alp. Baillot, Jos. Séguin, H. Chalebois, Valmor Leduc, marchand, J. Philippe, Lud. Thibeault, M. McMartin, A. Levesque, E. Dalpé, A. Girard, L. Fortin, E. Ménard, J. Frappier, E. Villeneuve, Art. Myre, Jos. Simard, Ls Fleury, Ed. St-Amour, Art. Vézina, Jos. Fortier, Jos. Fleury, E. Parent, L. Gaudin, J.-P. Dalpé, A. Larose, Will. Montpetit, R. Martle, Eug. Robitaille, J.-E. Garneau, A. Pelletier, Jos. Lafrance, O. Quesnel, représentant de la maison Bélanger, W. Bard, Luc. Massé, Ths. Monsion.

Le "Droit" réitère à la famille l'expression de ses plus soincères sympathies.

SUDBURY ET LA REGION

La session fédérale — Les journaux — Réception de Mme Edmond Proulx — M. P. A. Dorion — Feu M. l'abbé P. M. Roussel — Au Couvent — De passage — Changements — Naissances — Nouvelles sportives.

(Par Albert PLANTE)

SUDBURY, 21. — Que diable venons-nous faire aujourd'hui en la galère de la session fédérale? C'est bon, direz-vous, pour les députés, les ministres, les sénateurs et tous ceux qui de loin ou de près ont leur petit rôle à remplir sur ce grand théâtre de la vie politique canadienne. On s'habitue à l'idée que le drame est trop enchevêtré et l'on ne condescend pas facilement à prendre un siège au parterre pour assister à une pièce intime, qui pour nous intéresser à des degrés différents n'en est pas moins montée pour nous, avec comme acteurs principaux, des hommes que nous avons nous-mêmes choisis et en lesquels nous avons mis toute notre confiance.

La galère, si galère, il y a, nous est destinée et elle nous est destinée parce que le gouvernement du pays compose de représentants du peuple est un peu l'affaire de tous les électeurs du Dominion. Ces derniers sont les maitres au jour de la votation et leur tort, c'est de ne pas continuer à s'occuper de ce que l'administration accomplit pour le bien général comme pour le bien particulier.

Il existe une recette infaillible pour ceux qui désirent faire de la véritable politique constructive: c'est de s'acclimater avec les problèmes que l'on discute au Parlement afin de les bien connaitre, d'en parler en connaisseurs et surtout de ne pas ergoter à tort et à travers quand ils prétendent déclancher ou poursuivre une discussion. Cette attention consacrée aux questions du jour prépare naturellement le vote de la prochaine élection, ce qui n'est pas peu dire, quand on songe au chauvinisme à l'exclusivisme et à l'atavisme qui font jouer les ressorts de l'âme populaire en temps de campagne électorale.

Il n'y a rien de plus précieux pour un pays que le règne d'une bonne politique. On déblatère beaucoup contre elle et on lui attribue maints défauts saillants susceptibles de la faire considérer comme une chose vile et corrompue. Si elle prête trop souvent les flancs aux jeux cachés et aux intrigues, elle est indispensable au gouvernement d'un état. "Nous entendons ici, par politique, non pas l'oeuvre des partis politiques avec leur cortège naturel; l'esprit de parti, la servilité partisane; mais l'oeuvre législative, l'oeuvre du corps parlementaire".

"Notre politique fédérale et provinciale, écrit M. Albert Lévesque, dans l'Almanach de l'Action Française, il est vrai, nous ont fait du mal. Elles ont eu leurs lourdes faiblesses. Elles ont commis leurs bévues. L'esprit de parti, élément de la vie politique, nous a créé bien des soucis fâcheux. L'esprit de conciliation n'a guère servi qu'à mieux déguiser l'esprit de soumission sinon de démission. L'absence d'orientation nationale ou simplement de sens national explique bien des gestes défaitistes dont notre évolution subit encore les influences funestes.

"Mais toute l'oeuvre politique se résume-t-elle à cela? Les pages de notre histoire ne nous révèlent-elles pas au contraire qu'aux heures de crise comme aux heures de répit, la politique a souverainement contribué à sauver les trésors sacrés de notre nationalité? L'acte de 1774, la constitution de 1791, la responsabilité ministérielle, l'acte de 1867, par lesquels s'affirmèrent graduellement la sauvegarde de nos libertés religieuses et politiques, la défense de notre système d'enseignement, la survivance de notre langue, de nos traditions, et de notre culture française, la politique n'a-t-elle pas largement contribué à nous les conquérir grâce à ses luttes et à ses résistances? Un Bédard, un Morin, un Papineau, un Lafontaine, un Cartier, pour s'arrêter là, n'incarnent-ils pas autant de générations d'hommes publics dont l'activité au service de la communauté nationale est synonime de bienfaits incontestables?"

Nous nous sommes un peu éloigné de notre sujet primitif, mais qu'importe? Pour devenir partisan de cette sage politique décrite plus haut, il ne faut pas se désintéresser de ses manifestations et ces dernières sont actuellement à l'honneur à Ottawa où la session vient de s'ouvrir. Il est convenable de se tenir aux aguets et d'épier les moindres scènes de cette pièce, qui se continuera durant quelques mois.

Le programme est excessivement chargé. Le Parlement se préoccupera en premier lieu de la condition de l'agriculture. Le cultivateur reste toujours la colonne de la prospérité nationale et on veut lui donner toutes les chances possibles de réussir dans sa noble tâche. Il y aura encore l'épineuse question du tarif peu accessible aux humbles mortels; le problème de l'exportation des liqueurs, certains changements constitutionnels, la canalisation du St-Laurent, la présentation probable d'un bill pour l'introduction des cours de divorce en Ontario et dans Québec, mesure que nos évêques viennent de condamner publiquement, toutes choses excessivement intéressantes au point de vue national. Ceux qui se vantent de faire de la politique ou qui se contentent de l'adorer feraient bien d'asseoir leurs convictions sur une base ferme et pratique, étrangère aux partis pris et aux idées préconçues. Pour cela, ils n'ont qu'à se mettre à l'affût et à bien suivre les délibérations de l'auguste Chambre chargée d'étudier au nom du peuple les questions de portée nationale et internationale.

Renseignons-nous donc. Les rumeurs vont leur train au sujet d'une élection fédérale prochaine. Il est toujours important de bien voter. La difficulté sera aplanie si nous nous sommes préparés à l'avance à remplir notre devoir avec une parfaite compréhension des faits.

LES JOURNAUX

Deux choses caractérisent la société actuelle, la curiosité et la précipitation. Elle veut savoir et elle n'a pas le temps d'étudier.

Que veut-elle savoir? Est-elle avide de sciences? Non. Elle est avide de faits. Elle veut savoir ce qui

LE MONTAGNARD CROISE LE BATON AVEC BURGHS DANS LE 1er DUEL

OTTAWA TRAVAILLE A TORONTO - REPONSE DE RHEAUME DU N.-DAME

La série mi-finale de la Cité soulève un vif enthousiasme

Le Montagnard et les Bourgeois sont prêts à tout pour obtenir la décision. —Du sport supérieur attend les sportifs.

MERCI

Ottawa, 20 février 1930.
M. Gil.-O. Julien,
Rédacteur Sportif.
Le Droit, Ottawa, Ont.

Cher Monsieur,

Nous désirons vous offrir nos remerciements les plus sincères, pour la belle publicité que vous nous avez donnée, par l'entremise de votre page sportive, lors de la formation de notre Club et en maintes autres occasions.

Veuillez encore une fois Cher Monsieur, agréer l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Vos tout dévoués,
Club de Raquetteurs "Iberville d'Ottawa."
(Signé)
J.-Emile BELANGER.
Secrétaire.

Ottawa, 20 février 1930.

LES TACTIQUES DE JIM CORBETT

SA MANIERE D'AGIR POUR EFFRAYER ET FATIGUER UN ADVERSAIRE AVANT ET DURANT LE COMBAT.

Jim Corbett fut, sans conteste, un champion du monde du poing... et du bluff. Encore jeune et alors qu'il n'était pas encore un grand champion, il dut rencontrer le terrible MacGovern. Eh bien! il le battit surtout par son bluff. Comme il se rendait sur le ring, il passa devant le vestiaire de MacGovern, donna un coup de poing sur la toile et cria:

—Dépêches-toi, abruti, et si tu veux des coups, je t'en servirai!

Au moment où MacGovern se précipita, furieux, sur Corbett, au début de la première reprise, celui-ci lui cria:

—Viens donc, espèce d'Irlandais! Où veux-tu que je te fasse transporter, lorsque je t'aurai mis hors de combat?

Dans sa fureur, MacGovern se fatigua beaucoup au cours de cette reprise, et manqua de nombreux coups, adroitement esquivés par Corbett.

Pendant le repos, Corbett lui dit:

—Et maintenant attention, grossier personnage, je vais te couper la tête.

La fureur de MacGovern ne connut plus de bornes et il s'élança comme un fou sur Corbett, au début de la deuxième reprise. Celui-ci fit un saut de côté, et d'un crochet bien placé, il étendit—à la surprise générale—le terrible MacGovern à terre pour un compte qui alla bientôt au delà de dix.

Jim Corbett est devenu par la suite plus gentilhomme. Et le soir, quand le soleil s'éteint dans un glorieux incendie de pourpre, à Los Angeles, après l'exécution de son acte de vaudeville, Jim Corbett doit être pensif et doit songer à son propre crépuscule... Que c'est loin, déjà!

LES COMPTEURS DU CIRQUE LOCAL

HAROLD TABOR MENE LA PROCESSION AVEC 16 POINTS. — COULSON LE MAUVAIS GARNEMENT DU TROUPEAU.

Voici le classement final des compteurs de la ligue de la Cité d'Ottawa, d'après le rapport de Sid Hooper, statisticien officiel:—

	B.	Ass.	Pts	Pun. en Min.
H. Tabor, Shams	11	5	16	20
O'Neil, Burgs	10	5	15	36
Bates, Burgs	8	7	15	48
Richards, Shams	10	2	12	12
Stitt, Burgs	7	5	12	3
Quinn, Rideau	8	3	11	17
Verdon, La Salle	6	5	11	52
K. Burnett, Burgs	8	2	10	10
K. Draper, Monts	7	3	10	7
Moore, Monts	6	4	10	19
J. Jodouin, La Salle	4	6	10	16
S. Howe, Rideau	8	1	9	8
Morrison, Rideau	6	3	9	12
Ingram, Monts	4	4	8	3
Pilon, Shams	4	3	7	16
McInenly, Burgs	3	4	7	47
A. Tabor, Shams	6	0	6	42
Coulson, Shams	5	1	6	80
Graham, La Salle	5	1	6	60
J. Draper, Rideau	4	2	6	17
P. Howe, Rideau	4	2	6	20
James, Shams	3	3	6	31
McGill, Burgs	3	3	6	67
McMonagle, Rideau	3	3	6	67
G. Burnett, Burgs	1	5	6	6
Bergin, La Salle	4	1	5	16
Jansen, Burgs	4	1	5	0
Leclerc, La Salle	4	1	5	29
White, Monts	3	2	5	41
G. Peterkin, Monts	2	3	5	42
Bordeleau, La Salle	4	0	4	8
Lafleur, La Salle	3	1	4	50
Radley, Monts	3	1	4	56
Murphy, Monts	2	2	4	20
Rooney, Monts	2	2	4	2
Shultz, Shams	2	2	4	11
Ferguson, Monts	3	1	4	11
Walker, Burgs	3	0	3	6
T. Johnson, Rideau	1	2	3	10
Lacrave, Rideau	1	2	3	0
Halcuist, Rideau	0	3	3	12
Grimes, Shams	2	0	2	4
Mercier, La Salle	2	0	2	13
Réaume, Monts	2	0	2	9
Gratton, La Salle	1	1	2	24
McEvoy, Rideau	1	1	2	21
A. Peterkin, Rideau	1	1	2	52
Kinsella, Shams	0	1	1	10
Cherry, Shams	0	0	0	0
Henry, Monts	0	0	0	14
B. Jodouin, La Salle	0	0	0	2
Joliat, Shams	0	0	0	22
Mulligan, Rideau	0	0	0	0
Reid, Burgs	0	0	0	0

UN ACCIDENT AU SALON PHIL SCOTT

LE CHAMPION BRITANNIQUE EST BOUSCULE HORS DE L'ARENE DANS UN MATCH D'ENTRAINEMENT.

MIAMI— Phil Scott, l'homme qui rencontrera Jack Sharkey dans un combat décisif, joue de malheur. Au cours d'un exercice d'entrainement avec Charley Hahn, son partenaire new-yorkais, il trébucha et, avant qu'il ait pu reprendre son équilibre, Hahn lui portait un droit à la mâchoire.

Quoique le coup ne fut pas violent Scott piqua une tête à travers des cables et hors de l'arène. Il ne se blessa pas, mais sa dignité souffrit passablement de l'incident. Il rentra dans l'arène et continua l'exercice.

INTERNATIONALE

Toronto	4;	Détroit	1
Windsor	5;	Hamilton	2
Buffalo	3;	Niagara	1

LA VENTE DES BILLETS MARCHE RONDEMENT

Les commentaires vont leur train au moment où le Montagnard et le New-Edinburg se préparent à entrer en lice pour inaugurer leur série mi-finale du concours de la ligue de Cité. Chaque équipe, tout naturellement a ses amis et partisans, mais le spectateur impartial, le critique neutre qui se base sur les performances des guerriers au cours de la saison régulière, n'est pas prêt à concéder si facilement que cela les honneurs à une troupe plutôt qu'à l'autre.

Nous reconnaissions volontiers un beau talent au Montagnard, comme le démontrent les statistiques du sénador Sid Hooper; toutefois nous ne pouvons nous empêcher d'admirer les Burghs, à cause de leurs succès prononcés sur toutes les bandes réunies autour de l'étendard de Frank Plant.

Il nous faudra les deux parties de la série pour que nous puissions nous convaincre de la supériorité de l'une ou de l'autre équipe.

BEL ENTHOUSIASME

Les amateurs locaux sont pleins d'un bel enthousiasme: la vente des billets, commencée ce matin, marche rondement et tout porte à croire qu'il y aura foule au vieux salon de Brunton quand l'arbitre Vic Wagner sonnera le grelot pour réunir les gladiateurs au centre de la glace.

Personne ne sera déçu. Cette série mi-finale promet des émotions. Ce sont d'anciens champions qui sont aux prises, des gars déterminés à tout pour obtenir la décision et participer au détail du championnat avec le Shamrock.

Et nous n'hésitons pas à faire rapport aux honorables piétons de la localité que le vainqueur de la mi-finale a d'excellentes chances d'enlever le titre majeur d'Ottawa.

La rondelle va au jeu à 8 h. 30. Qu'on se le dise!

LE TRAVAIL DU CLUB DES BURGHS

UN COUP D'OEIL SUR LES OPERATIONS DE L'EQUIPE AU COURS DE LA SAISON REGULIERE.

Nous vous présentons avec plaisir, mesdames et messieurs, le record qu'a fait le club de New-Edinburg au cours de la saison régulière de la ligue de la Cité en attendant que nous vous donnions un aperçu des opérations du Montagnard.

Les Bourgeois ont à leur crédit dix victoires contre huit défaites et deux parties nulles. Ce n'est pas la perfection mais c'est fort satisfaisant.

LE RECORD DE 1929-30

NOVEMBRE

26—Burgh, 1; vs Monties, 3.
28—Burghs, 0; vs Shams, 3.

DECEMBRE

3—Burghs, 3; vs La Salle, 4.
7—Burghs, 5; vs Rideau, 2.
14—Burghs, 1; vs Monties, 3.
17—Burghs, 2; vs Shams, 1.
19—Burghs, 3; vs La Salle, 2.
28—Burghs, 5; vs Rideau, 2.

JANVIER

7—Burghs, 2; vs Monties, 2.
9—Burghs, 2; vs Shams, 3.
11—Burghs, 3; vs La Salle, 4.
14—Burghs, 3; vs Rideau, 2.
22—Burghs, 0; vs Monties, 1.
24—Burghs, 2; vs Shams, 0.
29—Burghs, 1; vs La Salle, 0.
31—Burghs, 1; vs Rideau, 4.

FEVRIER

6—Burghs, 6; vs Monties, 1.
11—Burghs, 2; vs Shams, 0.
13—Burghs, 4; vs La Salle, 1.
15—Burghs, 1; vs Rideau, 1.

Total: — Pour, 47; contre, 39.
Gagnées 10; Perdues, 8; Nulles, 2; Moyenne, .556.

LES ROULEURS DE DIX QUILLES

LE TENNIS, HORNER ET HOTEL DE VILLE GAGNENT LES PARTIES DE VENDREDI. — ASTRI FAIBLIT.

Voici les résultats des parties de quilles jouées vendredi soir dans la ligue de Hull:

HULL TENNIS

A. Astri	219	183	—— 402
W. D'Amour	113	162	168— 443
H. Dubois	145	140	167— 452
R. Trépanier	157	204	129— 490
L. Isabelle	107	147	131— 415
R. Tremblay	....	....	183— 183
Totaux	771	836	778—2385

KIWANIS

E. Doré	175	173	169— 517
E. Côté	134	145	145— 424
P. Moussette	147	160	152— 459
R. Gratton	158	201	166— 525
J. Laflamme	114	135	151— 400
Totaux	728	814	783—2325

Hull-Tennis gagne deux séries.

HORNER MOTOR

R.-E. Horner	171	121	151— 443
A. Poirier	122	133	—— 255
H. Armstrong	151	179	152— 482
H. Jones	171	170	164— 505
J. Gillespie	....	....	111— 111
Totaux	615	603	578—1796

NOTRE-DAME

T. D'Arcy	122	141	131— 394
J.-B. Garneau	181	171	105— 457
J.-L. Garneau	108	151	124— 388
E. Décosse	156	150	168— 474
Totaux	567	613	528—1708

Horner gagne deux séries.

HOTEL DE VILLE

L. Blanc	142	161	202— 505
E. Léonard	117	144	113— 374
H. Godbout	127	178	153— 458
E. Bédard	157	203	136— 496
Totaux	543	686	604—1833

Hôtel de Ville gagne trois séries par défaut sur Waverley Motor.

LE TRAVAIL DE NOS CERBÈRES

	P.	B.	Arr.	Moy.
Venne, Shams	10	10	222	.957
Perreault, Burgs	16	27	449	.943
Friel, Shams	9	10	162	.942
Beveridge, Burgs	1	3	39	.929
Peterkin, Monts	20	37	449	.924
McCann, La Salle	20	44	418	.905
Johnson, Rideau	16	41	377	.902
Marshall, Rideau	5	10	90	.900
Switzer, Shams	2	3	26	.897
Wood, Burgs	3	9	68	.883

Aucun des cerbères n'a reçu de punitions.

WHITE ÉCHOUÉ

CHICAGO— Charley White, jadis brillant cogneur poids-léger, a tenté un retour vendredi soir dans l'arène du Colisée, mais il n'eut guère de succès, car Herman Perlick de Kalamazoo le mit hors de combat à la deuxième ronde.



JACK SHEA, de Lac Placide, qui a établi plusieurs records au tournoi international de patinage qui eut lieu récemment à Lac Placide.

L'INSTITUT D'OKA AU COL. BOURGET

LE COLLEGE BOURGET REMPORTE UNE BRILLANTE VICTOIRE SUR SES AMIS DE L'INSTITUT AGRICOLE.

RIGAUD— Dimanche, le 16 février le club de hockey de l'Institut d'Oka visitait le premier club du collège Bourget qui le recevait avec grand plaisir pour la deuxième fois sur sa patinoire.

L'année dernière, a peu près à même époque, ces deux équipes nous avaient servi une partie de toute beauté, tant par l'esprit sportif que par l'enthousiasme qui y régnait. Le résultat final était resté deux à deux, après une heure et dix de jeu sensationnel.

Dimanche dernier, malgré le froid piquant, un spectacle digne du premier nous fut offert. Grande chez les joueurs et les spectateurs était l'anxiété d'une nouvelle rencontre et plus grande encore était l'espérance d'une victoire.

La partie commença avec beaucoup d'entrain. Tous les joueurs frais et dispos, nous révélèrent tour à tour leur habileté. Thauvette, étoile toujours étincelante du Bourget compta le premier point. Les I. A. O. redoublèrent alors d'ardeur et l'on vit ici le gardien de buts du Bourget, R. Préseault, multiplier les prodiges pour arrêter les plombs nombreux des adversaires.

Soudain, Thauvette s'empara de nouveau du disque et, par une série de passes de maître, la logea dans les buts des I. A. O. Thauvette mettait deux points à son crédit et Bourget avait de la chance.

Mais la joie, chez les Bourgettains fut de courte durée, car à peine deux minutes s'étaient-elles écoulées que deux habiles joueurs des I. A. O. MM. Ferland et Descoteaux, enrégistraient chacun un point et cela à deux minutes d'intervalle. La victoire alors resta en suspens pendant plus de 20 minutes. Le pointage était de 2-2.

LE COUP DE GRACE

D'aucuns se demandaient s'ils allaient encore assister à une partie nulle comme la précédente.

Mais Ravond Quesnel la bonne étoile du Bourget, qui a plus d'un tour dans son sac, conduisit la rondelle, avec une rapidité rare dans les buts de Marien et compta le point décisif.

Les visiteurs redoublèrent d'énergie, firent preuve d'un beau jeu d'ensemble qui provoqua l'admiration des spectateurs, mais sans succès.

Le collège Bourget remercie ses visiteurs et les félicite de leur distinction et de leur bel esprit sportif. Nous espérons que le retour d'une année nouvelle nous amènera le retour de nos amis d'Oka.

ALIGNEMENTS

Oka		Bourget
	Buts	
Marien		Preseault R
	Déf.	
Boivin		Labrosse
Martin		Villeneuve
	Avants	
Ferland		Blache
Descoteaux		Thauvette
Matte		Lanoue
	Subs	
Desbiens		Quesnel
Blais		Malette
		Labrosse
		Boisvert
		Tarte.

Arbitres: Lafortune et Johnston.

SOMMAIRE

1ère Période

1—Bourget, Thauvette 6.00

2e Période

2—Bourget, Thauvette 3.00
3—Oka, Ferland 5.00
4—Oka, Descoteaux 7.00

3e Période

5—Bourget Quesnel 13.00
Punitions: Lanoue, Blache.

LES SAUTS DE SKI AU PARC LOCAL

QUARANTE-SIX CANDIDATS SE DISPUTENT LE CHAMPIONNAT CANADIEN.

Voici la liste des concurrents au tournoi de sauts sur skis qui a lieu cet après-midi à Rockcliffe et l'ordre dans lequel ils démarreront à 3 heures précises:

1, J. Landry, Ottawa; 2, G. Schriber, Québec; 3, L. Lafleur, Cliffside; 4, R. Vincent, Ottawa; 5, J. Ewart, Ottawa; 6, C. Williams, Ottawa; 7, H. Dingle, Montréal; 8, G. McMartin, Cliffside; 9, A. Arial, Ottawa; 10, L. Galarneau, Cliffside; 11, Bill Wilson, Toronto; 12, P. Wright, Cliffside; 13, P. Bott, Montréal; 14, W. Clark, Ottawa; 15, T. Hogan, Montréal; 16, H. Bagguley, Ottawa; 17, Chuck Clark, Ottawa; 18, E. Bélanger, Ottawa; 19, G. Fillman, Ottawa; 20, P. Lefebvre, Ottawa; 21, E. Fillman, Ottawa; 22, W. Poitras, Ottawa; 23, R. Wilson, Tornoto; 24, J. Nordmoe, Camrose, Alta.; 25, W. Jorgensen, Toronto; 26, S. Tremblay, Ottawa; 27, B. Burke, Ottawa; 28, A. Bambrick, Ottawa; 29, J. Taché, Ottawa; 30, B. Klonteig, Ottawa; 31, K. Evensen, Toronto; 32, R. McCulloch, Trois-Rivières; 33, A. Finsberg, Montréal; 34, L. Nelson, Montréal; 35, L. Gagné, Montréal; 36, L. Pagé, Trois-Rivières; 37, C. Skavas, Toronto; 38, E. Bertrand, Ottawa; 39, J. Kile, Norsemen, New-York; 40, K. Baadswick; 41, B. Morton, Montréal; 42, G. Dupuis, Cliffside; 43, C. Clark, Ottawa; 44, R. Silvertsen, Montréal; 45, C. Labranche, Trois-Rivières; 46, H. Cave-Brown-Cave, Montréal.

Le président de la ligue St-Charles répond aux accusations de Bélanger

M. H. Rhéaume déclare non fondées les assertions de M. Arthur Bélanger au sujet de l'administration de la ligue. — L'instructeur du Canadien ne serait pas au courant des affaires du circuit.

LES EXPLICATIONS SONT PRÉCISES

M Henri Rhéaume, président de la ligue de hockey St-Charles, nous fait tenir, en réponse aux accusations portées récemment par M. Arthur Bélanger, instructeur du Canadien, la lettre suivante:

M. le rédacteur:

Je tiens à répondre aux assertions non fondées de M. Bélanger et publiées dans le "Droit" du 14 février et je suis prêt à répondre aux insinuations qui n'ont pu être publiées.

M. Bélanger demande quels sont les réglements que le Canadien a violés.

1o—D'abord en matière de paiements, je défie qui que ce soit des Canadiens de prouver que leurs paiements étaient complètement payés lors de leur expulsion.

M. Bélanger peut-il dire aux directeurs de la ligue St-Charles combien de fois les paiements ont été payés à temps et produire les reçus comme preuve.

Lorsque le gérant du Canadien était approché à propos des paiements, il s'empressait de répondre qu'il n'avait pas d'argent et que les joueurs ne voulait pas l'ui en donner.

Cette excuse n'a jamais pu être vérifiée.

2o—L'insistance du gérant du Canadien de vouloir aligner sur son équipe un des meilleurs joueurs majeurs de la Cité, M. Romeo Vallerand, qui, soit dit en passant, appartient au Notre-Dame intermédiaire et par conséquent est inéligible dans la ligue St-Charles.

3o—M. Bélanger peut-il dire combien de fois son équipe était sur la glace à l'heure réglementaire de la première joute. (Parmi les excuses données était manque d'accoutrement du gardien de buts et qui au moins deux fois leur fut fourni par le gérant du club Notre-Dame).

Ce manquement au réglement de l'heure des joutes était la cause de joutes incomplètes et non satisfaisantes pour les autres clubs qui ont montré une exactitude continuelle.

VISITE MYSTERIEUSE

4o—M. Bélanger est-il aussi bien renseigné sur la visite mystérieuse du gérant du Canadien à la salle Ste-Anne auprès des joueurs du Ste-Anne "Montagnard", chose qui a dégoûté M. Glandon, le dévoué gérant de ce club.

Ceci constitue un des manquements les plus graves dans toute ligue organisée.

5o—M. Bélanger reproche à Henri Rhéaume d'être le Président de la ligue St-Charles en même temps que d'être le gérant du club Notre-Dame junior.

Ce n'est pas Henri Rhéaume qui l'a voulu, mais bien les gérants et les représentants de tous les clubs et cela sur la proposition de Lucien Richard, gérant du Canadien qui, lui-même, fut choisi secrétaire de la ligue.

Il en est ainsi pour les autres officiers de la ligue qui tous étaient gérants des différents clubs. M. Bélanger accuse le Président de conduite illégale en ce qui concerne les protêts.

Combien de fois M. Richard, gérant du Canadien a-t-il été convoqué à des assemblées d'urgence ou spéciales alors que les protêts devaient être considérés? au moins trois fois, mais il n'a jamais daigné si rendre et la raison était qu'il était fautif et ne voulait pas être exposé.

M. Bélanger dit ensuite que son club ne fut pas avisé ou prévenu de son rejet de la ligue.

UN AVERTISSEMENT

Plusieurs fois le gérant du Canadien fut averti verbalement que, s'il ne voulait pas suivre les réglements, son club serait expulsé.

Il était difficile que le club soit averti par écrit, étant donné que le secrétaire était en même temps gérant du Canadien et n'aurait pas daigné s'adresser des reprimandes.

M. Bélanger dit qu'il ne fut pas avisé de son expulsion, c'est encore une preuve additionnelle qu'il est mal renseigné, car le trésorier, M. Diguer, a lui-même envoyé cet avis basé sur la décision écrite des gérants des autres clubs qui demandaient l'expulsion du Canadien, non pas à cause des manquements des réglements par les joueurs mais par le gérant du Canadien, qui presque toujours blâmait ses joueurs d'être la cause de ses tours de force.

Il est pitoyable que l'entraineur du Canadien ne soit pas venu voir M. Rhéaume ou n'importe quel gérant des autres clubs pour se renseigner il y a un mois car alors il se serait débarassé de son gérant et aurait peut-être pu se mettre en bons termes avec la ligue.

Le Président M. H. Rhéaume ne craint pas de prendre sa part de responsabilité comme président et comme gérant du club Notre-Dame Junior, mais il doit dire que toutes les décisions prises l'ont été avec l'approbation de tous les clubs de la ligue excepté, le Canadien, dont le gérant ne voulait pas se présenter aux assemblées, même après y avoir non seulement été invité, mais même sollicité.

Il semblait être au-dessus de la ligue et de ses réglements.

DEFI RELEVE

Que M. Bélanger s'adresse aux gérants des différents clubs et il constatera alors que mes déclarations sont exactes et véridiques et non basées sur l'ignorance des faits ou causes.

Quant au défit de l'entraineur du Canadien, nous l'acceptons volontiers, avec plaisir même, et lorsque nous aurons fini les joutes finales et rempli les quelques engagements que nous avons depuis un mois, nous arrangerons les détails de ces joutes entre le Notre-Dame Junior tel qu'il est, et le Canadien composé exclusivement des joueurs signés au 15 janvier dernier.

REMERCIEMENTS

M. le Rédacteur,

J'espère que vous donnerez à mes déclarations une place aussi importante que vous l'avez fait pour M. Bélanger.

Permettez-moi de vous féliciter pour votre esprit sportif et de vous remercier pour les grands services que vous avez rendus à notre Ligue.

(Signé) M. H. Rhéaume,
Président,
Ligue Ind. St-Charles.

LE DÉTAIL DE LA ST-CHARLES

LA SERIE DE CHAPIONNAT ENTRE STE-ANNE ET NOTRE-DAME COMMENCE LUNDI SOIR

La série décisive de la ligue indépendante St-Charles commence lundi soir sur la glace de St-Charles entre le Minotaure de Ste-Anne et le Notre-Dame junior, vainqueur de la série mi-finale, à la suite de son triomphe de 4-3 sur les Chamots lundi soir.

La série de championnat sera de trois dans cinq, les points comptant. Si la température n'est pas favorable lundi, le jeu ne commencera que mercredi pour se continuer vendredi.

La direction de la ligue choisirr ses arbitres entre MM. Evraire, Hooper, Paul Bordeleau et Lavergne. C'est pour les 8 heures.

COLTS VAINQUEURS

CORNWALL— Les Colts de Cornwall ont éliminé Fort Coulonge du concours de la vallée d'Ottawa. Vainqueurs du premier engagement par 4-2, ils firent partie nulle de 4-4 dans la deuxième joute vendredi soir.

LA 1re PARTIE AU MONTAGNARD

LES JEUNES GRIMPEURS TRIOMPHENT DU RIDEAU PAR 2-1 DANS LE COMBAT INITIAL DE LA SERIE DECISIVE.

Le Montagnard a pris la mesure du Rideau par 2-1 dans la première partie de la serie qui décidera du championnat de la ligue junior d'Ottawa. Le match finale sera disputé vendredi prochain.

La joute fut acharnée, surtout dans la première période qui se passa sans qu'aucun point ne soit enregistré.

Shepherd s'étant combiné avec St-Germain donna au Rideau un léger avantage au début de la deuxième strophe. Jackson égalisa les chances peu après, sur la passe de Caldwell.

Ambv Kiefl enregistra en sept minutes de la troisième séance le point qui assura aux Grimpeurs les lauriers du premier engagement. Passant de bout en bout, il porta, juste au moment où Wilkinson le terrassait un coup que Claydon ne put contrôler.

ALIGNEMENTS

Montagnard— St-Denis, Millet et Kneen; Jackson, Lowrey et Padget; alternants, Caldwall, Devine Kefl Higgnson, MacKenzie et Bradley.

Rideau— Claydon, Friedman et Wilkinson; Marion, Maley et Finnigan; alternants, Butterworth, St-Germain, Shepherd, Winters, O'Callaghan et MacFarlane.

Arbitres: Vic Wagner et Geo. Forter.

SOMMAIRE

1re Période

Pas de point.
Punitions: Wilkinson Higginson Finnigan, Kneen.

2e Période

1—Rideau, Shepherd (St-Germain) 5.45
2—Montagnard, Jackson (Caldwell) 5.25

Punition: Kneen.

3e Période

3—Montagnard, Kiefl . . . 7.15
Punitions: Friedman, Miller et Kneen.

Arrêts

Claydon	14	9	4	27
St. Denis	9	6	9	24

LES HONNEURS À L'INSTITUT

DU TRAVAIL SUPERIEUR DANS LE MATCH FINAL DE LA SERIE DECISIVE. — BEL EFFORT DU NOTRE-DAME.

L'Institut Canadien-français quoique défait par le Notre-Dame, au pointage de 2664 à 2633, dans la deuxième partie de la série décisive de la ligue de quilles Interprovinciale, a décroché le championnat par 184 points, grâce à sa victoire dans le premier duel.

La deuxième joute fut remplie d'émotions, car tous les rouleurs firent de l'excellente besogne. Ralph Baizana, du Notre-Dame, réussit un total de 611 avec une série de 221; Mendoza Normand conduisit l'Institut au feu avec 571, dont une série de 203.

Ad. Morin fit 569 et A. Lacroix 563. Ce dernier eut une série de 224. Catellier se glissa sur le tableau d'honneur avec une série de 212.

Les champions joueront une série de deux parties avec un groupe d'étoiles de la Métropole: le premier engagement aura lieu le 1er mars à Montréal et le match-retour à une date qui sera fixée plus tard.

Voici le résultat officiel:—

NOTRE-DAME

Ad. Morin	148	193	188—	569
R. Baizana	197	193	221—	611
R. Lacroix	131	150	143—	424
W. Hupp	194	153	150—	497
A. Lacroix	168	171	224—	563
Totaux	878	860	926—	2664

INSTITUT CAN.-FRANÇAIS

M. Normand	183	185	203—	571
Charron	150	164	193—	507
Gravel	189	162	160—	511
Pilon	130	195	185—	530
Catellier	136	212	166—	514
Totaux	828	918	907—	2633

L'Institut perd cette joute par 31 points mais gagne le détail par 184 points.

LES COURSES À AGUA CALIENTE

GREYOLA ENLEVE LE HANDICAP LAGUMAS. — PLUSIEURS SURPRISES.

AGUA CALIENTE—Voici les résultats des courses de vendredi au champ local:

Première Course

1—Dr Charlie, May, $9.20, 4.80, 3.60; 2—Fourteen Sixty, Mulrooney, $12.00, 11.40; 3—Dr McAmis, Warren, $4.20. Temps, 1.15 2-5 pour six furlongs.

Deuxième Course

1—Tecate, Luther, $38.60, 18.60, 10.00; 2—Zest, Teasdale, $4.60, 4.20; 3—Shasta Rock, Cleverly, $12.60. Temps, 1.49 pour le mille 1-16.

Troisième Course

1—Price Edwards, O'Brien, $20.80, 12.20, 8.20; 2—Zelma Mac, Teasdale, $7.40, 4.60; 3—Horshaw Romano, $10.20. Temps 49 3-5 secondes pour quatre furlongs.

Quatrième Course

1—Silent Messenger, Wolverton, $38.00, 12.00, 6.40; 2—Short Price, Teasdale, $3.80, 3.00; 3—Ruth C., Mulrooney, $4.80. Temps, 1.01 2-5 pour cinq furlongs.

Cinquième Course

1—The Dago ,Redding, $3.80, 2.40, 2.40; 2—Morsun, Moran, $2.40, 2.60; 3—Red Briar, Mulrooney, $3.20. Temps, 1.12 4-5 pour six furlongs.

Sixième Course

1—Greyola, Redding, $6.40, 6.60, 3.60; 2—Satin Spar, McHugh, $10.80, 5.60; 3—Goad-and-Hot, Lyons, $3.00. Temps, 1.46 1-5 pour le mille 1-16.

Septième Course

1—Paragraph, Cleverly, $8.20, 4.00, 3.20; 2—Water Gap, Keiser, $6.00, 3.80; 3—Tanist, Redding, $3.20. Temps, 1.26 2-5 pour sept furlongs.

Huitième Course

1—Torch, Romanp, $7.60, 4.60, 3.40; 2—Omrah, Morrison, $8.80, 10.40; 3—Cameo, Redding, $3.80. Temps, 2.07 pour le mille et quart

LATZO VAINQUEUR

NEWYORK— Pete Latzo, ancien champion mi-lourd du monde, a obtenu la décision sur Larry Johnson, noir de Chicago, dans un combat de dix assauts livré ici vendredi soir.

La séance le 17 mars

LECOMPTE ORGANISE SA GRANDE SOIREE DE BOXE POUR LA ST-PATRICE. — LABERGE A L'OUVRAGE.

Claff Lecompte annonce que sa prochaine soirée de boxe mettant aux prises, dans le match principal Lem Collette d'Ogdensburg et Roméo Laberge d'Ottawa, aura lieu le lundi 17 mars à l'Eden de Hull. C'est un soir propice, car il n'y aura pas d'autre attraction sportive pour nuire à la séance.

Laberge a commencé son entrainement au club Régal, rue Dalhousie. Continuant sa méthode pratique de faire de la course et de la boxe, il sera bientôt en parfait état et si jamais il agrafe le sieur Collette avec un de ses swings, ce sera "bye-bye Baby".

Si Laberge triomphe dans cet engagement, il sera matché à Reddy Irish O'Brien de Canton New-York. Lecompte ayant exploré tout ce territoire lors d'un récent voyage, y a découvert plusieurs copains brillants qu'il fera venir à Hull.

LES COURSES AU PARC DE MIAMI

SUN WORSHIP BAT UN BON CHAMP DANS LE HANDICAP HIMVAR. — WORKMAN SE DEVOUE.

MIAMI. — Voici les résultats des courses de vendredi au parc Hialeah:—

Première Course

1—Let Alone, Workman, 9-5, 3-5, 1-4. 2—Spot Hallahan, W. Smith, 12-1, 5-1, 5-2. 3—Our Own, Leishman, 15-1, 6-1, 3-1. Temps, 1.12 pour six furlongs.

Deuxième Course

1—Morsnuff, Eaby, 15-1, 6-1, 3-1. 2—Dark Simon, G. Rose, 7-10, 1-3, 1-6. 3—Companion, Leishman, 20-1, 8-1, 4-1. Temps, 1.47 1-5 pour le mille 1-16.

Troisième Course

1—Saratoga Starnes, 10-1, 4-1, 8-5. 2—Corsican, Workman, 4-1, 8-5, 4-5. 3—Reputation, Knight, 7-5, 2-5, xx. Temps, 1.12 4-5 pour six furlongs.

Quatrième Course

1—Sun Worship, Workman, 9-5, 4-5, 2-5. 2—Maiden's Tryst, Catrone, 6-1, 5-2, 6-5. 3—Focus, Knight, 4-1, 8-5, 4-5. Temps, 1.05 3-5 pour cinq furlongs et demi.

Cinquième Course

1—Disapproved, Knight, 4-1, 7-5, 7-10. 2—Celtic Prince, Carroll, 4-1, 8-5, 4-5. 3—Donau, Marcum, 2-1, 7-10, 1-3. Temps, 1.48 2-5 pour le mille 1-16.

Sixième Course

1—Rolling Sea, Leishman, 6-1, 2-1, au pair. 2—Birdie Wrack, Dainty, 12-1, 5-1, 5-2. 3—Lady Clarence, McCoy, 13-5, au pair, 1-2. Temps, 1.46 2-5 pour le mille 1-16.

LES COURSES À LA N.-ORLÉANS

REDCLIFFE GAGNE LE TROPHEE DES ELKS — DEUX VICTOIRES DE RUSSELL.

N.-ORLEANS— Voici les résultats des courses de vendredi au parc de l'Exposition:—

Première Course

1— Rare Charm, Finnerty, $7.10 6.20, 2.70. 2— Sparrow Hawk C. Meyer, 6.40, 3.00. 3— Zebra, Steffen $2.30. Temps 36 1-5 pour trois furlongs.

Deuxième Course

1— Ring True, Dell, $12.60, 7.00 5.10. 2— Bee Keeper Frye, $11.10 6.80. 3— Jean, Leyland, $6.50. Temps 1.14 4-5 pour six furlongs.

Troisième Course

1— One Cent, Landolt, $12.60, 8.00 4.70. 2— Matt McGoey, Dellow, $10.-90 5.10. 3— Jim Bell, Shelton, $5.90 Temps, 1.49 2-5 pour le mille 1-16.

Quatrième Course

1— Redcliffe, Tilden, $16.40, 7.00 4.80. 2— Gold Mint, Arnold, $4.10. 3.00. 3— My Hobby, Dell $3.90 Temps, 1.13 3-5 pour six furlongs.

Cinquième Course

1— Golden West, Russell, $5.30 3.60, xx. 2— Roy Gibson, Meyer $3.90 xx. 3— Broad Axe, Landolt, xx. Temps, 1.46 4-5 pour le mille 1-16.

Sixième Course

1— Cabildo, Russell, $7.80, 3.70 2.80. 2— Crattering, Frye, $16.30, 8.10. 3—Associate, Palumbo, $3.20. Temps 1.47 4-5 pour le mille 1-16.

Septième Course

1— Louisville,

Radio-Concerts

LA RECEPTION DU RADIO

Rapport officiel—Médiocre d'abord, s'améliorant graduellement, assez bonne à 11 p.m., avec certain évanouissement des ondes.

RESEAU NBC (WEAF)
Groupe WEAF: WEAF, New-York; WJAR, Providence; WTAG, Worcester; WRC, Washington; WGY, Schenectady; WCAE, Pittsburgh; WTAM, Cleveland.

RESEAU NBC (WJZ)
Groupe WJZ: WJZ, New York; WBZ, Springfield; WBZA, Boston; WHAM, Rochester; WJR, Détroit; KDKA, Pittsburgh; WLW, Cincinnati.

RESEAU COLUMBIA
Groupe Columbia: WABC, New-York; WOWO, Fort Wayne; WBBM, Chicago; WKBW, Buffalo; WCAW, Philadelphie, CKGW, Toronto.

SUR LES RESEAUX

SAMEDI, 22 FEVRIER

6.15—**LIGUE FEMININE DE PAIX INTERNATIONALE** (NBC):—WEAF, WGY, WCAE, WWJ, WSAI, WRVA WBT.
7.15—**"ETHER WAVE MUSIC"** (NBC):—WJZ, CKGW.
"THE JAMESES" (NBC):—WEAF, WGY, WGR, WWJ.
7.30—**MUSIQUE SPITALNY** (NBC): —WEAF, WJAR, WGY, WWJ, CKGW WRVA.
PROGRAMME FULLER (NBC):—WJZ, WBZ, WBAL, WHAM, KDKA WLW, KYW.
8.00—**LE NOUVEAU MONDE DES AFFAIRES** (NBC):—WEAF, WWJ, WSAI, WGY, WGR, WRVA, WBT, WCAE.
DR TORRANCE; CAUSERIE D'AVENTURE (COL.):—WABC, WJAS WLBW, WKBW, WISN, WCCO, WIBW, WOWO.
8.15—**FAMILLE PICKARD** (NBC):—WJZ
PERIODE BABSON (COL.):—WABC, WJAS, WLBW, WKBW, WGHP, WOWO, WMAQ, WCCO.
8.30—**"LAUNDERLAND LYRICS"** (NBC) —WEAF, WGY, WGR, WCAE, WWJ, WSAI, WLS, WRVA, WBT, WSM.
ECHOS DIXIE (COL.):—WABC, WJAS, WLBW, WKBW, WGHP, WISN, WCCO.
9.00—**ORCHESTRE WALTER DAMROSCH** (NBC):—WEAF, WJAR, WGY, WGR, WCAE, WTAM, WWJ, WBT, WRVA, WSAI.
"WASHINGTON" — UN PAGEANT PATRIOTIQUE (COL.): — WABC, WCAU, WHP, WJAS, WLBW, WKBW, WGHP, WOWO, WMAQ, WISN, WCCO, WIBW.
9.30—**MENESTRELS** (NBC):—WJZ, WBZ WEAL, WHAM, KDKA, KYW, WLW, WJR.
10.00—**ORCHESTRE LUCKY STRIKE** (NBC):—WEAF, WJAR, WTAG, WRC, WGY, WGR, WCAE, WWJ, WGN, WBT, WSAI.
HEURE PARAMOUNT - PUBLIX (COL.):—WABC, WCAU, WCAO, WHP, WJAS, WLBW, WKBW, CFRB, WGHP, WOWO, WBBM, WISN, WCCO, WIBW.
10.30—**THEATRE EN MINIATURE** (NBC) —WJZ, WHAM, KDKA, WJR, CKGW.
11.00—**CANADIENS GUY LOMBARDO** (COL.):—WABC, WCAU, WHP, WJAS, WLBW, WKBW, WGHP, WISN, WIBW, WOWO.
11.15—**ORCHESTRE BALLEW** (NBC):—WEAF, WWJ.
12.00—**ORCHESTRE VALLEE** (NBC):—WEAF, WTAM.

SUR LES RESEAUX

DIMANCHE, 23 FEVRIER

1.00—**OPERA LEGER "PAUL JONES"** (NBC):—WJZ, WBAL, WJR, WLW, CKGW.
1.45—**GODFREY LUDLOW, VIOLONISTE** (NBC):—WEAF, WWJ, WCAE.
2.00—**SYMPHONIE ROXY** (NBC):—WJZ WBZ, WBZA, KYW, KDKA, WBAL WLW, CKGW.
CLOCHES TROIKA (NBC): — WEAF, WWJ, WLS.
2.30—**"CONCERT BUREAU"** (NBC):—WEAF, WWJ, WGY.
3.00—**CONCERT SYMPHONIQUE** (COL.) —WABC, WCAU, WHP, WKBW, WGHP, WMAQ, WISN, WCCO, WIBW, WOWO.
SYMPHONIE DE CHICAGO (NBC) —WTMJ, WGN.
HEURE JUIVE (NBC):—WEAF, WGR, WWJ, WCAE, WSAI, WGY.
4.00—**ECHOS METROPOLITAINS** (NBC) —WJZ, WBAL.
DR S. PARKES CADMAN (NBC) —WEAF, WJAR, WTAG, WGY, WGR, WCAE, WRVA, WSAI, WBT.
HEURE CATHEDRALE (COL.):—Même réseau que pour le concert symphonique excepté WMAQ.
4.30—**DUO DISC DUO** (NBC):—WJZ, WBZ, WBAL, KDKA, KYW.
5.00—**NOUVELLES McKESSON** (COL.):—WABC, WCAU, WJAS, WLBW, WKBW, WGHP, WOWO, WMAQ, WISN, WCCO.
HEURE DAVEY (NBC):—WEAF, WJAR, WRC, WGY, WGR, WCAE, WSAI, WTAM, WENR.
SYMPHONIE DE TORONTO (CANADIEN):—CNRT, CNRO, CNRM, CNRQ, CNRA, CNRL, CNRW
6.00—**ECHOS ORIENTAUX** (NBC):—WEAF, WGY, WCAE, WWJ.
6.30—**"OLD COMPANY'S SONGALOGUE"** (NBC):—WEAF, WTAG, WJAR, WGY, WGR.
PROGRAMME O'CEDAR (COL.): —WABC, WOWO, WLBW, WKBW, WGHP, WMAQ.
7.00—**"HEROS DU MONDE"** (NBC):—WEAF, WJAR, WTAG, WGY, WGR WWJ, WSAI, WLS, WRVA, WBT, WFI, VKGW.
NOS ROMANTIQUES ANCETRES (COL.): — WCAO, WHP, WJAS, WGHP, WISN, WIBW.
7.30—**FAMILLE MAJOR BOWES** (NBC) —WEAF, WJAR, WGY, WCAE, WTAM, WWJ, WSAI, WHAS.
WILLIAMS OILOMATICS (NBC):—WJZ, WBZ, WBAL, WJR, WGN, WLW.
7.45—**DR JULIUS KLEIN** (COL.):—WABC, WCAO, WHP, WLBW WGHP, WISN, WCCO, WIBW, WMAQ.
8.00—**MELODIES ENNA JETTICK** (NBC) —WJZ, WBZ, WHAM, WJR, KYW WHAS, WTMJ, WLW, CKGW.
CONCERT oLA PALINA (COL.):—WABC, WCAU, WCAO, WJAS, WLBW, WMAL, WGHP, WISN, WJJD, WHK.
8.15—**HEURE COLLIERS** (NBC):—WJZ, WHAM, KDKA, WBZ, WJR, KYW.
8.30—**SONATRONS WAYNE KING** (COL.): — WABC, WCAU, WJAS, WBBM, WLBW, WGHP.
ORCHESTRE CHORAL SANBORN (NBC):—WEAF, WJAR, WGY, WCAE, WGR, WWJ, WSAI, WBT, WTAM, CKGW.
9.00—**HEURE MAJESTIC** (COL.): — WABC, WCAU, WCAO, WJAS, WLBW, CFRB, CKAC, WGHP, WOWO, WBBM, WISN, WCCO.
"NOTRE GOUVERNEMENT" (NBC): — WEAF, WGR, WCAE, WHAS, WGY, WSAI, WBT, WWJ WRVA.
9.15—**HEURE ATWATER KENT; MARIA KUELLAR, SOPRANO; ALEXANDER SMALLENS, COND.** (NBC):—WEAF, WGY, WGR, WCAE, WWJ, WGN, WTAM, WBT, WSAI, WKEI
9.45—**DRAME "PENROD"** (NBC):—WJZ, WHAM, WJR.
10.00—**JESSE CRAWFORD** (COL.):—WABC, WCAU, WJAS, WLBW, WKBW, WGHP, WOWO, WBBM.
10.15—**CHAMPIONS STUDEBAKER** (NBC) —WEAF, WGY, WGN, WTIC, WCAE, WRC, WGR, WTMJ, WTAM WWJ, WJAR, WSAI, WTAM.
10.30—**ARABESQUE** (COL.): — WABC, WCAO, WMAL, WHP, WJAS, WLBW, WKBW, WGHP, WOWO, WMAQ, WISN, WIBW.
10.45—**"AT SETH PARKERS"** (NBC):—WEAF, WCAE, WWJ, WGR, WGY.
11.00—**HEURE BACK HOME** (COL.):—WABC, WISN, WKBW, WCCO, WCAU, WGHP, WLBW.
11.15—**CHOEUR DE LA CATHEDRALE RUSSE** (NBC): — WEAF, WWJ, WGY, WGR.

Chez les Soeurs du Précieux-Sang

SAINT-HYACINTHE. — Une pieuse cérémonie de profession religieuse a eu lieu ici mardi, dans la chapelle du monastère des Soeurs du Précieux-Sang. Elle fut présidée par M. le chanoine P.-N. Decmarais, curé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, qui prêcha également le sermon de circonstance, traitant du bonheur de la vie religieuse et des divines promesses qui s'y rattachent. M. l'abbé Jean-Baptiste Nadeau, aumônier du monastère, était prêtre assistant.

Ont prononcé leurs voeux: les RR. S. Marie-Aurélie, née Marie, Estelle Archand, de Tétreaultville; Claire Marie, née Claire Gagné, de Manchester, N.-H.; Philomène de la Croix, née Noëlla Fontaine, de Waterloo.

Samedi, 22 février

BONS NUMEROS

SAMEDI, 22 FEVRIER

6.00—KDKA, Pittsburgh: Débats de l'Univ. de Pittsburgh.
WNYC, New-York: Fanfare des pompiers.
6.30—Rés. COLUMBIA: "Husing's Sportslants" — Major Ralph Sasse.
7.00—WSB, Atlanta: Agnes Scott Founders Day.
9.00—CFCA, Toronto: Hockey: Toronto vs Ottawa.
Rés. COLUMBIA: "Washington", "Un Pageant de Patriotisme".
9.30—Réseau NBC (WJZ):—Ménestrels Hollandais.
10.00—Rés. COLUMBIA: Heure Paramount — Paul Ash, Jesse Crawford, Harriet Lee, et autres.
Réseau NBC (WEAF):—Orchestre Rolfe Lucky Strike.
10.30—Réseau NBC (WJZ): Théâtre Miniature — "So's Your Old Antique".
11.00—WGY, Schenectady: Messages et musique du Comm. Byrd.
Rés. COLUMBIA: Orchestre Lombardo.

POSTES CANADIENS

CFCA—TORONTO—840-357

7.00—Orchestre Grias.
9.00—Hockey: Toronto vs Boston.
10.15—Orchestre De Courcy.
10.30—As Canadiens Slatters.
CNRO—OTTAWA—600-500
10.30—Studio (1 heure)
3.00—Studio (2½ hres)
9.00—Studio (1 heure)
CKAC—MONTREAL—625-411
Samedi, 11 janvier
10.30—Musical Columbia.
11.00—Heure exacte Bulova; menu quotidien (bilingue).
11.30—Marchés; nouvelles; pronostics.
12.00—Carillon (Tour du Parlement, Ottawa).
2.00—Discours du Club de Réforme.
5.00—Récital d'orgue, de la salle Victoria, Westmount.
6.00—Nouvelles; magchés; pronostics; aperçu du programme du soir.
6.10—Club des journalistes de Montréal.
7.00—Heure exacte Bulova. Jules Massé, élocutionniste
7.15—Orchestre de concert Ritz-Carleton, direction Rubin Krasner.
8.00—Club Rotary.
8.15—Ensemble musical La Presse.
9.00—Rapport détaillé de hockey, en français et anglais: Canadiens vs N.-Y. Américains.
10.15—Heure de la Dow Old Stock Ale.
11.15—Résultats de hockey, courtoisie de la Canada Cycle and Motor Co., Ltd.
11.20—Pronostics.
CFCF—MONTREAL—291.3
12.30—Orchestre de concert.
6.00—Heure de crépuscule.
11.00—Orchestre de danse.
CKNC—TORONTO—517
5.45—Bourse des Mines.
6.00—Heure exacte Longine; heure du crépuscule.
7.00—Programme Weston pour les petits; pronostics Belle Ewart.
7.30—Programme de musique.
8.00—Sérénaderus Sappho.
9.00—Heure exacte Longine.
10.00—Heure exacte Longines; heure Blue Bell
CKGW—TORONTO—690-434.8
6.00—Marchés des Mines.
6.15—Canadian Department Stores.
6.45—Nouvelles.
7.00—Heure exacte Gruen; Amos 'n' Andy (NBC).
7.15—"The Jameses" (NBC)
7.30—Musique Phil. Spitalny (NBC).
10.00—Heure Blue Bell.
11.00—Musique de réverie (NBC).

POSTES AMERICAINS

CENTRE

KYW—CHICAGO—1020-294
6.30—L'Oncle Bob.
7.00—Orchestre Panico; chansons.
7.30—Réseau NBC (WJZ)
8.00—Orchestra; causerie financière.
9.00—Programme de courtoisie.
9.30—Réseau NBC-WJZ.
10.00—Orchestre de danse.
11.00—Le Bouquineur; nouvelles; orchestre.
11.30—Amos 'n' Andy; programme de danse (4½ hres)
WBBM—CHICAGO—770-389
9.00—Carnaval.
9.30—Orchestre populaire.
10.00—Réseau Columbia.
1.00 a.m.—Orchestre de danse (1¼ hre)
WCFL—CHICAGO—970-309
5.00—Club de la Fédération.
6.00—Tenor; causerie; orchestre.
7.00—Programme ouvrier; comédie.
7.30—Attraction Tan-Town; programme varié
WENR—CHICAGO—870-345
6.00—Novices de l'air.
8.15—Pour les fermiers.
1.00—Vaudeville (2 hres)
WGN—CHICAGO—720-416
6.00—Le Bibliomane; Château de l'Air.
7.00—Orgue; marchés.
7.30—Rôdeurs de nuit.
8.00—"Floorwalker"; orchestre Goldkette
9.00—Acteurs WGN.
10.00—Réseau N. B. C.
11.00—Nouvelles; Les Affamés.
11.30—Orchestre Goldkette; Rodeurs de Nuit.
12.00—Vaisseau de rêve; orchestre Goldkette.
1.00 a.m.—Les Chevaliers du Bain (2 hres)
WLS—CHICAGO—870-345
6.30—Programme varié.
8.30—Programme de courtoisie.
9.00—Danse paysanne.
9.30—Ménestrels.
10.00—Programme de courtoisie.
10.30—Danse paysanne (2½ hres)
WIBO—CHICAGO—370-526
8.00—Réseau NBC-WJZ, orchestres.
9.00—Réseau NBC-WEAF.
11.00—Programme d'orchestre (3 heures)
WMAQ—CHICAGO—670-447
6.00—Heure Topsy Turvy.
7.00—Orchestre de concert.
7.45—Drs Pratt et Sherman.
8.15—Réseau Columbia; causerie "Islands".
9.00—Programme de courtoisie.
10.00—Programme de studio.
11.15—"Water Sprites".
11.30—Amos 'n' Andy; orchestre de concert.
12.00—Orchestre de danse (4 hres)
WLW—CINCINNATI—700-428
5.00—Sekatary Hawkins.
5.30—Don Becker; harmonie.
6.00—Orchestre.
6.30—Dineurs Dynacoil.
7.00—Orchestre Gibson; album
7.30—Réseau NBC-WJZ.
8.00—Banjo; "Saturday Knights".
9.00—Heure Canova.
9.30—Réseau NBC-WJZ.
10.00—Cosaques; Hawaiens.
11.00—Orchestre; orgue; les amuseurs.
12.00—Orchestre Gibson.
WCCO—MPLS-ST. PAUL—810-370
6.00—Réseau Columbia.
7.00—Orchestre Barlow.
7.25—Au coin du feu; le bouquineur.
8.00—Réseau Columbia (3 heures)
11.00—Orchestre Long.
12.00—Orchestre Dunstetter.
WISN—MILWAUKEE—1120-268
7.00—Réseau Columbia.
7.30—Attraction.
8.00—Réseau Columbia (4 hres)
12.00—Orchestre Wisconsin (1 hre)
WTMJ—MILWAUKEE—620-487
6.00—Seckatafy Hawkins.
6.30—Heure Lamplit.
7.00—Musique en dinant.

Souffrait d'accès d'étourdissement

Il lui fallait dormir de cant dans le lit

Mme Norman Bishop, Salisbury, N. B., écrit ceci: "Je souffrais d'accès d'étourdissement et lorsqué je me couchais, j'étouffais. Je devins en un tel état qu'il me fallut me coucher de cant dans mon lit.

"Mon médecin me dit que c'était mon coeur et mes nerfs, et que j'avais besoin d'un bon tonique pour le coeur.

"L'on me conseilla de prendre des

MILBURN'S HEART AND NERVE PILLS

et après en avoir pris une boîte, je pus me coucher et dormir comme un enfant."

Prix, 50c la boîte en toutes les pharmacies, ou adressées directement par la poste contre réception du prix par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

WIP—PHILADELPHIE—610-492
6.30—Orchestre Adelphia; marchés
7.00—L'Oncle Wip.
KDKA—E. PITTSBURGH—980-306
6.00—Causerie de l'Université de Pittsburgh.
6.30—Programme Washington.
7.00—Amos 'n' Andy.
7.15—Orchestre R. V. B.; réseau NBC (WJZ).
8.00—Programme Weed.
8.30—Les amuseurs.
9.00—Réseau NBC-WJZ (2½ hres)
11.00—Messages pour l'Extrême Nord.
WCAE—PITTSBURGH—1240-242
6.00—Réseau NBC-WEAF.
6.45—Causerie sur le narcotique.
7.00—Orchestre Kenin; récital.
8.00—Réseaux NBC-WEAF.
11.00—Orchestre Plaza.
WRVA—RICHMOND—1110-270
5.30—Orchestre Richmond.
6.45—Vieilles chansons.
7.00—Amos 'n' Andy.
7.15—Violoneux Aladins.
7.30—Orchestre Club Southern.
8.00—Réseau NBC-WEAF.
10.00—Troubadours.
10.30—Programme de Washington.
11.00—"Old South Riddlers".
WHAM—ROCHESTER—1160-258
6.00—Marchés; musique en dinant.
7.00—Musique de danse; Amos 'n' Andy.
8.00—Les amuseurs; causerie.
9.00—Ecole Eastman.
9.30—Réseau NBC-WJZ.
11.00—Orchestre de danse; "Seneca Night Club".
WGY—SCHENECTADY—790-379
6.00—Concert De Witt-Clinton.
7.00—Réseau NBC-WEAF (4 hres)
11.00—Messages du Comm. Byrd.
WTAG—WORCESTER—580-517
7.00—Réseau NBC-WEAF; nouvelles.
WRC—WASHINGTON—950-317
5.30—Réseau NBC-WEAF.
7.00—Orchestre Mayflower (6 hres)

Dimanche, 23 février

BONS NUMEROS

DIMANCHE, 23 FEVRIER

1.00—Réseau NBC (WJZ):—Opéra "Paul Jones".
2.00—Réseau NBC (WJZ): Symphonie Roxy.
5.00—Rés. CANADIEN: Symphonie de Toronto.
9.00—Rés. COLUMBIA: Heure Majestic; orchestre.
9.15—Réseau NBC (WEAF): Heure Atwater Kent; Maria Kuella, soprano.
10.00—Rés. COLUMBIA: Jesse Crawford, organiste.
10.45—KYW, Chicago: Hockey: Détroit vs Chicago.
11.15—Réseau NBC (WJZ): "Suoth Sea Islanders".

POSTES CANADIENS

CFCA—TORONTO—840-357

6.00—Ensemble de concert.
10.00—Orchestre symphonique.
CNRT—TORONTO—840-357
5.00—Orchestre symphonique de Toronto; aussi CNRO, Ottawa, CNRA Moncton; CNRE, Edmonton CNRM, Montréal; CNRL, London
CKAC—MONTREAL—725-411
Dimanche
11.00—Programme CHYC: Northern Electric Co., Ltd.
12.45—Heure de musique Sylvestre Oil (1 h.)
1.45—Disques Columbia.
2.00—Orchestre symphonique de La Presse sous la direction de M. Edmond Trudel — avec CKNC et CFRB, Toronto et CJGC, London et CKOC, Hamilton.
3.30—Heure exacte Bulova.
3.30—"Forum Columbus": Débat.
5.00—Réseau CNRR.
6.00—Résultats de la Ligue Mont-Royal; Société Canadienne d'Opérette.
7.30—CHYC: Cie Northern Electric.
9.00—Théâtre par radio.
10.00—Heure de musique Imperial Oil.
CNRO—OTTAWA—600-500
5.00—Studio (1 heure)
10.00—Studio (1 heure)
CFCF—MONTREAL—291.3
10.00—Spécial Atwell.
CKNC—TORONTO—517
2.00—Orchestre symphonique la Presse par CKAC, Montréal.
4.00—Heure de musique Mason and Risch.
5.00—Programme musical de S. A. Caplan.
9.30—Récital d'orgue, par Franklin Ledge.
10.00—Heure Imperial Oil.
CKGW—TORONTO—690-434.8
5.00—Orchestre symphonique de Toronto (CNRX)
6.00—Concert sacré.
7.00—Héros du monde (NBC)
7.30—Demie-heure avec les grands compositeurs (NBC)
8.00—Mélodies Enna Jettick (NBC)
8.15—Trio instrumental Joyce.
8.30—Orchestre chorale Chase and Sanborn (NBC)

POSTES AMERICAINS

CENTRE

WBBM—CHICAGO—770-389
7.30—Concert de fanfare.
8.30—Reseau Columbia (2 heures)
11.45—Généalogie.
1.00 a.m.—"Nutty Club" (3 heures)
KYW—CHICAGO—1020-294
5.00—Orchestre King.
6.00—Musicale.
7.00—Orchestre Kassel.
8.00—Réseau NBC-WJZ.
9.15—Programme d'orchestres.
10.45—Hockey: Détroit Cougars vs Blackhawks.
11.15—Nouvelles; musique de danse (2 h.)
WCFL—CHICAGO—1280-234
5.00—Récital.
6.00—Dr Copeland Smith.
7.30—Programme de crépuscule; récital.
WGN—CHICAGO—720-416
6.30—Troupe d'harmonie.
6.45—Concert pour les enfants.
7.30—Williams Oilomatics.
8.00—Pat Barnes.
8.30—Les Rôdeurs de Nuit.
9.15—Programme NBC.
10.45—"Pullman Porters".
11.00—Nouvelles; "Dreamship".
11.30—Musique de danse.
WENR—CHICAGO—870-345
3.00—Réseau NBC-WEAF.
6.00—La famille Smith.
6.45—Chorale.
9.00—Club du dimanche soir.
10.00—Concert symphonique.
11.30—Mélange musical.
12.00—Vaudeville (2 heures)
WLS—CHICAGO—870-345
7.00—Réseau NBC-WEAF.
8.30—Programme des frères Green.
WMAQ—CHICAGO—670-447
5.00—Réseau Columbia.
6.00—Quatuor à cordes.
6.30—Réseau Columbia.
7.00—Orchestre de concert.
7.45—Réseau Columbia.
8.00—Club du dimanche soir.
10.15—"Auld Sandy".
10.30—Réseau Columbia.
11.00—Orchestre de concert.
11.30—Orchestre de concert.
WLW—CINCINNATI—700-428
5.00—Réseau NBC-WJZ.
6.00—Orchestre Theis.
6.30—Histoire d'opéra.
7.00—Orchestre Gibson.
7.30—Réseau NBC-WJZ.
8.30—Programme des frères Green.
9.30—Heure de symphonie.
10.30—Les Grandes Aventures
11.00—Musicale.
WISN—MILWAUKEE—1120-268
8.30—Studio; réseau Columbia.
12.00—Orchestre Wisconsin.
WCCO—MPLS. ST. PAUL—810-370
7.45—Réseau Columbia.
10.00—Quatuor; orchestre.
11.00—Réseau Columbia.
WTMJ—MILWAUKEE—620-487
5.00—Violoncelliste; acteurs du Wisconsin.
6.00—Heure Lamplit; artistes.
7.00—Réseau NBC-WEAF.
7.30—Attraction.
8.00—Réseau NBC-WJZ.
8.15—Réseau NBC-WEAF; mélodistes.
9.00—Pianiste; Don Amaizo.
10.15—Réseau NBC.
11.00—Chansons.
11.50—Orchestre de danse; orgue.
WSM—NASHVILLE—650-461
9.15—Réseau NBC.
10.15—Orchestre symphonique.

POSTES DE L'EST

WPG—ATLANTIC CITY—1100-272
7.00—Ensemble de concert.
9.15—Orchestre Nationale H. S.
10.30—Trio.
11.00—Orgue
WBAL—BALTIMORE—1060-283
7.00—Musique de réverie.
7.30—Réseau NBC-WJZ.
WMAK—BUFFALO—900-333
8.00—Réseau Columbia (2 hres)
10.00—Programme de studio.
WGR—BUFFALO—550-545
6.30—Réseau NBC-WEAF.
8.30—Réseau NBC.
WHK—CLEVELAND—1390-216
8.00—Réseau Columbia.
11.00—Orchestre Glen.
12.00—Orchestre du club Madrid.
WTAM—CLEVELAND—1070-280
5.00—Programme de variétés; réseau NBC-WEAF.
8.00—Réseau NBC-WEAF.
9.00—Amuseurs; réseau NBC-WEAF.
11.15—Nouvelles; musique de danse.
12.30—Musique de danse.
WGHP—DETROIT—1220-246
6.00—Programme musical; réseau Columbia (6 h.)
WJR—DETROIT—750-400
5.00—Heure du crépuscule; causerie.
6.00—Les amuseurs.
7.00—Orchestre; ensemble Vénitien.
7.30—Réseau NBC-WJZ.
10.15—Demi-heure gaie.
11.00—Nouvelles; quatuor de la police.
11.30—Réseau NBC-WJZ.
12.00—Orgue; musique de danse (1½ hre)
WOR—NEWARK—710-422
5.00—Causerie; quatuor à cordes.
6.30—Orchestre Astor.
7.00—Choeur Invisible.
8.00—Orchestre; quatuor masculin.
9.00—Orchestre.
10.30—Pièces; rayons de lune.
WABC—NEW-YORK—860-349
5.00—Nouvelles McKesson.
6.00—Les Trappeurs.
6.30—Programme "Acoustiicon".
7.00—Nos Romantiques Ancêtres.
7.30—Trio français.
7.45—"The World's Business".
8.00—Musiciens La Palina.
8.30—Orchestre Wayne King.
9.00—Musiciens Majestic.
10.00—Programme Royal—Jesse Crawford.
10.30—Arabesque.
11.00—Heure "Back Home".
12.00—Coral Islanders.
WEAF—NEW-YORK—660-454
5.00—Heure Davey.
6.00—Echos orientaux.
6.30—Chansons.
7.00—Les Héros du Monde.
7.30—La famille du Major Bowes.
8.30—Orchestre Choral.
9.00—Notre gouvernement.
9.15—Heure Atwater Kent.
10.15—Champions Studebaker.
10.45—"At Seth Parkers".
11.15—Choeur de la cathédrale russe.
11.45—Xylophoniste.
WJZ—NEW-YORK—760-394
6.00—A être annoncé.
7.00—Voyages Cook.
7.30—Williams Oilomatics.
8.00—Mélodies Enna Jettick.
8.15—Heure Collier.
9.15—Chanteurs de salon.
9.45—Pièce dramatique "Penrod".
10.15—Maitres-musiciens.
11.00—Causerie; insulaires des mers du sud.
11.45—Quatuor.
WIP—PHILADELPHIE—610-492
9.00—Orgue; trio.
10.00—Orchestre symphonique.
WCAU—PHILADELPHIE—1170-256
7.00—Heure H. & F.
7.30—Pionniers
8.00—Réseau Columbia.
10.30—Programme musical.
WCAE—PITTSBURGH—1240-242
6.30—Récital.
7.00—Programme NBC-WEAF (11 h.)
KDKA—E. PITTSBURGH—980-306
6.00—Les amuseurs.
6.30—Réseau NBC-WJZ.
8.00—Réseau NBC-WJZ.
WHAM—ROCHESTER—1160-258
5.00—Réseau NBC-WJZ.
7.00—Attraction.
7.30—Réseau NBC-WJZ.
WTAG—WORCESTER—580-517
7.30—Réseau NBC-WEAF.
8.30—Réseau NBC.
9.15—Orchestre.
10.15—Programme WEAF.
WRC—WASHINGTON—950-316
5.00—Réseau NBC (6¾ heures)

Prenez des Sels pour Maux de Reins

Le mal de dos indique souventes fois que vous ne buvez pas assez d'eau.

Lorsque vous vous levez avec le mal de dos et une sensation de lourdeur dans la région des reins, cela peut signifier que vous mangez trop d'aliments qui produisent des acides, dit une autorité bien connue. Un excès de tels acides surmène les reins dans leur effort pour les filtrer du sang et ils deviennent paralysés et paresseux. Lorsque vos reins sont paresseux. Lorsque vos reins sont paresseux, tout comme vous le faites pour vos intestins, éliminant les matières urineuses du corps, car autrement vous souffrirez du mal de dos, de maux de tête, d'accès d'étourdissement; votre estomac sera acidulé, votre langue chargée et lorsque la température sera inclémente vous souffrirez de tiraillements rhumatiques. Votre urine sera épaisse, remplie de sédiments, les voies urinaires s'endoloriseront, l'urine vous brûlera et vous serez contraint d'uriner deux ou trois fois la nuit.

Consultez un bon médecin tout de suite ou procurez-vous à la pharmacie à peu près quatre onces de Sels Jad; prenez-en une cuillerée à soupe dans un verre d'eau avant le déjeuner, quelques jours durant, et vos reins fonctionneront bien. Ces fameux sels sont faits d'acide de raisin et de jus de citron, en combinaison avec de la lithine, et servent depuis des années à stimuler les reins paresseux, aussi à neutraliser les acides dans le corps, de façon qu'ils n'irritent plus, soulageant ainsi de la faiblesse de la vessie.

Les Sels Jad ne sont pas coûteux, ne euvent faire du tort et font un délicieux breuvage effervescent à l'eau de lithine. Buvez une bonne quantité d'eau.

Nouvelles de Buckingham

21 octobre 1930.

POUR L'EGLISE

Lundi prochain, 24 février, aura lieu à la salle du collège, une partie de cartes, au profit de l'église paroissiale. Les amateurs pourront opter entre le euchre et le bridge. De nombreux et jolis prix seront distribués aux gagnants. Une collation et un programme récréatif suivra.

Cette fête de charité est organisée par les Chevaliers de Colomb de Buckingham qui invitent les Buckinghamois à répondre généreusement à leur appel.

• • •

CE DEGEL

La température très douce de ces jours derniers, si elle ne change pas brusquement, occasionnera un dégel dont les désavantages se feront sentir. Les voies de communications qui relient les paroisses avoisinantes à la nôtre se défoncent rapidement. Le transport des charges pesantes s'en ressent déjà. L'eau monte sur la glace de La Lièvre et force les attelages à prendre le chemin de terre, suivant le terme. Ce dernier, qui n'est presque pas utilisé durant l'hiver, est en piètre état. Heureusement, la température varie.

• • •

AUX AMATEURS

Les amateurs de gouret de la région pleurent la dissolution de la ligue L. O. H. L., qui sera désormais chose du passé pour cette année du moins. L'an prochain, nos joueurs devront voir à s'organiser sur une base plus solide, sans quoi le sport régional offrira peu d'intérêt, car les joutes d'exhibition bien qu'attrayantes, ne suscitent pas le même enthousiasme.

L'équipe Buckingham nous promet cependant un régal avant la fin de la saison. Ses directeurs sont présentement à s'entendre avec un club de valeur de l'extérieur, pour quelques rencontres excitantes. Puissent-ils y réussi?

• • •

INVITATION

Un groupe d'amateurs mixtes locaux ont reçu l'invitation d'aller répéter à Wrightville, le 17 mars prochain, une représentation donnée ici à pareille date l'an dernier.

Le groupe commence ses préparatifs de voyage, en remettant sur le métier. Les recettes de ce programme iront à l'oeuvre paroissiale de l'église de cet endroit.

• • •

LE 15 MAI

Le 15 mai, la municipalité de Buckingham, prendra possession des poteaux et fils électriques appartenant à la McLaren Electric Light Co. servant à l'éclairage de notre localité. Cette prise de possession, si les détails de cette transaction se règlent à la satisfaction de la majorité des contribuables, marquera le début de la municipalisation de l'électricité dans notre milieu. Elle ne fera que précéder également, l'installation d'un système de compteurs et un service d'éclairage et de chauffage, et autres usages, de vingt-quatre heures tous les jours.

—Aucun ne peut sûrement commander, s'il n'a bien appris à obéir.—Imitation.

Indes Occidentales

NOUVEAU SERVICE DE PASSAGERS

PAR LA

Marine Marchande du Gouvernement Canadien Limitée

En affiliation avec le National Canadien

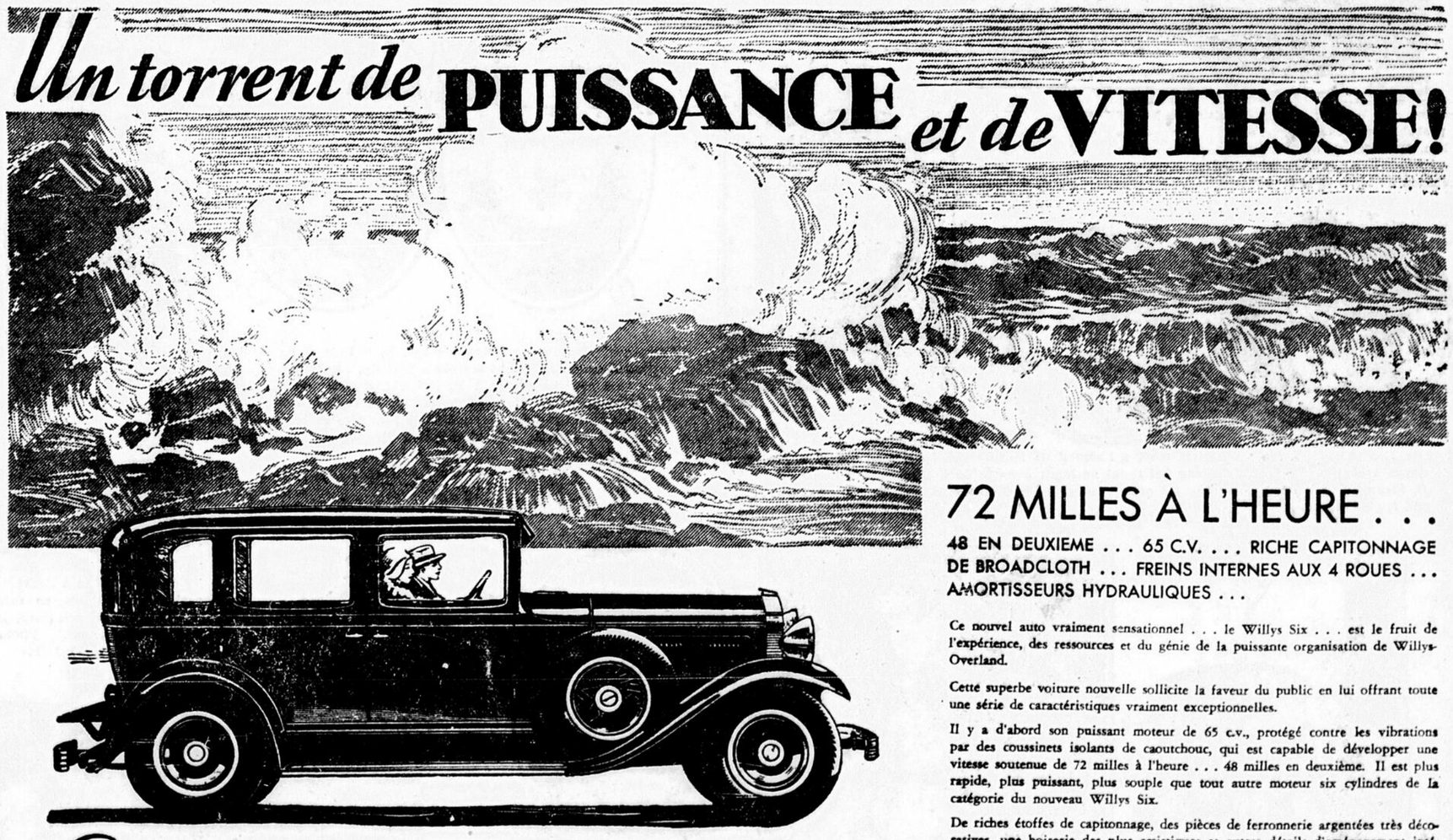
Départs régulier de Halifax pour les fameuses villégiatures d'hiver de l'Inde Occidentale anglaise. Paquebots splendidement aménagés, offrant tout le luxe des voyages sur l'océan, et à des prix modiques.

Départ pour les Groupes de l'Est (mensuellement) — **De Halifax aux Bermudes, St. Kitts, Nevis, Antigua, Montserrat, Dominica, St. Lucia, Barbados, St-Vincent, Grenade, Trinidad et Georgetown, Demerara, retournant en suivant la même route jusqu'à Saint-Jean.**

Départ pour les Groupes de l'Ouest (Toutes les trois semaines). — **De Halifax jusqu'aux Bermudes, Nassau (Iles Bahama), Kingston (Jamaique), et Belize (Honduras anglaise), retournant en suivant la même route jusqu'à Halifax.**

Détails de tout agent du National Canadien et agents de voyages en mer ou de la Marine Marchande du Gouvernement Canadien Limitée, 230, rue Saint-Jacques. Montréal.

Un torrent de PUISSANCE *et de* VITESSE!



72 MILLES À L'HEURE . . .

48 EN DEUXIEME . . . 65 C.V. . . . RICHE CAPITONNAGE DE BROADCLOTH . . . FREINS INTERNES AUX 4 ROUES . . . AMORTISSEURS HYDRAULIQUES . . .

Ce nouvel auto vraiment sensationnel . . . le Willys Six . . . est le fruit de l'expérience, des ressources et du génie de la puissante organisation de Willys-Overland.

Cette superbe voiture nouvelle sollicite la faveur du public en lui offrant toute une série de caractéristiques vraiment exceptionnelles.

Il y a d'abord son puissant moteur de 65 c.v., protégé contre les vibrations par des coussinets isolants de caoutchouc, qui est capable de développer une vitesse soutenue de 72 milles à l'heure . . . 48 milles en deuxième. Il est plus rapide, plus puissant, plus souple que tout autre moteur six cylindres de la catégorie du nouveau Willys Six.

De riches étoffes de capitonnage, des pièces de ferronnerie argentées très décoratives, une boiserie des plus artistiques et autres détails d'aménagement intérieur constituent un ensemble d'une parfaite élégance.

Mentionnons encore comme caractéristiques du nouveau Willys Six, le "contrôle à portée des doigts", des amortisseurs hydrauliques et de gros freins internes sur les quatre roues assurant un freinage prompt, souple et efficace. Cette voiture se fait aussi remarquer par sa consommation très basse de gazoline et d'huile.

Faites-vous immédiatement donner une démonstration par le plus proche dépositaire Willys-Overland.

Prix du Willys Six: Coach, $1065; Sedan, $1150; Coupé (2 places), $1025; Routière (2 places), $1025; Routière (4 places), $1065; Touring, $1025; Sedan de Luxe (tel qu'illustré, 5 roues à rayons métalliques), $1260. Tous les prix livrés à Montréal, avec équipement complet.

Entièrement NOUVEAU

LE WILLYS SIX

Voyez l'assortiment complet des Superbes Autos WILLYS-KNIGHT, WILLYS SIX et WHIPPET exposés durant toute la semaine prochaine dans les Salles de Ventes des distributeurs Willys-Overland.

CARLETON MOTOR SALES LIMITED

Angle rue Bank et avenue Carling, Ottawa — **Téléphone: Carling 86**

CENTRAL MOTOR SALES, Rue Bank, Ottawa.
W. G. DEMARCE, Renfrew
A. J. FILION, Maxville
A. M. MILTIMORE, Eganville
A. SPROULE, Arnprior
V. L. CORRIGAN, Shawville, P. Q.
HAWKESBURY TIRE, SALES & VULCANIZING CO., Hawkesbury
GEO. R. TAYLOR, Smiths Falls
PELTON & REYNOLDS, Kemptville
MICHEA & WILSON, Perth
PAQUIN MOTOR SALES, 92, Principale, Hull. S

L'ACTUALITE PAR L'IMAGE



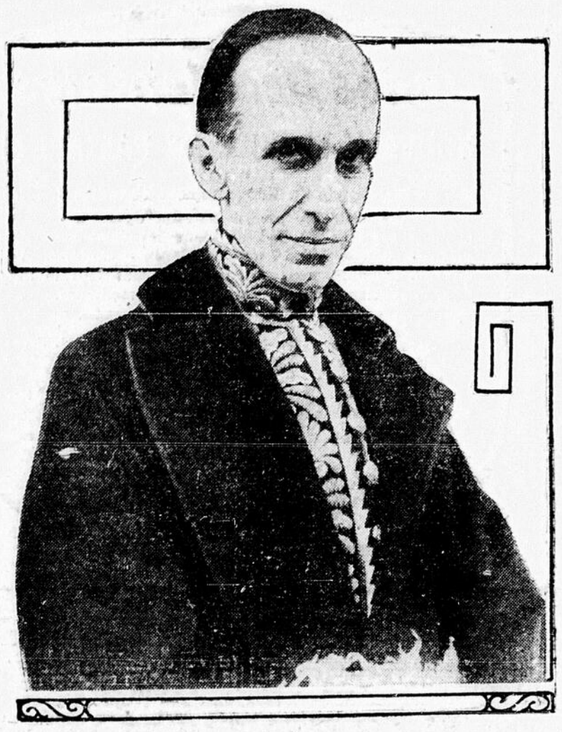
Quelques scènes de Mitchell, Ont., situé sur la route Stratford-Goderich. (1) Neige, rue principale, le long des trottoirs. (2) Voitures, rue principale. (3) Deux citoyens de l'endroit.



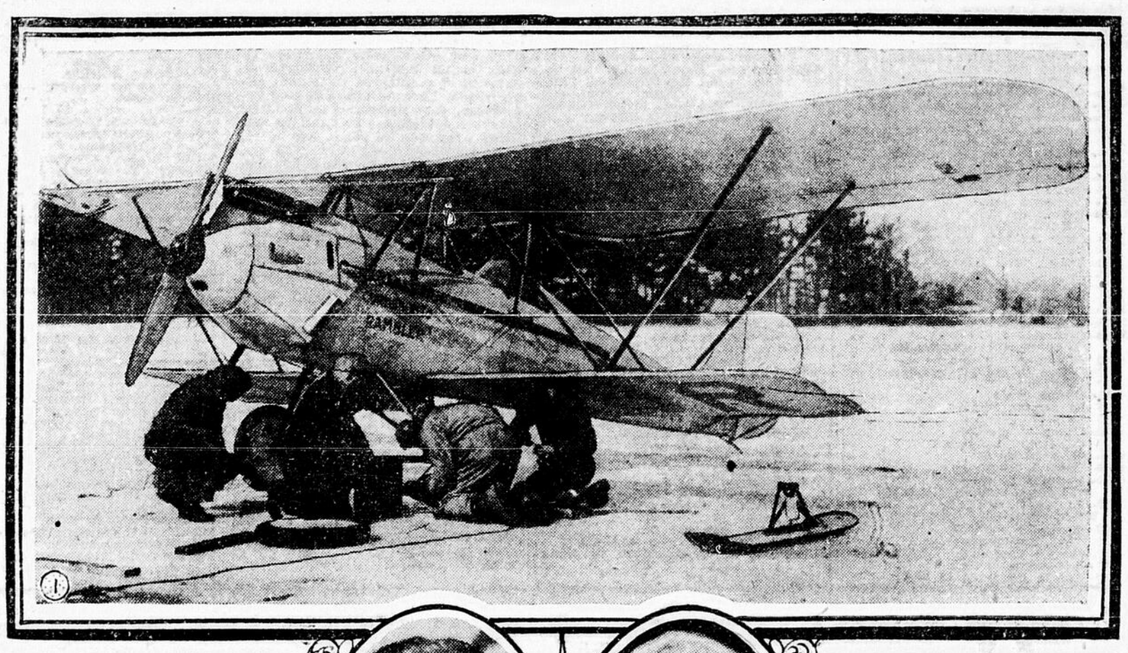
Le lieutenant-colonel Mackenzie Waters, de la troisième brigade de l'artillerie canadienne de Toronto, élu président, à l'assemblée annuelle de l'association d'artillerie canadienne tenue à Ottawa.

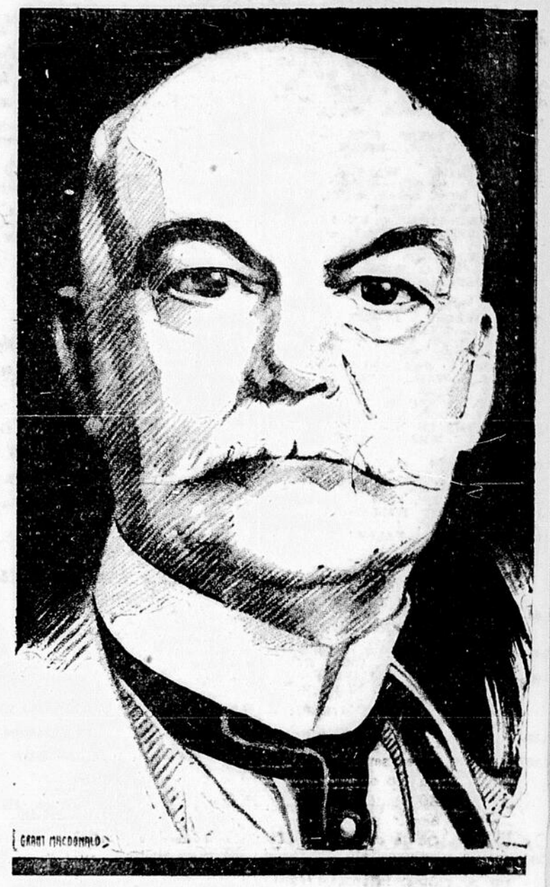


Le marché de "trésors artistiques" a atteint un autre niveau à l'ouverture de la vente à l'encan sans réserve des "reliques de Penn" à Toronto. La somme de dix dollars a été la limite offerte. La vignette représente: (1) Hunter . Rogers, antiquaire. (2) Tableau du catalogue de la galerie des arts de Ryan, attribué à Raeburn, non encore vendu. (3) Sir Wm Penn, attribué à Janssens, non vendu.



L'hon. M. Vincent Massey, ministre canadien à Washington, qui sera probablement choisi pour remplir la vancance créée par la mort de l'hon. M. Peter C. Larkin, haut commissaire du Canada à Londres. Il est question de George Washington Stephens, ancien chef de la commission de régie Saar en 1923-26, comme successeur de M. Massey.

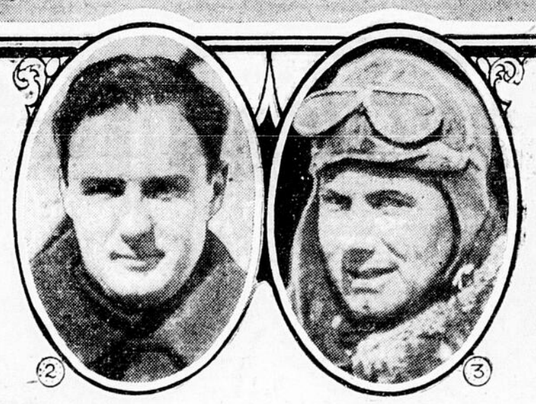




L'hon. P. C. Larkin, haut commissaire du Canada à Londres, décédé le 3 février, après une semaine de maladie, à l'âge de 74 ans. occupait ce poste depuis 1922.



Paul Montgomery annonce son intention de faire cet été une envolée transatlantique à Rome. Il partira de Dallas, Texas, et fera escale à New-York pour se ravitailler. Photo copywright 1930, Pacific and Atlantic Photos.



Après avoir complété une tournée aux Etats-Unis et au Mexique, deux aviateurs montréalais soht arrivés à Toronto, constatant qu'il leur fallait des skis pour se rendre à Montréal. (1) mécaniciens adaptant des skis à la machine. (2) C. G. Lumsden. (3) N. C. Ogilvie Forbes, pilote. Les aviateurs ont fait une envolée de plusieurs centaines de milles sans un seul accident. Ils ont assisté à l'inauguration au Mexique du président Rubio.



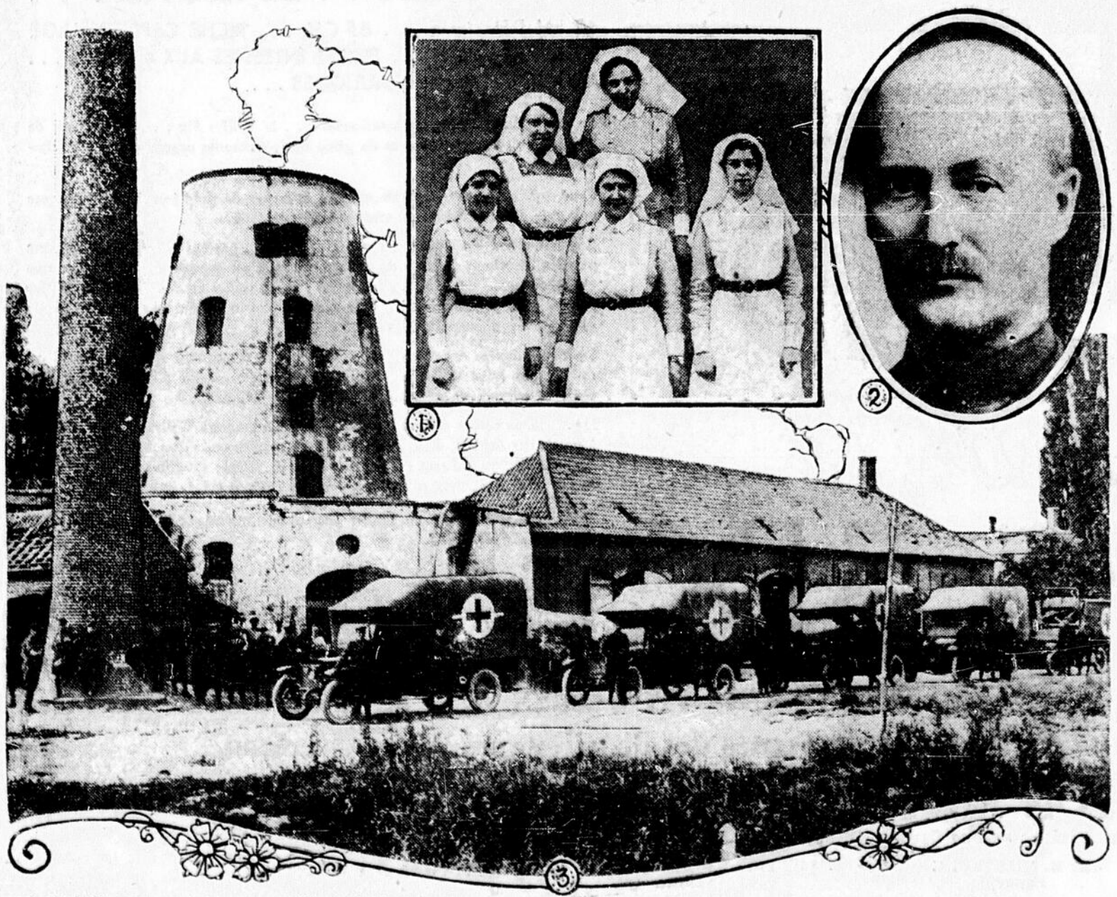
J. Sicurella (à gauche), jeune Italien, mort à l'hôpital de Hamilton, 42 jours après avoir été blessé d'une balle qui se logea dans le crâne. C. Sicurella (à droite), son père, fut arrêté sous accusation d'avoir fait feu sur son fils.



La plus récente photographie de Mme Ernest Lapointe, épouse du ministre de la justice. Elle était à la droite du trône à l'ouverture du parlement d'Ottawa, en raison de la préséance de son mari comme membre du cabinet. Photo par Dorothy Wilding, Londres, Angleterre.



Le gouvernement italien a émis récemment une collection de timbres rappelant les événements importants de l'histoire de Rome. Rangée de haut, de gauche à droite, effigie de Jules César; Romulus et Remus, fondateurs de Rome; l'empereur Auguste. Rangée de bas, de gauche à droite, Roma, déesse de Rome; effigie de Victor-Emmanuel (2 derniers).



Au bal du personnel du corps médical de l'armée canadienne, à Toronto, le 20 février. La vignette représente des scènes de France durant la grande guerre. (1) Groupe d'infirmières, toutes Canadiennes. (2) Le major-général J. T. Fotheringham, ancien directeur général des services médicaux du Canada, qui a fait du service pendant la guerre. Il a fait du service militaire pendant cinquante ans en tout. (3) Vlamertinghe, en arrière du saillant d'Ypres, où probablement plus de blessés sont passés qu'en tout autre endroit.



Représentants provinciaux qui ont assisté, au palais législatif de Toronto, à l'assemblée d'ouverture des pourparlers relativement à la régie et aux règlements des bureaux de courtage dans plusieurs provinces. Rangée d'avant, extrême gauche: l'hon. W. H. Price, procureur général d'Ontario; dans le groupe: W. R. Cottingham, Manitoba; G. Edwards, Toronto; E. Bayly, Toronto; F. G. Frowley, Edmonton; E. Bertrand, substitut du procureur général, Montréal; W. Amyot, Québec; R.W. Shannon, Saskatoon; G. T. Clarkson, Toronto; C. Lanctot, assistant procureur général, Québec; H. G. Garrett, Victoria, C.-B.; A. W. Rogers, Toronto; W. W. Denison, Toronto.

L'HEURE EXQUISE

PAGE LITTERAIRE

Lectures françaises

ENCORE UN, DANS LE BOTTIN!

Il y a quelques semaines, une société de poètes canadiens-français offrait une couronne d'honneur à une jeune muse. On sait qu'en pareille circonstance, on n'entend bien glorifier que les meilleures pièces. Intention des plus louables, mais d'une imprudence pour le moins étonnante. Quand un poème médiocre reçoit un hommage égal, à l'instar de poèmes de mérite moins contestable, seule la critique peut et doit intervenir pour diriger ailleurs les motifs d'admirer. Ce travail, nous l'acceptons aujourd'hui pour plusieurs raisons, dont l'une que nous ne voulons pas cacher est d'inspirer aux jeunes la crainte ou mieux la recherche de véritables censeurs.

De nos jours, nombre de livres canadiens s'éditent, dont la raison ne s'explique pas, quand on considère le nombre des pages inachevées qui les affligent. Dans la plupart de ces frais bouquins, on distingue vite ce qui peut valoir la peine d'être lu, mais ce... sacrifice fait, on demeure consterné devant le reste de la tâche. A boire à ces coupes où surnagent dix gouttes d'eau limpide, on finit vite par s'en dégoutter. Si le travail du style manque généralement aux ouvrages de chez nous, c'est bien souvent parce que la petite école n'en a pas soufflé mot au futur plumitif qu'un bon professeur sait découvrir un jour ou l'autre parmi son monde de mioches. Mais le collège le recommande comme le seul exercice capable de former une plume à s'exprimer pleinement, clairement, élégamment. Le coupable n'est autre que le téméraire éphèbe que la démangeaison de publier poursuit jour et nuit. Pouvons-nous être plus indulgents envers ces groupes, qui se constituent en jury littéraire et paraissent plus en peine de distribuer leurs aigles que de trouver des soldats les méritant dix fois. Pour l'honneur de nos lettres, on pourrait se contenter de couronner un ou deux poèmes, de peur que le lauréat n'en abuse pour "pousser" ses rossignols.

En voilà assez pour servir de préface aux lignes ci-dessous. Ces lignes ont pour but de montrer les inconvénients, pour les jurys, de ne pas faire le partage des valeurs, du bon ou du médiocre. Pour ce, nous détachons d'une poème de près de quatre cents vers la partie qui semble la moins imparfaite. L'extrait rappelle un dialogue entre la Muse et le Poète, sujet déjà traité par le chantre des "Nuits", et repris ici avec... ce que nous apprendront ces alexandrins:

Le poète est la lyre où le cantique cesse,
Car si dans son printemps quelques accords plus beaux
Sont montés de son coeur, quelques tristes lambeaux
Lui restent seulement quand l'hiver le couronne.
Peut-être sous le vent son luth chante et frissonne,
Peut-être un doux accord s'élève quand il fuit,
Mais il ressent toujours l'approche de la nuit.
Naître comme une fleur au milieu d'un parterre
Et sourire au premier soleil qui nous éclaire,
Grandir comme un jeune arbre en face de l'azur
Et sentir son âme monter dans un ciel pur;
S'apercevoir un jour que notre front frissonne
Sous un souffle mystérieux qui nous étonne
Et commencer un chant que nous ne savions pas
Effleurer doucement des doigts, presque tout bas,
Le luth qui balbutie en notes cadencées
Pour en tirer des sons purs comme nos pensées;
Rêver seul dans les bois toujours harmonieux
Où les oiseaux s'en vont par couples amoureux,
Et n'entendre pour bruit que l'écho de son âme;
Sentir qu'il brûle en nous une divine flamme
Où le coeur va puiser sans l'éteindre jamais;
Arpenter sans les voir quelques chemins mauvais,
Et si le temps nous couronne d'un peu de neige,
Passer nos souvenirs comme un brillant arpège
Et se laisser glisser jusqu'au terme des jours
Sans regretter beaucoup nos défuntes amours;
Voir à l'horizon les premiers voiles funèbres
Obscurcir notre ciel et l'emplir de ténèbres;
Approcher sans effroi jusqu'auprès du tombeau
En regardant son seuil comme un sentier nouveau;
Replier mollement le vol et la pensée
Pour préparer au ciel notre âme caressée,
Se retourner encor sur le haut du chemin
Pour regarder ce qui nous oubliera demain;
Enfin, laisser tomber les débris de sa lyre,
Sourire à ses amis, terminer ce sourire
Sur le seuil azuré de la porte des cieux;
C'est grandir et mourir comme un poète heureux.
Ainsi pensè-je un jour. Mais le destin nous raille,
On ne rit pas comme la stance qu'on travaille,
Et la coupe en nos doigts renferme moins d'amour
Que de douleur quand on a bu dedans un jour.
Et c'est pourquoi malgré le printemps qui va naître
Je touche un ciel du doigt et je vais disparaître
Avant le beau départ de ses fragiles vents.
Puis, mes derniers accords seraient trop émouvants,
Entre la tombe et ce qu'on laisse sur la terre
On voit trop l'un et l'autre, et j'aime mieux me taire
Ma souffrance est à Dieu, mon sourire est au ciel
Et je laisse ici-bas les marbres d'un autel.
Je suis un pélican jusqu'à la dernière heure
Le cantique suprême où plus souvent je pleure
A vibré sur mon luth, ma joie et mes sanglots
Je les ai tous traduits aux portes des tombeaux;
Mes vers ont pris leur vol au souffle de la brise,
Portés par les hasards, et monde les brise;
Mais d'autres vont les lire et ce n'est pas ce soir
Que je ferais entendre un chant d'espoir.

La lecture en est bonne. La langue est assez bien mesurée. L'idée se sent portée par un souffle venant du large. L'inspiration, très heureuse, déclanche parfois le jeu des strophes, le jeu des enjambements, le jeu des couleurs et des sons. Même, il y court un certain frémissement qui enchante. Mais pourquoi faut-il attarder la joie d'applaudir? Oh! tout bonnement, parce que notre jeune rimeur ne s'est pas relu. Qu'il eût revu plus attentivement son poème, et bien des fautes n'auraient pas obtenu droit de cité, telles que celles-ci:

Rimes faibles: harmonieux, amoureux, ciel, autel.

Répétitions de mots: doux accords (v. 6), accords plus beaux (v. 2), effleurer doucement (v. 14).

Le mot "ciel" six fois, aux vers 11, 29, 33, 38, 45, 50; de même, l'adjectif à tout faire "pur" apparaît dans les vers 11 et 15.

Les rimes substantif et qualificatif terminent les vers 2-3, 10-11, 28-29, 30-31, 32-33, 38-39, 41-42, petites fautes qui témoignent de la pauvreté du vocabulaire ou de l'ignorance du métier.

Quelques images se répètent à quelques vers de distance: quand l'hiver le couronne, et si le temps nous couronnne (vers 4 et 19); son luth chante et frissonne, s'apercevoir un jour que notre front frissonne (vers 5 et 12).

Même péché commis pour de simples banalités: en regardant au seuil, pour regarder ce qui... (vers 30 et 35).

A souligner un barbarisme effroyable: Passer nos souvenirs (v. 25), pour repasser nos souvenirs.

Etc., etc., etc.

Car nous ne voulons pas pousser plus loin l'enquête; si quelqu'un nous accusait de cruauté, nous n'aurions qu'à citer quatre vers faisant suite à ceux qui font l'objet de cette causerie, et dont le dernier présente ce chef-d'oeuvre d'harmonie:

Et toi, tu te tairais aux portes d'un tombeau.
Et toi, tu te tairais!!!

Certes, tout le livre n'est pas de cette faiblesse; vous y lirez de jolies piécettes, des petits poèmes charmants, ceux-là sans doute qui lui ont conquis les lauriers au pays des poètes canadiens. Mais le reste... c'est tout de même dans le bottin!

Victor BARRETTE.

LE MOT

Braves gens, prenez garde aux choses que vous dites.
Tout peut sortir d'un mot qu'en passant vous perdites;
Tout: la haine et le deuil. Et ne m'objectez pas
Que vos amis sont sûrs et que vous parlez bas.
Ecoutez bien ceci: Tête à tête, en pantoufle,
Porte close, chez vous, sans un témoin qui souffle,
Vous dites à l'oreille au plus mystérieux
De vos amis de coeur, ou, si vous l'aimez mieux,
Vous murmurez tout seul, croyant presque vous taire,
Dans le fond d'une cave, à trente pieds sous terre,
Un mot désagréable à quelque individu.
Ce mot, que vous croyez qu'on n'a pas entendu,
Que vous disiez tout bas, dans un lieu sourd et sombre
Court à peine lâché, part, bondit, sort de l'ombre,
Tenez: il est dehors, il connaît son chemin,
Il marche, il a deux pieds, un bâton à la main,
De bons souliers ferrés, un passeport en règle,
Au besoin, il prendrait des ailes comme l'aigle,
Il vous échappe, il fuit, rien ne l'arrêtera.
Il suit le quai, franchit la place, et coetera.
Passe l'eau sans bateau dans la saison des crues,
Il va, tout à travers un dédale de rues,
Droit chez le citoyen dont vous avez parlé;
Il sait le numéro, l'étage, il a la clef,
Il monte l'escalier, ouvre la porte, passe,
Entre, arrive, et railleur, regardant l'homme en face,
Dit: Me voilà! je sors de la bouche d'un tel!
Et c'est fait: vous avez un ennemi mortel.

(Envoi de L. Emond, Chute Rouge)

CAUSERIE MEDICALE

L'hygiène du travailleur intellectuel

L'âme et le corps doivent concourir dans un ensemble harmonieux à l'activité humaine. — L'exercice corporel ranime la pensée et réveille l'imagination. — Le repos délasse moins que la variété dans le travail. — La ration alimentaire du travailleur intellectuel. — D'une façon générale, il faut être fruitarien le matin, carnivore à midi et végétarien le soir.

L'art de bien ordonner sa vie consiste surtout à savoir mener de front les deux chevaux symboliques du philosophe grec, dont l'un, blanc comme la neige, cherche à s'élever vers le ciel, tandis que l'autre, noir comme la nuit, tend à s'abaisser vers la terre. L'homme faillit à ses hautes destinées quand il reste entravé dans ses attaches brutales; mais il pèche contre sa vocation immédiate s'il ne fait que sentir et penser. L'homme pour être complet doit avoir la pleine possession de ses facultés physiques. L'enveloppe de l'âme n'est pas une chose indifférente. C'est bien assez que, même dans l'individualité la mieux équilibrée, le corps soit pour l'âme un triste réduit; au moins faut-il que cette émanation de la Divinité trouve dans les organes des agents dociles et infatigables.

L'homme, en vertu de la dualité de son être, peut en quelque sorte doubler sa vie en mettant habilement en jeu, d'une manière successive ou simultanée, ses facultés physiques et ses facultés intellectuelles. Par un admirable privilège, les exercices du corps et ceux de l'esprit se servent de délassement les uns aux autres. Le corps ne se repose jamais mieux que quand l'esprit travaille. L'exercice de l'intelligence trompe agréablement la fatigue physique, en même temps que, chez les hommes adonnés aux travaux intellectuels, l'exercice corporel ranime la pensée et réveille l'imagination.

Les anciens ne séparaient jamais les exercices du corps de ceux de l'esprit. Les gymnases rassemblaient à la fois les philosophes et les lutteurs. L'académie de Platon, les portiques de Zénon, les jardins d'Epicure et le lycée d'Aristote, sont des témoignages que les plus grands philosophes aimaient à se promener en discourant.

L'exercice musculaire semble réagir sur le cerveau par l'intermédiaire du système nerveux et exciter sa vitalité. C'est en se promenant dans la forêt de Montmorency que J.-J. Rousseau a composé les plus belles pages de ses écrits. Souvent même, chez quelques personnes, certains gestes automatiques semblent nécessaires pour faciliter l'éclosion de la pensée. Ainsi Pompée se grattait le front du petit doigt; Mirabeau rebroussait son épaisse chevelure ou froissait convulsivement les plis de son jabot; Vergniaud agitait ses breloques; Robespierre jouait des deux mains sur le plancher de la tribune comme sur le clavier d'un piano; Mme de Staël ne pouvait rien extraire de son cerveau si elle ne roulait entre ses doigts une boulette de mie de pain ou une petite branche d'arbre. Charles Nodier connaissait un poète qui saisissait entre les lèvres l'extrémité d'un fil roulé en petit peloton, et le faisait passer plus ou moins lentement dans sa bouche; quand le peloton y était tout entier, le strophe était faite.

Un grand art, c'est celui de savoir se reposer d'un travail par un autre. Michel-Ange aurait-il vécu quatre-vingt-dix ans s'il n'eût passé, comme en se jouant, du ciseau à l'équerre et celle-ci au pinceau? La variété dans le travail est souvent le secret de son inocuité.

Si maintenant nous devons formuler un régime alimentaire défini à l'usage des personnes adonnées aux travaux intellectuels, nous aboutirons nécessairement à leur conseiller le régime propre à tous les neuro-athritiques condamnés par profession à mener une vie plus sédentaire qu'active. Bien entendu, ce régime devra varier avec l'âge du sujet, avec son tempérament personnel, avec le climat du pays qu'il habite, avec les saisons, avec ses habitudes de prendre ou de ne pas prendre de l'exercice musculaire. Ne possédant actuellement aucune notion positive sur la ration alimentaire nécessaire et suffisante pour réparer l'usure insaisissable que le fait de penser cause peut-être à l'organisme, et plus particulièrement aux cellules de l'écorce grise du cerveau, nous ne pouvons baser notre dosage d'aliments que sur la ration alimentaire à l'entretien même de la vie. Or, cette ration n'est pas considérable.

Un homme de quarante à soixante ans, de taille moyenne, de poids moyen, qui ne fait à peu près pas d'exercice musculaire, et qui entend éviter, dans la mesure où c'est possible, le ralentissement de la nutrition, la neurasthénie, l'arthritisme, l'herpétisme, la goutte, l'obésité, la cardio et l'artériosclérose, avec toutes leurs conséquences sur le fonctionnement de l'intestin, du foie, du coeur, du rein, du cerveau, peut assurément se contenter de la ration de 2,200 calories que les hygiénistes modernes s'accorde à considérer comme suffisante. On la répartit habituellement ainsi: albuminoïde, 82 grammes; graisse, 50 grammes; hydrate de carbonne, 338 grammes.

Dans la pratique médicale il est malaisé de faire admettre une ration aussi modique, une ration de famine, en apparence. Il faut donc s'arrêter à un moyen terme. Voici le menu type que nous conseillons. **Premier déjeuner:** 200 grammes de café au lait et deux biscottes enduites de beurre. **Repas de midi:** quatre biscottes (en guise de pain), un oeuf peu cuit; 100 à 125 grammes de viande de boeuf, de mouton, de veau ou de poulet, grillée ou rôtie, sans sauce; on peut substituer au plat de viande un plat de poisson de digestion facile (sole, merlan, truite de rivière, turbot ou barbue); un légume vert ou une salade cuite, environ 200 grammes; un laitage et deux ou trois biscottes. **Repas du soir:** pn potage gras ou maigre, aux pâtes alimentaires; un plat de pâtes alimentaires (nouilles, macaroni) ou un légume sec, en purée passée au tamis fin (lentilles, pois secs, haricots secs, pommes de terre), environ 200 grammes; un légume vert ou une salade cuite, environ 150 grammes; des fruits cuits; deux ou trois biscottes enduites de beurre.

D'autres hygiénistes préfèrent le régime exclusivement végétarien; il est incontestable qu'il favorise mieux le travail cérébral; on n'a que l'embarras du choix pour citer les végétariens célèbres: Newton, Chevreul, Bernardin de Saint-Pierre, Franklin, Voltaire, Rousseau, Michelet, Carcey, etc.

Le professeur Huchard conseillait d'être fruitarien le matin, carnivore à midi et végétarien le soir.

Je crois que tout homme adonné aux travaux de l'esprit doit renoncer à boire habituellement du vin, si ce n'est à une dose tout à fait modérée. Par contre, il faut boire de l'eau quand l'estomac est vide, entre 9 heures et 11 heures du matin et de 4 heures à 5 heures de l'après-midi. On doit user modérément du café et du thé; il faut les réserver surtout pour les heures où le cerveau fatigué, mal en train, doit fournir sans délai une tâche à laquelle il est mal disposé.

LE DOCTEUR.

Poeti di Francia

Le professeur Massino Spiritini publie tout un recueil de vers français, ingénieusement traduits en vers italiens. Tous nos meilleurs poètes, Carlo d'Orléans, Pietro De Ronsard, Giovanni De La Fontaine, Vittore Hugo, Teofilo Gautier, etc., figurent dans son anthologie. Remercions M. Spiritini, dont les transpositions semblent très réussies, de faire mieux goûter notre poésie à nos amis d'outre-monts, et citons au moins cette adaptation de la Chanson d'Automne, de Paolo Verlaine:

Gli archetti fini
dei violoni
d'Ottobre il core
ferirmi io sento
col loro lento
grigio languore.

E im gola un nodo
mi sale, se odo
l'ora che scocca;
triste, accorato,
penso al passato
et il duol trabocca.

E men' vo strano
nell' uragano
reo che mi porta...
di qua, di là,
come sen' va
la foglia morta.

(G. Caraòba, Lanciano.)

Gaz dans l'Estomac

Redoutait l'heure des repas

Mme B. Lesnick, Fort William Ont., écrit ceci:—"Mon mari souffrit d'un mauvais estomac; il ne mangeait presque pas, mais après avoir pris quatre bouteilles de

BURDOCK BLOOD BITTERS

il est un tout autre homme.

"Je souffris aussi des gaz dans l'estomac, qui me causaient de l'insomnie, et je redoutais l'heure des repas. J'essayai les B. B. B., et je puis maintenant manger ce que je désire."

Préparée seulement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

ACCUSE DE RECEPTION

Le père Cyrille Beaudry, des Clercs de Saint-Viateur, (1835-1904). Un apôtre de la jeunesse, par le R. P. Alphonse de Grandpré, C.S.V., assistant-provincial, Outremont.

Le Nom propre, étude grammaticale, par F.-E. Edité chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, Montréal. Ouvrage destiné aux auteurs, aux journalistes et à tous ceux qui écrivent ou enseignent la langue française.

L'espace nous manquant, la recension de ces ouvrages paraîtra à la prochaine Pape littéraire.

Une anthologie de Joachim Gasquet

"Des chants, de l'amour, des hymnes" (3), tel est le titre d'une anthologie de Joachim Gasquet composée par l'affection fidèle que garde au grand poète sa veuve, Mme Marie Gasquet. Elle l'a fait précéder d'une notice biographique, qui nous rapporte des souvenirs sur l'enfance de l'écrivain, l'évolution de ses idées et de ses passions, l'élaboration de ses oeuvres, sa vie à Paris et dans sa chère Provence, à Fontlaure, ses souffrances au front et sa mort trop prématurée pour les projets qu'il méditait.

Mme Gasquet a eu aussi l'heureuse pensée de reproduire le discours que prononça à l'inauguration du monument élevé à Joachim Gasquet, au Parc des Princes, le 12 juin dernier, celui qui, après avoir été son professeur au lycée l'Aix, était resté son ami et son admirateur, M. Louis Bertrand. "Gasquet, dit Bertrand, fut un vivant prodigieux."

D'abord, physiquement, il était un animal vigoureux, taillé pour vivre cent ans... En cette riche nature, le flux vital avait quelque chose de l'ampleur et de l'abondance d'un grand fleuve, l'élan irrésistible d'une force naturelle.... Ce vivant fut un grand voluptueux. Pour lui, penser était la volupté suprême. L'exercice de la raison lui était un jeu délectable. Son cerveau se greffait sur une sensualité puissante.

C'est bien l'impression que donnent les poésies réunies de ce recueil. On y sent tout le naturalisme immoral du paganisme antique dans des vers où revit la poésie de Virgile, de Tibulle et d'Anacréon; devant lui, les forces de la nature s'animent pour le pénétrer lui-même de toutes leurs énergies. Sensuel, il l'est tellement qu'il mêle à ses repentirs les images les plus lascives.

En même temps, ce païen est pénétré de christianisme, ou plutôt, païen dans sa nature, il veut parfois être chrétien. Il rejette les souvenirs qui le hantent, les livres qui l'obsèdent, et il écrit des poésies de la plus noble inspiration, et après tant d'autres il décrit le "goût de cendre" que lui ont laissé ses plaisirs sensuels.

Ainsi, dans son âme troublée, se livre l'éternel combat des sens et de l'esprit, de la matière et de l'idéal qui lui arrache devant son père mort cette belle prière:

Tu parviens aux pays profonds
Où l'on ne meurt que pour mieux vivre.
Mais songe au fils qui t'a quitté,
Songe à celui qui reste et doute.
Les pays d'immortalité
Sont devant toi, poursuis ta route.

Pain de la foi, beau don des morts!
Du sein de ta nouvelle gloire,
Donne-moi la santé des forts,
Nourris-moi du pain qui fait croire.

Poète, Joachim Gasquet l'était par son style autant que par son âme. Nul n'a mieux décrit les paysages de la Provence et quelques traits qui font tableau. Nul n'a évoqué l'antiquité avec plus de naturel, depuis André Chénier, et le récit d'Eve apparaissant à Adam peut se comparer à l'une des plus belles pièces de Victor Hugo, la rencontre de Ruth et de Booz.

Sa gloire poétique, Joachim Gasquet la couronna par la gloire de son sacrifice. Il quitta Fontlaure pour servir la patrie sans compter, comme le proclamèrent ses cinq citations, et s'il n'est pas tombé sur le front sa mort fut la conséquence de s souffrances qu'il avait vaillamment endurées pour la patrie. Sa sensualité avait fait place au sacrifice.

Jean GUIRAUD.

La commande que vous avez exécutée pour nous a été trouvée parfaite.

(Signé) Un client du service d'impression du DROIT.

ELLE A CINQUANTE ANS et DOUZE ENFANTS



Cependant après avoir souffert le martyre elle est aujourd'hui comme une jeune femme. Elle nous écrit comment s'est opéré ce miracle:

"J'ai cinquante ans et douze enfants. Depuis plusieurs années, j'étais toujours entre la vie et la mort souffrant d'étouffements, de mauvaises digestions et d'éruptions surtout sur les mains, les bras et la figure. J'ai eu cet été la bonne fortune de tomber sur le remède du Dr. N. Alphonse Sirois, de Ste-Anne de la Pocatière, qui porte le nom de Potion Antilaiteuse, et je me suis complètement rétablie. Tous mes maux disparurent après avoir employé trois paquets de ce remède. Aujourd'hui, je suis comme une jeune femme".

MDE ELZEAR THIBOUTOT
St. Pamphile, Co. l'Islet, Qué.

Vous qui lisez ces lignes n'enviez-vous pas le succès obtenu par Mde Thiboutot? Vous qui vieillissez avant le temps, qui souffrez de mauvaises digestions, d'étouffements, de vertiges, d'étourdissements, de gaz, de constipation, de faiblesse générale et nerveuse, ne pensez-vous pas qu'il est temps d'enrayer les progrès de la maladie qui vous mine? Tous ces maux, tous ces malaises disparaîtront cependant lorsque vous aurez purifié votre sang et nettoyé vos organes d'élimination avec le grand nettoyeur—le grand purificateur—qu'est la

POTION ANTILAITEUSE

du Dr. N. Alphonse Sirois

C'est le remède qui rajeunira vos organes, qui leur permettra de remplir leurs fonctions respectives normalement, naturellement et avec toute leur efficacité. Alors vous aurez enrayé le progrès de la maladie, vous aurez recouvré vos forces, votre énergie et VOTRE JEUNESSE.

Absolument inoffensif—se prend comme le thé économique

Un paquet dure de 3 à 5 mois et ne coûte que $2.00

EN VENTE PAR TOUS LES PHARMACIENS ET LES MARCHANDS GENERAUX

Expédié poste payée sur réception de $2.00 par
DR. N. ALPHONSE SIROIS, Enr'g. - Ste-Anne de la Pocatière, Qué.



Dr. N. ALPHONSE SIROIS

La Bourse Nationale de Voyage Littéraire

M. Emmanuel Aegerter, qui l'a obtenue, s'était révélé, dans ses premiers recueils, — Les Comédiens d'Elseneur et Les Ames sous l'Autel, — non seulement comme un poète harmonieux et sensible, mais comme un poète inquiet, et qui pense, et pour qui la connaissance de l'être est le but même de la poésie. Artiste très moderne, après des romanciers comme M. Paul Bourget, des dramaturges comme M. Lenormand, il est en France au moins, le premier poète qu'aient inspiré les données nouvelles de la psychanalyse. Recopions quelques vers d'un poème où il évoque les derniers jours du globe.

Je songe au dernier vers que le dernier poète,
Qu'il soit fils de Pétrarque ou fils de Martial,
— Sur quel cap déserté d'astre et de gypaète? —
Ecrira lentement sous le ciel glacial...

Quand se refermera le cycle des années,
Tombeau du corps humain et de l'effort charnel,
La Terre, ayant usé ses fortes destinées,
Déroulera sa neige en linçeul éternel.

Alors, devant la mer, du haut d'un promontoire,
Ressorti pour mourir des entrailles du sol,
Sentant avec son coeur finir toute l'histoire,
L'homme contemplera le firmament sans vol.

Grelottant, il aura quitté l'âpre caverne
Pour gagner un sommet plus proche du soleil,
Mais l'astre n'offrira qu'un disque vague et terne,
Fantôme dégradé d'un triomphe vermeil.

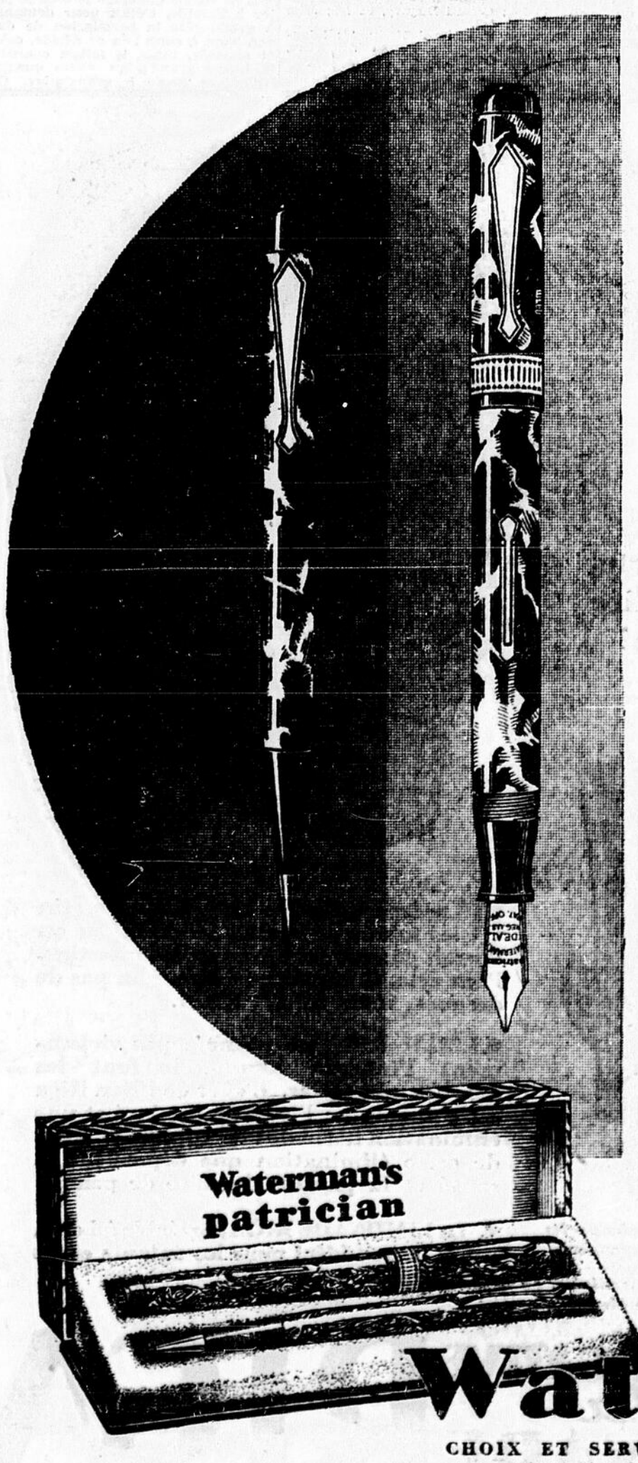
Et cet homme sera, lui dont le souffle expire,
Etre en qui se dissout le vieux songe mortel,
L'aboutissant dernier de Dante et de Shakspeare,
Et la flamme suprême au désert de l'autel...

(La Griffe.)

LE TRIOMPHE DE L'ANNIVERSAIRE **Waterman**

L'exquis

patrician



Un nouveau modèle . . . un porte-plume aussi semblable à un bijou et aussi distinctif qu'une pierre gemme rare sertie d'or . . . vous admirerez le Patrician et jugerez que c'est le plus magnifique porte-plume au monde.

Le style aussi est nouveau et élégant et marque une avance de plusieurs années...La prise facile qu'offre le Patrician vous donnera une conception absolument nouvelle de la merveille que peut constituer un instrument à écrire finement façonné.

C'est que le Patrician est la création suprême dans le domaine des porte-plume . . . le véritable triomphe de ce 47ème Anniversaire de la Suprématie Waterman dans l'Industrie des Porte-plume.

Cinq élégantes séries de porte-plume et crayons assortis attendent votre choix . . . Riches teintes de Turquoise, d'Emeraude, de Nacre, d'Onyx et de Jais, ornés à la main et finement ouvragés . . . tous avec la pointe de plume ciselée à la main et offrant les qualités supérieures d'écriture qui ont rendu le nom de Waterman célèbre dans tous les pays du monde. Quinze dollars la série.

Le Porte-plume .. DIX DOLLARS
Le Crayon .. .. .. CINQ DOLLARS

Waterman's

CHOIX ET SERVICE CHEZ 3,500 MARCHANDS CANADIENS

LE ROYAUME DES ENFANTS

Directeur: L'Oncle Jean

UN MONSIEUR INDISPENSABLE

Mes chers enfants.

L'orgueil et la jalousie font faire bien des sottises. Et parmi les sottises, parlons aujourd'hui de celles dont se rend coupable le "monsieur indispensable".

Le "monsieur indispensable" est celui qui croit que rien n'existerait en ce monde s'il n'était là à tout propos pour régenter à sa guise. Partout où il passe, ses services, dit-il, valent mieux que ceux de son prochain; ses talents dépassent tellement ceux des autres, qu'il se croit le droit de les mépriser. Au besoin, pense-t-il, il pourrait facilement remplacer ses maitres et les maitres de ses maitres. Quant à le remplacer, lui, personne n'y songerait. Que voulez-vous? il est indispensable, comme l'air pour les poumons, l'autorité pour le maitre, le travail pour l'écolier, le soleil pour la lumière et la chaleur.

Voilà, certes, un triste individu, n'est-ce pas? Cependant on en rencontre assez fréquemment au cours de la vie. La plupart sont des orgueilleux, gonflés à en crever comme la chétive pécore; les autres des jaloux au coeur sec et égoïste. Mais, presque toujours, l'orgueil et la jalousie se trouvent chez les "indispensables". L'orgueil les invite à se croire supérieurs aux autres: la jalousie semble excuser la médisance et la calomnie qui aident à se tailler une place aux dépens des autres.

Connaissez-vous des défauts, des vices, aussi dignes de mépris! Quelle bassesse d'esprit, qu'elle absence de coeur faut-il pour s'y livrer!

Mes chers enfants, mettez-vous en garde contre deux défauts, qui rendent la vie insupportable au prochain, déplaisent souverainement au bon Dieu qui donne sa grâce aux humbles, et reçoivent souvent leur châtiment en ce monde.

Oncle JEAN.

NOS LAUREATS

Patience, mes petits amis. Je vous dois un mot d'explication. Puis, vous aurez votre tour.

Laissez-moi féliciter tout d'abord les élèves des RR. SS. Saint-Joseph, de Fassett, Saint-livier de Clarence Creek, Saint-Ambroise, de Casselman, dont les réponses, également dignes de récompenses, font la joie et l'orgueil de l'Oncle Jean. Comme il lui est impossible e désigner les meilleures copies, il a cru juste de compter, une fois de plus, sur l'ex-religieuses. L'Oncle Jean a donc l'honneur de leur deander le service suivant: Recevoir à leur adresse personnelle les prix mérités par leurs élèves, et les faire tirer au sort entre (à l'Ecole Sainte-Euphémie de Casselman): Simone Laflèche Jeanne Boyer, Marguerite Racine Colombe Farley, Gilberte Quesnel Arienne Lamoureux, Lucienne Bellefeuille, Carmel Carrière, Marguerite Carrière, Blanche Landry, Pauline Legault, Léa Gagné Yvonne Savage Marie-Rose Maltais, Ange-Aimé Quesnel, Fleur-Ange Thibault, Isabelle Chevrier, Cécile Thibault, Isabelle Chevrier, Cécile Thibault, Liliane Bourbonnais;

(à l'Ecole modèle de Clarence Creek): Liliane Lavictoire, Jules Le Guerrier, Emile Rochon Alma Lavictoire, Marie-Paule Despault, Madeleine Rochon, Réa Henrie, Réa Henri, Napoléon Calant, Irène Bernard;

(à l'Ecole Saint-Fidèle de Fassett): Alda Larche, Françoise Chalifoux, Clémentine Martel. Gabrielle Rousselle Marie-Ange Rousselle, Simone Sauvé.

Ont également mérité des prix: Raymond Robichaud, 105 Terrasse Rideau, Ottawa.

Claire Glaude, 68 Saint-André, Ottawa.

Julie Filion, 304 Water, Ottawa.

Augustine Séguin, Field, Ont.

Cécile Maheu, Ecole Saint-Jean Embrun Ont.

Une surprise est réservée aux 21 concurrents de l'Ecole Sainte-Euphémie e Casselman pour les remercier de leurs artistiques réponses.

Mes petits lauréats d'Ottawa voudront bien réclamer dès aujourd'hui leurs prix à la librairie du "Droit".

Oncle JEAN.

PETITE POSTE

Faute d'espace, la correspondance est forcément remise à la huitaine.

Les lauréats d'aujourd'hui sont priés d'accuser réception de leurs prix.

FLEURETTES

MINET

Minet est noir et blanc. Autour de son cou, il y a une rangée de taches blanches qui forment un collier. Il est si gras et son poil est si doux qu'il ressemble à une boule de laine.

Son caractère est très changeant. Il a des défauts que je déteste beaucoup. Il est effronté comme un petit page. Mais il sait aussi être très aimable.

Un jour comme j'étais à lire, appuyée sur un fauteuil, Minet arriva et s'assit entre ma figure et mon livre. Il était si gracieux que je ne l'ai pas renvoyé.

L'autre jour, il vit un oiseau et une souris. Il avait la chance d'avoir la souris sans difficulté, mais il préféra l'oiseau. Juste comme il allait pour sauter dessus, il se frappa les dents sur une petite pierre et s'en brisa une. Il tourna de là et s'en vint chez nous la tête basse.

En entrant, il alla se coucher sur le fauteuil et y passa le reste de la journée. Depuis ce jour, la chasse aux oiseaux n'eut plus tant d'attraits pour Minet.

Germaine Bélanger,
Field, Ont.

MES PETITS ÉCRIVAINS

UNE TEMPETE DE NEIGE

Le temps s'assombrit, un fort vent souffle en emportant une neige fine qui tourbillonne près du sol. La fumée ne monte plus droite vers le ciel, mais elle va de tous côtés. Les moineaux cherchent un abri sûr où ils se cachent. Les passants se hâtent de regagner leurs logis et ferment hermétiquement toutes les portes et les fenêtres.

Bientôt le vent devenu irrégulier souffle violemment. La neige devenu plus dûre, pince le visage des piétons attardés sur la route. La tempête peut durer plusieurs heures; c'est un ouragan qui détruit souvent les habitations, brise les vitres, et jette à terre les granges et les fils télégraphiques.

La neige semble intelligente; elle ne s'entasse pas dans les champs mais dans les cours et devant les portes. Elle s'entasse sur les voies ferrées, et empêche les trains de passer. Ce n'est qu'après quelques heures de pénible travail, que le train peut continuer son chemin.

Ceux qui sont dans leurs logis doivent remercier Dieu d'être à l'abri dans leurs maisons, car que de pauvres gens, dans la tempête, sont en danger!

Wilfrid Nault, 14 ans.
Cyrville.

FLEURETTES

Babo est un petit chat blanc avec des petites taches jaunes. Un oeil jaune, l'autre noir un collier jaune lui donnent la plus étrange mine. Sa fourrure est douce comme la soie. Sa tête est presque ronde. Ses oreilles disparaissent dans la fourrure, le bout seulement est en visible. C'est un tout petit chat qu'une amie m'avait donné. Il est semblable à une boule de laine jaune et blanche. Son museau est toujours froid. Ses courtes pattes sont armées de solides griffes. Le jour ses prunelles sont jaunes avec une ligne noire le soir elles devinrent comme des tisons.

Il est effronté comme un page. Au repas s'il y a une chaise près de moi, il va se mettre dessus et essaye de prendre même la bouchée que je me porte à la bouche. Il faut aussi dire qu'il est intelligent. Quoiqu'il soit encore petit, il a déjà essayé d'attraper des souris. Il vit ses efforts couronnés de succès pour la première fois hier.

Quand il a fini de dormir ou de manger, il fait sa toilette. Il lèche son poil pour qu'il soit lisse et pourlèche ses moustaches, car il a souci de l'élégance.

Augustine Séguin.
Field, Ontario.

Pancartes, affiches, imprimées dans le plus bref délai.
LE DROIT.



TABLEAU D'HONNEUR

(Comme nous l'annoncions, le 14 septembre, le Royaume insèrera avec plaisir au tableau d'honneur les noms qu'on voudra bien nous adresser des premiers de chaque classe de nos écoles bilingues.)

A VAL-DES-BOIS

Combat de Catéchisme: Ecole no 3; institutrice: Liliane Smith.

Camp Ste-Thérèse:—Gertrude Larocque, Yvette Larocque, Annette Vallières, Devélin Vallières, Jacques Larocque, Doria Latour, Lucie Larocque, Welly Larocque.

Camp du Sacré-Coeur:—Rémi Thibaudeau, Hermance Larocque, Laurette Villeneuve, Jeanne C. Morin, Bernard Larocque.

* * *

A FIELD, ONT.

Pour le mois de janvier:
IV Sr:—Jean Bergevin.
III Sr:—Thérèse Lamarche.
II Sr:—Cécile Cheff.
I Sr:—Aldina Lamarche.
B:—Marcel Bradette.
A:—Jeannine Bradette.
D. Bougie, prof.

* * *

A WAKEFIELD

Ecole No 2

4e année:—1ère, Laura-May Thom.
3e année:—1er, Romain Benoit; 2e Lucienne Benoit; 3e, Régis Lachaine.
2e année:—1ère, Magdalen Venne.
2e année:—1ère, Claudia Bastien; 2e, Laurette Perron; 3e, Léontine Desormeaux.
1ère année:—1ère, Aurore Lachaine; 2e, Guildas Lachaine; 2e Colombe Mathé; 3e Hélène Mathé.
Préparatoire:—1er, Lester Perron; 2e, Laureant Lachaine; 3e, Roger Benoit.

* * *

A BUCKINGHAM

Académie Châtelain
Notes de janvier

1ère Classe

3e année A:—Alice Assad, 94; Zita Dubois, 89 1-2.
6e année A:—Georgette Perras, 93 1-2; Joséphine Bertrand, 89.
5e année A:—Marguerite Houle, 90 1-2; Florence Leduc, 88 1-2; Evangéline Bertrand, 86 1-4.
4e année A:—Jeannette Duguay, 94; Yvette d'Aragon, 90; Lorraine Breault, 89 1-2; Hélène McNamara, 87.
4e année B:—Valeda Clément, 77 1-2.
Cours Spécial:—Helen Cavan, 81 p.c.

Classe Anglaise

5th Grade:—Aline Frappier, 94 3-4; Stella Pagé, 93 1-4.
4th Grade:—George Cook, 92 1-4; Florence Cavan, 88 1-2.
2nd Grade:—Rita Cavan, 87; Eileen McAndrew, 86 1-2.
1st Grade:—Gerald Cavan, 76 1-2; Claire McAndrew, 72 1-2.

Cours Moyen

3e annéeA:—R.-Ida Marier, 90 3-4; Lucienne Pharand, 90; Gracia Foucault, 87 1-4.
3e année B:—Lucile Locas, 87 3-4; Isabelle Boucher, 86; Yvette Leduc, 85 1-4.

2ème Année

2e Année B:—M.-Blanche Boulerice, 93 3-4; Adrienne Vinette, 92 3-4.
2e année A:—Béatrice Lefebvre, 87 1-4; 1ère année:—Cécile Giroux, Evangéline Boulay.

Cours Préparatoire

A:—M.-Claire Parisien, Germaine Charlebois.
B:—Carmelle Thibaudeau, Aline Lefebvre.

Ecole Ste-Famille

2e année A:—Roland Brisebois, 91 1-2; Antonio Lecomte, 88 3-4; J.-Paul Dehaitre, 84 1-2; Gérard Duguay, 82 1-2; Jean Giroux, 81 1-2.
2e année B:—Gérard Morin, 91; Edouard Villeneuve, 87; Conrad Villeneuve, 86; Gaétan Couillard, 82.

1ère Année

A:—Léonard McNamara.
B:—Edwin Cooke.

Cours Préparatoire

A:—Andréas Lalonde.
B:—Jean-Louis Frappier.

* * *

A CLARENCE-CREEK, ONT.

Rapport du mois de janvier de l'école séparée no 14 Clarence-Creek, sous la direction de Majella Joanis, inst.

IVe Cours:—1. Claude Labrèche; 2. Yvonne Maisonneuve.
IIIe Cours Sr:—1. René Chabot; 2. Lucile Filion; 3. Diane Maisonneuve.
IIIe cours Jr:—1. Aurore Chabot; 2. Claude David; 3. Cécile Rochon; 4. Donat Mainville; 5. Germaine Labrèche; 6 Aurèle Lalonde; 7. Edgar Chabot.
IIe Cours:—1. Gérard Labrèche; 2. Richard Labrèche; 3. Laura Chabot; 4. Arthur Maisonneuve; 5. Alcide Rochon; 6. Hervé Filion; 7. Marguerite David (abs.)

MES PETITS ÉCRIVAINS

LE JOUR DE L'AN

Le 1er janvier, 1930, jour tant désiré nous conviait à la promenade. Le temps était nuageux, et une neige épaisse tombait en larges flocons. Il fallait des pensées bien intéressantes pour enlever de nos jeunes têtes la fête qui se préparait chez grand-père.

Après avoir été à la messe, nous nous empressâmes de visiter au plus tôt tout le monde, de l'aïeul au dernier. Tous étaient présents.

En nous apercevant de loin, grand-père sortit sur la galerie pour voir si c'était bien nous. Eh! oui, dit-il, enfin les voilà. Mais qu'avez-vous fait, demanda-t-il d'un ton rieur? Nous répondîmes, oh! oui grand-père ce n'est pas nouveau pour nous, cela. Dans la maison la première demande fut la bénédiction, ensuite l'offrande commune des souhaits. Comme nous avions tous un peu froid grand-père faisait circuler la bouteille d'étoffe du pays pour nous réchauffer, aux femmes plus délicates un peu de vin. Cette coutume ne manque pas chez le peuple canadien.

Bientôt vint le temps du diner. Chacun récita le Bénédicité et ensuite sur l'invitation de grand'mère, on se mit à la table. Les meilleurs mets furent servis; dindon rôti, oie, beignes, gâteaux, fruits, etc. Après le diner, grand'mère, aidée de ses filles desservit la table avec empressement. Pendant ce petit travail, les hommes étaient dans un coin à parler de politique, des écoles et de mille autres sujets convenables, tandis que les jeunes au salon, s'amusaient à chanter ou à raconter quelques histoires. Ensuite grand'père se mit à la table avec son jeu de cartes et appela: Vite, les bons joueurs, approchez. Une partie n'attendait pas l'autre. Les femmes au bout de la maison parlaient des nouvelles et quand elles n'en avaient plus à dire, elles en faisaient.

L'on voyait quelques jeunes se parler à l'oreille, c'était pour demander à grand-père la permission de danser. Tout à coup l'un se décide, celui-ci accorda, mais, il fallait consulter la bonne grand'mère. Cette question fut alors posée à grand'mère. Oh! dit-elle, je ne le sais pas, vous savez que la congrégation des dames de Sainte-Anne défend bien ça. Mais par quelques caresses on parvint à la gagner. Aussitôt on entend le violon, la musique à bouche et l'on voit dans la place cavaliers et blondes, danser. Ceci ce continua jusqu'à ce qu'ils soient exténués de fatigue. On entendit bientôt l'horloge sonner cinq heures, vite grand'mère se met à l'oeuvre pour préparer le souper. Le repas fut servi et, la soirée se passa comme l'après-midi. Vers neuf heures on pouvait voir grand'mère coucher sur son grand lit les petits enfants endormis par la fatigue.

Après quelques heures, le réveillon fut servi. Minuit sonné, on se hâte de s'habiller pour retourner.

La carriole arrivée à la porte on monta en invitant parents et amis de venir nous rendre la pareille.

N'est-ce pas un bonheur pour nous, canadiens, d'avoir su conserver avec respect cette coutume traditionnelle.

Napoléon GALANT,
4ième Cours Senior,
15 ans.
Clarence Creek, Ont.

L'HIRONDELLE FIDÈLE

(Légende par Colibri de Clarence-Creek)

C'était en novembre le soleil inondait la terre de ses rayons. L'été rieur nous avait quitté d'un pas agile et l'automne avait touché les feuilles de son doigt; la forêt se lamentait car le soleil d'avril était mort avec les fleurs et il avait perdu sa splendeur. Les grands lacs avaient voilé leur beauté et la brume immobile avait tué les couleurs.

J'étais seule sur la route quand tout-à-coup, je vis perché sur la toiture de notre église une jolie volée d'hirondelles. Deux d'entre elles attirent mon attention. Je m'approche doucement en assourdissant mes pas. Je reconnais. Printanière et sa mère qui jasent avec beaucoup d'animation. J'écoute et j'entenuds la conservation suivante.

"Voyons Printanière pourquoi ne viens-tu pas avec nous?"

"Non non maman je ne pars pas trop de souvenirs me rattachent à Clarence: mon petit ami le ruisseau que je visite chaque jour, l'espace perlé où je vole, à mon aise, l'église que fut mon berceau. Rien ne m'attire, au sud."

"Voyons, mignonne voici l'hiver qui arrive avec son cortège de froid de neige et de gelée, tu mourras."

"Et Printanière de repondre: Non je ne pars pas Jean mon petit boiteux, constatant mon absence mourra de chagrin. Ma bonne mère, la volée se met en branle, partez avec mes soeurs nous nous reverrons en avril. Et la mère partit inquiète et songeuse.

Les prédictions de maman hirondelle sont accomplies. Printanière a froi' mais elle agite ses membres raidis pour aller chanter encore une fois sur la veranda du petit boiteux.

Novembre est venu et tous deux se rejoindront dans les cieux.

"On ne peut quitter ceux qu'on aime.

La visite du général

Peu de temps après l'incorporation des "bleus", le général annonce sa visite au colonel d'un régiment. Grand branle-bas. Le colonel fait rassembler tous ses hommes et leur dit à peu près:

"Le général va vous passer en revue: devant quelques-uns d'entre vous, il s'arrêtera et leur posera trois questions Quand il vous demandera: Depuis quand êtes-vous là: Répondez: deux mois mon général.—puis: Quels âge avez-vous? — 20 ans, mon général. enfin, le général vous demandera sûrement: la soupe est-elle bonne, et le coucher aussi? Alors surtont, vous répondrez: les deux mon général".

Tous les hommes parraissent avoir compris, le colonel est rassuré.

Arrive le général. Avisant un gros garçon à la mine effarée, au premier rang, il l'interroge avec bonhomie:

—Comment vous nommez-vous, mon ami?

—Ba... Bagoulo Célestin, mon général, bafouille l'homme.

Ne vous troublez pas. Quel âge avez-vous?

—2 mois, mon général.

—Allons, allons! ne dites pas de bêtises. Depuis quand êtes-vous là?

—Vingt ans, mon général.

Ah ça! me prenez-vous pour un idiot ou un imbécile?

—Les deux, mon général!

AU CATECHISME

Le leçon est sur Dieu et ses attributs.

Le catéchiste interroge les enfants sur cette vérité: "Dieu voit tout, même nos plus secrètes pensées."

—Qu'est-ce qu'une pensée?

Silence général.

Cependant, un petit garçon, aux yeux brillants, semble avoir quelque chose à dire.

—Voyons, Charles, est-ce que tu peux dire ce qu'est une pensée?

L'enfant, ravi, se lève, la main sur le coeur:

—Oh! oui! c'est, c'est une fleur! Puissent tous vos pensées être, en effet, des fl...

HÉROINE CANADIENNE

Madeleine de Verchères s'enfuit heureusement au fort.

C'est le 22 octobre, 1692... La nature a enlevé sa parure d'émeraude pour revêtir son manteau d'automne, couleur d'or et de pourpre, que le vent lui arrache par lambeaux. Dans la vaste forêt, tout pleure, tout se désole. Les grands érables se dépouillent de leurs feuilles multicolores... Pauvres feuilles! Pourquoi meurent-elles si vite?... Avant la vieillesse et l'hiver maussade, alors que le ciel leur sourit encore, elles savent mourir en deuil de parure, sous un manteau de pourpre ou d'or... La brise pleure la belle saison si vite expirée et arrache aux feuilles des plaintes mornes et mélancoliques qui font frémir.. Les chantres ailés quittent leur demeure et tentent un dernier essor vers l'infini bleu. L'astreroi perce à peine les nuages et ne réjouit la terre que de quelques rayons pâles et affaiblis. Dans le ciel bleu se déploie la magnifique écharpe d'Iris dont les couleurs diversifiées se reflètent dans l'immense nappe azurée du St-Laurent.

Le petit village de Verchères paraît bien triste, tout, cependant respire le calme et la paix. Sur la grève du majesueux fleuve, une jeune fille, comptant quatorze printemps à peine, est assise, triste et pensive. Elle semble une nymphe sous son épaisse chevelure couleur des blés mûrs. Les vagues viennent déposer à ses pieds leur écume blanche. Berce-t-elle ses illusions de quatorze ans?... Non... Madeleine rêve en proie à une douleur que nul ne peut définir. Son regard se porte tantôt du côté de Québec, tantôt du côté de Ville-Marie... Est-ce donc l'absence de ses parents qui comprime sa poitrine sous l'effort des sanglots?... peut-être un rêve évanoui... Une crainte envahit-elle son âme?... Des perles tombent de sa paupière... Qui donc entrevoit-elle dans ce rêve cruel?...

Soudain, les broussailles s'agitent, au même instant le serviteur Laviolette crie: "Mademoiselle, sauvez-vous, voici les Iroquois"... "La peur donne des ailes", Madeleine vole plutôt qu'elle ne coure au fort. On décharge une fusillade sans cependant l'atteindre... Un jeune Agnier, le plus hardi d'entre tous, échappé de la bande la saisit par son châle; elle laisse aux mains de ce fourbe la brillante parure, qui peut-être est un souvenir bien cher...

Elle continue sa course, personne vient à son secours, car les habitants sont aux champs pour recueillir les derniers dons de Cérès... Elle court toujours, puisant la force et le courage dans ces belles paroles: "Il ne doit pas se dire qu'un assaillant iroquois entre dans un fort français."

Thérèse Jean, 14 ans.
Montebello.
Ecole Ménagère Régionale.

* * *

MES PETITS ÉCRIVAINS

NOIREAUD

Connaissez-vous Noireaud. C'est un tout petit chat noir avec un collet blanc. Son joli petit nez rose et le bout de sa queue blanc le font tout a fait joli. Il n'est pas gros car il est tout jeune encore. Il ressemble plutôt à une boule de laine noire.

Noireaud comme tout autre chat a de vilains défauts. Il ne faut pas laisser un pot de crème ni un jambon sur la table car il est très gourmand et très voleur. Ce n'est pas tout. Il est hypocrite et sournois Quand il attrape une souris ou un oiseau il joue avec et la fait souffrir.

Il ne faut pas croire que Noireaud n'a que des défauts, il a aussi quelques qualités. Il est patient car il s'assied près d'un trou de souris et il attend qu'elle sorte. Il peut attendre toute une après-midi sans même perdre patience. Il est gracieux et adroit. Ses mouvements sont prompts. Il bondit pour attraper sa proie. Il marche délicatement et sans bruit grâce aux coussinets qui garnissent ses pattes. Il sait très bien nous laisser entendre qu'il a faim Ayant reçut une souscouée de lait il y plonge son museau, sort sa langue et la retire jusqu'à ce qu'elle soit vidé. Il pourlèche ensuite ses moustaches lisse sa fourrure. Il bouge continuellement sa queue. Quand je m'assis il saute sur mes genoux Là il se couche en formant un rond puis il ronronne. J'attache un bouchon au bout d'une ficelle et je lui lance. Comme il vint pour l'attrapper je le tire puis il le poursuit. Nous nous amusons beaucoup.

FLEURETTES

MON PETIT CHAT

J'ai un beau petit chat noir et blanc semé de petites taches jaunes Il possède un petit museau plat avec des yeux couleur de feu. Au bout de ses pattes, il y a des petites griffes pointues qu'il sort quand il est fâché et qu'il entre quand il marche.

Quand il est content il fait entendre un ronron et quand il est fâché il dit fort "miow, miow." S'il voit que nous mangeons il regarde aller la fourchette ou la cuiller de l'assiette à la bouche et l'intercepterait s'il ne craignait d'être sévèrement réprimandé.

Au moment de trouver sa proie il se glisse et lorsqu'il est pris il fait un bond saute dessus, la fait souffrir une secousse et ensuite la dévore.

Il a encore d'autres défauts, il est voleur hypocryte, grosser, gourmand, méchant, effronté.

Il est patient parce que quand il veut avoir une souris il attend jusqu'à ce qu'elle sorte de son trou et se prépare à l'attraper. Il est très adroit et il n'échappe presque jamais sa proie.

Laurier Murphy.
Field Cnt.

De graves philosophes parlaient des bêtes savantes: chevaux calculateurs lapins acrobates, chiens dressés, etc.

—Il y a mieux, dit Jacques, je connais un petit insecte qui pratique la philosophie.

—Ah! quel insecte?

—La puce, Messieurs! Elle appartient à l'école d'Epicure (des piqûres)?

Dans ce cas, dit Antoine, on peut lui adjoindre cet autre parasite qui s'attache au cuir chevelu.

—Comment cela?

—Oui, il appartient à l'école d'Epictète (des pique-têtes).

La science est bonne; aimons la science; mais ce qui est mauvais c'est la philosophie athée que l'on veut indûment et perfidement en déduire.

Mgr Baunard.

FATHER JOHN'S MEDICINE AIDE LES PETITS ENFANTS À SE CRÉER DES OS ET DES CHAIRS

Plus de 75 Ans comme Restaurateur de Santé.

Father John's Medicine contient de l'huile de foie de morue de la meilleure qualité préparée de telle sorte qu'elle est facilement absorbée par le système et agréable à prendre.

RHUMATISME?
Lumbago? Sciatique?

Cessez de risquer tel ou tel remède contre le rhumatisme. Les T-R-C's vous rétabliront. C'est l'avis du Capitaine John Jackson, de Leamington, Ont. Il souffrait de rhumatisme par tout le corps et dit: "J'ai été soulagé immédiatement... rien ne m'a fait autant de bien." Les T-R-C's sont également bienfaisantes contre lumbago, névrite, névralgie, sciatique. Rapides et sûres. Pas de drogues nuisibles. 50c., et $1.00 chez votre pharmacien. 126F

Templetons Limited, 56, rue Colborne, Toronto.

TRC's CAPSULES ANTIRHUMATISMALES TEMPLETON

Les Lithinés du Dr Gustin

Procurent une eau agréable, digestive, alcaline, très active.

Sont souverains contre Acide urique, Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin.

Dispos et alerte,
Prêt à bien faire
Votre journée!





Vendue par les pharmaciens.

Recommandée par les médecins.

DE même qu'on se lave chaque matin les mains et le visage,—de même on devrait chaque jour évacuer les intestins. Pour cela, il faut faire usage, non pas de drogues, mais d'EAU RIGA.

¶ L'EAU RIGA ne stimule pas violemment l'intestin comme le font les drogues purgatives. L'effet de l'Eau Riga est mécanique: l'intestin est lavé et une élimination normale est provoquée. C'est de cette élimination que dépendent la santé et la parfaite lucidité de pensée.

¶ La LIMONADE RIGA, agréable à boire, est le laxatif idéal pour les enfants et les invalides.

L'EAU PURGATIVE et la LIMONADE RIGA

UN HUIT D'UNE QUALITÉ PRÉDOMINANTE

COTÉ A UN PRIX PLUS BAS QUE BIEN DES SIX...

En fait de valeur et de qualité évidentes, le nouveau De Soto Huit Droit franche vraiment sur l'ordinaire. Il est non seulement coté à un prix beaucoup plus bas que tout autre huit—mais est aussi coté à un plus bas prix que bien des six. Jamais antérieurement l'on a vu tant de qualités supérieures dans un auto à un si bas prix.

Construction Monoacier

Depuis longtemps l'objectif des ingénieurs en vedette dans l'industrie automotive, ce progrès important offre les avantages du silence, de la sécurité et du confort dans la conduite que l'on n'a même pas approchés jusqu'ici. Les experts le considère le développement le plus impressionnant dans les annales de cette industrie.

Carburation à Refoulement

Le système de carburation le plus récent, le plus effectif. Il offre tous les avantages du Carburateur à Refoulement et des Tubulures à Refoulement. Les effets sur l'économie et l'efficacité de fonctionnement sont presque incroyables.

Freins Hydrauliques aux Quatre Roues

Sans contredit les freins les plus sûrs, les plus recommandables que connaissent les ingénieurs en automobiles. Vous ne sauriez en avoir de meilleurs pour votre auto.

Lubrification à Forte Pression

Un type de construction plus coûteux, ne se trouvant d'ordinaire seulement dans les autos cotés à un prix beaucoup plus élevé que celui du De Soto Huit Droit.

Manilles à Ressorts à Coussins de Caoutchouc

Eliminent tous les contacts métalliques, n'exigent aucune lubrification, prévient les bruits. Une des plus grandes améliorations du châssis ces récentes années.

Et en plus—

Les nouvelles carrosseries du De Soto Huit Droit de construction Chrysler comportent une profusion d'autres importantes caractéristiques supérieures, qui en général ne se sont jamais trouvées en un auto à un si bas prix — comportant le Neutralisateur d'Impulsion, la Pompe Mécanique à Combustible, le Filtre de Combustible, le Purificateur d'Air, le Contrôle de Chaleur Thermostatique, Les Amortisseurs de Chocs Hydrauliques, le Pare-brise non-éblouissant, les Ventilateurs de Chapeau, les Parties métalliques à l'épreuve de la rouille, etc.

$1230
ET PLUS A L'USINE

STRAIGHT 8

DE SOTO
PRODUIT DE LA CHRYSLER MOTORS

LAURENTIAN MOTORS, Ltd.
C. F. GERVAN - - Gérant
Marchands d'Autos De Soto

VENTES:
Rue Bank, angle Catherine
Téléphone: Carling 6600

WM. GOURLEY
S. J. PRESTLEY
C. S. WOLFSON

THOS. ARMSTRONG
H. P. CAMERON
ROY MacDONALD

SERVICE:
330, rue Catherine
Téléphone: Carling 6601

LE DE SOTO DE CONSTRUCTION CANADIENNE POUR LES CANADIENS



LETTRE DE JEANNE LE BER

L'ENNEMI DE LA FAMILLE: LE DIVORCE

Mes bonnes amies, lisez-vous notre Page de rédaction? Si oui, je vous en félicite; si non, je vous y invite. Sans doute, vous y trouverez des sujets qui intéressent plutôt les hommes, mais comme cette page parle souvent des droits et devoirs des parents en matiè d'éducation, des luttes incessantes contre nos écoles françaises et catholiques, la matière ne manque pas pour réclamer de vous quelques instants libres.

Au cours de cette semaine, le "Droit" publiait le texte de NN. SS. les évêques de la province de Québec sur le divorce; le lendemain, mardi 18, sous la signature de notre rédacteur en chef, paraissait un article commentaire de la lettre épiscopale. Cet article commençait par démontrer l'opportunité du mandement en faisant le tableau des ravages du divorce par le monde, notre pays excepté. Article d'une grande sagesse et d'une frappante actualité! Parce que nous vivons bien doucement dans nos maisons bien chaudes, parce que nous, les femmes canadiennes-françaises, nous pensons avec le bon sens que notre place est au foyer avant de l'être dans les parlements ,avons-nous le droit d'ignorer ce qui fait la honte des législations modernes, l'objet des angoisses des familles chrétiennes et de l'Eglise? Or, il est temps qu'on le sache, la loi du divorce ,absurde, inhumaine, sacrilège, est devenue une source d'abus de toutes sortes, dont la première et dernière victime est l'enfant. Aux Etats-Unis, dont on nous chante follement les progrès de géant, il y a un divorce par dix mariages. C'est dire que chaque six foyers il y a désaccord, haine, séparation, et abandon des enfants. Il n'y a pas de plus attristante preuve de la diminution du sens chrétien chez nos voisins. Au Canada, le divorce n'est pas entré dans les moeurs, mais ce fléau trouve des défenseurs dans nos législatures! Et quelques mois, quelques jours peut-être nous diront ce que nous réserve l'avenir.

En cette page, notre collaborateur Garcia Moreno nous dit, après bien d'autres voix autorisées, que la corruption de la femme par les modes indécentes ni plus ni moins que le premier pas vers la corruption de la famille, telle que voulue par la franc-maçonnerie. Mais quand il s'agit du divorce, c'est directement sur la famille que la société infernale porte ses coups. La currption de la femme prépare celle de la famille; la corruption de la famille précède toujours celle de la société; qu'une loi vienne faire plier les tribunaux aux caprices de ceux qui n'ont ni assez d'esprit chrétien ni assez d'amour pour leurs enfants pour réclamer la brisure sacrilège du mariage, et l'ennemi de la loi de Dieu, le Révolté pourra chanter victoire avec les loges!

Est-ce que de savoir ces choses, de connaitre la menace de ces périls, n'intéresse pas autant les femmes que les hommes? Qui touche de plus près à cet être que le divorce livre au hasard, l'enfant? N'est-ce pas la mère?

Le divorce est trop odieux, me répondrez-vous, pour qu'il se pratique dans nos milieux. Souhaitons-le. Mais n'oublions pas aussi que la perversion des moeurs, dont le divorce n'est comme toute qu'une des manifestations, travaille notre jeunesse. De nos jours, le goût du plaisir, la folie du luxe, la rage de la liberté surtout sans surveillance, se disputent nos adolescents et adolescentes; un grand nombre de ces derniers, grâce à la fréquentation des cinémas et à la lecture de mauvais livres et de sots magazines, oublient vite les leçons reçues à l'école, au collège ou au couvent. Quittant à peine leurs costumes d'écoliers ou d'écolières, nos garçons et nos filles veulent essayer leurs ailes, c'est-à-dire faire l'expérience de la vie dissipée, désordonnée même. Au premier argent qu'ils gagnent, on les voit se hâter de le dépenser en frivolités, en gourmandises, en objets de luxe; pulsieurs mènent un train, peu proportionné avec la modicité de leur salaire. On veut jouir, on jouit. Vienne le mariage, on rêve de continuer cette existence superficielle, et voilà que l'on se trouve tout à coup en face de sacrifices qu'il faut accepter dans leur rigoureuse totalité. Première déception, qui en fera vite naitre d'autres, et, celles-ci peut-être plus cruelles à l'égoisme, à l'esprit de jouissance, on se demandera s'il n'est pas temps de recourir au divorce, seul remède cru légitime par ces malheureux égarés, faute d'avoir su trois lignes de petit catéchisme!...

De tels malheurs pourraient être facilement évités. Que les épouses se rappellent, dans les moments noirs, que nous ne sommes pas sur la terre pour y trouver le parfait bonheur; qu'elles se souviennent, aussi, qu'en prononçant le "oui" sacramentel elles ont fait un pacte que Dieu seul peut rompre ou l'Eglise, son représentant et le seul en pareille matière; qu'elles encourraient une effroyable responsabilité, si elles favorisaient le divorce chez elles ou au dehors. Exprimons le voeu que les mères de famille instruisent leurs grands et grandes de la sainteté et des obligations de la vie conjugale; au besoin, qu'elles les prémunissent contre les illusions possibles, qu'elles les éclairent sur les ennuis passagers de l'existence à deux, afin que les jeunes n'aillent pas au mariage en écervelés; qu'elles leur donnent le bon exemple de la douceur, de la patience, du tact, de l'esprit de sacrifice, mais aussi qu'elles ne manquent pas au grave devoir de la surveillance, oubli qu'on voit à la base de tant de chutes irréparables. Enfin, que de toute manière, elles s'inspirent de la pensée de l'Eglise pour lutter, avec les armes que Dieu leur a données, contre l'ennemi de la famille: le divorce.—Mais voici que je parle de lutte. Nos sociétés féminines oseront-elles entreprendre la bataille du bon Dieu?

Jeanne LE BER.

"MON ÂME"

Mon âme à la candeur d'une chose étoilée
D'une neige de février...
Ah! retournons au seuil de l'Enfance en allée
Viens-t'en prier...

Ma chère, joins tes doigts et pleure et rêve et prie,
Montait ta voix,
Comme tu faisais autrefois
Lorsqu'en ma chambre, aux soirs, vers la Vierge fleurie.

Ah! la fatalité d'être une âme candide
En ce monde menteur, flétri, blasé, pervers,
D'avoir une âme ainsi qu'une neige aux hivers
Que jamais ne souilla la volupté sordide!

D'avoir l'âme pareille à de la mousseline
Que manie une soeur novice de couvent,
Ou comme un luth empli des musiques du vent
Qui chante et qui frémit le soir sur la colline!

D'avoir une âme douce et mystiquement tendre,
Et cependant, toujours, de tous les maux souffrir,
Dans le regret de vivre et l'effroi de mourir
Et d'espérer, de croire... et de toujours attendre!

FERMES EN NOS CROYANCES!

Coin de la Modestie

Organe de la L. C. F., Hull.

"LA VOIX SUPREME..."

Notre Croisade pour les triomphes de la modestie chrétienne dans le vêtement féminin s'impose nécessairement à tout esprit sérieux et averti... et du seul fait de son objectif religieux et sacré.

Elle s'impose plus encore au catholique sincère soucieux des triomphes de l'esprit chrétien sur l'esprit modernisant ou américanisant, des doctrines de l'Evangile sur les dictées fausses et dévastatrices des loges maçonniques.

La piété filiale voudra encore que cette croisade s'impose comme une réponse empressée et ardente et courageuse aux claironnants appels du S. Pontife et de tout l'épiscopat catholique demandant et avec tant d'instance une réaction nécessaire contre les modes agressives et audacieuses jusqu'au scandale.

Elle s'imposera plus impérieusement encore si l'on veut bien saisir et entendre en sa rigoureuse portée et en son véritable objet, l'important document et des plus significatifs émanant de la S. Congrégation du Concile, document que le journal le "Droit" résumait en ses colonnes, samedi dernier.

Et permettez a Garcia Moreno de causer un peu en les colonnes si distinguées du "Coin de la Modestie", de cette charte de la croisade de modestie chrétienne, menée si dignement auprès de la population si chrétienne de Hull. Il veut vous marquer et la réelle importance et le sens vrai de ces décrets.

Disons tout d'abord que ce document émane d'une congrégation romaine.

Les Congrégations romaines sont en quelque sorte les ministères de l'administration législative, disciplinaire ou interprétative de l'Eglise catholique. Le S. Pontife, ne pouvant préparer la solution des innombrables questions soumises, et de tous les points de l'univers, à son autorité suprême, confie à divers organismes auquel préside toujours un cardinal, ou préfet ou secrétaire, l'étude des différents chefs d'administration. Les questions soumises sont livrées à discussion en des réunions préparatoires, soumises encore aux Voeux des consulteurs de la dite Congrégation, enfin amenées à la réunion plénière de la Congrégation qui alors après discussion et vote, prépare un mémoire à soumettre au St. Pontife; et le Pape ratifie, sanctionne ou annule ou corrige les décrets et les décisions, surtout s'il s'agit de questions importantes, et pour lesquelles la dite Congrégation n'ait pas reçu une délégation expresse et renouvelable à chaque élection du S. Pontife. Les congrégations romaines sont donc des organismes puissants et sages de la sagesse romaine, et prudents et avertis de toute la Tradition vingt fois séculaire de l'Eglise.

Le récent décret que nous analysons émane donc d'une de ces Congrégations, de la Congrégation du Concile. Et donc de ce ministère ecclésiastique qui a trait à toute la discipline ecclésiastique de l'Eglise tant des affaires qui regardent le clergé, que des questions qui ont trait aux fidèles. L'observance par les chrétiens des préceptes et commandements de la vie chrétienne, le respect des décrets et lois de l'Eglise, la vie des congrégations paroissiales, etc., etc., sont du ressort de la congrégation du Concile, à laquelle préside actuellement le cardinal Sbarretti.

Il ne sera pas inutile de terminer ce tout premier point de notre exposé en disant que les décrets ou circulaires des congrégations ont force de loi dans l'Eglise, obligent donc tout ceux qu'ils régissent. C'est donc dire le fondé et le sérieux du décret que nous analysons; que l'on ne saurait passer outre sans refuser l'obéissance due aux décrets disciplinaires de l'Eglise, notre Mère.

Et maintenant rédigeons en une seconde partie la teneur de ces décrets en soulignant les points les plus importants.

"La Sacrée Congrégation du Concile publie aujourd'hui, le 14, lisons-nous dans le "Droit", une circulaire et à l'adresse de tous les évêques catholiques du monde, en marge de la campagne entreprise contre l'immodestie des vêtements féminins

La circulaire exhorte non seulement les évêques, mais encore les curés, les pères et mères de famille, les directeurs d'écoles et de toutes institutions enseignantes, et les religieuses à la tête d'écoles de filles, de se rappeler leurs devoirs et de voir à ce que les jeunes filles confiées à leur garde soient décemment vêtues.

Il est encore dit dans la circulaire qu'**une femme ou jeune fille non suffisamment vêtue, se verra refuser la sainte communion, l'admission dans les congrégations, et ne pourra remplir les fonctions de marraines pour les sacrements de baptême ou de confirmation.** Bien plus la femme immodestement vêtue encourt encore l'expulsion du temple saint.

Le clergé, les instituteurs et institutrices sont invités à faire connaitre les volontés de l'Eglise, à ce sujet, à l'occasion des grandes fêtes religieuses. Les conseils de vigilance diocésaines sont de plus invités à étudier une fois l'an les meilleurs moyens à prendre pour faire disparaitre les modes indécentes. Et les évêques sont enjoints à comprendre dans leurs rapports triennaux d'instruction religieuse un chapitre spécial concernant les activités contre les vêtements immodestes.

N'est-ce pas que de telles directives se passent de commentaire... Signalons toutefois comment les décrets rappellent à tous ceux qui ont charge d'âmes que cette question n'est pas de moindre importante ou insignifiante.... et que c'est une lutte organisée sur tout le terrain religieux et en tous les milieux que commande la congrégation.

Notons bien la sanction posée: refus de communion ou de participer aux cérémonies religieuses, et expulsion du temple...

La Congrégation du Concile sachant encore que trop souvent les opposants les plus marquées et les ennemis de notre croisade, ce sont les mères chrétiennes et certaines éducatrices, enjoint aux unes et aux autres de fortes directives pour leur demander de quitter cette apathie ou une inconsciente mais réelle opposition à l'endroit de la campagne de modestie, leur demande aussi d'user de tout leur prestige, et de vivre fidèlement leur sublime mission, à l'effet de contrecarrer le triste fléau des modes scandaleuses.

La Congrégation tout respectueusement demande encore aux conseils de vigilance diocésains d'étudier les moyens de conjurer ces scandales des modes actuelles, car les modes immodestes sont une pierre d'achoppement pour l'esprit chrétien et les consciences chrétiennes, et la cause incontestées d'un trop grand nombre de défections ou de déchéance morale.

Enfin, disons que les décrets demandent aux évêques d'inclure en leurs rapports triennaux d'instruction religieuse leurs activités touchant la réaction nécessaire aux triomphes de la modestie: ce qui marquera et à sa toute réelle valeur l'objectif de la croisade de Modestie.

Et pour conclure disons que la Ligue Féminine est tout juste la mise en oeuvre et la concrétisation de l'apostolat demandé avec tant d'autorité et de gravité par la S. Congrégation du Concile; qu'elle est un des moyens de saisir dignement la réaction demandée; comme de s'inscrire en les rangs de ces vaillantes croisés, et de seconder de tout son pouvoir les activités religieuses de la section hulloise seraient réponlre dignement et en fils dévoués de l'Eglise et de Dieu auf ordres que le S. Pontife veut encore donner touchant les

La Destinée sociale de la femme

En tous pas, pour répondre aux appels réitérés du Pape, une élite féminine se lève, se groupe, livre bataille. L'ennemi à vaincre, ce sont les modes modernes, c'est l'immodestie féminine. Redoutable adversaire. Mais "ce que femme veut, Dieu le veut". Si l'élite persévère, la victoire est certaine.

Le Canada n'a pas voulu rester à l'écart de cette croisade. Une ligue est fondée: la ligue catholique féminine. Elle est vaillante et agissante. Nombreuses sont ses sections paroissiales. Celle de Hull est une des plus actives. Et c'est sous ses auspices et par une de ses ligueuses, Mlle Marie-Thérèse Archambault, que fut donnée la remarquable conférence publiée aujourd'hui en brochure. On y trouvera, en un vif raccourci, l'histoire de la femme à travers les âges, le rôle, que Dieu lui a destiné, l'esprit qui doit l'animer en particulier à notre époque et dans notre pays. Toutes les éducatrices devraient posséder ces pages et les commenter à leurs élèves.

Publiée par l'Oeuvre des tracts, cette brochure se vend 10 sous l'exemplaire. $6.00 le cent, port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

HANMER, ONT.

Rapport de janvier:

SR IV:—Lisa Descoeurs, Adrienne Bertrand, Rhéa Despaties, Laurette Gatien, Jeannette Ménard, Berthe Proulx, Claude Brunelle, Cécile Lajambe.

Jr IV:—Laurent Drennan, Berthe Kingsley, Noëlla Kingsley, Léo St-Michel, Jacqueline Ménard, Raoul Quesnel.

IIIe Classe:—Simone Lajambe, Yvonne Guimond, Albina Clément, Gabrielle Gatien, Lucien Lajambe, Marc Brunelle, Rhéa Morin, Fernand Pharand, Annette Joubert, Juliette Lalande, Lorraine Pharand, Germaine Proulx, Jeanne Despaties, Wilfrid St-Michel, Béatrice Guimond, Aurèle Gagnon, Alphonse Frenette, R. A. Harrison, Joe Rusin, Honorio Harrison, Hervie Despaties.

Mlle Jeanne Dubois en visite chez son frère Armand, est retournée à Caledonia Springs.

M. le curé Marchand, de Blezard, rendait visite à M. le Curé Séguin, hier.

Mme Armand Dubois faisait un voyage à Sudbury cette semaine.

Nous regrettons d'annoncer que M. Olida Thibeault, professeur de l'Ecole du village, est à l'hôpital de Sudbury où il vient de subir une opération à l'appendicite. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

La semiane dernière les élèves de l'école du village présentèrent une adresse de "Bienvenue" à M. le Curé Séguin.

Dimanche soir, un groupe d'amis se réunirent chez M. Armand Dubois pour y passer une agréable soirée.

ORLEANS. ONT.

19 février, 1930.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Headlam survenue la semaine dernière; elle laisse pour la pleurer deux fils, Samuel et Percy; cinq frères, cinq soeurs, plusieurs neveux et nièces.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

M. et Mme Arthur Gauthier ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Joseph, Albert, Léo Parrain, Albert Lachapelle, marraine, Béatrice Lachapelle, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mme L. Lachapelle, grand'mère de l'enfant.

La semaine dernière étaient en promenade chez M. Alfred Dupuis, son frère, Hector et son fils, d'Arnprior.

N'oubliez pas la partie de cartes le 24.

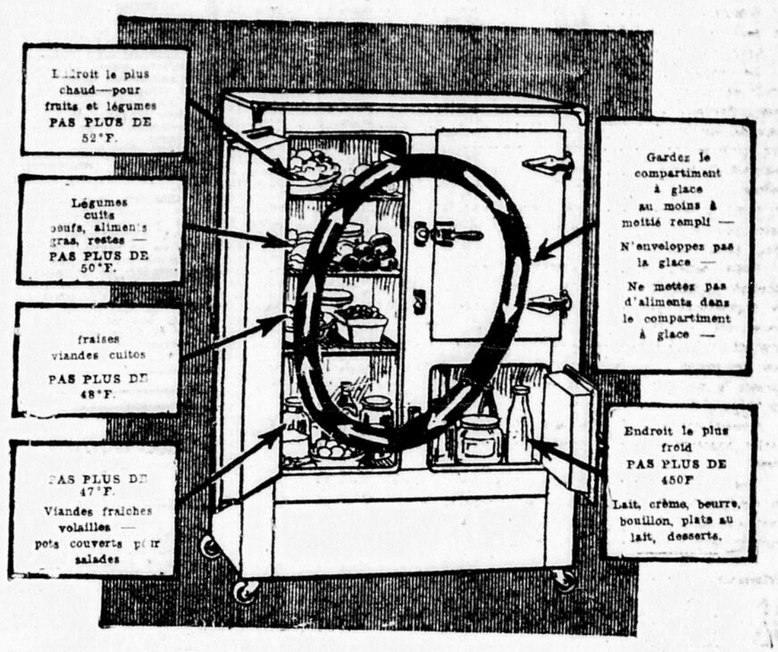
M. Conrad Guérin, de Montréal, était dans nos parages, dimanche dernier.

Circulaires, billets de toutes sortes imprimés avec soin.
LE DROIT.

Soeurs missionnaires maristes

C'est le 19 mars 1922, que s'ouvrit à Boston, tout près de l'église de Notre-Dame des Victoires, le couvent du Bienheureux Chanel, ainsi appelé en l'honneur du Père Louis-Marie Chanel, religieux Mariste et premier martyr de l'Océanie.

Trois petites Soeurs commencèrent cette fondation bénie et le bon Dieu ne tarda pas à leur envoyer de nombreuses vocations. Pendant les huit années de son existence, l'humble couvent de la rue Isabella a vu passer dans ses murs au-delà d'une cinquantaine de jeunes filles à l'âme généreuse, qui, après avoir entendu l'appel du Divin Maître, ont tout quitté pour se consacrer tout entières au salut des âmes dans les Iles lointaines de l'Océanie.



Epargnez avec la glace

Les différents aliments ont besoin de différentes températures pour les conserver à leur saveur naturelle.

Certains aliments — Les aliments périssables ont besoin d'être conservés à une basse température, tandis que d'autres, les légumes et les fruits, par exemple sèchent, perdent de leur saveur s'ils sont gardés à une trop basse température. Pour cette raison il est important d'avoir une bonne glacière et bien remplie de glace pour conserver les aliments périssables.

Consultez le dessin ci-haut. Le tableau indique où les différents aliments doivent être placés et indique aussi les différents degrés de température que maintient une bonne glacière remplie de glace. Une glacière bien construite maintient une température de 450 dans le compartiment au lait, assurant par là la préservation des aliments périssables, tandis que la température sur les autres tablettes varie juste assez pour permettre de placer chaque aliment là où il se conservera le mieux; le bas d'une glacière étant l'endroit le plus froid.

PRENEZ DE LA GLACE REGULIÈREMENT

La GLACE est le réfrigérant sûr, silencieux, fiable, le meilleur et le plus économique.

Epargnez avec la glace

Pilules ROUGES

pour les FEMMES PALES ET FAIBLES



L'Homme Malade...

celui qui souffre continuellement de mauvaise digestion, de maux de reins, de douleurs internes qui se sent vieux, usé avant le temps, qui s'inquiète de ce qu'il adviendrait de sa famille s'il partait, doit prendre les

Pilules Moro

préparées spécialement pour les Hommes par la Cie Médicale Moro, 1570, rue Saint-Denis, Montréal, elles lui donneront les forces et la vigueur dont il a besoin, purifieront son sang, aideront sa digestion, supprimeront ses maux de reins en tonifiant tout son système affaibli.

"J'ai souffert pendant dix ans de maux de reins, de mauvaise digestion accompagnée de constipation des palpitations de coeur, des gonflements, des douleurs au creux de l'estomac, des maux de tête. J'avais fait usage de beaucoup de remèdes, mais aucun des remèdes, n'avait pu me soulager. J'ai enfin pris les Pilules MORO et tout de suite mes forces ont augmenté. Six mois de traitement m'ont complètement rétabli." M. Edmond Brizebois, 194, St-Ferdinand, Montréal.

Mon estomac fonctionnait difficilement et cela me causait des battements de coeur, des maux de tête, des faiblesses d'estomac. Parfois j'étais sans force, abattu, incapable de travailler. Je suis heureux d'avoir employé les Pilules Moro parce qu'elles ont vite relevé mes forces ont fait disparaitre mes troubles d'estomac." M. Justinien Reymond, 13, Olmstead, Cohoes, N. Y.

Pilules MORO, partout ou par la poste 50c la boite ou 3 $1.25

PROTEGEZ-VOUS— REFUSEZ LES SUBSTITUTIONS — EXIGEZ LES

Pilules MORO

pour les Hommes

Craintes inutiles

Toutes les femmes d'un certain âge voient venir avec terreur l'approche d'un moment critique de leur vie . . . et cependant, il n'y a pas pour elles de raison sérieuse de craindre . . . si elles veulent arrêter un instant et penser sérieusement . . . le changement qui se prépare est absolument naturel — avec un peu de prudence, il n'est pas nécessaire de redouter les malaises inhérents à ce changement et qui sont: — un certain manque de balance dans leur santé, dans leurs émotions, dans leur sommeil, des poussées sanguines au cerveau souvent suivies de frissons, une nervosité extrême, une forte tendance aux congestions, des palpitations, des étourdissements, des périodes de découragement, d'appréhensions, de craintes réelles ou imaginaires et dans les cas plus graves: l'hydropisie, la paralysie et le rhumatisme.

Nous recevons tous les jours quantités de lettres de femmes reconnaissantes, nous relatant tout le bien qu'elles ont éprouvé à cette periode critique par l'emploi des Pilules ROUGES, préparées spécialement pour les maladies féminines.

Consultations Médicales Gratuites

Afin d'aider votre traitement vous pouvez consulter **GRATUITEMENT** *à son bureau ou par correspondance notre Médecin qui vous indiquera toujours le meilleur régime à suivre.*

Dans les cas impossibles à traiter par correspondance ou requérant une intervention chirurgicale, notre Médecin vous dirigera aux meilleurs médecins et chirurgiens de votre localité.



PROTEGEZ-VOUS . . . REFUSEZ les SUBSTITUTIONS . . . EXIGEZ les VERITABLES

Pilules ROUGES

fabriquées seulement par la Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, 1570, rue St-Denis, Montréal. Chez tous les marchands de remèdes. 50c la boite ou 3 $1.25.

Impossible de vous traiter mieux et à meilleur marché.

"Pendant tout le temps que j'ai élevé ma famille (et j'ai eu onze enfants,) j'ai beaucoup souffert de faiblesse, de maux d'estomac, de palpitations de coeur, de fréquents maux de tête et de douleurs dans tous les membres.

Pour améliorer mon état de santé qui tendait à s'aggraver, mon mari me suggéra l'emploi des Pilules Rouges auxquelles il avait une grande confiance. J'en pris d'abord deux ou trois boites comme essai et leurs bons effets m'encouragèrent à continuer le traitement. A l'aide de ce précieux remède je me suis bien rétablie. Un peu plus tard, ce même médicament m'aida à passer heureusement l'époque dangereuse du retour d'âge.

Les Pilules Rouges sont en usage dans ma famille depuis vingt-cinq ans. Comme moi, mes filles les ont employées et toutes, avons trouvé dans les Pilules Rouges un auxiliaire précieux. Je les emploie encore lorsque je me sens fatiguée; c'est un remède qui ne coûte pas cher et qui donne des résultats certains." Mme L. Forlin, 1571 ave de l'Hôtel de Ville, Montréal.

"Je considère comme un devoir de vous dire quel merveilleux remède sont les Pilules Rouges. Depuis deux ans je souffrais de malaises occasionnés par le retour d'âge. J'étais faible, bien faible, j'avais des maux de tête, des bouffées de chaleur, des palpitations, des douleurs dans le dos, les reins et des douleurs de rhumatismes qui me causaient de l'enflure surtout aux mains. Les Pilules Rouges firent disparaitre ces malaises. A la quatrième boite je me sentais mieux. J'ai continué d'en faire usage pendant quelque temps encore et me suis parfaitement rétablie. Depuis sept ans, je jouis d'une parfaite santé et je travaille autant que quand j'étais jeune femme." Mme I. Durant, 18 Battery St, Putnam, Conn.

Douceurs et Charmes d'un beau soir

mon amie Bruyère des Fades.

C'était le soir au moment où le roi du jour disparaissait dans toute sa gloire embrassant le couchant de ses derniers feux, à l'heure ou la nature se jette nonchalemment dans les bras de Morphée.

Assise près des flots endormis la tête appuyée sur la mousse d'un vieux chêne, je suivais du regard le grand vol nostalgique des cygnes, je savais silencieuse, laissant s'envoler mon esprit vers des sphères éthérées où l'âme peut respirer ces fleuves célestes inconnus de la terre.

Près de moi des iris nombreux revivant leurs corolles gracieuses et exhalaient dans le soir leurs parfums captivants. Le ciel se reflétait dans l'azur des flots recueillis et silencieux. De temps à autre une petite brise ridait ces eaux limpides et semblait faire trembler les étoiles. Une gracieuse pervenche levant sa petite tête bleue si attirante, se balançait mollement sous les caresses câlines d'Ecole.

Toutes ces beautés avaient transporté mon coeur dans le pays des rêves bleus et dans cette nuit radieuse au regard de topaze, qui sait si bien en nos âmes enfiltrer l'extase et qui nous apporte d'ineffables frissons, par ce calme infini, mon âme put admirer la grandeur des oeuvres de son créateur et méditer dans ce calme infini.

Chère amie, si ton âme est lasse des vains bruits et plaisirs de la terre et si elle gémit sous le vent du malheur et si elle est tombée sur la route, harassée de fatigue en cherchant le bonheur plante fugace, qui ne veut il semble étaler ses charmes qu'un moment pour se faire regretter, va, par un beau soir toi aussi, à l'heure où ton chagrin dans un rêve s'endort, va appuyer ta tête sur la mousse d'un vieux chêne et pleure, laisse s'épancher ton âme dans la douceur des beaux soirs, laisse-la soupirer vers l'Immortel Ailleurs Alors elle se cicatrisera au contact de ces beautés naturelles, qui comme une ondée bienfaisante ranime l'espérance fleur délicate qui ferme sa corolle au moindre souffle de l'aquilon.

"Pervenche Solitaire"

Hull, 17 février, 1930.

—Ce n'est pas la même chose de dire: Je t'interdis cela parce que j'ai la force que tu n'as pas le droit.—Ls Veuillot.

—Il ne faut pas prendre l'homme à qui la place convient mais l'homme qui convient à la place.—Napoléon 1er.

GRATIS



Magnifique plat à patate non couvert—16 pouces—valeur $1.00, donné Gratis avec le Thé et Café

IKADO

que tout autre thé se soit à ce prix. En vente partout à 75¢ la lb. Demandez-le à votre fournisseur

GLOBE TEA CO. MONTREAL

LAIT

Ottawa Dairy LIMITÉE

Pasteurisé, Nutritif.
Téléphone: QUEEN 1188

BATEAUX DU CANADIEN NATIONAL

JAMAIQUE

et retour

PREMIERE CLASSE

$180 et plus

Voyage aller et retour, vingt jours.

R.M.S. "Lady Somers"
R.M.S. "Lady Rodney"

Départs tous les deux samedis de Halifax, arrêtant à Hamilton, aux Bermudes, à Nassau, aux Bhamas, à destination du sud et du nord. Imprimés et renseignements des Agents du Chemin de fer National Canadien.

Gratis pour les Asthmatiques durant l'hiver

Une méthode remarquable pour le soulagement des asthmatiques. Ecrivez aujourd'hui pour avoir un essai gratis

Si vous souffrez des terribles attaques de l'Asthme lorsqu'il fait froid et que la température est humide; si vous étouffez et avez de la difficulté à respirer, ne manquez d'écrire tout de suite à la Frontier Asthma Co. pour vous procurer un essai gratis de leur méthode remarquable. Peu importe où vous résidez ou que vous n'ayez pas foi en un remède quelconque, écrivez pour avoir un essai gratis. Si vous avez souffert toute votre vie durant et avez essayé tout ce que vous connaissiez et cela sans bon résultat; même si vous êtes absolument découragé, ne perdez pas espoir et écrivez aujourd'hui pour avoir l'essai gratis.

COUPON D'ESSAI GRATIS
FRONTIER ASTHMA CO.,
1268-J, Frontier Bldg., 462, Niagara St., Buffalo, N.-Y.
Veuillez, s. v. p., expédier votre méthode à:
.....
.....



Prince George Hotel
TORONTO
Au centre de l'arrondissement des affaires
250 CHAMBRES
100 avec bains privés
Plan européen.
F. Winnett Thompson, Directeur gérant.

Finance - Commerce - Industries

DIVIDENDES DÉCLARÉS

Compagnies	Taux annuel	Div. déclaré	Date	Inscription
Brazilian, com.	2+1%	50c	Mars 1	Janv. 31
Royal Bank	12+2%	3%	Mars 1	Janv. 31
McIntyre Mines	20%	5%	Mars 1	Févr. 1
Gt. Britain & Can. Invest. prio.	5%	2½%	Avril 1	Févr. 28
Bank of Toronto	12+1%	3%	Mars 1	Févr. 15
Nat. Biscuit. com.	$7	$1.75	Avril 15	Mars 20
" prio.	$7	$1.75	Févr. 28	Févr. 14
Eastern Theatres, com.	$2	50c	Mars 1	Janv. 31
Can. Bk. of Commerce	12+1%	3%	Mars 1	Janv. 31
Lake of Woods, com.	$2.40	80c	Mars 1	Févr. 15
" prio.	7%	1¾%	Mars 1	Févr. 15
Bank of Montreal	12+2%	3%	Mars 1	Janv. 31
Famous Players	$2.00	50c	Mars 1	Févr. 15
Can. Wire & Cable "A"	$4.00	$1.00	Mars 15	Févr. 28
" prio.	6½%	1½%	Mars 15	Févr. 28
Loblaw "A" & "B"	40c	20c	Mai 1	Févr. 8
Photo Engravers	$2.00	50c	Mars 1	Févr. 15
Rolland Paper, prio.	6%	1½%	Mars 1	Févr. 15
Sterling Securities, prio.	6%	1½%	Mars 1	Févr. 15
" 1er prio.	6%	1½%	Mars 1	Févr. 15
Can. Car, com.	$1.50	44c	Févr. 28	Févr. 15
Capital Trust	5%	5%	Mars 1	Déc. 31
Bk. Can. Nationale	10%	2½%	Mars 1	Févr. 15
McColl-Frontenac, c.	60c	15c	Mars 15	Févr. 15
Fuller, Geo. A.		$4.79	Mai 1	Avril 15
Crows Nest Coal	6%	1½%	Mars 1	Févr. 8
Simon & Sons, c.	$2.50	62½c	Mars 1	Févr. 18
" prio.	7%	1¾%	Mars 1	Févr. 18
East. Koot. Pr. prio.	7%	1¾%	Mars 15	Févr. 28
Inter. Nickel, com.	$1.00	25c	Mars 31	Mars 1
Can. Pac. Rly. prio.	4%	2%	Avril 1	Févr. 28
" com.	10%	2½%	Avril 1	Févr. 28
Canada Bread, c.	75c	37½c	Mars 1	Févr. 15
Cockshutt Plow	$1.50	37½c	Mai 1	Avril 15
Corrugated Paper Box, prio.	7%	1¾%	Mars 1	Févr. 15
Howard Smith Paper, prio.	6%	1½%	Mars 1	Févr. 20
N. S. Light & Pr., prio.	6%	1½%	Mars 1	Févr. 15
Canada Vinegars	$1.60	40c	Mars 1	Févr. 15
Hollinger Mines	65c	1%	Févr. 25	Févr. 11
Jones Bros. of Canada, com.	$1.20	30c	Avril 1	Mars 17
Imperial Oil	50c	12½c	Mars 1	Févr. 15
Anticosti Corp., prio.	7%	1¾%	Mars 1	Févr. 15
Agnew Surpass, prio.	7%	1¾%	Avril 1	Mars 15
Belding Cort. prio.	7%	1¾%	Mars 15	Févr. 28
Can. Hyd. Elec., prio.	6%	1½%	Mars 1	Févr. 1
London Can. Invest. prio.	5%	1¼%	Mars 1	Févr. 15
Quebec Power	$2.50	62½%	Avril 15	Mars 27
Lindsay, C. W. c.	$1.00	25c	Mars 1	Févr. 15
" prio.	6½%	1⅝%	Mars 1	Févr. 15
P. T. Legaré, prio.	7%	1¾%	Mars 1	Févr. 15
Walker-Gord.	$1.00	25c	Mars 15	Févr. 1
Brazilian Tr.	1%	1%	Mars 1	Janv. 31
Ham. Un. Theatres, prio.	7%	1¾%	Mars 31	Févr. 28
Bank of N. Scotia	16%	4%	Avril 1	Mars 15
Can. Paving, prio.	7%	1¾%	Mars 1	Févr. 15
Ruddy, E. L., prio.	7%	1¾%	Mars 1	Févr. 15
Inter. Milling, 1er prio.	7%	1¾%	Mars 1	Févr. 20
" Series "A"	6%	1½%	Mars 1	Févr. 20
Lake Shore Mines	$1.20	30c	Mars 15	Mars 1
Pressed Metals	$1.00	25c	Avril 1	Mars 15
Canada Cement, prio.	6½%	1⅝%	Mars 31	Févr. 28
Second Std. Royalties, prio.	12%	1%	Mars 1	Févr. 25
Morrison Brass Corp., prio.	7%	1¾%	Mars 1	Févr. 22
Can. Gen. Elec., prio.	7%	1¾%	Avril 1	Mars 15
Windsor Hotel, prio.	6½%	1⅝%	Mars 1	Févr. 15
Assoc. Gnal. Canners	$1.50	37½c	Mars 1	Févr. 15
Canada Malting	$1.50	37½c	Mars 15	Févr 28
Muirheads		10c	Mars 1	Févr. 15
" prio.	75c	25c	Mars 1	Févr. 15
Weston, Geo., com.	$1.00	25c	Avril 1	Mars 20
Can. Perm. Mtge	12%	3%	Avril 1	Mars 15
Ogilvie, prio.	$7.00	$1.75	Mars 1	Févr. 20
Can. Int. Invest., prio.	5%	1¼%	Mars 1	Févr. 15
Bawlf Grain, prio.	6½%	1⅝%	Mars 1	Févr. 15
De Forest Cros.		80c	Mai 1	Avril 15

*Dividende du Stock.

LE RENDEMENT

Revue des Rendements des Valeurs Industrielles et d'Utilités Publiques inscrits sur les Bourses Canadiennes

	Div. Taux	App. Prix	P. C Rend.
Abitibi prio.	6	77	7.79
Alb. P. Gr. prio.	7	90	7.78
Bawlf Grain prio.	6½	84	7.74
B. C. Power "A"	$2	37¾	5.30
Belgo C. Pap. prio.	7	100⅛	6.90
Bell Telephone	8	158½	5.05
Brazilian	$2	37⅛	5.39
Brompton	$2	25⅞	7.96
Bldg. Prod. "A"	$2	28	7.14
Can. Bronze	$2.50	54	4.63
Can. Bronze prio.	7	110½	6.33
Can. Car com.	$1.75	27	6.48
Can. Car prio.	$1.75	36	5.83
Can. Cement prio.	6½	94	6.92
Can. Converters	7	77½	9.27
C. Fdys & Forg. 'A'	$1.50	20	7.50
C. Nor. Pow. prio.	7	100	7.00
C. Fairbanks M. prio	6	95	6.32
C. G. Elec. prio.	7	60	5.85
(Valeur au pair $50.00)			
*C. Ind. Alc. (A)	$1.52	10	15.20
" " (B)	$1.52	8	19.00
Can. Loco. prio.	7	76	9.21
Can. Malting	$1.50	18	8.33
C. Steamships prio.	6	71	8.45
C. P. R.	10	212	4.72
Cockshutt Plow	$1.50	20½	7.32
*Dom. Bridge	$3.60	77½	4.65
*Dom. Engineer.	$4	80	5.00
Dom. Glass	7	137	5.11
" prio.	7	120	5.82
Dom. Textile	$5	75	6.67
" prio.	7	115	6.09
Enamel Heat. Pro.	$2.00	31	6.45
Fam. Players com.	$2	49	4.08
Goodyear prio.	7	106	6.60
Chas. Gurd	$2	28	7.14
Ham. Bridge prio.	6½	85	7.65
Hollinger	13	5.75	11.31
*Imperial Oil	50c	23½	2.13
Imperial Tob.	9	10	4.50
(Valeur au pair $5.00)			
Inter. Nickel	$1	37¾	2.65
Inter. Util. "A"	$3.50	38¾	9.03
Jamaica P. S. prio.	7	109	6.42
Lake of the Woods	$3.20	42	7.62
" prio.	7	120	5.83
Lindsay, C. W. prio	6½	83½	7.78
" prio.	6½	83½	7.78
MacKinnon Stl prio.	7	96¼	7.27
Massey-Harris	$3	36½	8.22
McColl-Frontenac	60c	25	2.40
Mont. Cottons	6	120	5.00
" prio.	7	111	6.31
Mont. Power	$2.40	137	1.75
Mont. Tramways	10	175	5.71
Nat. Brick prio.	6	27	11.11
(Valeur au pair $50.00)			
Nat. Steel Car	$2	71	2.82
*Ogilvie	$2	400	2.00
" prio.	7	124¼	5.62
Ontario Steel	$1.60	20	8.00
" prio.	7	108	6.48
Ottawa Power	6	87	6.90
Page-Hersey	$5	97½	5.13
" prio.	7	77	5.19
Penmans	6	103	5.83
Port Alfred prio.	7	84	8.33
Pow. C. of C. prio.	6	98	6.12
Price Bros.	2	78	2.56
" prio.	6½	101½	6.41
Quebec Power	$2.50	64½	3.88
Shawinigan	$2.50	75	3.33
*Sher.-Will. nouv.	$1.60	37	4.32
" prio.	7	119	5.88
Simon, H. & Sons	$2.50	41	6.10
So. Can. Pow. prio.	6	105	5.71
St. Maur. V. prio.	7	85	8.24
Steel of Canada	$1.75	46¼	2.89
" prio.	7	115	6.09
Tooke Bros. prio.	7	80	8.75
Tuckett Tobacco	4	215	1.86
" prio.	7	114	6.14
United Secur. prio.	6	104	5.77
Viau prio.	7	81	8.64
Walker-Good'ham	$1	9⅞	10.00
Western Groc. prio.	7	80	8.75
Winn. Elec. prio.	7	100¾	6.95

La commande que vous avez exécutée pour nous a été trouvée parfaite.

(Signé) Un client du service d'impression du DROIT.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Siège social: Montréal.

Capital versé et réserve, $14,000,000

Actif, plus de $155,000,000

La grande banque du Canada français.

Toutes opérations de banque au Canada et avec l'étranger.
Achat et vente de valeurs mobilières.

Nos ressources sont à votre disposition.
Notre personnel est à vos ordres.

Mowat & MacGillivray

AGENTS DE CHANGE

BOURSE DE NEW-YORK — Membres de la Montreal Curb Market et de la Standard Stock and Mining Exchange. — ACTIONS MINIERES particulières

Sher 7100—Hôtel Windsor, Hull.
Bureau-chef: 128, rue Sparks, Ottawa.

Bureaux: Bellaville, Brockville, Cornwall et Pembroke.
COMMANDES EXECUTEES POUR TOUTES LES BOURSES.

NOTES BRÈVES

Recueillies ici et là à l'intention des PERSONNES OCCUPEES

CARON FRÈRES

Une assemblée spéciale des obligataires de Caron Frères Inc. a été convoquée par le fiduciaire pour le douze mars 1930. Cette assemblée sera probablement la dernière avant le règlement final de cette affaire. D'ici quelques jours les obligataires vont recevoir un rapport comportant des détails précis sur la situation actuelle de la compagnie ce qui devrait permettre aux intéressés de se rendre compte des perspectives d'avenir. Ce rapport sera préparé par le comité de protection.

LA CORPORATION

La Cour Supérieure de Québec a nommé un sequestre intérimaire dans l'affaire de la Corporation des Obligations Municipales, Limitée. Cette action a été prise à la suite de trois demandes de mises en faillite qui ont été faites par des clients de la maison. La pétition doit être présentée en cours le 24 courant. Si nous comprenons bien on va essayer de faire retarder la mise en faillite jusqu'à ce que le président de la Corporation, M. René Dupont, soit de retour d'Europe où il est présentement. On dit que M. Dupont doit s'embarquer le 26 courant. Cette maison-incidemment une des plus anciennes du genre à Québec—est en difficultés par suite du fait qu'elle n'a pu livrer des titres authentiques, des obligations qu'elle a vendues. Il est assez difficile, dans le moment, de prévoir comment tout cela va tourner.

DUPUIS FRERES

La maison Dupuis Frères a adressé ces jours-ci son 34ième dividende crimestriel consécutif à ses actionnaires privilégiés. Cette maison a terminé son exercice fiscal à la fin du mois de janvier. Si nous comprenons bien le rapport est maintenant aux mains des auditeurs et il ne sera prêt que dans quelques semaines. On prétend cependant que les affaires ont encore été bonnes et le commerce par poste a augmenté sensiblement.

QUEBEC POWER

On apprend que la Quebec Power a réduit ses tarifs de 10 p.c. Il s'agit de l'électricité et non du gaz. Le tarif sera maintenant de 5 cents par kilowatt-heure contre 5 1-2 cents qu'il était. Cette compagnie continue à faire de bonnes recettes et c'est pour cette raison qu'il a été décidé de réduire quelque peu les tarifs.

NOTRE FARINE

Bien que les prix du blé canadien soient maintenant descendus aux niveaux qui prévalent dans les autres parties du monde les achats faits seulement au jour le jour pour exportation nuisent aux meuneries canadiennes.

La majorité des moulins ne marchent pas même à la moitié de leur capacité de rendement et l'on ne voit pour le moment aucun signe d'amélioration.

POINTE CONFORT

19 février, 1930.

Dimanche dernier, M. et Mme Rosario Caron ainsi que leurs enfants, René et Raymond étaient les hôtes de M. B. Caron.

Mlle Délia Miljour, inst., au Lac Ste-Marie, a passé quelque temps dans sa famille.

LA SITUATION DES AFFAIRES

Le Financial Post analyse la situation des affaires comme il suit:

PRIX DES SUBSISTANCES:—Les prix aux consommateurs sont plus élevés en dépit d'une tendance à la baisse des prix du gros.

FER ET ACIER:—Les chiffres actuels se maintiennent un peu au-dessus du niveau de décembre.

COMMERCE EXTERIEUR:—Les exportations de papier à journal diminuent en proportion avec la moindre production.

EMPLOI:—Le chômage ne s'améliore guère en Colombie Britannique en dépit d'une meilleure température.

WAGONS CHARGES:—Les premiers rapports du mois de février continuent de baisser dans l'Ouest.

LES BOURSES:—La tendance générale est soutenue; quelques titres particuliers attirent l'intérêt.

CREDIT:—Au cours de décembre l'amélioration du crédit n'a été que de $10,000,000.

LA TENDANCE:—Peu d'amélioration en février; dans l'est la situation est affectée par le ralentissement de l'industrie du papier à journal.

AUX ETATS-UNIS:—On croit que la dépression a touché son plus bas niveau; l'industrie du fer et acier bat la marche de la reprise.

LES PRODUITS DE LA FERME

LES OEUFS

MONTREAL, 22:—Voici les prix que les marchands de gros demandent aux marchands détaillants:

Extras de poulettes	0.45
Frais spéciaux	0.51
Frais extras	0.49
Frais premiers	0.47
Frais seconds	0.44
Extras d'entrepôt	0.43
Premiers d'entrepôt	0.43
Seconds d'entrepôt	0.40

LE FROMAGE

MONTREAL, 22:—Voici les prix du fromage: le fromage de l'Est est coté de 19 à 19 sous 1-2 la livre; celui de l'Ouest à 19 sous la livre.

LE BEURRE

MONTREAL, 22:—Le marché du beurre est soutenu; voici les prix au gros: le beurre de la Nouvelle-Zélande et le no 1 pasteurisé du crémerie des Cantons marchands détaillants: 35 sous à 35 sous 1-2 la livre. Voici maintenant les prix que les marchands de gros demandent aux marchands détaillants: 38 sous la livre pour les boites solides et 39 sous pour les blocs d'une livre.

POMMES DE TERRE

MONTREAL, 21:—Le prix des pommes de terre sont sans changement; celles de la province de Quebec sont cotées à $1.70 et celles du Nouveau Brunswick, $1.70 à $1.75 le sac de 90 livres.

FARINE, AVOINE ET FOIN

MONTREAL, 22:—Prix des grains de farine au comptant:—

Blé Manitobain no 6	$1.00
Blé picotin du Manitoba	0.90
Orge à picotin du Manitoba	0.64
Avoine no 2 c.w.	0.79
Avoine no 3 c.w.	0.68
Extra no 1 avoine à picotin	0.68
Avoine no 1 picotin	0.65
Avoine à picotin No 2	0.63
Mais de l'Argentine	1.02
Mais am. no 4, jaune	1.01

Farine de blé d'ornitempis:—

Première patente, le baril	8.20
Deuxième patente, le baril	7.60
Patente à boulanger, le baril	7.20

En baril, sacs, sur voie, taux de Montréal, moins 10 sous le baril pour argent comptant.

Farine de blé d'hiver:—

Qualité de choix, au char, en baril, au sac d'occasion: $5.50 à $5.70.

Qualité de choix en lots fractionnels, en baril, au marché: $6.20 à $6.40.

Farine de mais blanc: en baril, en sac, au détail: 6.50 à 6.60.

Son du Manitoba	35.25
Gru	37.25
Moulé blanche, extra	42.25

A la tonne, comprenant les sacs, sur voie, f. à b., moins 25 sous par tonne pour argent comptant.

Avoine roulée: sac de 90 lva, au détail: $3.45.

Foin pressé No 2, extra, de mil	$15.00
Foin press- No 2, de mil	$14.00
(A la tonne, f. à b.) No 3 de mil	13.00

VOLAILLES MORTES

MONTREAL, 22:—Les prix des volailles restent soutenus:

Poulets de choix	0.33 à 0.41
Poules de choix	0.26 à 0.36
Dindes de choix	0.36 à 0.45
Oisons de choix	0.27
Canards de choix	0.36

Ces prix valent pour les volailles de première qualité. Celles de classe "A" se vendent de deux à quatre sous meilleur marché.

MARCHE D'OTTAWA

Nous commençons la période des beaux marchés du printemps. Malgré le mauvais état des chemins, un grand nombre de cultivateurs s'étaient rendus ce matin sur la place du marché By et les offres étaient considérables et variées.

Les prix des viandes se maintiennent très fermement avec le lard léger de 19 à 20 sous, le veau de 14 à 18 sous; les poulets de 33 à 36 sous la livre.

On notait aussi une plus grande fermeté des prix des oeufs et du beurre. Les prix officiels semblaient varier de 45 à 50 sous la douzaine pour les oeufs extra frais; cependant quelques vendeurs exigeaient encore de bonne heure ce matin 55 sous la douzaine. Le beurre était aussi coté de 40 à 45 sous la livre.

Le fait le plus intéressant de la matinée ce fut l'offre des premiers légumes importés. Sans doute il y en avait avant aujourd'hui mais jamais en aussi grandes quantités. La laitue se vendait à 4 têtes pour 25 sous et le céleri à 15 sous le paquet; les tomates aux environs de 15 sous la livre.

Le fait de ces importations est devenu coutumier. Les revendeurs, tous de langue étrangère s'en font une spécialité. Aussi calcule-t-on le tort que ces importations fait aux maraîchers locaux. Sans doute que ces importations ne viennent pas encore en concurrence avec les produits locaux; mais elles se continueront et lorsque les primeurs locales apparaîtront, les clients ne seront guère empressés à les acheter. Les avocats du tarif douanier saisonnier ont grandement raison d'entreprendre une campagne générale.

VIANDES

Agneau	0.20
Boeuf, carcasse	0.10 à 0.11
Porc, léger	0.19 à 0.20
Porc, lourd	0.12 à 0.14
Veaux, carcasse	0.14 à 0.18
Poulets, liv.	0.33 à 0.36
Poules, liv.	0.28 à 0.32
Mouton	0.12 à 0.13

DIVERS

Beurre	0.40 à 0.45
Oeufs	0.45 à 0.55
Miel (5 lvs)	0.70

FRUITS ET LEGUMES

Laitue, 4 p.	0.25
Oignons, sac	$2.25
Navets	0.05
Betteraves à marinade	0.75
Carottes, gal.	0.15
Céleri, pqt	0.15
Choux, douz.	0.75
Choux-fleurs, douz.	0.60 à $1.25
petit panier	0.40
Panais, gal	0.25
Choux rouges	0.10
Choux Savoy	0.10
Persil, le paquet	0.05
Piments rouges et verts, panier	0.75
Pois, gal.	0.30 à 0.35
Pommes "Duchesse" panier	0.25
Pom. de terre, gal.	$1.75 à $1.85
Pom. de terre, gal.	0.15 à 0.20
Sariette, le paquet	0.05
Tomates, liv.	0.15

FOIN

Foin, tonne	$10.00 à $14.00
Paille	$8.00 à $9.00
Avoine, boisseau	0.70

Comme on n'a jamais fini de trouver beau un beau tableau, on ne se lasse pas de trouver juste une juste réflextion.

V. G.

Quelquefois il ne faut pas trop interroger son ami afin de ne point arracher ce qu'on doit obtenir et surtout pour ne pas l'exposer à nous tromper.

Mme. Swetchine.

À défaut de mesures radicales il se fera une forte dépression

Conséquences funestes d'une baisse de prix. — Trois facteurs de la situation actuelle. — L'Or et sa répercussion sur les prix. — Le mouvement des prix. — Les politiques monétaires, anciennes et nouvelles.

COLLABORATION NECESSAIRE

La déflation de 1920-1921 mit en relief le principal problème qui se pose en finance internationale, celui du contrôle du niveau général des prix, dit le bulletin de février de la Banque Royale du Canada. Au cours des années qui suivirent, il fut nécessaire à plusieurs reprises d'empêcher des hausses de prix, mais il est évident depuis quelques mois que la base des prix actuels est assez précaire, et qu'à défaut de mesures radicales, les prix baisseront et amèneront une dépression générale au moment où l'industrie et l'agriculture diminuent leurs frais et réduisent les salaires. Les dirigeants des grandes Banques d'Etat n'ignorent pas les conséquences funestes d'une baisse des prix. Il y a lieu de se demander, cependant, s'ils apprécient l'imminence du danger et s'ils ont songé à s'entendre pour le combattre.

La production mondiale du blé, bois de construction, pâte à journal, café, sucre, cacao, caoutchouc, laîne, etc., a dépassé la consommation. Les capacités actuelles de production pour le fer et l'acier, les automobiles, les tissus, ainsi que maints autres produits manufacturés sont loin d'être justifiées par le volume de la demande. Si l'on ne considère qu'une seule denrée comme le sucre, ou qu'une seule industrie comme celle des automobiles, leur situation pourrait s'expliquer. Il peut se faire également que la production du bois et du café par exemple, excède momentanément la consommation, mais quand cette surproduction se fait sentir simultanément dans des articles aussi divers que le cuivre, le blé et les tissus, en dehors de ceux cités plus haut, il semble en effet que le pouvoir d'achat mondial ne se maintient pas à un niveau satisfaisant. Bien que la trop grande rapidité d'expansion d'une industrie quelconque puisse parfois se rectifier d'elle-même, il n'en reste pas moins que quand la surproduction devient générale, il y a là l'indice certain d'un défaut d'équilibre des prix, qui eux-mêmes dépendent de la situation monétaire. Au moment où la plupart des pays du Nord et du Sud de l'Amérique ainsi que de l'Europe se voient à la veille d'une dépression industrielle, il est impossible de se laisser bercer par l'espoir que la main d'oeuvre inutilisée retrouvera à s'employer dans des industries plus actives ou que des usines pourront changer leur fabrication. Aucune industrie ne sera capable d'augmenter ainsi son personnel.

Pour bien comprendre ce problème, il est nécessaire d'examiner les facteur suivants:

1.—L'or et sa répercussion sur les prix.

2.—Le mouvement des prix.

3.—Les politiques monétaires, anciennes et nouvelles.

RESERVES D'OR ET PRODUCTION AURIFERE

Bien que la politique des Banques d'Etat puisse, dans certains cas, exercer sur les prix une plus grande influence que la rareté ou l'abondance de l'or, l'or est cependant la base de notre système monétaire et certains économistes européens prétendent que toutes les ressources aurifères du monde ne suffiraient pas à maintenir les prix à leurs cours actuels. Il semble donc intéressant d'examiner quelles sont ces ressources aurifères, actuelles et potentielles. Tout de suite après la guerre, la mobilisation de l'or par les Banques d'Etat ainsi que l'usage plus courant du chèque et l'augmentation du papier-monnaie, en libérant une grande quantité d'or, contribuèrent à en augmenter les réserves.

A côté de ces facteurs, le niveau des prix après la guerre s'éleva de 50 pour cent ou plus sur ceux de 1913, ce qui amena une augmentation correspondante de crédits commerciaux et imposa l'obligation de plus fortes réserves d'or. En somme, malgré une augmentation depuis 1913 de 60 pour cent dans le total de ces réserves, la situation reste sensiblement la même par suite de la hausse des prix et du développement important pris par le commerce intérieur et extérieur de tous les pays au cours de ces dernières années.

De 1893 à 1918, les réserves d'or du monde entier ont augmenté à raison de 3.7 pour cent par an; de 1918 a 1928, à raison de 1.8 pour cent seulement. Joseph Kitchin, qui fait autorité en la matière, estime que l'augmentation annuelle ne dépassera pas 2 pour cent pendant les six prochaines années.

Etant donné que la plupart des économistes s'accordent qu'il faut au moins une augmentation annuelle de 3 pour cent pour maintenir la stabilité des prix, il résulte que le niveau des prix est à la veille de baisser.

MOUVEMENT DES PRIX

Les indices de prix, en Grande-Bretagne sur le prix moyen d'un nombre tagne ainsi qu'aux Etats-Unis, sont varié de denrées. Ils ne comprennent pas les prix du détail ni le prix des produits manufactures. Ces indices-étalons ont baissé sensiblement au cours des huit derniers mois et certains d'entre eux accusent même une baisse d'environ 8 pour cent depuis le mois de juillet. A l'heure actuelle, la plupart de ces indices sont au niveau le plus bas depuis 1921 et ont une tendance à baisser davantage.

Le fait que les indices de tous les pays, ramenés à une base or, sont restés relativement stables au cours des dernières années, a fait dire que cette stabilité ainsi que l'importance assez faible des inventaires de fin d'année, sont une preuve qu'il n'y a eu d'inflation qu'à la Bourse, et que par conséquent, le krach récent n'est probablement pas le signal d'une dépression commerciale. Mais s'il est vrai que les marchands de gros et les détaillants n'ont pas de gros stocks de marchandises, on oublie généralement qu'il n'en est pas de même chez les fabricants. Les hausses de prix ont été même plus générales qu'on ne se l'imagine, particulièrement dans les cas où les gros salaires et les gros frais généraux n'ont pas été compensés par les économies d'une fabrication en série importante. Il faut une étude aussi complète que celle du Dr Snyder pour avoir une image réelle des prix en général et faire ressortir leur inflation qui n'apparaît pas aussi sensible dans d'autres études moins approfondies.

POLITIQUES MONETAIRES

Il y avait autrefois une tendance à regarder tout changement dans l'encaisse-or des Banques d'Etat comme devant amener un changement dans les prix. Quand l'or devient rare, les prix baissent, tandis que l'abondance de l'or cause l'inflation. Le premier effort sérieux pour empêcher ces fluctuations fut tenté par la Banque Fédérale de Réserve, qui, à partir de 191, absorba les énormes envois d'or destinés aux Etats-Unis sans qu'une hausse trop sensible se manifestât dans les prix. Pour cela, elle fut obligée de remplacer graduellement par de l'or certaines parties de son actif productif. Les anglais donnent à ce procédé le nom de "sterilizing". La nécessité d'une telle mesure a disparu et des économistes distingués ont exprimé la crainte qu'une diminution dans la production de l'or par rapport au volume du commerce mondial n'amène une disette qui aurait pour résultat une baisse des prix, et par conséquent, une dépression sérieuse dans les affaires.

Il semble raisonnable d'admettre que si les Banques d'Etat se refusent à diminuer le niveau actuel de leurs encaisses-or, la baisse des prix commencera à se faire sentir et pourra durer indéfiniment. Mais il n'y a pas de raison pour que les Banques d'Etat ne s'entendent pas pour fonctionner avec une encaisse moins considérable. En fait, si les principales d'entre elles acceptaient de coopérer et si les nations moins riches arrivaient à comprendre exactement la situation, il ne devrait pas y avoir de difficulté, au moins pendant la génération présente, à éviter une baisse due à une diminution de l'or.

Il devrait être possible de maintenir la valeur de l'or dans une étroite limite et d'en empêcher, soit la hausse, qui se traduit par une baisse dans les prix, ou la baisse qui les fait monter. Il est clair, cependant que si une Banque d'Etat seule, offre l'argent à bon marché pour essayer de faire monter les prix, et que les autres Banques ne suivent pas son exemple, sa provision d'or prendra rapidement le chemin de l'étranger, ce qui l'obligera, à la longue, à changer de politique.

NOMBREUSES DIFFICULTES

Le contrôle de l'or se heurte naturellement à un grand nombre de difficultés. La plus importante est probablement la répugnance qu'éprouve chaque pays à perdre une partie de son encaisse, même quand elle dépasse les besoins de son commerce. L'Espagne et l'Argentine nous offrent en ce moment un exemple frappant de cette situation. L'Espagne a accumulé pendant la guerre une encaisse-or bien supérieure à tout ce qu'elle avait jamais eu. Malgré cela, sa monnaie a cours forcé depuis la fin de la guerre, et l'or de l'Espagne n'a pas plus d'effet sur les prix internationaux que s'il était encore au fond d'une mine. L'Argentine suspendit les paiements en or en 1914 et accumula également une grande quantité d'or pendant la guerre. En 1927, elle recommença les paiements en or, mais récemment, pour enrayer un léger mouvement d'exportation d'or, elle suspendit de nouveau la conversion de ses billets, et cela, malgré une réserve de $42 par tête, supérieure à celle de tous les autres pays du monde. Un état de choses semblable ou analogue, existe en Uruguay, au Pérou ainsi que dans plusieurs autres pays. L'encaisse-or de l'Argentine par tête parait encore plus considérable quand on la compare aux $15 de l'Angleterre qui est pourtant le Clearing House du commerce international. Quand ces pays comprendront mieux la fonction de l'or et les frais occasionnés par le maintien de réserves excessives, ils diminueront certainement leur encaisse. Il peut se faire que l'Angleterre et les Etats-Unis, en leur qualité de principaux prêteurs internationaux, soient amenés à exercer leur influence sur ces pays pour en arriver là. Les missions Kemmerer ont déjà fait quelque chose dans ce genre. Par exemple, il y a quelques années, le Chili qui depuis assez longtemps avait de l'or en abondance mais dont la monnaie n'était pas très stable, adopta l'étalon d'or et envoya presque toutes ses reserves à New-York où il rachète maintenant son papier. Si toutes les petites nations en faisaient autant, il n'y aurait plus lieu de craindre une disette possible de l'or. Imaginez par exemple, soixante-quinze pour cent de toutes les réserves monétaires du monde concentrées à New-York, Londres et Paris et le papier de la plupart des petites nations remboursable à un change fixe; les Banques d'Etat de ces trois pays pourraient facilement contrôler, dans d'étroites limites, la relation de l'or avec les marchandises, en d'autres termes, le niveau des prix.

LA COLLABORATION

Le raisonnement que nous avons appliqué a la situation pour une durée indéfinie est également valable quand les prix se mettent à baisser brusquement. Le remède dans ce cas est une politique d'argent à bon marché, qui, heureusement, à la suite du dernier krach de la Bourse, fut promptement mise en pratique par les pays qui jouent le plus grand rôle dans le contrôle des prix mondiaux. La Banque Fédérale de New-York a réduit son taux depuis le premier octobre de 6 pour cent à 4 1-2 pour cent; la Banque d'Angleterre, de 6 1-2 pour cent à 5 pour cent; la Banque de France est maintenant à trois pour cent. Même la Reichsbank a réduit le sien de 7 1-2 pour cent à 6 1-2 pour cent. La politique financière des Banques d'Etat laisse espérer que la baisse importante qui s'est produite dans les indices sera promptement enrayée. Mais la situation n'est pas sans quelques nuages. Les Etats-Unis ne sont plus en mesure de dominer la valeur de l'or. Cela demandera la collaboration des principales Banques d'Etat, et toute tendance de la part de l'une d'entre elles à augmenter d'une façon excessive sa réserve-or empêchera les autres d'agir utilement. Un facteur important de confiance serait de voir les principaux pays financiers tels que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne, s'entendre pour contrôler le niveau des prix, et travailler harmonieusement, sans aucune considération d'avantage momentané ou de prestige national, au bien-être économique du monde entier.

Le niveau du marché

NEW-YORK, 22. — Cotes moyennes des titres représentatifs des groupes industriels, ferroviaires et d'utilités publiques de la Bourse de New-York:—

	50 Ind.	20 Ferr.	20 Ut. P.
Vendredi	177.0	137.9	292.6
Jeudi	175.0	136.5	238.6
Il y a une semaine	181.4	140.2	243.5
Il y a un an	209.1	133.6	211.6
Il y a deux ans	141.8	118.1	180.7
Il y a trois ans	108.8	113.1	102.3
Maximum, 1930	183.8	140.3	245.6
Minimum, 1930	166.5	128.1	207.0

Affaires totales: 2,566,570 titres.

FERMETURE D'HIER

Cotes fournies par Geoffrion & Cie, 18 rue Elgin

BOURSE DE NEW-YORK

VALEURS	DERNIERES VENTES
Allegheny Corp.	31¾
Allis-Chalmers	57⅜
American Can Co.	138
Allied Chemical	271¾
Am. & For. Power	95⅛
Am. & Haw. SS.	26
A. Locomotive	99½
Amer. Smelting	71
Am. Tel. & Tel.	233½
Amer. W. Works	104
Anaconda Copper	72
Atchison	236½
Baldwin Loco	85¾
Baltimore & Ohio	116½
Bethlehem Steel	100⅜
Borden Milk	68⅜
Briggs Mfg	15½
Canadian Pacific	213⅜
Chrysler Corpn	37½
Coca-Cola	146⅞
Columbia Gas	89⅞
Com. Solv. Corp.	31⅜
Com. Southern

"ANNONCES CLASSÉES"

Remerciements

ASEAULT — La famille L.-E. Caseault ainsi que les membres de la famille L.-B. Grenier remercient toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de M. Adolphe Grenier soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.
3627-2-44

Fiançailles

AJOR et Madame J.-D. Lavergne annoncent les fiançailles de leur fille Anna-Marie à M. Aimé Poitras, fils de Mme Vve J. Poitras.
2134-3-44

Décès

REILLY—Vendredi, le 21 février, est décédée Leona-Claire O'Reilly, âgée de 17 ans, fille de M et Mme Edmond-J. O'Reilly. Funérailles de la demeure de la famille, 146 avenue Guigues, lundi matin le 24 février à 7 h. 55 à l'église Ste-Brigite et de là au cimetière Notre-Dame. Les journaux de Montréal sont priés de reproduire.
2140-6-44

Service anniversaire

E 25 courant (mardi) à 7 heures en l'église St-Jacques de Carthage, N.-Y., sera chanté par le Révérend Père J.-A. Valiquette, curé de cette paroisse, le service anniversaire de son cousin M. Alfred Côté autrefois marchand de fourrure recommendé par son épouse Mme A. Coté, née Malvina Tassé.
2137-9-44

1 Monument

E PLUS beau choix de monuments de caractère artistique et religieux chez J. P. Laurin, 95 rue Georges, Ottawa. Tél.: R. 612. 11

3 Perdu-Trouvé

ONTRE-BRACELET perdue mercredi matin, 19 février, sur la rue Catherine, Clarkstown. Retourner à 76 Catherine. Récompense.
3623-13-45

ERDU—3 trépieds de bois sur le parcours de ski d'Ironsides. Récompense. Téléphonez à C. 2152-M.
2133-13-46

4 On demande

ON BARBIER. S'adresser 51 rue Clarence, Ottawa, R. 7219.
2127-14-44

AMES DEMANDEES pour couture facile et légère chez elles. Travail de loisir ou permanent. Bons salaires. Travail envoyé à n'importe quel endroit, frais payés, timbres pour détails. National Manufacturing Co., Montréal. 14-5118

OGEMENT moderne de 9 à 12 appartements, situé dans une des belles localités de la ville de Hull. Désiré par le gérant de la "Metropolitan Life Insurance Co" de Hull. Informations par tél.: Sh. 2995 ou R. 5048-M, ou s'adresser à 208 Principale, Hull. 2387B-14-44

5 Servantes demandées

LLES expérimentées pour trier du papier de rebut. Ouvrage constant, 95, Broad. 3626-15-44

RVANTE générale ayant de bonnes références. S'adresser 225 St-Patrice. Appt. 6. 3625-15-45

7 Hommes demandés

UX vendeurs parlant le français pour notre produit dans la ville de Hull et la région. Les hommes que nous choisirons seront payés pour une semaine d'entrainement. Puis la rémunération sera suivant leur habileté. Notre marchandise est un article pour usage domestique, mais ne se vend pas à la sollicitation. Pour de plus amples renseignements voir M. Pressley, 478 rue Rideau, samedi après-midi, de 1 h. à 3 h. 3618-17-44

2 Maisons à louer

PLEX, 8 pièces chauffées, système au chaude. S'adresser 40 Jogues, Wrightville. 8885A-22-44

STAURANT à vendre. S'adresser 5 St-Etienne, Hull. 2106-22-37

AISON à Eastview—Loyers modérés. Possession immédiate. Toronto General Trusts Corporation, angle Sparks et Elgin. 3628-22-46

8 Appartements à louer

PARTEMENT chauffé, 4 pièces, $37.00, 64 Parent. Tél. R. 4410. 2129-23-44

PARTEMENT meublé, chauffé et éclairé. S'adresser A. Laroche, 61 Frontenac, Sh. 5814. 2380B-23-51

PLEX à louer, belle localité. S'adresser 168 Champlain, Hull. Sh. 912. 2136-23-46

25 A vendre

AUBAINES en pianos, modèles droits: Peace $35, Gulbransen $95, Newcombe $85, Heintman $125, Martin Orme $140. Conditions faciles. Orme Limited. Vente d'Occasions. 175 Sparks. 3607-25-43

LOTS, angle Fontaine et Fortier, Wrightville, rue Langevin, Hull. S'adresser J.-A. Bernier, 14 Champlain, Hull. 2071-25

AUBAINES en Pianos Automatiques: Martin Orme $200, Autopiano $200, Handel $235, Heintzman $325, Nordheimer $325, Martin Orme $400. Conditions faciles. Rouleaux et tabouret compris. Orme Limited. Vente d'Occasions. 175 Sparks. 3608-25-43

DEUX machines de cinéma (Powers) en bon état, 100 sièges d'opéra et 50 chaises. L. D'Orsonnens, 320 St-Rédempteur, Hull, le matin. 2138-2-45

DEUX chevaux, 6 et 9 ans, 2 harnais simple et double, 2 express. S'adresser 98 Marier Rd. 2132-25-45

CHEVAL bon marché, s'adresser 98 Kent, Hull. 2386B-25-46

PORTE (6'1" x 4'11") divisée en deux parties, sur cadre en acier. Etait placée sur trottoir et a servi d'entrée de cave. S'adresser aux bureaux du "Droit".

VOITURE à vendre "Buggy", "Waggon". S'adresser 143 Overton, R. 4770-W. 3616-25-43

AUBAINES en Orthophoniques qui ont servi comme démonstrateurs. $75 et plus. Conditions: $5 comptant, $5 par mois. Orme Limited, 175 Sparks. 3609-25-43

UN BON "Planer Cowan". Complet, presque pas usagé, aussi une "Yate Self Rip Saw" à bon marché. Tél. 81. S'adresser C. Lacombe, Alexandria, Ont. 2139-25-51

VENTE avant inventaires: 10% d'escompte sur pianos, phonographes et radios usagés. 10% à 25% sur autres lignes discontinuées. Harmoniums, pianos carrés; écoulement à $15, $25, $35. Conditions faciles. C. W. Lindsay & Cie Ltée, 189 Sparks. 3605-25-44

15 POULES. S'adresser 264 Montcalm, Hull. 887A-25-43

200 ACRES de terrain. 70 acres près à cultiver, autant ou plus à nettoyer. Bon terrain 1¼ mille de la bonne route. Bon chemin d'auto jusqu'à la propriété. Bonnes conditions. S'adresser M. Damase Roy, Ste-Famille d'Aumond, Qué. 2104-25-3

26 Maisons à vendre

BONNE propriété dans Hull échangera pour une terre avec roulant, dans Québec. S'adresser 184 Dollard, Hull. 886A-29-45

MAISON, 7 chambres, garage, lot complet. R. 972. 2135-26-46

PLUSIEURS maisons, payables au mois sans intérêt. S'adresser 5 Langevin, Hull. 888A-26-44

28 A vendre ou à louer

MAISON moderne, conditions faciles. S'adresser 281 Notre-Dame, Hull. 884A-28-44

29 À vendre ou à échanger

MAISON de brique double dans basse-ville. En bon état. Prix raisonnable car les propriétaires désirent vendre promptement. S'adresser Casier 13, Le Droit. 3622-26-45

30 Divers

SI VOUS voulez des poussins de race pure, vigoureux, qui se développeront en forte pondeuse d'hiver, 9 différentes variétés, demandez notre catalogue gratis. Tous garantis arriver vivants à votre station. La Maison Laurencelle, 1421 Bleury, Montréal, Qué. 5105-30

30a Dactylographes

ROYAL, ordinaire et portatif rubans et papier carbon. Ventes et service N. S. Corrigan & Cie. 202 Wellington, Q. 1756 30a

31 Argent à prêter

ARGENT à prêter sur propriété de ville en bon état, service prompt. Capital Trust Corporation, 10 rue Metcalfe. 3600-31-44

45 Fourrures

OUVRAGES de toutes sortes dans la fourrure. Bas prix. R. 5554. 164 St-Patrice, Ottawa. 45

49 Imagerie

M. L. SARAZIN, 426 Rideau, encadrement. Tél.: Rid. 3061-W. Gravures prix raisonnables, service prompt 49

Machiniste

THORNTON & TRUMAN, LTD, 234 Wellington, Queen 2091, Serruriers, Machinistes. Légères réparations de machines. Clefs d'autos suivant code.

Chiropraticiens

FORD STEWART. 27 Wilton Crescent, Ottawa, Carl. 1307 Ajustement d'arches tombées. Supports légers d'arches faits d'après impression en cire.

68 Coiffeurs

TRESSES, faites avec peignures de vos cheveux. F. Chevalier, perruquier, 178 Champlain, Hull.

78 Architectes

BRODEUR & PILON, 18 rue Rideau Queen 3686; 2 Châteauguay, Hull, Sh. 2950

79 Avocats

AUGUSTE LEMIEUX, C.R., avocat, Ontario et Québec, 18, rue Rideau, Ottawa. Edifice Banque Nationale. Tél. Queen 240. 72

C. A. E. BLANCHET, avocat, notaire, 74 Sparks. Chambre 43-44.

PHILIPPE DUBOIS, B.A., avocat notaire. Edifice Plaza, 45 Rideau Tél. R. 4029

81 Spécialistes

Dr R. CHEVRIER, 168 avenue Daly, chirurgien consultant. Heure de bureau, 2 à 4 heures p.m.

DOCTEUR J. L. LAMY, 211 rue Stewart. Diplôme des hôpitaux de Paris. Spécialité: chirurgie générale. 81

Dr DE HAITRE, hôpitaux de Paris, hôpital général, rue Water. Chirurgie, Femmes, Reins, Vessie. 161 Stewart. Tél.: R. 63. 81

Dr A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'Hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Rideau. Tél.: R. 4789. 81

82 Dentistes

DR J.-A. GAUTHIER, 325 Dalhousie, Ottawa. 82

91 Avis

A PARTIR de cette date, 20 février, je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par ma femme. Signé: Simeon Boivin, 25 St-Henri, Hull.

Nous apportons le plus grand soin à éliminer de nos "PETITES ANNONCES" celles qui présentent un caractère malhonnête ou équivoque. Mais elles sont reçues et insérées si rapidement que nous ne pouvons pas toujours exercer un contrôle rigoureux.

Nous conseillons vivement à nos lecteurs d'être très prudents lorsqu'il s'agit d'affaires pour lesquelles on leur demande de l'argent sous une forme ou sous une autre

AVIS D'UNE DEMANDE A LA LEGISLATURE

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que la Municipalité de la Ville d'Ottawa fera une demande à la Législature à la session actuelle d'icelle pour une Loi;

1. Autorisant ladite Municipalité à prélever sur obligations sans obtenir l'assentiment des électeurs pour icelles, les sommes d'argent ne dépassant pas ce qui suit pour les fins spécifiées, savoir:
(a) $50,000.00 pour défrayer les frais des extensions de conduites principales et de services d'eau;
(b) $400,000.00 pour défrayer les frais de la construction de certains égouts de tempête et pour le drainage du parc Lansdowne;
(c) $33,000.00 pour l'achat d'un terrain dans le Quartier St-Georges comme terrain de jeu;
(d) $51,000.00 pour défrayer l'escompte sur la vente de certaines obligations émises par la Municipalité;
(e) $20,000.00 pour défrayer les réclamations pour dommages qui résultèrent de l'explosion des égouts au mois de mai 1929;
(f) $15,000.00 pour l'achat et l'installation de signaux pour contrôler le trafic et d'équipement à cet effet;

2. Et pour une Loi confirmant toutes les procédures se rapportant à la vente de terrains pour arrérages de taxes durant 1928, et validant tous les contrats de taxes remis aux acheteurs se rapportant auxdites ventes.

3. Et pour une Loi validant et confirmant le Réglement Numéro 6637 de la Municipalité autorisant une émission d'obligations de $30,265.96 pour défrayer les frais de certains ouvrages d'améliorations locales.

4. Et pour une Loi autorisant la Municipalité à poser un pavage d'asphalte et de blocs de pierre sur la rue Bank entre les avenues Arlington et Gladstone, bien que le terme des obligations émises antérieurement pour le pavage actuel sur cette rue ne soit pas encore expiré.

5. Et pour une Loi autorisant la Municipalité à faire le commerce d'un entrepreneur et à emmagasiner des articles dans des édifices appartenant à la Municipalité au Parc Lansdowne.

6. Et pour une Loi autorisant la Municipalité à dépenser de ses revenus courant une somme ne dépassant pas $25,000.00 pour le soulagement des veuves et des dépenses d'ex-officiers et d'exemployés de la Municipalité.

7. Et pour une Loi autorisant la Municipalité nonobstant tout ce qui se trouve dans la Clause 35 de la Loi des Améliorations Locales à assumer et à payer annuellement une somme ne dépassant pas la moitié du coût de l'enlèvement de la neige sur les rues desquelles la Municipalité par Réglement décidera d'enlever icelle.

Ladite Municipalité doit faire savoir qu'en autant que ladite Loi l'autorise à prélever de l'argent sur les débentures sans l'approbation des électeurs, que les ouvrages projetés sont nécessaires et dans l'intérêt du public et que le délai et des dépenses seront évités si elle en obtient l'autorisation, et quant aux autres choses y incluses, elle doit dire qu'elles sont dans l'intérêt du public et que l'autorité législative est nécessaire pour permettre à la Municipalité d'exercer de tels pouvoirs.

La dette consolidée de la Municipalité émise pour toutes les fins autres que pour Améliorations Locales est comme suit:

Dette générale	$ 9,063,078.71
Collegiate Institute	1,691,873.67
Ecoles publiques	2,462,687.17
Aqueduc	3,914,617.30
Commission Hydroélectrique	948,044.24
Total	$18,100,301.09

Aucune partie de ladite dette n'est en souffrance soit pour le principal ou l'intérêt.

Daté à Ottawa, ce 21me jour de février, 1930.

FRANK B. PROCTOR,
Procureur pour la Demanderesse.

VENTE PAR LE TRESORIER DE TERRAINS POUR TAXES

La Vente ajournée des Terrains pour Taxes de la Ville dues sur iceux jusqu'au 31 décembre, 1925, aura lieu, lundi, le 10 mars, 1930, à 10 h. de l'avant-midi, à l'Hôtel de Ville.

Et Avis est par les présentes donné que si le prix offert pour n'importe lequel de ces terrains à ladite vente est moins que le montant pour lesdits arrérages de taxes, charges et frais, ou si aucun prix n'est offert, la Municipalité achétera icelui pour la somme due.

H. L. CORBETT,
Trésorier de la Ville.

Daté à Ottawa, ce 18 février, 1920.

TREADWELL

20 février, 1930.

Baptêmes.

M. et Mme Alexandre Drouin ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 12 février et baptisée le 14 sous les noms de Marie-Claire, Denise. Parrain et marraine, M. René Drouin, de Wendover, et Mlle Laurette Drouin, cousin et soeur de l'enfant. Porteuse, Mme Francis Drouin, Wendover, tante.

M. et Mme Philippe Sénécal sont les heureux parents d'un fils né le 13 courant et baptisé le 14 sous les noms de Joseph, Marc-Aurèle Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Sénécal, cousins de l'enfant; porteuse, Mme Joseph Pilon, tante.

Divers.

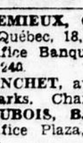
M. Hertel Duchesne accompagné de sa fille Yvonne est de retour d'un voyage à Montréal, où il a assisté aux funérailles de sa soeur Mme John Hillman.

Mlles Annette et Ida Quesnel, de Montréal, et leur frère, M. Jean Quesnel, d'Ottawa, visitaient leurs parents, M. et Mme Palma Quesnel, dimanche dernier.

Mlle Marie-Anne Lalonde, inst. à Lefaivre, Ont., était l'hôte de M. FranciséJoseph Sénécal, récemment.

Il faut beaucoup étudier pour savoir peu. About.

Ceux qui savent beaucoup admirent peu; ceux qui ne savent rien admirent tout. Sénèque.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le jeudi 13 mars 1930, des soumissions pour la construction d'un édifice public à Sturgeon-Falls, Ont., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour édifice public, Sturgeon-Falls, Ont."

On peut consulter les plans et le devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte en chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, de l'architecte surveillant, 59, rue Victoria, Toronto, Ont., du Builders' Exchange, 1104, rue Bay, Toronto, Ont., et du maitre de poste, Sturgeon-Falls, Ont.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

On peut se procurer au bureau de l'Architecte en chef, ministère des Travaux publics, des tracés bleus (blue prints en fournissant un chèque de banque accepté au montant de $20.00 payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 18 février 1930.

FEU Mlle LÉONA CLAIRE O'REILLY

Nous apprenons avec regret la mort de Mlle Léona Claire O'Reilly fille le M. et Mme Edmund J. O'Reilly, 146 avenue Guigues, survenue hier soir après une longue maladie. Elle était âgée de 17 ans.

Feu Mlle O'Reilly était élève du Couvent de la rue Rideau, et elle était hautement estimée de ses compagnes de classes et de ses nombreux amis. Elle était une brillante élève de sa classe et y remporta plusieurs succès. Elle était aussi une bonne musicienne.

Elle était malade depuis le commencement du mois de décembre, et on entretenait toujours l'espoir de lui conserver la vie. Son état s'aggrava cependant et elle succomba à la maladie hier soir.

LES PARENTS

Outre son père et sa mère, M. et Mme Edmund J. O'Reilly, elle laisse pour pleurer sa perte une soeur Mlle Rosamund O'Reilly, d'Ottawa; un oncle, M. A. J. O'Reilly, d'Ottawa, et deux tantes, Mme Ida Boylen, d'Ottawa, et Mme J. G. O.Donaghue, de New-York.

Les funérailles auront lieu à 8 heures lundi matin à l'église Ste-Brigide. Le cortège funèbre quittera la demeure mortuaire, 146 avenue Guigues, à 7 heures 55 pour se rendre à l'église, et l'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

Prière aux journaux de Montréal de reproduire.

Le "Droit" offre à la famille éprouvée l'expression de sa plus sincère et respectueuse sympathie.

NOELVILLE

19 fév., 1930.

Jeudi dernier à la résidence de Mme Jos. Gauthier se réunissait un groupe d'amis pour fêter le 22e anniversaire de naissance de Mlle Rosa Beauchamp, institutrice. Un joli bouquet et cadeau lui furent présentés et une adresse de bons souhaits lui fut lue par Mlle C. Routhier. Mlle Beauchamp remercia ses amis de façon très appropriée de cette agréable surprise. Parmi ce groupe or remarquait, Mlles B. Bergeron, S Langevin, J. Duval, Irma Mayer Rhéa Duval, C. Quevillon, C. Carière, R. Lafrenière, F. Chauvin M. Lamarche, V. Lafrenière; MM. S Doyon, W. Brassard, O. Langevin Ed. Bergeron, A. Villeneuve, A. Lafrenière, V. Lafrenière, R. A. Gauthier W. Pitre, T. Bergeron, J. C. Routhier, Aimé Duval, Er. Audebec E. Prévost, O. Prévost, D. Lanthier, W. Mayer, Henri Doyon, M. Aimé Larose; MM. et Mmes Z. Lamarche, Eugène Prévost, N. Pitre. La soirée se passa on ne peut mieux il y eut chant et musique et un délicieux goûter fut servi par Mme Gauthier. On se retira à regret enchantés du temps passé si agréablement.

Le charroyage de gravier dans nos routes se fait actuellement à la suite de l'obtention d'un octroi du gouvernement provincial. Notre petite campagne est assez remarquable pour ses bons chemins à la grande satisfaction des automobilistes. Encore cette semaine, M. Alcide Daoust faisait le trajet de Noëlville à Martland avec son nouveau Ford Sedan. VA ET VIENT.

M. et Mme Jos Pednault sont de retour de Sudbury ainsi que Mme P. Dionne.

MM. Aimé Duval, Ernest Prévost et Arthur Villeneuve sont revenus des chantiers.

M. et Mme Ovide Lafrenière sont de passage parmi nous.

M emDuchesne, de Bagotville, visite sa mère Mme Chauvin, malade.

Mme Larivière, de Maniwaki, est aussi dans nos parages.

BAPTEME.

M. et Mme Gobeil font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils. Parrain et marraine, M. et Mme Osias Roi.

Nouveaux curés

LES TROIS-RIVIERES.— M. l'abbé Epiphane Brunelle, curé de Mont-Carmel, a été nommé curé de Sainte-Flore.

M. l'abbé Avila Ferron, curé de St-Thomas de Caxton, devient curé de Mont-Carmel.

M. l'abbé Léon Désilets ,vicaire à Saint-Marc de Shawinigan, a été promu curé à Saint-Thomas.

Il y a des misères que l'on brave, que l'on méprise d'un coeur léger pour soi-même. On ne pardonne pas de les infliger aux autres.

Paul Bourget.

L'amitié n'est souvent qu'une illusion vaniteuse de notre égoisme soit que nous nous imaginions l'inspirer ou la ressentir.

Paul Hervieu.

ST-EUGENE

19 février, 1930.

A M. et Mme Albert Séguin, un fils baptisé Joseph, Procule, Gilles, Germain. Parrain et marraine, M. Procule Duchesne et Mlle Isabelle Duchesne.

M. le curé L. C. Raymond est de passage à Montréal.

Mlles Dorine et Marthe Labrosse, de Montréal, étaient chez M. E.-P. Labrosse, samedi dernier.

M. et Mme Léo Carrière, de Hudson, étaient en visite chez M. Léo Quesnel, dimanche.

Mlle M. Bourque passait la fin de semaine chez sa grand'mère, Mme L.-P. Labrosse.

Nos élèves du collège Bourget ont visité leur famille, jeudi dernier.

Mme Damase St-Denis passe quelques jours à Montréal chez des parents.

Plusieurs des nôtres ont suivi la retraite à Ottawa, la semaine dernière.

M. Vincent St-Denis, de Ste-Anne de Bellevue a passé la fin de semaine dans sa famille.

Samedi soir, le 22, il y aura une grande mascarade sur notre patinoire. De magnifiques prix seront donnés. Bienvenue à tous.

M. Romain Aubry, du collège Bourget, est en rpcos dans sa famille.

Mlle Marie-Ange Labrosse est retournée à Ottawa, après avoir passé quelque temps chez ses parents, M. et Mme N. Labrosse.

Mort d'une religieuse

QUEBEC. — La communauté des religieuses de St-François d'Assise de Lyon vient d'être éprouvée par la mort d'une de ses membres les plus âgées et les plus vénérées, Soeur Marie-Joseph, née Jeanne Allayire.

La R. M. Marie-Joseph est décédée le 15 janvier, à l'hôpital St-François d'Assise, à l'âge de 91 ans. Elle était en religion depuis 55 ans.

On demande demoiselle de magasin

Expérimentée, pour le rayon d'articles pour enfants, que l'on ouvrira prochainement. Parlant les deux langues.

C. Caplan, Ltd.
129-137, rue Rideau, Ottawa

Purina Dog Chow

Une ration équilibrée pour les chiens

Chez votre marchand ou chez

J. Moyneur
18, rue Redpath R. 937

L'HOMME QUE NOUS DESIRONS

Nous voulons un homme qui peut parler l'anglais et le français. Un homme ambitieux, énergique, ne craignant pas l'ouvrage, et studieux, non pas nécessairement avec expérience de vente mais préférence sera donné à celui ainsi qualifié, avec des ambitions dépassant les limites de son occupation actuelle. A un tel homme nous pouvons garantir un bon revenu. Pouvez-vous vous qualifier! — North American Life Insurance Co.

A. F. Larose
112½, rue Rideau
Tél: Rid. 5422

TOURS DE COU
Entreposage et Réparations.
Spécialités du printemps en fourrures.

Edouard Levesque
122, King Edward
Tél: R. 1731-J.

PEINTRE-DECORATEUR
Tapisserie de tous genres.
Surveillant des travaux exécutés au garage Legaré.

H. Régimbal
331½, rue Dalhousie.
vis-à-vis le Théâtre Français.

Bagues, diamants, montres.
Spécialités: Joncs de mariage dans tous les genres à des prix défiant toute compétition.

Fourrures

Manteaux refaits..... $20.00
Emmagasinage gratis.
Lustrage 50c
Manteaux redoublés, à partir de $7.00

Nous exécutons les grosses et les petites commandes. Nous irons chez vous vous donner une estimation.

Appelez Rideau 1682
256, RUE RIDEAU - OTTAWA

Un Beurre Pur et Délicieux
Pasteurisé
LE BEURRE
MAJESTIC
est un beurre de choix, pasteurisé et vendu chez tous les épiciers.

Si vous ne l'avez pas encore essayé, demandez-le à votre fournisseur qu'il en ajoute une livre à votre prochaine commande.

Nous sommes certains que vous l'apprécierez ce beurre de choix.

Moyneur Cooperative Creamery, Limited
Ottawa, Ont.

259, rue St-Patrice - R. 804
733, rue Somerset - S. 2867
101, N.-Dame, Hull - S. 3392

Gauthier & Cie, Ltée.
Directeurs de Funérailles
Ambulance.

Courroies et Articles d'Usine

Tous genres de courroies, poulies, désembrayeur (shifting), boxing, régule (babitt) blanchets (blankets), rails, roues de char, couvertures de chevaux, wagons, sleighs, etc.

M. ZAGERMAN CO.
534-538, Wellington — Ottawa
Téléphone: Sher. 5204



Spécialiste
Dr P. Ladelpha
pour toutes les Maladies des Pieds.
Bureau: 100, rue Metcalfe - Ottawa
Tél: Q. 2154

La Pharmacie par Excellence!
H. Desjardins, Phm. B.
Angle Dalhousie - Clarence
Tél: R. 640 et 7068
Agence de Remède de l'Abbé Warré.
Laboratoire d'ordonnances.
Médecines françaises importées.
Parfums choisis.
Médicaments brevetés.

BUILDERS' BETTER SALES, LTD. SERVICE
531, rue Sussex, Ottawa Téléphone: Rideau 2332
Successeurs de McDougal's Limited
Maison établie en 1844.
FERRONNERIE GENERALE — MATERIAUX POUR ENTREPRENEURS

HONORE GRAVEL
Propriétaire de la
GOODYEAR MODERN SHOE REPAIR Co.
398, rue Bank—Q. 5913 146, rue Rideau—R. 701
REPARAGES DE CHAUSSURES
Marchandises orthopédiques et chaussures à ordre.
Service postal. Nous allons chercher et livrons les commandes.

Aubaines en Autos Usagés

SEDAN DE VILLE ESSEX, 1929, en bon état mécanique $800.00
COACH ESSEX, 1929, état de 1er ordre $750.00
SEDAN STANDARD ESSEX, 1928. Paraît et fonctionne comme un neuf, $625.00
Petit auto accepté en échange.
CONDITIONS DE PAIEMENT SI DESIREES.

LEGARE AUTOMOBILE & SUPPLY Co. Ltd
OUVERT LE SOIR
Ventes et Service — 245, rue Queen — Téléphone: Queen 7801
SUCCURSALES:
591, rue Bank, Tél: C. 5115—93, rue Du Po t, Hull—Tél: Sh. 4724

Coupon-Annonce
BON JUSQU'AU 15 MARS 1930
Sur présentation du présent coupon, le "Droit" vous accordera
6 insertions de n'importe quelle annonce classée pour le prix de TROIS insertions payées comptant.

FEJILLETON DU "DROIT"

La Campagne Canadienne

par le R. P. ADELARD DUGRE, S. J.

4—

Pour le Canadien, cette situation ombragée par la personnalité du Dr Bloomfield était un vrai bonheur. Outre les appointements relativement considérables qu'elle lui assurait immédiatement, le jeune homme y trouvait une recommandation précieuse pour ses entreprises futures, si jamais il devait se séparer de son chef actuel. De plus, cette situation secondaire, sous la responsabilité d'un médecin bien connu, lui offrait un avantage qu'il prisait par-dessus tout, celui de délivrait de l'obligation d'obtenir immédiatment une licence pour pratiquer la médecine.

En effet, d'après la législation en vigueur aux Etats-Unis, François ne pouvait y exercer sa profession, surtout dans une ville et dans un hôpital, sans l'autorisation d'une faculté américaine, c'est-à-dire sans examens et sans la chaude recommandation d'hommes de grande autorité. Or il ne connaissait personne qui pût le recommander et il ne se sentait pas, pour le moment, en état d'affronter un bureau d'examinateurs totalement étrangers. Lui qui connaissait si peu d'anglais, qui ignorait les auteurs de médecine en honneur chez les Américains, qui n'était familier ni avec les procédés à la mode, ni avec les recettes du moment, comment aurait-il soutenu avec succès l'épreuve d'un jury qu'il pouvait supposer médiocrement sympathique aux émigrants du Canada? Plus tard, quand il se serait fait des amis, quand il aurait pris connaissance des méthodes, du langage et des solutions en faveur, il pourrait se risquer et obtenir son diplôme. Il songerait alors à s'établir dans la colonie française de Duluth, comptant sur les sympathies de race et l'appui du clergé pour se recruter une clientèle. Mais pour le moment, mieux valait rester dans l'ombre.

Il accepta donc avec la plus vive satisfaction le poste qui lui était offert. Dans ses lettres à sa famille et à ses amis, il ne se lassait pas d'exprimer son contentement. D'ailleurs il avait une autre raison de se réjouir. A vingt-six ans passés, François songeait au mariage et venait de trouver un parti avantageux.

A son arrivée à Duluth, les Pères Oblats, désireux de l'aider dans ses débuts, l'avaient recommandé à un Canadien qui jouissait de quelque considération dans la ville. C'était un certain Lebrun, venu jeune aux Etas-Unis, qui s'était d'abord établi aux environs de Buffalo, où il avait épousé une Allemande. Celle-ci était morte peu de temps après la naissance d'une petite fille à laquelle elle avait donné le nom de Stéphanie. Lebrun avait alors pénétré davantage dans l'ouest et s'était fixé à Duluth, où il s'était fait entrepreneur de travaux publics, constructeur et spéculateur sur les terrains, sous le nom de Peter Bropn. Il fit une petite fortune, se maria de nouveau, fit partie du conseil municipal et devint un personnage dans la jeune cité.

Bien que sa nouvelle femme fût protestante et qu'il fit peu de religion, il était resté attaché aux Pères. Pendant qu'il se livrait aux affaires, sa petite Stéphanie, Fanny, comme l'appelaient ses compagnes, avait grandi au petit bonheur. Elle était grande fille quand François fut, par un simple hasard introduit dans la maison de son père. Le jeune Canadien fut frappé de sa beauté et chercha des prétextes pour revoir. Brown, comme Fanny, se laissa séduire par ce titre de *Doctor* que portait le jeune médecin. Dans la société américaine, surtout dans les villes naissantes où les titres sont aussi rares qu'ardemment désirés, celui de docteur n'est pas méprisable. Pour Fanny, être femme de médecin, c'était s'établir définitivement dans la haute classe de Duluth. François n'eut donc pas de peine à se faire agréer.

On s'étonnerait plutôt de la facilité avec laquelle le jeune médecin fixa son choix. Il ne songea ni aux préférences de sa famille, ni au genre d'éducation qui avait développé en sa future des tendances si différentes des siennes, ni à l'incompatibilité de leurs caractères, ni à l'obligation qui lui serait imposée de renoncer à toutes ses habitudes anciennes: il n'aperçut que les charmes extérieurs de la jeune Américaine et les avantages matériels que son père lui assurait.

En effet M. Brown faisait bien les choses. Il donnait aux nouveaux époux une belle propriété qu'il possédait dans le voisinage même de *Bloomfield Institute*. Il avait de vastes terrains dans ce quartier plein de promesse, entre Duluth et Superior, sur le rivage où la rivière Saint-Louis, s'épanouissant en large nappe, confond ses eaux avec celles du grand lac, auquel elle semble donner naissance. Avant la formidable *krack* de 1893, qui retarda de vingt ans le développement de Duluth, tous les spéculateurs de la région étaient sûrs de voir cet espace inoccupé se garnir rapidement de somptueuses demeure. La culbute inattendue de tous ces millionnaires improvisés avait brusquement arrêté l'élan de la construction dans cette banlieue superbe; mais au début du vingtième siècle les espérances des spéculateurs renaissaient. M. Brown, en y établissant son gendre, comptait accélérer un mouvement qui devait tripler sa fortune.

Le mariage fut célébré au début de l'été à l'automne les nouveaux époux prenaient possession de leur résidence et François se livrait à cette vie laborieuse et tranquille, si conforme à ses goûts, que sa situation même lui imposait.

Malheureusement cette continuité dans le travail et cette réclusion à l'écart de la ville l'éloignèrent peu à peu de toute vie religieuse, de tout contact avec ses compatriotes. Fanny, ambitieuse et peu dévote, se préoccupait beaucoup plus de pénétrer dans la haute société que de sauvegarder la langue et la religion de son mari. C'est elle qui réglait l'administration de la maison, c'est elle qui disposait des loisirs du médecin, c'est elle aussi qui lui tria sa société, d'où l'élément français était presque complètement exclu.

François rencontrait bien, de temps à autre, au hasard des visites médicales qu'il recevait ou qu'il avait à faire quelques personnes qui lui parlaient français; mais le petit groupe canadien de Superior ou le groupe plus considérable de Duluth, si unis encore à cette époque ces groupes ne le voyaient jamais. Du reste, les Canadiens ne le connaissaient guère ou le regardaient comme un transfuge et déploraient sa désertion. Le Dr Barry ne comptait plus pour eux. Sans doute, il leur manifestait parfois sa sympathie, ne refusait pas de contribuer à leurs oeuvres de charité quand on le sollicitait de le faire, mais après quelques années il devint que le Canada existait de moins en moins pour lui et qu'il n'existerait pas dans le coeur de ses enfants.

Ceux-ci, en effet, ne seraient français ni de nom, ni d'éducation, ni de langue. Ils rougissaient probablement de l'origine de leur père; ils ne connaitraient jamais, semblait-il, ils n'aimeraient pas leurs grands-parents et toute cette belle famille Barré dont François ne parlait presque plus. Quand il recevait des lettres de sa mère, il ne prenait plus toujours la peine de dire à sa femme et à ses enfants les douces choses les mots du coeur que l'affectueuse grand'mère écrivait à leur adresse. Le médecin souffrait de cette indifférence. Une chaleur manquait à son foyer que l'ingéniosité américaine ne pourra jamais faire breveter et que l'argent n'achète pas; François n'y trouvait pas un coeur où il pût ouvrir le sien. Une partie secrète de son âme était toujours restée fermée depuis son mariage et sa femme ne recevait pas ses plus intimes confidences. Les regrets vagues, passagers, profonds, qu'il éprouvait parfois en songeant à son pays, à tant de choses qui lui manquaient dans son abondance, les remous de souvenirs lointains qui jaillissaient tout à coup sans cause apparente et le plongeaient dans une silencieuse mélancolie, il ne les avouait pas à sa femme, il les dissimulait, comme des sacrifices pénibles qu'il devait s'imposer pour la paix du ménage.

Ce qu'il aurait aimé, lui, petit Canadien qui gardait vivaces les goûts et les inclinations de ses compatriotes, c'eût été la vie paisible au foyer, aux côtés de sa femme entouré de nombreux enfants, remplissant ses longues veillées intimes de babillage puéril, de lecture, de musique joyeuse ou sentimentale. Il y pensait parfois, le soir, au retour de sa clinique, après de longues heures de tension nerveuse où il s'était prodigué pour apaiser des souffrances ou calmer des imaginations surexcités. Tandis que, dans son cabinet, il se reposait des travaux du jour en préparant les travaux du lendemain, tandis qu'il revoyait quelque auteur ou parcourait les revues médicales, il aurait voulu, tout à côté, sentir des coeurs aimants, entendre des voix pures et infiniment chères, éprouver le frôlement de lèvres fraîches qui humecteraient son front brûlant. Tel avait été le rêve longuement élaboré aux jours de sa jeunesse d'étudiant pauvre, et ce rêve, il le sentait s'évanouir à jamais. Au lieu d'une nombreuse famille il avait deux enfants qu'il voyait peu, qui lui paraissaient froids, qui vivaient beaucoup plus dans la rue qu'autour du foyer. Elevés surtout par des domestiques, abandonnés ensuite à leurs compagnons d'école et de jeu, il semblaient n'avoir reçu de personne des leçons de tendresse et de bonnes manières envers leurs parents. Fanny, qui s'était élevée toute seule, laissait ses enfants s'élever de même; François n'avait pas le temps de s'occuper d'eux d'une façon suivie. De fait, il ne les voyait qu'à table, le soir et encore pas tous les jours. Leurs allures émanc

LA SYMPATHIE DES DIRECTEURS DE L'EXPOSITION

A LA FAMILLE DE M. FEU GEORGE PINK.

Les directeurs de l'Association de l'Exposition, réunis vendredi soir en assemblée régulière, ont adopté une résolution de condoléances à la famille de M. George Pink, directeur, décédé récemment.

MM. S. Crooks, James Paisley et O. Beach firent l'éloge du défunt, qui fut jadis président de l'Association et dont le travail fut toujours remarquable. La perte de M. Pink laisse un vide difficile à combler.

L'Association a confié à MM. S. Crooks, Fitzsimmons, Bethune, Brant et Hitchman la tâche d'interviewer le Bureau des Commissaires au sujet d'améliorations importantes au terrain et aux édifices du parc Lansdowne. Le reste de la besogne de la soirée se rapportait à des affaires de routine.

Etaient présents: M. Crooks, président en l'absence de M. Carson, MM. Fitzsimmons, Beach, Johnston Bell, Paisley Walsh, McKee, MacDonald, Rivington, McElroy et Cooper.

DÉCÈS DU R. F. M.-ELISÉE, F. C.

Le R. F. Maxime-Elisée, des Frères des Ecoles Chrétiennes, premier directeur du sanctuaire de la basilique lors de l'arrivée des Frères à Ottawa en 1904, et autrefois de l'Ecole Guigues, est décédé jeudi matin à St-Ferdinand comté de Mégantic Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui à 8.30 heures à la maison-mère de Ste-Foy.

Le Défunt (Amédée Dutil) est né à St-Lazare de Bellechasse, le 23 janvier, 1880, de Joseph Dutil et de Marie Chabot. Il prit l'habit religieux le 24 juin 1896 à Montréal et arriva à Ottawa en 1904. Il partit ensuite pour l'Europe où il fut professeur d'anglais au Scolasticat de Lambercq-Leghah, en Belgique. A son retour, il fut successivement directeur à Loretteville, de 1913 à 1919, au pensionnat d'Arthabaska, de 1919 à 1925 et à Thetford Mines de 1925 à 1827.

De 1927 à 1929, il se reposa à la maison-mère de Ste-Fay. Il fut nommé surménaire à St-Ferdinand le 1er octobre, 1929.

Le "Droit" tient à exprimer aux Frères sa sincère et respectueuse sympathie.

MORT DE LA Rvde SOEUR STE-LÉONTINE

A la maison-mère des RR. SS. Grises de la Croix, d'Ottawa, s'éteignait paisiblement ce matin, la R. S. Ste-Léontine, à l'âge de 71 ans et 10 mois.

La défunte était née à Rivière du Loup, Québec. Elle entrait en communauté à 21 ans. Dans le monde elle portait le nom de Ernestine Marquis; son père sa'ppelait Elzéar.

Cette bonne Soeur passa 45 ans de sa vie, religieuse à enseigner au couvent St-Joseph de Lowell. Elle était à sa retraite depuis 16 mois.

Le service funèbre aura lieu, le 24 février à 6 h. 15 dans la chapelle de la maison-mère.

Nous nous associons au deuil de la Communauté, pour lui offrir notre sympathie.

Auguste Descarries au M. Music Club

M. Auguste Descarries, célèbre pianiste de Montréal, qui s'est acquis une réputation internationale, donnera un récital à la salle de concert du Château Laurier, le jeudi soir, 6 mars, à 11 hres a.m., sous les auspices du Morning Music Club d'Ottawa, et sous le patronage distingué de Leurs Excellences le gouverneur général et la vicomtesse Willingdon.

Un nombre limité de billets pour ce récital est en vente à la maison Orme Ltd., rue Sparks.

La
Réception Annuelle
de
L'Union Nationale Française d'Ottawa
aura lieu MARDI SOIR, le 25 févr., au CHATEAU LAURIER.

Salle Notre-Dame de Lourdes
EASTVIEW
DIMANCHE, 23 FEVRIER
A 8 hres p.m.
SÉANCE DE MAGIE
(Le Grand Lipton)
PRIX D'ENTREE

Le R. P. Bourassa à l'Université

Le T. R. Père Philémon Bourassa, nommé récemment provincial des Oblats de langue française de l'Est du Canada, et ancien curé de la paroisse Notre-Dame de Hull, a fait hier sa première visite à l'Université. Il a été reçu par le R. P. U. Robert, recteur, et prit le diner avec le personnel de l'Université d'Ottawa.

UN PROGRAMME CHARGE CHEZ LES OUVRIERS

LE BILL DE M. GUERTIN SUR LE SALAIRE MINIMUM A SA REPERCUSSION CHEZ NOS OUVRIERS.

Le bill que M. Aimé Guertin, député de Hull, a présenté à la Législature de Québec, au sujet du salaire minimum des ouvriers, a eu sa répercussion, hier soir, à la réunion du Congrès des Métiers et du Travail.

Le délégué M. P. M. Draper a proposé qu'on demande l'établissement d'un salaire minimum pour les ouvriers des provinces de Québec et d'Ontario, et la formation de commissions provinciales qui s'occuperaient de la question du travail féminin. Cette motion a été adoptée à l'unanimité.

L'exécutif recommande la formation d'un tribunal où l'on pourrait entendre les griefs des ouvriers. On a aussi salué avec bonheur le projet de la démolition de la station de police pour en construire une autre plus spacieuse.

Le Congrès a approuvé l'initiative de la ville à l'effet d'obtenir une législation qui permettrait la création d'un fonds de $25,000 qui servirait à dédommager les familles des vieux employés civils à leur mort.

On a critiqué vertement le gouvernement fédéral pour avoir différé la construction d'un laboratoire national, à l'heure où les sans-travail pullulent à Ottawa.

On a émis l'opinion que les gouvernements fédéral et provincial devraient voir à empêcher le chômage en hiver.

On a aussi souligné la nomination de l'hon. Madame Wilson comme un pas de plus vers la reconnaissance des droits égaux de la femme avec l'homme.

Le secrétaire devra écrire à la Commission des Ecoles publiques pour qu'elle accorde à ses employés une semaine de vacances payée.

Le délégué C. Smith, de l'Union des électriciens, a attiré l'attention sur le fait que l'échelle des justes salaires de la ville prévoit des améliorations et qu'il n'y en eut aucune. L'échevin Plant en avertira le conseil de ville.

L'O. E. R., REJETTE LA REQUÊTE

A une assemblée du Ottawa Home and School Council, tenue hier soir à l'école de la rue Kent, il fut annoncé que l'O. E. R. avait rejeté la pétition demandant que l'âge pour les billets de tramways des enfants d'école soit porté de 13 à 16 ans.

La lettre du major F. D. Burpee, vice-président et gérant général de la compagnie à Mme Fred. Stockley secrétaire du Home and School Council était la suivante.

"Votre lettre du 6 novembre accompagnée d'une pétition signée de plusieurs dames, demandant l'augmentation de l'âge sur les billets de tramways des enfants d'école, a reçu la considération de la commission des directeurs.

"Notre contrat avec la ville d'Ottawa, entré en vigueur en 1893, nous demande d'accorder un tarif réduit pour le transport des enfants d'école en deca de 14 ans. Cette clause du contrat est à la base de nos tarifs de transport pour les enfants d'école depuis plus de 36 ans. Le service rendu aux enfants d'écoles entre l'âge de 13 et 16 ans nous coûte autant que le service rendu aux adultes. En considérant tout ceci, les directeurs me prient de vous annoncer qu'ils ne peuvent pas accéder à votre demande."

ÉTUDES RELIGIEUSES

Dimanche, à 2 hres réunion du Cercle d'Etudes Religieuses, Notre-Dame de Lourdes, au pensionnat des Filles de la Sagesse, d'Eastview.

EUCHRE! EUCHRE!
Sous les auspices de la Saint-Vincent de Paul, Conférence Ste-Anne
LUNDI, LE 24 FEVRIER
A LA SALLE STE-ANNE
Prix de présence:
½ tonne de charbon.
1er prix: $5.00
BILLET — — 25c



M. ADELARD LAROCQUE, d'Alfred, Ont., est mort ce matin. Il était gérant régional pour la Compagnie Northern Life Assurance, qui perd un homme de grande valeur.

LOURDE TACHE POUR LE COMITÉ DES PENSIONS

IL DEVRA PROPOSER AU COURS DE LA SESSION LES AMENDEMENTS NECESSAIRES A LA LOI.

Le comité parlementaire des Pensions aura encore cette année beaucoup de travail devant lui, quand on lui demandera, au cours de la session qui vient de s'ouvrir, de proposer les amendements nécessaires à la Loi des Pensions.

Il aura devant lui les recommandations des vétérans de la guerre mondiale qui, réunis l'automne dernier à Régina (Sask.) ont passé plusieurs résolutions qu'ils ont placées dans un rapport actuellement en possession de l'hon. Dr King, ministre des Pensions et de la Santé. Le ministre voudra prendre bonne connaissance des mesures que ce rapport propose, avant de les inclure dans des projets de lois.

Le rapport de la Légion canadienne est assez complet. Une de ses recommandations porte sur les pensions aux veuves qui avaient contracté mariage avec des anciens soldats après leur congé de l'armée. A présent ces veuves n'ont aucun droit à une pension. Il y aura des modifications aussi sur la limite de temps alloué pour enregistrer une demande de pension, ainsi que sur les conditions à remplir par les personnes à charge des vétérans décédés. On demandera d'être plus clément en faveur des anciens soldats invalides et en faveur du Bureau fédéral d'Appel des pouvoirs plus étendus que ceux dont il jouit actuellement. De nouvelles faveurs auprès du Service civil seront aussi demandées en faveur des anciens soldats; on demandera le chômage complet pour l'anniversaire de l'armistice, l'adoption d'une version officielle pour l'hymne national canadien "O Canada", l'adoption d'un drapeau canadien, l'organisation d'un pèlerinage national des vétérans en France à l'occasion du dévoilement du monument canadien de la guerre mondiale, à Vimy, la rédaction des annales canadiennes de la guerre mondiale, et une meilleure conservation des films cinématographiques et des peintures de guerre.

Ces diverses requêtes ont été approuvées par toutes les associations de vétérans du Canada.

FEU M. O. SAMSON

M. Odilon Samson, de Montréal, est décédé lundi soir, le 17 février, après une assez longue maladie à l'âge de 52 ans.

La dépouille mortelle a été transportée de Montréal à Ottawa, mercredi soir, où elle fut exposée chez son beau-frère, M. J. A. Cloutier, marchand, de la rue Wellington.

Les funérailles ont eu lieu en l'église St-François d'Assise jeudi matin, et le corps fut ensuite déposé dans le charnier du cimetière Notre-Dame jusqu'à l'inhumation dans le terrain familial.

Le défunt était le fils de feu M. J.-B. Samson et de Mme Samson, de la paroisse Notre-Dame. Il avait toujours habité notre ville jusqu'à il y a une quinzaine d'années, alors qu'une nouvelle position l'obligea d'aller s'installer à Montréal.

Outre son épouse née Bella McAllister, le défunt laisse dans le deuil un fils, Samuel Samson, aviateur, de Cleveland, Ohio; sa mère, Mme Joséphine Samson; deux frères, Adjutor Samson et Eustache Samson, de cette ville; deux soeurs, Mme J. A. Cloutier (née Hedwige), d'Ottawa; Mme Charles Caouette (née Rose-Anna), de Hull, ainsi que plusieurs beaux-frères belles-soeurs, neveux et nièces.

Un grand nombre d'offrandes spirituelles et tributs floraux témoigne de l'estime dont jouissant M. Samson de tous ceux qui le connaissait.

Appel de la Sun Life en délibéré

La Cour Suprême du Canada a pris hier en délibéré l'appel de la Sun Life Insurance Company of Canada contre la décision de G. D. Finlayson, surintendant des assurances. La compagnie désire obtenir la permission d'augmenter son capital autorisé de $2,000,000 à $4,000,000. Mtre Eugène Lafleur, C. R., présenta le plaidoyer au nom de la compagnie, et l'hon. Lucien Cannon représentait la division des assurances.

Le surintendant des assurances que le maximum du capital autorisé pour une compagnie d'assurance-vie, d'après la loi fédérale, est de $2,000,000. Il déclara par conséquent que la compagnie devrait se procurer une autorisation du gouvernement pour dépasser ce montant. La compagnie demanda cette autorisation au Parlement, et le bill a été défait il y a deux ans. L'an dernier le bill a été présenté de nouveau et adopté par la Chambre. La compagnie en appela pour voir si la déclaration du surintendant des assurances était calide.

A la cour de l'Echiquier, on soutint la décision du surintendant des assurances et la compagnie en appela à la Cour Suprême du Canada. Les deux partis firent connaître leurs arguments à la séance d'hier.

RÉCITAL DES ÉLÈVES DE M. E. LEDUC

Un récital de chant sera donné ce soir à 8 h. 30 à la salle St-Jean-Baptiste par les élèves du professeur Eugène LeDuc. Le programme varié et bien choisi, promet de charmer l'auditoire, comme tous les précédents récitals de M. LeDuc. Les élèves ont déjà prouvé leur talent à maintes reprises. Que vont-ils réserver de surprises cette fois à l'auditoire toujours assidu et nombreux qui se rendent à leur invitation?

Voici le programme de chant de la soirée:

Stances (Lakmé) . . . . . Délibes
M. Jean-Paul Labelle.
Chansons Slaves . . . . Del Riego
Mlle Marion G. Cooney.
Invocation . . . . . Holmès
M. Maurice May.
Voi che sapete . . . . . Mozart
Love I have won you . . . Ronald
Mlle Nita E. Burnside.
DUO—Barcarolle (Les Contes d'Hoffman) . . . . . Offenbach
Mlles G. Viau et A. Brahinsky.
Who's is Sylvia . . . . . Schubert
Vainement ma bien-aimée:
(Le Roy d'Ys) . . . . . Lalo
M. Gordon G. Cameron.
Songs my mother taught me, ... Dvorak
Come to the fair . . . . . Martin
Master Frank Cowley.
Air du Sonneur (Patrie) . Paladilhe
M. Jean-Paul Bourque.
Lullaby . . . . . Brahms
Vissi d'Arte, Vissi d'Amore (Tosca) . . . . . Puccini
Mlle Evelyn Miller
At Dawning . . . . . Cadman
Colette . . . . . Chaminade
M. Rodolphe Gratton.
DUET: O that we two were maying. . . . . Smith
Mlle N. Burnside et M. G. Cameron.
Mecco verrai suquella . . . Verracini
Regrets de Manon (Manon) . . . . . Massenet
Mlle Geneviève Viau.
Après un Rêve . . . . . Favré
Aria—Celeste Aïda (Aïda) Verdi
M. René Laflamme.
Twilight . . . . . Glen
Mon coeur s'ouvre à ta voix (Samson et Dalila) . . . . . Saint-Saëns
Mlle Anna Brahinsky.
TRIO—Duel (Faust) . . . . Gounod
MM. Laflamme, Bourque, Labelle.
Accompagnatrice: Mlle Irène Thibault.

LA DOMINION FRUIT EXCHANGE VENDUE

La Dominion Fruit Exchange de la rue Nicholas, établissement fruitier très connu de la capitale, a été vendue à la Fruit Importers Ltd firme très importante de Montréal.

La Dominion Fruit était établie à cet endroit depuis 22 ans, et le premier gérant, G. A. Booth, décédé n'a eu qu'un successeur dans la personne de Karl Conger, qui entra en charge en 1921. Il est dit que cette firme a été établie un lundi, le 24 février 1908. Coincidence étonnante, car l'autre firme en prend possession le même jour de la semaine, et le même mois. Le président était R. J. Graham, de Belleville.

PARTIE DE CARTES
Organisée par
La Section du Sacré-Coeur F. F. C. F.
Au bénéfice des oeuvres de la section.
AU FOYER
309, rue Cumberland
Lundi soir, 24 Février
A 8 hres précises.
BILLET — — 50c

Assemblée Générale
de la
St-Jean-Baptiste
DIMANCHE, 23 FEVRIER
Salle St-Jean-Baptiste
Rue Empress. A 2 h. 30 p.m.

HUBERT POTHIER
B.A., L. Ph.
AVOCAT - NOTAIRE
Argent à Prêter.
Chambre 204 18, rue Rideau
Tél: Queen 1186

L'abbé R. Glaude tient 3 réunions

M. l'abbé Rodrigue Glaude, directeur des oeuvres sociales diocésaines, tiendra trois réunions agricoles d'ici quelques jours. Dimanche prochain, après la messe, il sera à L'Orignal; dans l'après-midi à 2 h. 30, à Hawkesbury. Il visitera la Chute à Blondeau lundi après-midi à 2 h. 30.

LA R. RIDEAU VA-T-ELLE INONDER

Pendant qu'on glose sur les moyens à prendre pour prévenir le débordement de la rivière Rideau, cette même rivière se prépare sournoisement à inonder. Les vieux citoyens n'y veulent pas croire, la température va changer, disent-ils. Quoiqu'il en soit chaque année, il faut miner la rivière Rideau près d'Eastview pour faire marcher les glaces. En 1929 à la mi-mars, on a dû faire sauter la glace à Eastview. Les autorités, cette année, attendront que le travail se fasse en bas de la rivière Rideau, près des chutes, où la rivière se jette dans l'Outaouais. Il faut attendre que la ville d'Ottawa se libère avant de commencer le travail à Eastview.

Faits · Ottawa

Nouveaux bureaux

La maison J. G. Whyte & Son, Limited de la rue Rideau, doit construire à l'arrière de sa propriété sur le côté nord de la rue Besserer un édifice en briques à deux étages qui logera les bureaux de la Railway Express Agency. Cette compagnie doit quitter ses quartiers sur la rue Albert le 1er mai, par suite des expropriations faites par la Commissior du District Fédéral le long de la rue Elgin.

• • •

Consul autrichien.

Le docteur Kleinwachter est attendu à Ottawa ces jours-ci pour prendre possesion du poste de consul Autrichien au Canada qui lui a été confié par le gouvernement d'Autriche. C'est un nouveau pas pour favoriser les relations commerciales entre le Dominion et la république d'Autriche.

Le gouvernement Autrichien s'efforce d'entretenir des relations inte...ationales un peu partout et de faire connaitre son pays à l'étranger. Le docteur Kleinwachter a été consul à la légation Autrichienne de Washington, et il fit déjà plusieurs visites au Canada, et a plusieurs amis içi.

• • •

L'école buissonnière.

Quatre enfants étaient accusés en cour des jeunes délinquants hier après-midi d'avoir fait l'école buissonnière. Deux d'entre eux passeront une semaine à la maison de détention et comparaîtront de nouveau vendredi prochain. Les deux autres ont été libérés après avoir promis de fréquenter la classe assidûment. Ces deux derniers avaient déjà passé une semaine à la maison de détention et leur conduite a été jugée satisfaisante.

Un garçonnet, accusé d'avoir flâné à la gare Union passera aussi une semaine à la maison de détention Un adulte a été accusé d'avoir contribué au délit d'un enfant. Sa cause a été remise à huitaine.

• • •

Pour vitesse

E. Haines, de Westboro a été condamné à une amende de $5, plus $3 de frais, en cour de police de comté par le magistrat Wm. Joynt, hier après-midi, pour avoir excédé la limite de vitesse à une intersection. Cette cause est la suite d'un accident qui eut lieu sur le chemin Richmond, le 8 janvier, quand un automobile que conduisait Haines vint en collision avec celui que conduisait M. Howard Kneen, de Westboro et dans lequel Mlle Mildred Thompson, aussi de Westboro, reçut une fracture de la hanche, due à l'accident.

• • •

Accident bizarre

Un accident un peu hors de l'ordinaire s'est produit hier après-midi sur la rue Wellington. M. G. A. Wild, 93, avenue Spadina, avait laissé son automobile en stationnement en face de l'école publique de la rue Wellington. Un camion de la Bathurst Carriage Co., de Toronto, trainant une chaîne passa l'automobile. La chaîne prit dans le garde-boue d'arrière de l'auto de M. Wild, et l'arracha de même que le garde-boue d'avant et un phare de l'auto. Il n'y avait personne dans la machine au moment de l'accident.

• • •

Une collision

L'automobile de Gerald Murphy, 145½, rue Sparks, a été endommagé hier, lors d'une collision avec un tramway sur la rue Somerset. M. Murphy suivait un tramway dans un auto et il frappa l'arrière du tram au moment où ce dernier arrêta pour laisser monter des voyageurs. Un essieu a été brisé, et la machine subit d'autres légers dommages. Le chauffeur s'en tira sans blessure.

A.-F. LAROSE
Marchand de Fourrures
112¼, Rideau Rél: R. 5422
Nous donnons une attention spéciale aux réparations et transformations de manteaux. Profitez de notre réorganisation et économisez.
Tours de Cou et Manteaux faits sur commande.

LAROCQUE
LEADS IN VALUES
Vêtements pour toute la Famille
RIDEAU, DALHOUSIE AND GEORGE

EUCHRE! EUCHRE!
Organisé par les Dames de la Société Ste-Elisabeth
Paroisse Notre-Dame
Au profit des pauvres.
Mardi, le 25 Février
A 8 hres p.m.
A L'HOSPICE ST-CHARLES

FUNÉRAILLES DE Mme F. DAGENAIS

Un grand nombre de parents, d'amis et de représentants de maisons de commerce d'Ottawa et des environs assistaient ce matin à huit heures à la Basilique aux funérailles de Mme François Dagenais, née Marie Vincent, décédée mercredi soir dans un hôpital local à la suite d'une très longue maladie.

M. le chanoine O. Lalonde, curé de la Basilique, fit la levée du corps et officia à la messe. Il était assisté de MM. les abbés Clément Gagnon et Damien Trudeau, comme diacre et sous-diacre.

La chorale paroissiale interpréta la messe de Borduas. M. Fortunat Champagne dirigeait et M. Wilfrid Charette touchait l'orgue.

Au nombre des parents dans le cortège, nous avons remarqué MM. Théophile, Henri, Maxime, Napoléon et Edmond Dagenais, d'Ottawa, fils de la défunte; C. Desjardins et Oscar Kemp, gendres; Henri Dagenais, Hector Dagenais, Harry Dagenais, Harry Kemp, Eric Dagenais, Albert Dagenais, Hector Dagenais, Maxime Dagenais, Henri Dagenais, tous petits-fils de la défunte; Jos. Bonnier, W. Desjardins et L. Ricard, neveux.

Assistaient en plus dans le cortège, le commissaire Frank Lafortune, MM. les échevins Eric Quéry, Aristide Bélanger et Wilfrid St-Aubin; C.-A. Pothier, P. Walsh, J.-R. Douglas, W. Rankin, W.-G. Kirby, H. Peel, Nap. Gariépy, E. Gariépy, R. Hollingworth, A. Taylor, H. Hollingworth, G. Hollingworth, S.-J. Taylor, G. Besserer, J.-N. Bisson, E. MacSorley, S. Caron, V. Bourgeault, W. Blackburn, A. Guimond, Jos. Proulx, F. Labonté, T.-J. Gillissie, F.-X. Greene, Donat Caron, J. Colonier, R. Baronnet, E. Danis, T. St-Amand, E. Bourgeois, J.-L. Lessard, E. Glaude, F. Liberge, Jos. Hébert, M. Bertrand, J. Racicot, Jos. Pinard, J.-A. Pinard, Wm.-E. McHugh, A.-E. Willis, B. Patterson, Amédée Villeneuve, D. Leroux, Gerald Sand, M. Berthelotte.

L'inhumation eut lieu au cimetière Notre-Dame.

Mme Dagenais, née à Ottawa, y a demeuré une quarantaine d'années. Elle était tertiaire et dame de Ste-Anne, et elle appartenait à plusieurs sociétés paroissiales. Elle était veuve de M. François Dagenais, décédé il y a quelque quarante ans.

La défunte laisse huit enfants vivants, dont cinq garçons: Théophile, Maxime, Napoléon et Edmond Dagenais, tous à Ottawa; trois filles, Mmes D. Bourguignon, de Détroit; Jos. Legendre de Détroit, et C. Desjardins, d'Ottawa; Mme Dagenais avait deux frères: Maxime Vincent, de Renfrew, et Jos. Vincent, de Cardwell, Ont.

—Les personnes suivantes ont témoigné leur sympathie à la famille en deuil, soit par bouquets spirituels, offrandes de fleurs ou offrandes de sympathies.

BOUQUETS SPIRITUELS

Les Rvérendes Soeurs Grises de la Croix, la Révérende Soeur Supérieure de l'Hôpital Général, M. et Mme J. G. Thomas, la famille C. Desjardins, Mme E. Lafrance, Mlle Louise Aubry, M. et Mme L.-J. Gillissie, M. et Mme J.-A. Dagenais, M. et Mme W.-A. Perrozo, Mlle Yvonne Schrybert, M. et Mme Arthur Beaubien, M. et Mme J.-M. Bisson, M. et Mme E. Dagenais, M. Harry Dagenais, Mme Edouard Laflamme, M. et Mme Jos. Couture, M. et Mme W.-A. Charlebois, M. et Mme F.-H. Giroux, Mlle Pauline Sanche, M. et Mme François Charbonneau, M. et Mme Nap. Gariépy, M. et Mme Jos. Lacroix, M. et Mme S.-J. Taylor, Mme Collin, Mlle Liliane Dagenais, la famille H. Dagenais, M. et Mme O. Kemp, M. et Mme H. Hollingworth, M. J.-A. Crevier, M. Edgar Dagenais, M. et Mme P. Poirier.

OFFRANDES DE FLEURS

Les enfants, Mme Legendre, M. et Mme M. MacSorley, la Cie Murphy et Morrow, la Cie Dominion Bridge, les architectes Noffke, Morin et Sylvester, les employés des travaux à l'Hôpital Général, les employés des travaux à l'orphelinat Ste-Thérèse, M. Jos. D'Aoust, le Conseil Central des Unions Nationales Catholiques, M. F. A. Wilson, la Cie MacFarlane et Douglas, M. Berthelotte, M. et Mme Joseph Schrybert, la Cie W.-G. Edge Ltée, la Cie Ottawa Iron Works, la famille Sylvestre Goulet, la Cie McAuliffe Grimes Ltée, la Cie A.-J. Freiman.

OFFRANDES DE SYMPATHIES

M. l'abbé A. Kemp, M. Sidney-L. Dion, Mme Eugène Lecourt, le Conseil Central des Unions Nationales Catholiques du Diocèse, Mme Maxime Dagenais, Charles Dagenais, Mme E. Paré et famille, M. et Mme Massé.

Aux parents en deuil, le "Droit" réitère l'expression de sa sincère sympathie.

Dans une oeuvre de l'art, quelle qu'elle soit, la symétrie apparente ou cachée est le fondement visible ou secret du plaisir que nous éprouvons. —J. Joubert.

A LA SALLE ST-CHARLES
2ième Euchre Annuel
de l'Avant-Garde Barrette de l'A. C. J. C.
JEUDI, LE 27 FEVRIER
1 Prix de Présence
Admission - - 25c
Les tramways "Hull-Lindenlea" arrêtent à la porte.

Dr L.-P. Mantha, B.A.
des Hôpitaux de Paris
Médecine interne exclusivement
Spécialités:
COEUR ESTOMAC POUMONS
189, ave Laurier Est
(Coin King Edward)
Tél: Rid. 521 Rés. Rid. 67



Nouveauté! Bas Prix!
COUVRE - PIEDS ZIGZAGUES
$2.95
C'est certainement un bas prix pour des couvre-pieds de qualité, dans les nouveaux patrons avec rayures alternantes larges et étroites. Tous ont des bords festonnés. Dans les teintes de vert, rose, mauve, or et bleu. 80 x 105 pouces. Lundi, $2.95.
Couvertes de Flanellette Quadrillée
Leur gros quadrillé dans les teintes de bleu, rose, mauve, ou fawn leur donne une belle apparence de confort. Elles sont ourlées séparément. 70 x 80 pouces.
LA PAIRE $3.75
Murphy-Gamble Limited

Mme Bruno Nantel décédée à Montréal à l'âge de 70 ans

Mme Bruno Nantel, de St-Jérôme, épouse de l'hon. Bruno Nantel, ancien ministre conservateur au fédéral et mère de Mme C.-A. Séguin, d'Ottawa, est décédée ce matin à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, à l'âge de 70 ans, après une longue maladie.

Mme Nantel laisse trois fils, le Dr Conrad Nantel et l'avocat Bruno Nantel, tous deux de Montréal, et Léo-Paul Nantel, maire de St-Jérôme, une fille, Mme C.-A. Séguin, d'Ottawa.

La dépouille mortelle sera transportée à St-Jérôme pour les funérailles lundi matin.

M. C.-A. Séguin, C.R., député du comté de Russell à la législature ontarienne, son épouse et sa famille sont partis ce matin pour St-Jérôme où il assisteront aux funérailles de Mme Nantel.

Le "Droit" prie la famille en deuil, de croire en son regret le plus sincère.

LES ÉLECTIONS À LA ST-J.-BAPTISTE DE SAINT-GÉRARD

La Société St-Jean-Baptiste, section Saint-Gérard, s'est réunie mercredi dernier, à 8 h. p. m. à la salle paroissiale, pour procéder à l'élection d'un nouveau conseil de la Société. Une vingtaine de membres se sont enregistrés à cette occasion pour la nouvelle année.

Les élections ont donné le résultat suivant: Président, M. Conrad Mezan; vice-président, M. Armand Meilleur; trésorier M. Louis Mezan; secrétaire, M. Olivier Gervais; commissaire-ordonnateur, M. Rodolphe Bisson. L'aumônier est le R. P. Gagnon, C. SS. R., curé de la paroisse.

Le R. P. Gagnon a ouvert la séance par une allocution très au point. Il a rappelé la devise de la Société: "Aimons-nous les uns les autres". Il a prêché la bonne entente, qui est une force agissante, un facteur essentiel à l'harmonie d'un peuple.

M. Conrad Mezan, président de la section, a donné une vue d'ensemble du programme de l'année. Puis il a fait un bref exposé des intérêts communs. Il y aura une autre réunion dans un mois, et ainsi à chaque mois.

PAS DE COUR DE POLICE À EASTVIEW

Eastview n'a pas eu aujourd'hui de cour de police, peut-être est-ce dû à l'incident Thompson, l'individu qui a attrappé deux ans de pénitencier à Kingston. Puisse cette leçon continuer à porter des effets aussi salutaires. Ce sera un état de chose, dont les citoyens d'Eastview, pas plus que la police, ne se plaindront jamais.

A VENDRE
Hôtel de touristes, sur la rivière Ottawa et route Ottawa-Montréal, à 30 milles de la Capitale. 15 chambres, aqueduc, eau chaude et toutes les améliorations modernes. Si préféré, accepterait associé avec petit capital capable de prendre la gérance.
"The Elm", Wendover, Ont.

Dr Philippe Bélanger
Des hôpitaux de New-York et Londres.
Chirurgien à l'Hôpital Général
Spécialité:
CHIRURGIE GENERALE
Bureau: 189, ave Laurier est
Tél: Rid. 468.
Rés. 41, Spruce. Sher. 614

Nettoyage Général des Châssis
LOUIS GRITTNER, Prop.
CHASSIS NETTOYES
des Edifices, Bureaux, Magasins et domiciles.
Nous garantissons satisfaction.
Prix raisonnables.
Prix spéciaux par contrats.
338, rue Rideau Rid. 4239

Les Elèves de
L'Université D'Ottawa
Séance Annuelle de la Société des Débats Français
au
"LITTLE THEATRE"
dans
"Cyrano - Guignol"
Comédie en cinq actes, par L. Sachoix et J. des Verrières
Le 28 Fév. et 1er Mars 1930
à 8 hres précises.
On pourra se procurer des billets de tous les élèves de l'Université.
Billets échangeables au "Little Theatre", 27, 28 fév. et 1 mars.
BILLET: $1.00.

Partie de cartes des Adorateurs du T. Saint-Sacrement

Une partie de cartes, organisée par la congrégation des adorateurs du T. S. Sacrement, de la paroisse St-Jean-Baptiste, aura lieu lundi prochain, le 24 février, à la salle St-Jean-Baptiste, au profit de la paroisse. R. P. Dion, O.P., curé de la paroisse présidera pour cette circonstance. On s'attend à ce que toute les paroissiens qui s'intéressent vraiment à la paroisse. Il y aura plusieurs beaux prix. Les billets sont en vente au presbytère, à 95 rue Empress. Prix du billet 35 sous.

Soirée de famille au Monument National

Le cercle Paroissial Notre-Dame (Monument National), offre en soirée de famille, dimanche, le 23 février le programme suivant:

O CANADA

1—Orchestre.
2—Comédie: "La Ménagère appriv... sée" . . . . . P. Ve...

Personnages

Monsieur . . . . M. C. H. Glau...
Madame . . . . . Mlle Y. Soubli...
Marie, leur bonne, Mlle G. Prud'hom...
M. Dabon . . . . . M. R. Latre...
3—Orchestre
4—Chant . . . . . Mlle Rita Lau... au piano, Mlle Diane Gervais
5—Monologue . . . . M. Théo. J...
6—Orchestre
7—Comédie: "Je demande la pa... le" . . . . . G. Vill...

Personnages

M. Mesurey . . . . M. E. Colonn...
Arthur, son fils . . . . H. Len...
Sosthène Tournesol . . B. Oliv...
Madame Mesurey Mlle G. Prud'hom...
Angèle, sa fille, . . . Mlle I. All...
Dieu sauve le Roi

Ce programme est offert par le Groupe Lyrique Primerose. Directeur M. H. Létourneau.

HEURE SYMPHONIQUE DEMAIN APRÈS-MI...

5 h. à 6 h. p.m.
"Songes d'une nuit d'été" (Mend... sohn)—par l'orchestre symphonique Toronto.
Chant: "Chanson Sarrazine", de Chevalier Jean" (Jonciéres)—par ... Marjorie Candee, soprano.
Second mouvement de la cinquième s... phonie (Tchalkowsky)—par l'orches...
Chant: "Le Mil" (Leroux); "Maria W... genilled" (Reger) et "When G... Sings" (Moir).
Orchestre: "Suite de ballet", Copp... (Delibes)

SENSATIONNELLE
PARTIE DE CARTE...
Au profit de l'église.
ORLÉANS
LUNDI, LE 24 FEVRIER
A 8 h. p.m.
Billet (goûter compris) - 3...
Service d'autobus en face ... "Droit". Départ à 7 h., retour minuit. 50 sous aller et retou...

Chaîne de Magasins Red & White
Le propriétaire sert— —L'acheteur épargne
Avez-vous essayé le Thé Orange Pekoe?
Sinon, un régal vous attend. Il y a un de ces magasins dans votre arrondissement.

FROMAGE CHÂTEAU
Fait à Ottawa
Connu dans le monde ent...



NOUVEAU BUREAU
A. M. BÉLANGER D. O.
OPTOMETRISTE
désire annoncer qu'il occ... maintenant ses nouveaux ...reaux dans l'édifice Plaza, ...gle des rues Rideau et Sus... entrée 45, rue Rideau, su... 302. Téléphone: Rid. 4606.

THE **CANADIAN DEPARTMENT STORES LIMITED**
EXTRA SPÉCIAL!
Combinaison Phonographe - Radio Lundi,
$149.00
Une machine suprême en tous les détails! A un prix beaucoup plus bas que la plupart des radios seuls. Le cabinet d'attrayant noyer fleuri s'harmonise avec les ameublements les plus somptueux et la construction mécanique du récepteur-radio et du phonographe sont du genre le plus moderne.
Un haut-parleur electro-dynamique donne une reproduction fidèle, soit dans le radio ou le phonographe. Trois stages de basse fréquence, un détecteur et deux stages de haute fréquence avec amplification push-pull dans le dernier stage. Aussi un transformateur de débit, rectificateur d'antenne, et cadran illuminé. Venez le voir et l'entendre. Spécial, complet, $149.00.
Conditions de Paiements Echelonnés si Désirées
Récepteur installé avec prise d'antenne et de terre et maintenu en bon ordre, gratuitement, trois mois durant.